



Bilan sur la mise en place des commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA)

et

Rapports d'activité 2017 des CTRA

*Coord. Jean Olivier GUILHOT
Inspection des patrimoines*

Octobre 2018

Table des matières

Bilan sur la mise en place des CTRA 5**Commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord..9**

Présentation de la CTRA Centre-Nord	10
Présentation de la politique scientifique du SRA Centre-Val de Loire	15
Présentation de la politique scientifique du SRA Hauts-de-France	20
Présentation de la politique scientifique du SRA Île-de-France	28
Bilan 2017 de la CTRA Centre-Nord.....	33
<i>PALÉOLITHIQUE et MÉSOLITHIQUE</i>	33
<i>NÉOLITHIQUE</i>	34
<i>ÂGES DES MÉTAUX</i>	38
<i>ANTIQUITÉ</i>	43
<i>ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE et CONTEMPORAINE</i>	48

Commission territoriale de la recherche archéologique Est 55

Présentation de la CTRA Est.....	56
Présentation de la politique scientifique du SRA Bourgogne-Franche-Comté.....	63
Présentation de la politique scientifique du SRA Grand Est	67
Bilan 2017 de la CTRA Est	71
<i>PALÉOLITHIQUE et MÉSOLITHIQUE</i>	71
<i>NÉOLITHIQUE</i>	73
<i>ÂGE DU BRONZE et PREMIER ÂGE DU FER</i>	75
<i>SECOND ÂGE DU FER</i>	77
<i>ANTIQUITÉ</i>	79
<i>HAUT MOYEN ÂGE</i>	81
<i>ÉPOQUES MÉDIÉVALE et MODERNE</i>	83
<i>ÉPOQUES MÉDIÉVALE et MODERNE (faits urbains et établissements religieux)</i>	85
<i>ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE</i>	87
<i>SYNTHÈSE DES CONSTATS et RÉFLEXIONS DE LA CTRA EST</i>	90

Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest 92

Présentation de la CTRA Ouest	93
Présentation de la politique scientifique du SRA Bretagne.....	97
Présentation de la politique scientifique du SRA Normandie.....	99
Présentation de la politique scientifique du SRA Pays de la Loire	103
Bilan 2017 de la CTRA Ouest.....	106
<i>PALÉOLITHIQUE</i>	106
<i>NÉOLITHIQUE</i>	108
<i>ÂGES DES MÉTAUX</i>	110
<i>ANTIQUITÉ RURALE</i>	113

<i>ANTIQUITÉ URBAINE</i>	116
<i>MOYEN ÂGE (Bretagne et Pays de la Loire)</i>	119
<i>MOYEN ÂGE, ÉPOQUE MODERNE et CONTEMPORAINE (Normandie)</i>	121

Commission territoriale de la recherche archéologique Outre-Mer.125

Présentation de la CTRA Outre-Mer	126
Présentation de la politique scientifique du SRA Guadeloupe.....	130
Présentation de la politique scientifique du SRA Guyane.....	135
Présentation de la politique scientifique du SRA Martinique	138
Présentation de la politique scientifique du SRA Océan Indien.....	143
Bilan 2017 de la CTRA Outre-mer	148
<i>ARCHÉOLOGIE PRÉCOLOMBIENNE</i>	148
<i>UNE ARCHÉOLOGIE « MÉDIÉVALE » MAHORAISE</i>	150
<i>ARCHÉOLOGIE DES MONDES MODERNE et CONTEMPORAIN</i>	150

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est 154

Présentation de la CTRA Sud-Est.....	155
Présentation de la politique scientifique du SRA Auvergne-Rhône-Alpes.....	159
Présentation de la politique scientifique du SRA Corse.....	162
Présentation de la politique scientifique du SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur	166
Bilan 2017 de la CTRA Sud-Est	169
<i>PALÉOLITHIQUE MOYEN ET SUPÉRIEUR</i>	171
<i>NÉOLITHIQUE</i>	172
<i>ÂGES DES MÉTAUX</i>	172
<i>ANTIQUITÉ</i>	174
<i>MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE et CONTEMPORAINE</i>	175

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest.177

Présentation de la CTRA Sud-Ouest	178
Présentation de la politique scientifique du SRA Nouvelle-Aquitaine.....	184
Présentation de la politique scientifique du SRA Occitanie	193
Bilan 2017 de la CTRA Sud-Ouest.....	196
<i>PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR et MOYEN</i>	196
<i>PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR et MÉSOLITHIQUE</i>	197
<i>NÉOLITHIQUE</i>	200
<i>ÂGE DU BRONZE</i>	201
<i>ÂGE DU FER</i>	203
<i>ANTIQUITÉ</i>	205
<i>MOYEN ÂGE</i>	207
<i>MOYEN ÂGE</i>	211
<i>ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE et CONTEMPORAINE</i>	214
<i>SYNTHÈSE DES CONSTATS et RÉFLEXIONS DE LA CTRA SUD-OUEST</i>	215

Abréviations

AE : aide à l'édition
APP : aide à la préparation de publication
BAM : biens archéologiques mobiliers
BCM : biens culturels maritimes
BVSG : Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain
CCE : centre de conservation et d'étude
CCS : cahier des charges scientifiques
CIAP : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
CIRA : commission interrégionale de l'archéologie
CNP : centre national de préhistoire
CNRA : conseil national de la recherche archéologique
CRA : conservateur régional de l'archéologie
CRMH : conservation régionale des monuments historiques
CTRA : commission territoriale de l'archéologie
CST : contrôle scientifique et technique
DAC : direction des affaires culturelles
DRAC : direction régionale des affaires culturelles
DRASSM : département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
DVRD : demande volontaire de réalisation de diagnostic
EA : entité archéologique
FPA : fouille programmée annuelle
FPP : fouille programmée pluriannuelle
JNA : journées nationales de l'archéologie
MC : ministère de la culture
NMII : Néolithique moyen II
OPP : opération de préparation de publication
PCR : projet collectif de recherche
PIP : pôle international de la Préhistoire
PSI : projet scientifique d'intervention
PT : prospection thématique
RFO : rapport final d'opération
RMPR : rencontres méridionales de Préhistoire récente
RO : responsable d'opération
SDA : sous-direction de l'archéologie
SRA : service régional de l'archéologie
SRI : service régional de l'inventaire
TCA : terre cuite architecturale
UDAP : unité départementale de l'architecture et du patrimoine
UMR : unité mixte de recherche
VSG : Villeneuve-Saint-Germain
ZPPA : zone de présomption de prescription archéologique

Bilan sur la mise en place des CTRA

Début 2017, conformément au décret n° 2017-156 du 8 février 2017, étaient mises en place les commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) qui succédaient aux commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) instituées il y a déjà 23 ans.

C'est, en effet, en 1994 que le contrôle scientifique de la recherche archéologique a été profondément réformé par les décrets n° 94-422 et 94-423 du 27 mai 1994. Cette réforme issue des propositions formulées par l'inspecteur général Marc Gauthier¹ consistait en la création de six commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) de neuf membres chacune, placées sous la responsabilité du préfet de région et d'un échelon national présidé par le ministre chargé de la culture, le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA). Les six commissions interrégionales ne couvraient alors que le territoire métropolitain, l'Outre-mer relevant du CNRA. Ces commissions qui assuraient le contrôle des opérations de recherche programmées et préventives se réunirent pour la première fois au début de l'automne 1994.

Depuis, ces commissions ont acquis une indéniable légitimité par leur « *intervention essentielle dans l'évaluation de la recherche ainsi que dans le conseil et l'expertise auprès de l'État* », ce que soulignait justement en 2013 le Livre blanc de l'archéologie préventive².

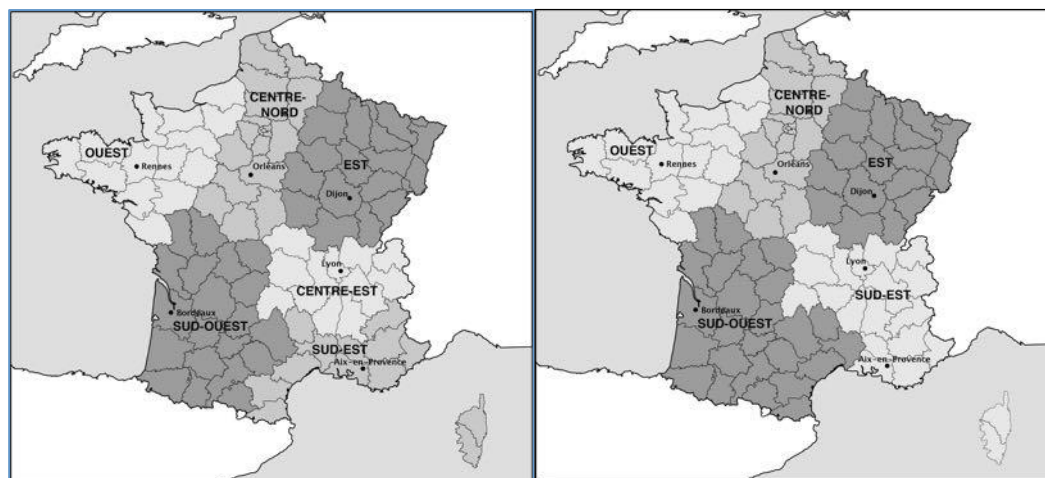
Durant ces 23 ans, les commissions interrégionales de la recherche archéologique ont subi de nombreux ajustements. Ainsi, en 2007, elles sont portées au nombre de sept (décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique). Aux six CIRA métropolitaines s'ajoute une commission de l'Outre-mer limitée toutefois à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Les membres qui composent ces commissions passent de neuf à huit : afin de lui conserver sa liberté d'intervention, l'inspecteur général précédemment membre de la commission assistera désormais aux séances avec voix consultative.

En août 2015, la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République conduit le ministère de la culture à réfléchir à de nouveaux périmètres de commissions tenant compte des nouvelles régions. La dénomination « *commission territoriale de la recherche archéologique* » est créée par loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 71. Toutefois, une mesure transitoire autorise que, jusqu'au 31 décembre 2016, le ressort territorial des

1 Gauthier Marc : *Le cadre législatif et réglementaire de la recherche archéologique en France. Propositions d'orientations. Rapport au Ministre d'État, Ministre de l'Éducation nationale et de la culture*, 1993.

2 Collectif : *Livre blanc de l'archéologie préventive*, mars 2013, p. 20 et 21.

commissions de la recherche archéologique demeure celui fixé précédemment (décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015).



Les 6 CIRA métropolitaines de 1994 à 2016 Les 5 CTRA métropolitaines depuis 2017

La nouvelle cartographie des commissions consultatives, désormais au nombre de six, est définie par le décret n° 2017-156 du 8 février 2017 relatif au Conseil national de la recherche archéologique et aux commissions territoriales de la recherche archéologique. Le périmètre des commissions Centre-Nord (Centre-Val de Loire, Île-de-France, Hauts-de-France), Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire), Est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté) est inchangé. La nouvelle Commission Sud-Est fusionne les anciennes commissions Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) et Centre-Est (Auvergne-Rhône-Alpes) en excluant toutefois Languedoc-Roussillon. Le Languedoc-Roussillon se trouve désormais intégré à la commission Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie). Enfin, La commission de l'Outre-mer s'élargit significativement en ajoutant à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Ce même décret du 8 février 2017 porte également le nombre de membres composant les commissions de huit à dix pour les commissions Centre-Nord, Est, Sud-Ouest et Sud-Est, les autres commissions conservant huit membres.

Il est possible, au terme d'une année de fonctionnement des CTRA, de tirer un premier bilan des modifications apportées par le décret du 8 février 2017.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
France Métropolitaine	1398	1624	1460	1506	1665	1775	1745	1836	1737	1909	1887
France Outre-mer	/	/	/	/	/	45	68	41	60	70	89

Nombre de dossiers examinés annuellement par les commissions

Pour la France métropolitaine, l'année 2017 confirme la tendance des années précédentes, à savoir une stabilisation depuis 2012 du nombre de dossiers examinés annuellement, qui s'établit autour d'une moyenne de 1815 dossiers/an, alors que la progression de 2007 à 2012 avait été marquée (26 %). La progression en France d'Outre-mer est en revanche

continue ; elle atteint 97 % de 2012 à 2017, ce qui s'explique en partie seulement par l'élargissement territorial de cette commission en 2017.

Avant 2017, la comparaison du volume de dossiers traités annuellement entre les CIRA métropolitaines montrait de très fortes disparités, ce volume pouvant aller du simple au double. Ainsi, les CIRA Centre-Est et Sud-Est, et dans une moindre mesure la CIRA Ouest, examinaient le moins de dossiers, quand la CIRA Centre-Nord en examinait le plus.

	OUEST		CENTRE-NORD		EST		CENTRE-EST		SUD-EST		SUD-OUEST	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Diagnostiques	83	110	143	129	112	103	33	56	43	58	65	81
RFO	54	84	152	82	81	77	41	37	36	36	34	24
Programmées	90	121	98	103	103	101	106	144	141	147	163	153
TOTAL	227	315	393	314	296	281	180	237	220	241	262	258

Nombre de dossiers examinés par les six CIRA métropolitaines en 2015-2016
(hors publications, informations et zonages³)

Le nouveau découpage territorial de 2017 en cinq CTRA métropolitaines resserre les écarts en nombre de dossiers traités entre les différentes commissions. Deux groupes subsistent toutefois : ceux examinant environ 265 dossiers par an (Ouest et Est) ; ceux examinant environ 360 dossiers (Centre-Nord, Sud-Est, Sud-Ouest). Cette différence justifie la présence de dix experts dans les commissions les plus chargées au lieu de huit.

	OUEST	CENTRE-NORD	EST	SUD-EST	SUD-OUEST	Total Métropole
	2017	2017	2017	2017	2017	2017
Diagnostiques	91 25,4 %	125 36,9 %	120 43,5 %	73 21,1 %	148 37,4 %	557 34,5 %
RFO	62 24,1 %	119 35,1 %	63 22,8 %	71 20,6 %	59 14,9 %	374 23,2 %
Programmées	104 40,5 %	95 28 %	93 33,7 %	201 58,3 %	189 47,7 %	682 42,3 %
TOTAL	257	339	276	345	396	1613

Nombre de dossiers examinés par les cinq CTRA métropolitaines en 2017 (hors informations et zonages)

Le nouveau découpage n'a en revanche pas réduit les différences de pratiques entre une France du Nord et de l'Est où l'archéologie se caractérise par une prédominance forte de l'archéologie préventive, qui représente environ 70 % des dossiers traités en CTRA, et une

³ Le nombre d'informations du CRA et surtout de zonages présentés en commissions est peu significatif, car extrêmement variable d'une année à l'autre. De plus, ces dossiers sont essentiellement instruits par les Sra et seulement exposés à la commission.

France de l'Ouest et surtout du Sud, où la proportion de dossiers d'archéologie préventive peut n'être que d'environ 40 %. Au-delà de pratiques propres à chaque service, la proportion élevée de dossiers d'archéologie programmée au sud de la France est souvent considérée comme une conséquence de la concentration des équipes de recherche en archéologie sur cette partie du territoire métropolitain. On observe toutefois qu'en Île-de-France, une concentration supérieure en équipes de recherche en archéologie à celle du Sud ne produit pas le même effet. Sur 260 opérations autorisées dans cette région en 2017, seules 42 relevaient de l'archéologie programmée (fouilles, prospections, relevés et PCR).

Avant la réforme mise en place en 2017, les CIRA devaient au terme de leur mandat de quatre ans produire chacune un bilan de leur activité. L'exercice coordonné par l'inspection des patrimoines s'avérait lourd et de plus en plus difficile à réaliser. À l'occasion de la mise en place des CTRA, l'inspection a donc proposé de faire évoluer ce bilan quadriennal en un bilan annuel beaucoup plus ramassé, préparatoire à une synthèse au terme du mandat. Dans une volonté commune de dialogue renforcé entre les différentes instances, ce bilan annuel a été présenté au CNRA (composé à 50% d'élus de CTRA) par chaque CTRA, avec la participation des conservateurs régionaux) concernés. Son objectif était de permettre d'informer plus régulièrement la communauté archéologique des résultats acquis et de débattre des choix scientifiques mis en œuvre régionalement. En complément de cette présentation en CNRA expérimentée au printemps 2018, ce bilan prend également une forme écrite dont on peut prendre connaissance ci-après. En introduction du bilan annuel établi par les rapporteurs et présenté par grandes phases chronologiques, chacune des six CTRA fait l'objet d'une analyse de ses caractéristiques par l'inspecteur territorialement compétent, puis d'un exposé sur les politiques scientifiques mises en œuvre par les conservateurs régionaux de l'archéologie des régions qui la composent.

Dany BARRAUD
François FICHET de CLAIRFONTAINE
Jean Olivier GUILHOT
Murielle LEROY
Inspecteurs généraux des patrimoines

Commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord

Présentation de la CTRA Centre-Nord

Par Murielle LEROY

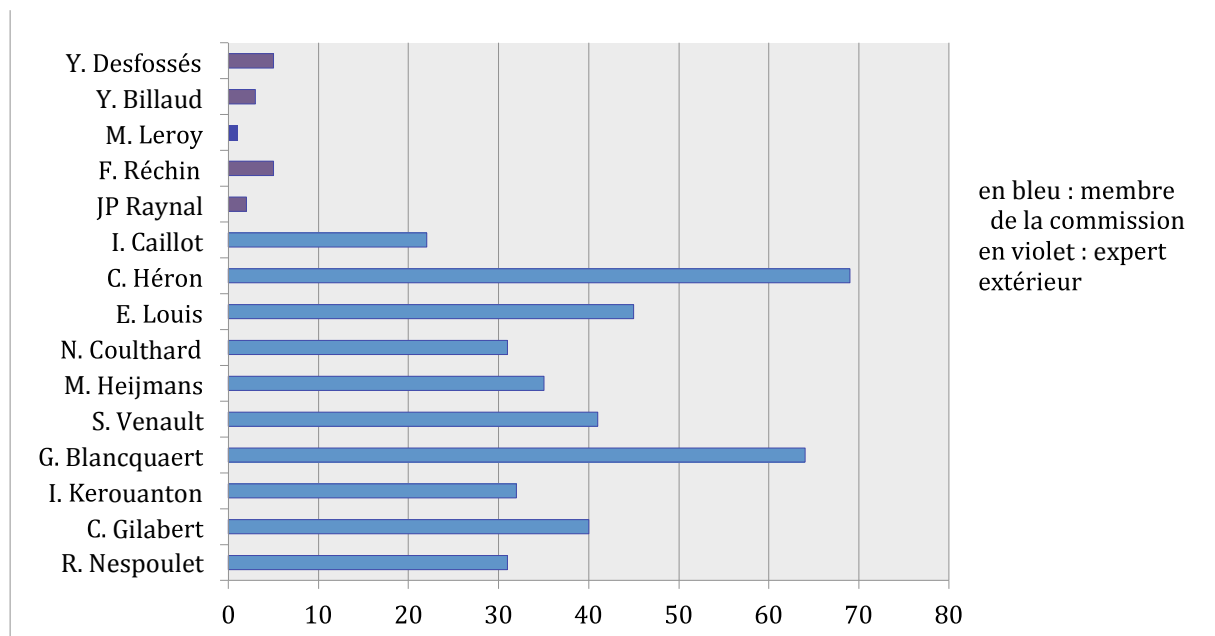
Inspectrice générale des patrimoines

Fonctionnement de la commission

La CTRA Centre-Nord, qui regroupe les régions Centre-Val de Loire (CvdL), Hauts-de-France (HdF) et Île-de-France (IdF), s'est réunie sept fois⁴ en 2017, à la Drac d'Orléans, siège de la commission. C'est une séance de moins que les années précédentes du fait de la mise en place d'une nouvelle commission dont l'arrêté n'a été signé qu'en janvier 2017. Cela a représenté 21 journées de travail pour 360 dossiers examinés. Les séances les plus chargées ont été celles consacrées à l'examen des opérations d'archéologie programmée : celle de mars (93 dossiers dont 73 % de programmés), et dans une moindre mesure celles d'avril et de mai (63 et 58 dossiers).

La commission est composée depuis 2017 de dix membres, dont six étaient déjà présents dans la commission précédente :

- Roland Nespoulet, au titre de l'enseignement supérieur, pour la Préhistoire ancienne ;
- Christophe Gilabert, au titre de spécialiste, pour le Néolithique ;
- Isabelle Kerouanton, au titre de l'Inrap, pour l'Âge du bronze ;
- Geertrui Blancquaert, au titre du ministère de la culture, pour l'Âge du fer ;
- Nicola Coulthard, au titre de spécialiste, Marc Heijmans, au titre du Cnrs, Stéphane Venault, au titre de spécialiste, pour l'Antiquité ;
- Isabelle Callot, au titre d'un opérateur agréé, Claude Héron, au titre d'une collectivité territoriale, Étienne Louis, au titre de spécialiste, pour les périodes médiévales et modernes.



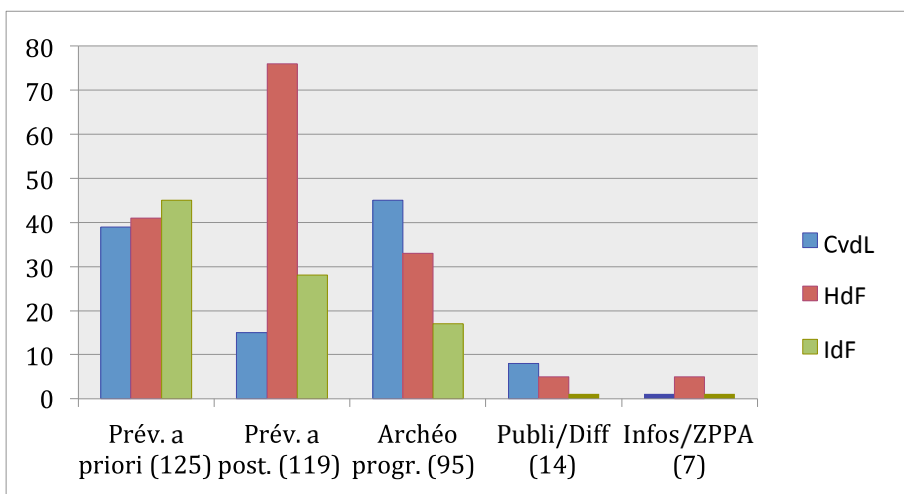
Nombre de dossiers examinés par expert

⁴ Du 6 au 9 mars, du 10 au 12 avril, du 29 au 31 mai, du 3 au 4 juillet, du 18 au 20 septembre, du 23 au 25 octobre, du 4 au 6 décembre.

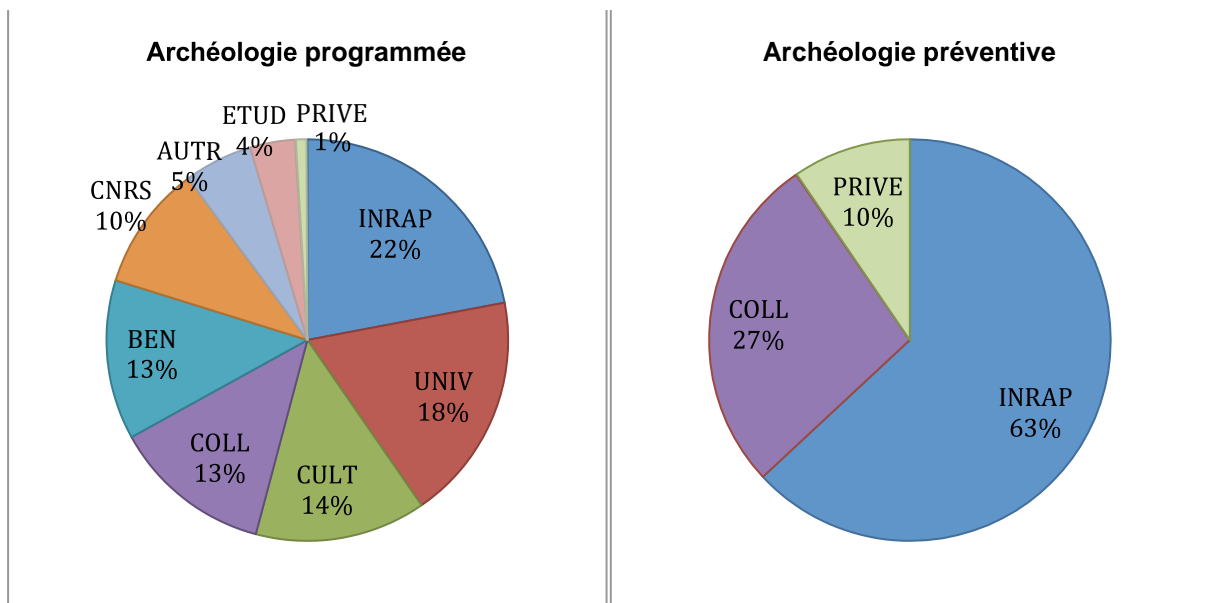
Ils ont été assistés en 2017 par 5 experts extérieurs : un membre de la précédente CIRA qui a achevé ses dossiers en cours en début d'année, F. Réchin ; un expert pour la Préhistoire ancienne, J.-P. Raynal ; trois spécialistes pour l'archéologie subaquatique, Y. Billaud, la paléométagallurgie, M. Leroy, l'archéologie des conflits contemporains, Y. Desfossés. Une des expertes pour l'Antiquité, N. Coulthard, a dû renoncer à siéger à partir de la séance d'octobre pour cause de mutation professionnelle.

Chaque membre a eu à examiner entre 1 et 16 dossiers par séance, soit un total pour l'année variant entre 22 et 69 dossiers. Les experts ont rendu 426 avis, soit 1,2 avis par dossier, la majorité d'entre eux ne nécessitant qu'un avis (84 %), mais certains examens de diagnostics ou de rapports de fouilles préventives mobilisant parfois jusqu'à 3 voire 4 experts (4 % des cas).

Dossiers examinés



Types de dossiers examinés



Organismes de rattachement

L'**archéologie programmée** a représenté 95 dossiers, soit 50 fouilles programmées, 7 sondages, 38 prospections thématiques ou PCR, auxquels il convient d'ajouter 14 demandes d'aide à la préparation de publication ou d'aide à l'édition.

Les organismes de rattachement des porteurs de projet sont variés et représentent l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale. Les universités de rattachement sont implantées dans l'espace géographique de la CTRA (universités d'Artois, de Cergy-Pontoise, Paris 1, Paris 4 et Tours), mais aussi dans d'autres régions françaises (universités de Bordeaux, Grenoble, Poitiers, Strasbourg et Toulouse) ou étrangères (universités de Bruxelles, Cranfield, Leiden et Louvain). Neuf collectivités territoriales de l'interrégion ont en leur sein un agent responsable d'une opération d'archéologie programmée. Enfin, parmi les douze porteurs de projet appartenant au ministère de la Culture, sept travaillent dans un des trois Sra de l'interrégion, témoignant d'une bonne implication de ces services dans l'archéologie programmée.

L'**archéologie préventive** a concerné 244 dossiers : 125 ont été examinés *a priori*, principalement des diagnostics, accompagnés ou non de CCS⁵, mais parfois aussi des CCS seuls (5 cas) ou des PSI⁶ (3 cas) ; 119 rapports de fouilles ont été examinés *a posteriori*.

Les avis sur les dossiers présentés a priori ont préconisé des fouilles dans plus de 82 % des cas et des mesures de conservation dans 10 % des cas (mesures de conservation parfois accompagnées de la préconisation d'une fouille si ces mesures ne peuvent pas être mises en œuvre). Dans deux cas, la CTRA ne s'est pas prononcée ou a ajourné le dossier faute d'éléments suffisants dans le rapport de diagnostic. Elle a par ailleurs été défavorable à la poursuite des investigations dans 7 cas. Les rapports de diagnostic et de fouilles sont reçus dans leur très grande majorité, exceptionnellement avec des réserves ; en 2017, la CTRA n'a pas validé scientifiquement 4 rapports de diagnostic et 2 rapports de fouilles.

Près des deux tiers (152) des dossiers émanent de l'Inrap, tandis que 27 % (66) proviennent des collectivités territoriales et 10 % (32) des entreprises privées. Les collectivités territoriales, au nombre de 15, sont réparties sur l'ensemble de l'interrégion (6 en CvdL, 4 en HdF et 5 en IdF) ; celles présentant le plus d'occurrences dans les dossiers examinés sont les services archéologiques de l'Aisne, du Douaisis, du Pas-de-Calais et d'Amiens métropole. Les entreprises privées sont au nombre de 8, Éveha constituant à elle seule 6 % des occurrences (14 dossiers).

Inrap	Collectivités territoriales														Opérateurs privés								
	Aisne	Amiens métropole	Bourges Plus	Chartres	Douaisis	Eure-et-Loir	Indre-et-Loire	Loiret	Orléans	Paris	Pas-de-Calais	Yvelines/Hauts-de-Seine	Saint-Denis	Val-d'Oise	Val-de-Marne	Archeodunum	Archéopole	Archéosphère	Archeoverde	Éveha	Iker	Paléotime	Univarcho
152	11	8	2	2	9	3	4	3	2	2	10	2	1	3	4	1	3	1	1	14	1	1	1

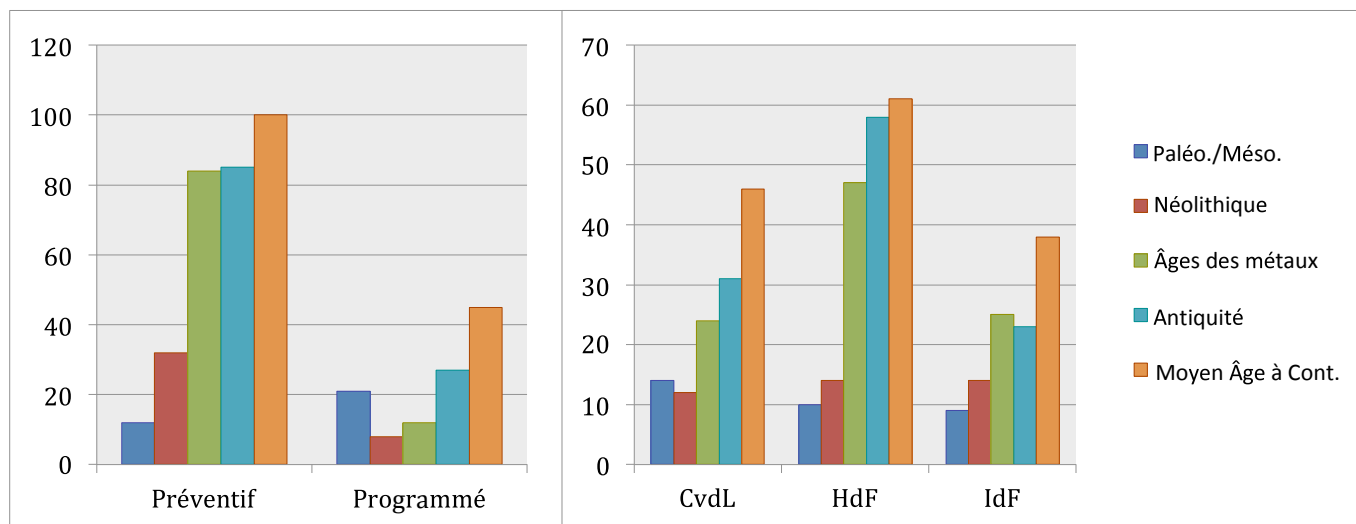
Nombre de dossiers d'archéologie préventive par opérateur

⁵ Cahier des charges scientifique.

⁶ Projet scientifique d'intervention.

Enfin, outre quelques points d'informations apportés par les CRA, la CTRA a aussi eu à examiner les projets de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) sur 14 communes localisées dans les départements de l'Aisne et de l'Oise (Hauts-de-France).

Périodes chronologiques et thèmes traités



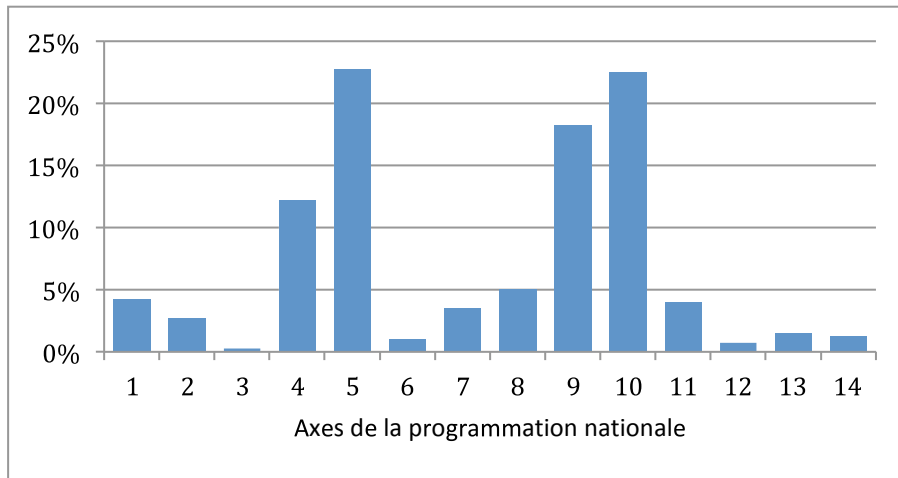
Périodes chronologiques traitées

Seule une approche quantitative, basée sur le nombre de dossiers examinés, est présentée ici. Elle a été établie, pour la **chronologie**, à partir des spécialités des experts ayant rapportés les dossiers. Elle est donc partielle et le poids du préventif est renforcé par le fait, qu'au contraire du programmé, l'examen des dossiers est toujours dissocié dans le temps (*examen a priori et a posteriori*).

L'Antiquité et les périodes médiévale à contemporaine concernent 61 % des dossiers examinés (respectivement 112 soit 26,3 % et 145 soit 34 %), les Âges des métaux 22,5 % (96 dossiers) et les périodes les plus anciennes seulement 17 % (33 dossiers soit 7,7 % pour le Paléolithique et le Mésolithique et 40 soit 9,4 % pour le Néolithique). On observe une répartition assez différente entre le programmé et le préventif. Ainsi, le programmé se caractérise par une sur-représentation de la Préhistoire ancienne et une sous-représentation du Néolithique et des Âges des métaux. Au niveau régional, on note, en Centre-Val de Loire, une sur-représentation des dossiers de Préhistoire ancienne et une légère sous-représentation des Âges des métaux, dans les Hauts-de-France, une sous-représentation du Paléolithique et du Néolithique et, en île-de-France, une sur-représentation du Néolithique. Ces tendances, qui reposent sur des séries limitées, doivent toutefois être prises avec précaution.

Si tous les **axes de la programmation nationale** de la recherche archéologique (hors Outre-Mer) ont été abordés dans les dossiers traités en 2017, on note toutefois une prédominance de 4 axes : l'axe 5 (*Les Âges des métaux* – 91 dossiers), l'axe 10 (*Espace rural, peuplements et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne* – 90 dossiers), l'axe 9 (*Le phénomène urbain* – 73 dossiers) et l'axe 4 (*Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations* – 49 dossiers). En revanche, l'axe 3

(Les expressions graphiques préhistoriques) représente seulement 1 occurrence, tandis que les axes 6 (*Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine*), 12 (*Mines et matériaux associés*), 13 (*Aménagements portuaires et commerce*) et 14 (*L'archéologie des périodes moderne et contemporaine*) ont été traités dans moins de 6 dossiers.



Dossiers ventilés par axes de la programmation nationale

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Centre-Val de Loire

Par Stéphane RÉVILLION

Conservateur régional de l'archéologie

La région Centre-Val de Loire s'étend sur une superficie de 39 154 km², supérieure au territoire de l'actuelle Belgique (30 528 km²). C'est une région légèrement plus agricole (66,8 %) et moins urbanisée (5,4 %) que la moyenne nationale (55,9 % et 6,4 %). Depuis 1994, elle connaît un taux d'aménagement important, d'environ 2 500 ha/an. Elle comprend six départements : le Cher (Bourges), l'Eure-et-Loir (Chartres), le Loir-et-Cher (Blois), le Loiret (Orléans), l'Indre-et-Loire (Tours) et l'Indre (Châteauroux).

La direction interrégionale Centre-Île-de-France de l'Inrap possède deux centres en région Centre-Val de Loire : l'un à Tours (Indre-et-Loire) ; l'autre à Saint Cyr en Val (Loiret) près d'Orléans. Six services archéologiques de collectivités territoriales, agréés, interviennent en région. Les départements de l'Eure-et-Loir, du Loiret et de l'Indre-et-Loire, possèdent un service archéologique départemental. Le service archéologique de Bourges Plus (Cher) intervient sur les 16 communes de la communauté d'agglomération. Les villes de Chartres et d'Orléans ont chacune un service archéologique, appelé à évoluer en fonction de la création de Chartres Métropole (66 communes) et d'Orléans Métropole (22 communes) en 2018. La Société Éveha possède une antenne à Tours (Indre-et-Loire). Le département d'Histoire et Archéologie de l'université François-Rabelais de Tours, prépare à la licence Sciences humaines et sociales, mention Histoire et Archéologie et à plusieurs masters, surtout spécialisés en archéomatique. Elle est le siège de l'UMR 7324 CRITERES du Cnrs non liée par contrat au ministère de la Culture. Cette unité abrite le Laboratoire archéologie et territoire (LAT), dont le projet est constitué de trois axes de recherche régionaux : villes et territoires, architecture et techniques de construction, flux, échanges et aires culturelles ; déclinés autour de trois thématiques transversales : alimentation, environnement, archéomatique.

État des connaissances

La patrimoine archéologique régional est important, avec 61 127 entités archéologiques correspondant à plus de 45 000 sites archéologiques répertoriés. Le caractère rural de la région et le fait qu'elle ait été épargnée des grandes destructions des deux derniers conflits mondiaux, expliquent la très bonne conservation des gisements.

6 409 entités concernent le Paléolithique et le Néolithique. Plusieurs gisements font référence, citons : les industries lithiques du Paléolithique inférieur d'Éguzon (Indre), de Brinay et de Lunery (Cher) ; la grotte ornée de la Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire) occupée au Paléolithique moyen et les industries moustériennes de Bonneval et Illiers-Combray (Eure-et-Loir) issues d'importantes séquences loessiques ; le site des Roches à Abilly (Indre-et-Loire), qui a livré une séquence stratigraphique couvrant la fin du Paléolithique moyen et la plupart des phases du Paléolithique supérieur, ou encore le vaste site stratifié du Paléolithique supérieur de Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher), occupé du Magdalénien au Mésolithique. Le gisement mésolithique d'Aunau (Eure-et-Loir) reste exceptionnel. Les importantes fouilles conduites au Grand-Pressigny ou dans le cadre de la vaste nécropole de Pussigny (Indre-et-Loire) font la renommée européenne du Néolithique régional.

41 361 entités archéologiques se rapportent aux périodes comprises entre les Âges des métaux et le Moyen Âge. L'Âge du bronze reste peu documenté. Signalons la très importante nécropole d'Alluyes-Saumeray (Eure-et-Loir), fouillée sur plusieurs dizaines d'hectares, qui a livré plus de 200 monuments funéraires, une centaine de crémations et une quarantaine

d'inhumations, datées de l'Âge du bronze à la fin de l'Âge du fer. Citons encore les oppida de Chateaumeillant (Indre) et d'Amboise (Indre-et-Loire), l'occupation de certains chefs-lieux de cités gauloises (Bourges) jusqu'à la période antique et l'exceptionnel site d'habitat de la fin de l'Âge du fer de Batilly-en-Gâtinais (Loiret).

L'espace rural, son peuplement et les productions agricoles à l'époque gallo-romaine, sont connus par l'étude de nombreux établissements ruraux, notamment en Beauce. Riche des données acquises depuis plus de quarante ans d'archéologie urbaine à Orléans (Loiret), Chartres (Eure-et-Loir), Bourges (Cher) ou Tours (Indre-et-Loire), l'étude du phénomène urbain se poursuit, grâce aux travaux conduits sur les agglomérations antiques : agglomération et théâtre antiques d'*Argentomagus* (Indre) ; complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val à Chartres (Eure-et-Loir) ; théâtre antique de Drevant (Cher)... Il en est de même pour l'étude des nombreux bourgs médiévaux de la région qui interrogent sur leur origine et leur développement depuis la période gauloise : Crouzilles (Indre-et-Loire) ; Esvres (Indre-et-Loire). La région compte de nombreux édifices de culte chrétien dont certains datent de la fin de l'Antiquité. Signalons les sites d'intérêt européen comme l'abbaye de Marmoutier à Tours (Indre-et-Loire), l'oratoire de Germigny-des-Prés (Loiret), les cathédrales de Chartres, de Bourges ou encore celle d'Orléans, les abbayes de Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret), de la Trinité à Vendôme (Loir-et-Cher) ou de Noirlac (Cher).

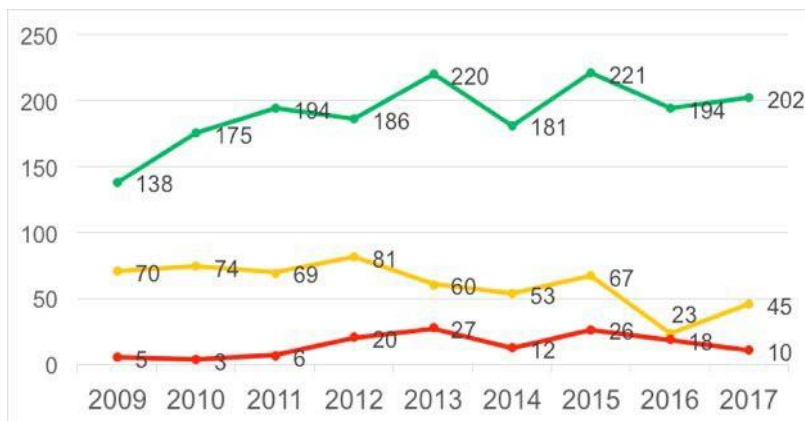
Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne sont trop nombreuses pour être citées. La région est en effet mondialement connue pour ses châteaux de la période moderne, évinçant parfois la présence d'ensembles plus anciens, dont l'état de conservation offre d'intéressantes données pour la compréhension de l'évolution de l'architecture castrale : ensemble de Vesvres à Neuvy-Deux-Clochers (Cher) ; palais des Comtes d'Anjou de la cité royale de Loches (Indre-et-Loire) ; châteaux de Monbazou (Indre-et-Loire) ; de Montrichard (Loir-et-Cher)... Enfin, l'axe de circulation privilégié que constituent la vallée de la Loire et ses principaux affluents offre d'intéressantes possibilités d'étude des aménagements portuaires et du commerce depuis le haut Moyen Âge : épaves de Saint-Satur (Cher) ; de Langeais (Indre-et-Loire).

Archéologie préventive

La politique de prescription du service régional de l'archéologie repose en priorité sur le principe d'anticipation, établi depuis longtemps en région, qui explique le nombre important de demandes volontaires de réalisation de diagnostic. L'instruction des dossiers obéit, par ailleurs, au seuil général de transmission (3 ha) qui permet d'instruire les dossiers de ZAC, des grands tracés linéaires (A10, A154) ou d'extensions de carrières et à ceux définies par les ZPPA élaborées par le service, notamment pour les principaux centres urbains. Sur ce dernier point une attention particulière est portée au suivi des projets entrant dans le programme d'aménagement prioritaire dit « Action cœur de ville » qui concerne 13 villes à haut potentiel archéologique (Chartres, Dreux, Blois...). Il en est de même pour les projets de dimensions plus réduites induits par la restructuration des centres-bourgs, documentant de manière particulière les phénomènes d'agglomération de l'habitat depuis la fin de l'Antiquité.

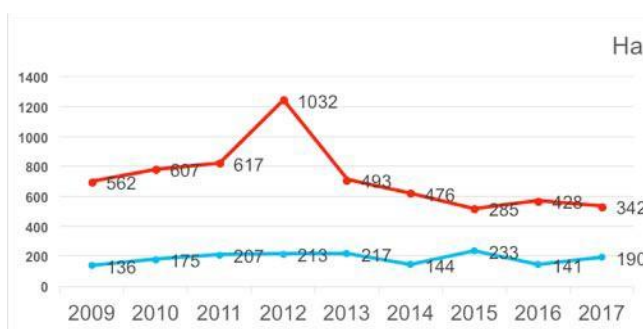
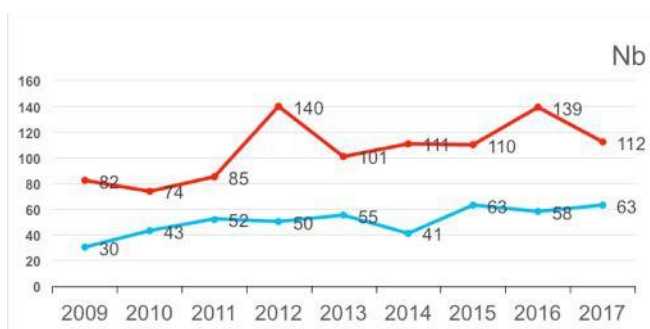
Le service régional de l'archéologie a instruit 2 584 dossiers d'urbanisme en 2017. 202 diagnostics (7,86 %) et 45 fouilles préventives (1,74 %) ont été prescrits. 10 dossiers d'aménagement (0,36 %) ont fait l'objet d'une modification de consistance de projet. Ces

prescriptions sont conformes à l'activité constatée en Centre-Val de Loire depuis 2010 (hors grands travaux). Plusieurs départements connaissent un taux de prescriptions plus important que d'autres, lié à l'intensité de l'aménagement à proximité de la région parisienne (Loiret et Eure-et-Loir) et à celle induite par les grands axes de communication traversant l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.



Évolution des prescriptions (en vert, diagnostics ; en jaune, fouilles ; en rouge, modification de consistance de projet)

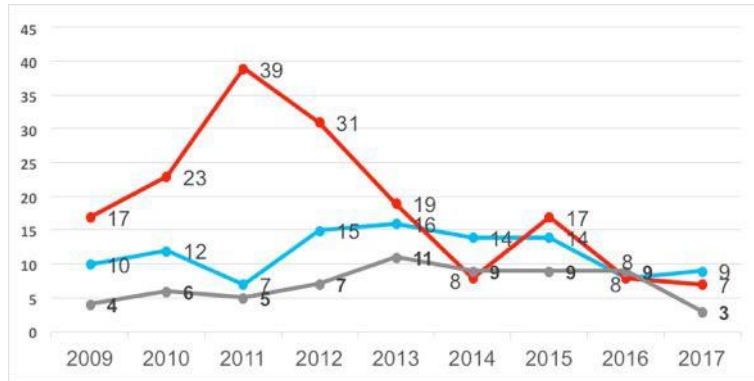
Depuis 2009, l'Inrap réalise en moyenne 70 % des diagnostics (hors grands travaux), sauf dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre, où il n'y a pas de service de collectivités territoriales. Cent soixante quinze (87 %) des 202 diagnostics prescrits, soit 532 (64 %) des 824 ha prescrits, ont été engagés. Les services de collectivités territoriales ont diagnostiqué 190 ha et l'Inrap 342 ha. Si le nombre des diagnostics reste équivalent depuis 2010, leur emprise diminue avec la réduction de celle des projets d'aménagement. La part des collectivités territoriales étant stable, les surfaces diagnostiquées par l'Inrap ont tendance à diminuer. On observe qu'en moyenne, les collectivités territoriales engagent les diagnostics, dont elles ont la responsabilité, en trois mois et que l'Inrap réalise cet engagement dans un délai moyen de six mois. Un point de vigilance concerne les conditions de réalisation des diagnostics en fonction des surfaces réellement accessibles ou encore de l'insuffisance d'échantillonnage des structures.



Évolution du nombre et de la surface des diagnostics réalisés par opérateurs

Sur les 45 fouilles préventives prescrites, 25 ont été autorisées en 2017. 19 ont été engagées pour une emprise totale de 23,2 ha : 9 (47,4 %) d'une emprise totale de 6,8 ha (29,1 %) par les services de collectivités territoriales ; 7 (36,8 %), représentant 12,3 ha (53,2 %) par l'Inrap ; et 3 (15,8 %), soit 4,1 ha (17,7 %) par les opérateurs privés. Ces chiffres diffèrent des moyennes régionales établissant qu'un tiers des fouilles était réalisé par chaque type d'opérateurs. L'Inrap continue d'assurer les fouilles de plus grande ampleur,

mais c'est la première fois que les collectivités territoriales réalisent plus de fouilles que l'Institut.



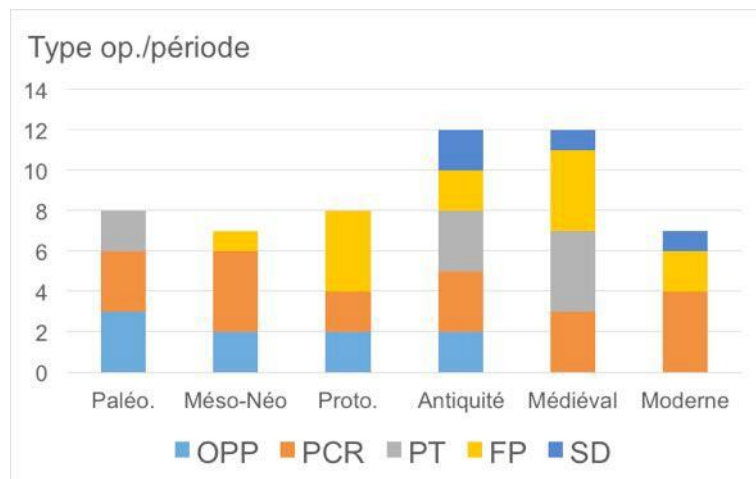
Évolution du nombre de fouilles réalisées par opérateurs (en rouge, Inrap ; en bleu, collectivités territoriales ; en gris, opérateurs privés)

La majorité des opérations réalisées concernent les Âges des métaux (9, soit 1/3) et l'Antiquité (9, soit 1/3) et en moindre proportion le Moyen Âge (6, soit 1/4). Les fouilles en contexte urbain sont minoritaires. Pour les périodes les plus anciennes, seule la fouille préventive d'un gisement néolithique a été réalisée.

24 rapports finaux d'opération ont été remis en 2017 : 11 (46 %) par l'Inrap ; 7 (29 %) par les services de collectivités territoriales ; 6 (25 %) par les opérateurs privés. Le respect du délai de remise des rapports finaux reste une préoccupation avec 46 rapports en attente : 14 (30 %) par l'Inrap qui a effectué un important travail de rattrapage ; 26 (57 %) par les services de collectivités territoriales ; 6 (13 %) par les opérateurs privés.

Archéologie programmée

La recherche programmée est active en région avec 48 opérations autorisées en 2018. La politique de programmation régionale, définie en 2016, repose sur : l'acquisition de nouvelles données grâce au soutien et à la promotion des fouilles programmées (14, soit 30 %) dont le nombre avait sensiblement diminué ces dernières années ; la production de synthèses régionales en encourageant le travail inter institutionnel grâce au rôle fédérateur des projets collectifs de recherche (18, soit 37,5 %) ; la réalisation d'opérations de prospections-inventaire (6, soit 12 %), alimentant notamment la carte archéologique nationale ; le soutien financier des opérations de préparation de publication (7, soit 14,6 %), afin de diffuser dans des délais raisonnables les résultats d'opérations majeures, tant programmées que préventives et de rattraper le retard en ce domaine ; la coordination archéologie programmée et archéologie préventive, en favorisant le rééquilibrage au niveau régional, tant sur les périodes chronologiques que sur les thématiques de recherches.



Répartition des opérations par période chronologique

La moitié des opérations autorisées concernent l'Antiquité (12, soit 25 %) et le Moyen Âge (12) ; en proportion égale le Paléolithique (8, soit 16 %) et les Âges des métaux (8) ; le Mésolithique et le Néolithique (7, soit 14,6 %) et la période moderne (7).

Le financement des opérations programmées est assuré par les crédits déconcentrés du ministère de la Culture. Un point de vigilance est cependant identifié car certaines opérations qui bénéficiaient jusque-ici de financements complémentaires accordés par la région Centre-Val de Loire, verront en 2019 leurs dotations diminuer avec la disparition des crédits régionaux.

Le Sra conduit également une politique de soutien aux publications grâce aux financements d'opérations de préparation de publication et de numéros de la *Revue archéologique du Centre de la France*.

Gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation scientifique

Sur la base des études réalisées depuis 2010, le Sra conduit une politique de développement de gestion des biens archéologiques mobiliers permettant la réouverture du CCE régional de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) et la gestion des dépôts archéologiques répartis sur le territoire régional (Saint-Marcel [Indre], Moulin-sur-Céphon [Indre-et-Loire]...). Une mission de gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique sous la garde de l'État au CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle, doit être prochainement confiée à l'Inrap, dans le cadre de l'expérimentation nationale. Le service soutient également des chantiers de collections engagés dans les importants dépôts de certains services archéologiques de collectivité (Chartres, Bourges) et étudie les partenariats possibles avec plusieurs communautés de communes et agglomérations pour le développement de nouveaux CCE.

Animation du réseau de l'archéologie régionale

La politique d'information du service régional de l'archéologie repose sur une communication à destination des responsables locaux lors de réunions d'associations d'élus et des partenaires professionnels (services instructeurs, DRÉAL, DDT, aménageurs, CRMH, UDAP) dans le cadre du traitement des dossiers et du contrôle scientifique et technique.

L'animation du réseau des acteurs de l'archéologie régionale est assurée grâce à des réunions bimestrielles avec la direction interrégionale de l'Inrap (points sur les consommations budgétaires, dialogue autour des dossiers en cours...). En dehors des visites de chantiers, le conservateur régional de l'archéologie et ses collaborateurs concernés, effectuent une visite annuelle des différents services de collectivités territoriales dans leurs locaux et des opérateurs privés qui possèdent un centre en région. Ces visites permettent un échange avec les équipes de direction et un dialogue avec les membres de leurs équipes. En 2018, une déclinaison de la réunion nationale des archéologues de collectivités organisée par la Sous-direction de l'archéologie doit être organisée en région avec les six services de collectivités de Centre-Val de Loire. Des temps d'échanges sont également renforcés grâce aux journées régionales de l'archéologie et aux séminaires d'archéologie en région Centre-Val de Loire.

Enfin, depuis 2016, le service a repris la publication des bilans scientifiques régionaux, arrêté en 2001, en rattrapant progressivement le retard pris. Cette source d'informations réclamée par l'ensemble des partenaires, constitue un maillon non négligeable de l'animation du réseau régional.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France

Par Jean-Luc COLLART

Conservateur régional de l'archéologie

La région

La région des Hauts-de-France a été créée en 2016 : elle réunit les deux anciennes régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Elle comprend cinq départements : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme, soit une superficie de 31 813 km² qui la place au 9^e rang des régions françaises (soit une surface proche de la Belgique : 30 528 km²). Culturellement, cette nouvelle région ne partage que la langue picarde (appelée « chtî » dans le Nord-Pas-de-Calais), un fort passé industriel et l'effroyable impact du Premier conflit mondial qui marquent encore les esprits. Historiquement et économiquement, l'ancienne Picardie se place dans l'aire d'attraction de Paris et ce depuis le XIII^e s., où la région est passée sous le contrôle direct des rois de France, tandis que l'ancien Nord-Pas-de-Calais, dont l'est appartenait au Saint-Empire romain germanique et l'ouest à des vassaux du roi assez indépendants, passé à la fin du Moyen Âge aux mains de la maison de Bourgogne, puis rattaché aux Pays-Bas méridionaux de l'empire des Habsbourg, regarde vers Lille.

La plus grande partie des Hauts-de-France appartient au Bassin parisien, avec des plateaux formés de dépôts sédimentaires du Crétacé (craie), au relief peu marqué (l'altitude moyenne est de 98 m) et à couverture loessique déposée au Quaternaire. Au sud, affleurent des sédiments du Tertiaire : argiles, sables, grès et calcaires du Lutétien. Ces plateaux sont recoupés par un réseau hydrographique dense mais composé de modestes cours d'eau, comprenant un ensemble de fleuves côtiers, dont le principal est la Somme : Bresle, Authie, Canche ou encore Aa. L'Oise qui coule du nord-est au sud-ouest avant de rejoindre la Seine, a constitué un axe de circulation majeur (ainsi que son affluent l'Aisne) depuis des temps immémoriaux. Au nord-ouest, se développe la plaine flamande, formée de sédiments du Tertiaire, riche en argiles et sables, où coulent de multiples rivières et fleuves, dont certains prennent leur ampleur en Belgique (tels la Sambre et l'Escaut). La mise en valeur de cet espace a d'ailleurs nécessité une gestion attentive de l'eau. Au nord-est, se développent les contreforts du massif montagneux primaire des Ardennes (Avesnois et Thiérache) où l'altitude s'élève jusqu'à 295 m. À l'ouest, la façade littorale, longue de 165 km est bordée par la Manche et la Mer du Nord.

Les Hauts-de-France sont habités par 6 millions de personnes, soit 9,4 % de la population métropolitaine et se placent au 3^e rang des régions françaises sur ce plan. Cette dense population (189 hab./km²) est inégalement répartie : elle se concentre au nord dans l'ancien bassin minier (Béthune, Lens, Douai, Valenciennes) et l'arrondissement de Lille et au sud, dans le bassin creillois (Creil, Clermont). Ailleurs, la population est polarisée autour d'une quinzaine de centres urbains principaux : Abbeville, Amiens, Arras, Beauvais, Boulogne, Calais, Cambrai, Chauny – Tergnier - La Fère, Château-Thierry, Compiègne, Dunkerque, Laon, Maubeuge, Saint-Quentin et Soissons, classiquement relayés par un réseau de bourgs et des milliers de villages (au total, la région compte 3810 communes) implantés au milieu d'un territoire intensivement exploité par l'agriculture, même si, sans surprise, les espaces artificialisés sont plus importants que dans le reste de la France puisqu'ils occupent 12 % des sols (moyenne nationale : 9 %). Bois et forêts ne s'étendent que sur 16 % du territoire (moyenne nationale : 31 %) et les surfaces toujours en herbe, sur 10 % (moyenne nationale : 17 %). Les terres arables représentent 58 % des sols (moyenne nationale : 35 %).

L'archéologie nous apprend que cette mise en valeur intensive du territoire plonge ses racines dans la Protohistoire.

Les intervenants

Le Sra, qui coordonne l'activité archéologique régionale, compte vingt-cinq agents répartis sur deux sites (comme le reste de la Drac) : treize à Amiens (dont le CRA) et douze à Lille. Les trois départements de l'ancienne Picardie (Aisne, Oise et Somme) sont gérés à Amiens et les deux départements de l'ancien Nord-Pas-de-Calais (Nord et Pas-de-Calais), à Lille.

L'Inrap possède cinq centres de recherche archéologique à raison d'un par département : Glisy (Amiens), Villeneuve-d'Ascq (Lille), Soissons, Achicourt (Arras) et Passel (Noyon), où travaillent 202 CDI et 1 CDD.

Les services de collectivité sont particulièrement nombreux dans les Hauts-de-France : 19 dont 5 ne sont pas agréés/habilités. Ils emploient 108 permanents et une cinquantaine de CDD de façon régulière, dont le nombre est accru temporairement en fonction de l'activité. Quatre conseils départementaux disposent d'un service agréé ou habilité, plus ou moins important. La Somme employait un archéologue (non agréé) jusqu'à mi 2018. Quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont un service : Amiens Métropole, Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Grand Calais et la Communauté d'agglomération du Douaisis et dix villes : Arras, Beauvais, Boulogne (non hab.), Château-Thierry, Laon (non hab.), Lille (non hab.), Noyon, Seclin, Tourcoing (non hab.) et Valenciennes.

Deux opérateurs privés ont une implantation dans la région : Archéopole dont le siège social est à Linselles près de Lille, qui emploie 26 permanents, et Éveha, dont une base se trouve à Lezennes (près de Lille), avec 12 permanents et un nombre variable de renforts temporaires.

Les cinq universités généralistes de la région dispensent un enseignement comprenant de l'archéologie. Cependant, pour les universités d'Artois, de Valenciennes et du Littoral, cette formation s'insère dans un cursus d'histoire ou de patrimoine. Seules les universités de Lille et Amiens dispensent une formation spécifique, avec une licence histoire de l'art et archéologie, dans le cadre de la faculté des sciences historiques, artistiques et politiques de Lille 3 et du Département d'histoire de l'art et archéologie à Amiens (UPJV). À Amiens, il y a aussi une licence et un master « histoire et archéologie » à l'UFR d'Histoire et de Géographie, qui forme des archéologues médiévistes. Impossible de passer sous silence les universités parisiennes (Paris I - Panthéon-Sorbonne notamment) qui participent aussi aux formations d'archéologues qui interviennent ensuite dans la région. Peu d'universitaires sont impliqués dans les activités de terrain à l'échelle régionale : une ingénieure à Lille 3 qui anime un chantier école à Bavay, une ingénieure à Amiens (UFR d'Histoire et de Géographie) qui dirige un chantier école de l'UPJV à Eaucourt (Somme) et jusqu'à 2017, un professeur d'Amiens qui dirigeait le chantier école de Boves. Le Cnrs est surtout représenté par des spécialistes qui interviennent au niveau des études. Toutefois, il y a quand même un chercheur qui consacre une part significative de son activité à la réalisation de fouilles dans la région.

Les universités jouent aussi un rôle important au travers des UMR. En matière d'archéologie, il n'y en a qu'une seule dans les Hauts-de-France : l'UMR 8164 Halma rattachée au campus SHS de Lille III (université de Lille) et soutenue par le ministère de la Culture (à Amiens existe une équipe d'accueil : EA 4284 Trame et une UMR 7058 Edysan de géographie qui étudie l'histoire des paysages). Les UMR parisiennes attirent beaucoup de chercheurs notamment l'UMR 8215 Trajectoires où sont inscrits nombre d'archéologues néolithiciens et protohistoriens des Hauts-de-France ; mais aussi 7041 Arscan, 8591 Meudon, 7209 MNHN,

8546 AOrOc. Et pour être exhaustifs, signalons que quelques autres archéologues sont rattachés à des UMR non parisiennes.

Enrichir la connaissance du patrimoine archéologique régional

Les activités du Sra sont diversifiées : il travaille notamment à une meilleure **connaissance du patrimoine archéologique** en enrichissant la **carte archéologique**. Cette base de données est principalement gérée par quatre agents (deux par site) aidés par leurs collègues. Elle recense 37 264 entités archéologiques (juin 2018) réparties de manière inégale, puisque dans la Somme il y a 10 321 entités. Cette particularité est le résultat d'une conjonction de facteurs, dont le principal est l'activité de prospection aérienne de Roger Agache (des années 1960 aux années 1980), mais aussi des prospections pédestres intensives et plus récemment, d'un examen des couvertures satellites. Mais cela fait bien longtemps maintenant, que les opérations de sondage/diagnostic systématique sur les tracés linéaires ont révélé que la densité des sites est bien supérieure à ce que recense la carte archéologique. Ce qui n'empêche pas de continuer à l'enrichir en permanence grâce au dépouillement des rapports d'opérations, à l'examen des couvertures satellites et aux prospections de diverses natures : pédestres (malheureusement en déclin, alors que le programme mené systématiquement sur le Valois a montré tout leur intérêt), aériennes (plus aucune durant ces récentes années), prospections géophysiques (qui tendent à croître) et lidar (qui se multiplient). Des conventions de collaboration sont en cours de signature avec deux collectivités désireuses d'être associées à ce travail (CD 62 et DAPCAD).

L'archéologie programmée

L'archéologie programmée contribue à la connaissance du patrimoine archéologique. Elle constitue le premier poste dans le budget géré par le Sra (action 175-9) : 53 % en 2018. Au niveau des **projets collectifs de recherche**, le Sra a eu, bien souvent, un rôle incitatif. Grâce à un soutien affirmé (au travers notamment des subventions), ces opérations sont un peu plus nombreuses qu'il y a quelques années : 9 en 2018, pour 7 en 2017 et 8 en 2016. On peut y distinguer des opérations de carte archéologique sur des sites emblématiques (Atlas de Boulogne antique, Famars dans l'Antiquité, Quentovic, Thérouanne au Moyen Âge, Forêt de Compiègne, Littoral « Archéogéol ») et des études thématiques sur une période chronologique (statuettes gravettiennes, Palé'hauts, habitats de l'Âge du bronze et du début de l'Âge du fer (« Habata »).

Pour les **fouilles et sondages programmés**, la situation est plus complexe. Bien évidemment, les opérations doivent s'inscrire dans la programmation nationale et être validées par la CTRA. Mais au vu du faible nombre d'impétrants, des difficultés pour poursuivre les opérations en cours (liées en particulier à la décroissance des subventions octroyées par les conseils départementaux), il n'est pas d'usage de refuser une autorisation à un archéologue présentant un projet cohérent. Force est de constater que le maintien de cette activité de recherche, pourtant fondamentale, est fragile : 23 opérations en 2016, 24 en 2017 et 17 en 2018.

Les périodes les plus anciennes sont particulièrement bien représentées avec 8 PCR et fouilles en 2017 (5 concernant le Paléolithique et 3 le Néolithique) et 7 en 2018, ce qui poursuit une tradition bien ancrée dans la région. Une seconde thématique se détache : celle des châteaux médiévaux avec 8 opérations en 2017 et 7 en 2018. Elle est en partie liée à la formation d'archéologie médiévale dispensée à Amiens. Le fait urbain antique et médiéval constitue une troisième thématique forte qui concerne 7 opérations en 2017 et 5 en 2018 (majoritairement des PCR). Signalons encore 2 opérations subaquatiques en 2017

(temporairement interrompues en 2018). Enfin, des opérations portent sur les conflits récents : la Première Guerre mondiale (1 fouille en 2017) et la seconde, avec la recherche de corps d'aviateurs américains dans les zones de crash des avions, menée par l'armée américaine (2 fouilles en 2017).

Les publications sont encouragées au travers d'**aides à la préparation de publication** mises en place sur les fonds régionaux : 3 en 2017 et 1 en 2018. De même, à côté des **aides à l'édition** nationales (1 en 2017 et 2 en 2018), des subventions régionales ont été octroyées : 2 en 2017 et 1 en 2018.

Les responsables de ces opérations sont majoritairement des acteurs de l'archéologie préventive : pour 2017, ils ont réalisé 15 des 34 opérations (six agents d'un Sra, dont cinq du Sra des HdF ; cinq archéologues de collectivité ; quatre agents de l'Inrap). Il y a cinq universitaires (dont deux belges) ; on peut y associer deux anthropologues rémunérés par l'armée américaine. Les bénévoles/associatifs sont neuf (en comptant trois opérations menées par des retraités du Cnrs et une autre par un archéologue rattaché à l'armée britannique). Enfin, deux autres opérations ont été menées par des chercheurs du Cnrs ; pour 2018, la répartition reste similaire : les acteurs du préventif ont dirigé 14 opérations sur 28 (cinq agents d'un Sra, dont quatre du Sra des HdF ; cinq archéologues de collectivité ; quatre agents de l'Inrap) ; quatre universitaires (dont deux belges) ; quatre anthropologues américains ; quatre bénévoles/associatifs ; un Cnrs.

La conservation du patrimoine archéologique

Une autre action importante du Sra est **d'assurer la conservation du patrimoine archéologique** en le protégeant au titre des monuments historiques (inscription et classement), en établissant des cartes de sensibilité destinées aux aménageurs (zones de présomption de prescription archéologique : ZPPA) et en participant à l'élaboration des documents directeurs de planification de l'aménagement du territoire (PLU, SCOT, etc.) dans le cadre du **porter à connaissance**. Il faut reconnaître que les moyens humains disponibles ne permettent pas un suivi systématique de l'élaboration de ces documents, ce qui est fort regrettable sur le fond.

Signalons une particularité : les deux départements septentrionaux ont fait l'objet d'un zonage intégral, qui avait le mérite d'être systématique, mais qui est à l'origine de la réception d'un grand nombre de dossiers. Ce zonage sera revu dans les prochaines années. Dans les trois départements méridionaux, les ZPPA sont élaborées commune par commune (741 zonages réalisés sur 2 292 communes, soit 32 %). Ce travail, arrêté en 2013 en l'attente de précisions sur une nouvelle rédaction des arrêtés, a repris en 2017 et des zonages sont régulièrement présentés à la CTRA pour validation. Ces zonages portent sur les villes principales et leur périphérie, là où se concentrent les aménagements. Ils ont une influence déterminante sur le « recrutement » des dossiers puisqu'ils établissent des seuils de saisine inférieurs au seuil général de trois hectares.

La **lutte contre le pillage** des sites archéologiques constitue une autre préoccupation. Ce fléau est partagé sur l'ensemble du territoire national, mais les Hauts-de-France sont aussi parcourus par des amateurs de *militaria* qui n'hésitent pas à écumer les sites archéologiques. En 2017, plusieurs procédures ont été ouvertes et certaines ont abouti favorablement.

La gestion du mobilier archéologique et des archives de fouille

La conservation du patrimoine archéologique comprend celle du mobilier et des archives de fouille. Le sujet est d'autant plus d'actualité que la loi LCAP met fin au système jusqu'alors

en vigueur du partage de propriété du mobilier issu des fouilles préventives entre le propriétaire du terrain et l'État, au profit d'une pleine propriété de l'État (à terme). Le Sra, en particulier trois agents, s'est attelé à cette lourde tâche, car le passif est important. Progressivement est mis en place un **réseau départemental de CCE** avec l'aide de plusieurs collectivités : Ribemont-sur-Ancre (Somme, avec le conseil départemental), Soissons (Aisne, avec la ville) et Dainville, près d'Arras (Pas-de-Calais, avec le conseil départemental). Il y a deux autres CCE dont le rayonnement correspond au territoire d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à Vendeuil-Caply (Oise) et Douai (Nord). Enfin, existent des dépôts de l'État (où l'État est locataire de collectivités à titre gracieux) à Beauvais (2) et Creil ainsi que des dépôts contrôlés par l'État (Amiens – 2 - et Château-Thierry). Pour mémoire, les opérateurs disposent de leurs propres dépôts pour accueillir le mobilier en cours d'étude (dits « dépôts-sas »).

Les **chantiers de collection** en cours à Beauvais, Creil et Dainville ont à la fois pour objectif de reconditionner le mobilier dans des contenants aux normes, de l'inventorier selon des protocoles homogènes et de préparer la dévolution, au moins partielle, pour rattraper un passif qui est énorme dans ce domaine. Les moyens consacrés à ces opérations sont conséquents puisqu'ils représentent 36 % du budget du Sra en 2018. Depuis 2012, dans l'ex-Picardie, les inventaires accompagnés des courriers explicatifs sur leurs droits, sont envoyés aux propriétaires des terrains : les revendications de partage sont inférieures à 10 %. Cela permet de régler le statut du mobilier dans plus de 90 % des cas (faute de temps, les partages ne sont pas réalisés). Le site de Lille envoie ces courriers depuis 2018. Les CCE et dépôts sont régulièrement alimentés par les versements des opérateurs d'archéologie préventive qui ont l'obligation de verser le mobilier après la remise des rapports. Le Sra vérifie la conformité de ces versements.

Le versement des **archives de fouille**, qui devrait être fait simultanément, n'est pas encore systématique. Dans les Hauts-de-France, pour faire face aux difficultés d'accueil des archives de fouille aux archives des chefs-lieux de région comme cela est prévu dans la loi, des conventions ont été signées avec les directeurs d'archives pour que les archives de fouille soient conservées dans les CCE.

La documentation et sa numérisation

Le Sra dispose d'une importante **bibliothèque** (environ 18 000 volumes – monographies et périodiques – à raison de 12 000 à Amiens et 6 000 à Lille), intégrée dans le centre de documentation patrimoniale à Amiens et conservée au Sra à Lille, gérée par deux documentalistes qui sont rattachés au pôle patrimoine.

La **dématérialisation de la documentation** est une préoccupation du Sra. La **numérisation** a bien progressé en 2017. Deux chantiers sont menés en parallèle : les rapports d'opération et la photothèque. Le premier est en voie d'achèvement : les 4908 rapports d'opération de Lille ont été numérisés (si nécessaire, puisque depuis 2010 les rapports comportent obligatoirement une version numérique), 2 966 rapports d'Amiens ont été préparés en 2017 et sont en cours de numérisation et il en reste environ 2 200 à traiter. Tout devrait être achevé en 2019. Pour la photothèque, on n'a pas une si bonne visibilité : environ 39 000 images ont été numérisées et indexées à Amiens et environ 30 000 à Lille (où l'indexation reste à faire). Dans l'avenir, il est prévu de numériser les dossiers de la carte archéologique (56 m linéaires). En revanche, tout reste à faire en ce qui concerne une éventuelle mise en ligne d'une partie de la documentation pour en faciliter la consultation et la faire connaître au plus grand nombre.

La valorisation

La valorisation recouvre deux types d'actions : la valorisation scientifique et celle destinée au public le plus large. Nous n'allons pas entrer dans les détails, mais c'est une action importante, puisque le Sra y a consacré 11 % de son budget en 2018. Le Sra encourage et soutient financièrement les réunions scientifiques : table-rondes, colloques, etc. Les actions vers les publics sont multiples : la plus notoire est le festival du film d'archéologie qui se tient à Amiens toutes les deux années, la dernière fois en 2018. Mais il y a aussi le portail d'information Internet Nordoc'Archeo qui jouit d'une bonne audience, l'édition des quatre plaquettes annuelles de la collection « Archéologie dans les Hauts-de-France » et les deux journées régionales de l'archéologie. La liste n'est pas limitative. Il y a aussi la publication du BSR (2016 en voie d'achèvement). En 2018, le Sra a aussi participé aux opérations d'éducation artistique et culturelle (EAC), financées par la Drac (quatre à thématique archéologique).

L'archéologie préventive

La conservation passe aussi par la « sauvegarde par l'étude », c'est-à-dire l'**archéologie préventive**. Le Sra y consacre une part très importante de son activité, entre l'instruction des dossiers (7 401 en 2017), la prescription des diagnostics (350 en 2017) lorsque les aménagements sont susceptibles de porter atteinte à des vestiges archéologiques, le contrôle scientifique du bon déroulement de ces diagnostics (291 réalisés en 2017), la préparation des dossiers pouvant donner lieu à des fouilles en vue de leur examen par la CTRA, les prescriptions de fouille préventive (54 en 2017) et la mise en place de ces fouilles (52 en 2017), qui implique désormais un examen préalable des offres pour bon nombre d'entre elles (avant de délivrer l'autorisation) et par suite, le contrôle scientifique de ces fouilles, puis le suivi de la préparation des rapports.

Ces chiffres sont globalement stables. **Les diagnostics sont en légère croissance**, comme le révèlent le nombre de prescriptions de diagnostic : 315 en 2015 ; 292 en 2016 ; 350 en 2017. Mais aussi, le nombre d'opérations réalisées : 249 en 2015 ; 268 en 2016 et 291 en 2017. Le nombre de prescriptions de diagnostic a cru : 315 en 2015 ; 292 en 2016 ; 350 en 2017 et en parallèle, celui du nombre d'opérations réalisées : 249 en 2015 ; 268 en 2016 et 291 en 2017. Un autre indice d'une reprise de l'aménagement est une augmentation d'environ 10 % de la surface des diagnostics réalisés : 749 ha en 2015 ; 890 ha en 2016 ; 976 ha en 2017. **Les fouilles préventives sont stables**. Leur nombre n'évolue pas : 51 en 2011 ; 44 en 2015 ; 44 en 2016 et 49 en 2017. Les surfaces restent similaires : 69,8 ha en 2012 ; 56,9 ha en 2015 ; 67,2 ha en 2016 et 60,3 ha en 2017. En revanche, les budgets se sont érodés : d'une vingtaine de millions pour l'activité « ordinaire » (hors grands travaux) vers 2010, ils ont fondu comme neige au soleil ensuite : 13,9 millions en 2015 ; 10,9 millions en 2016 et 12,9 millions en 2017 (prix moyen à l'hectare : vers 2010, 300 000 € ; 160 000 € en 2016 et 210 000 € en 2017). L'explication en est bien connue : une guerre commerciale exacerbée.

Il convient de souligner les **spécificités de la prescription dans les Hauts-de-France** : des diagnostics nombreux, pour enrichir nos connaissances, mais aussi, plus prosaïquement, pour « l'évitement du risque », car rien n'est plus compliqué à gérer qu'une découverte fortuite. En revanche, au niveau des fouilles, la prescription est très « raisonnée » et correspond à des choix scientifiques sélectifs. Et en toutes circonstances, la prescription de fouille correspond à l'ultime recours, lorsqu'il n'est pas possible de mettre en œuvre des solutions techniques permettant d'assurer la bonne conservation des vestiges (solutions qui font généralement l'objet d'un arrêté de modification de la consistance du projet).

La **répartition de ces opérations préventives** ne présente pas de caractéristiques originales : elles se concentrent dans les zones urbaines et périurbaines les plus densément affectées par l'aménagement (et couvertes par les ZPPA pour le sud de la région). Selon cette logique, elles sont plus nombreuses dans les départements les plus peuplés (à commencer par celui du Nord). En revanche, il n'y a pas de lien explicite avec les potentialités archéologiques, sauf dans les centres urbains anciens et dans la Vallée de l'Aisne (Aisne), où une documentation étoffée a une claire influence sur la prescription. Certaines zones rurales sont très peu explorées, même si les éoliennes apportent de temps à autres quelques informations (toujours modestes). C'est pour cela que les gazoducs, à l'impact réduit, ont été suivis dans les années antérieures (rien en 2017), car ils traversaient des secteurs où jamais un archéologue n'avait planté une truelle.

La part des collectivités dans la **réalisation des diagnostics** est stabilisée depuis 2014 (après une croissance nette entre 2010 et 2013), autour d'un gros tiers des opérations : 38 % en 2014 ; 35 % en 2015 ; 39 % en 2016 et 37 % en 2017. L'Inrap conserve sa primauté : 62 % en 2014 ; 65 % en 2015 ; 61 % en 2016 et 63 % en 2017. L'analyse des surfaces donne une image voisine : pour les collectivités, 37 % en 2014 ; 29 % en 2015 ; 35 % en 2016 et 33 % en 2017 et pour l'Inrap, 63 % en 2014 ; 71 % en 2015 ; 65 % en 2016 et 67 % en 2017. Évidemment, une analyse détaillée met en lumière des situations départementales très contrastées.

En ce qui concerne la **réalisation des fouilles préventives**, le marché est réparti entre trois catégories d'opérateurs, Inrap et collectivités qui relèvent du pôle public de l'archéologie et les privés. En nombre d'opération, l'Inrap reste le premier opérateur, mais avec une réduction sensible en 2016 et 2017 : entre 2009 et 2015, la part de l'Inrap oscille entre 50 et 60 % ; en 2016, elle est de 36 % et en 2017, de 45 %. L'examen des masses budgétaires montre une lente érosion de la part de marché de l'Inrap depuis 2011 : de 71 % en 2010, elle passe (suite à une décroissance régulière) à 51 % en 2015, 41 % en 2016 et 34 % en 2017. Ces chiffres révèlent que l'Inrap prend des chantiers de surface plus réduite avec des moyens plus modestes. Cela apparaît bien au niveau des surfaces de fouille : 34,3 ha en 2012 ; 27,2 ha en 2013 ; 26,1 ha en 2014 ; 22,5 ha en 2015 ; 18 ha en 2016 et 21,6 ha en 2017.

Les collectivités consolident leur présence au fil des ans. En nombre d'opérations réalisées, depuis 2009, elles sont présentes à hauteur de 25 à 30 %, avec un pic en 2017 à 43 %. En termes de surface, les variations sont plus fortes : de 12 % (2010) à 58 % (en 2017) des surfaces fouillées. La moyenne sur ces 9 années (2009-2017) est de 30 %. Les montants des opérations ne montrent rien de similaire à la décroissance de l'Inrap, mais des fluctuations, avec une croissance de 2010 à 2013 (de 18 à 36 %), une chute en 2014 (15 %) et une reprise en 2015-2017 (25 %, 33 % et 44 %). La moyenne sur ces neuf années est de 28,4 %. En conclusion, les collectivités ont maintenu un niveau d'intervention à peu près constant ces dernières années.

En nombre d'opérations, sur les neuf années considérées, c'est la DAPCAD qui a été la plus active : 58 fouilles. Elle est suivie par le conseil départemental de l'Aisne (26 fouilles) et le conseil départemental du Pas-de-Calais (22 fouilles). Viennent ensuite Amiens Métropole (11 fouilles) et le conseil départemental de l'Oise (10 fouilles). Pour les autres collectivités, les chiffres oscillent de 1 à 4 fouilles.

La part des opérateurs privés est fluctuante d'une année à l'autre, car globalement, elle reste modeste. En nombre d'opérations réalisées, la moyenne sur 9 années (2009-2017) est de

15 %, avec des valeurs allant de 8 % à 32 %. Toutefois, elle a globalement augmenté depuis 2014 : certes, en 2017 elle n'est que de 12 %, mais en 2016, elle a atteint 32 % et la moyenne sur les années 2014-2017 est de 21 %. En terme de surface, les variations sont importantes : de 6 % à 40 % (des surfaces fouillées) sur les 9 années considérées. Sur cette période, la moyenne est de 18 %. La part des montants consacrés aux fouilles confirme la progression récente des entreprises privées : la moyenne sur les années 2014-2017 est de 26 %, supérieure à celle sur la période 2009-2017 : 17 %.

En nombre d'opération, sur cette même durée, c'est Archéopole qui a été la société la plus active avec 43 fouilles. Vient ensuite Éveha : 14 fouilles. Les autres entreprises ont réalisé entre 1 et 4 fouilles : Archeodunum (4), Arkémine (4), Univarchéo (3) et Oxford Archaeology (1). Éveha est plus présent depuis l'implantation d'une base en banlieue de Lille.

En conclusion, les collectivités, après une période de progression au détriment de l'Inrap, sont à leur tour concurrencées par les entreprises privées qui ont pris une place significative ces dernières années. L'examen département par département invite à nuancer ces conclusions, car la présence d'un service archéologique départemental actif modifie nettement les équilibres décrits à l'échelle régionale.

Au niveau des **périodes étudiées**, nous n'avons pas eu le temps de faire une analyse très poussée : elle repose sur les périodes d'agrément/habilitation demandées dans les prescriptions de fouille. Les chiffres ne correspondent pas au nombre de fouilles réalisées, puisque plusieurs périodes peuvent être indiquées dans une prescription et que des périodes peu attestées au diagnostic, peuvent être omises. Bien évidemment, cela ne reflète pas le résultat des fouilles, puisqu'il s'agit de la prescription. Quoi qu'il en soit, l'image qui se dégage semble assez représentative. L'analyse porte sur 2015-2017. Sur 205 périodes mentionnées, l'époque romaine vient largement en tête, avec 39 % (79), puis les Âges des métaux : 27 % (55), le Moyen Âge : 20 % (40), l'époque moderne : 9 % (19), le Néolithique : 3 % (6), l'époque contemporaine : 2 % (5) et le Paléolithique : 0,5 % (1).

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie d'Île-de-France

Par Stéphane DESCHAMPS
Conservateur régional de l'archéologie

Sans entrer dans des considérations complexes en terme de géographie ou de contexte socio-économique, quelques données générales permettent de situer les enjeux à l'échelle de la région Île-de-France. La région est constituée de huit départements⁷ dont quatre constituent le territoire de la métropole du Grand Paris créée par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et renforcée par la loi NOTRe du 7 août 2015⁸. 1276 communes constituent le maillage régional, regroupées en 63 intercommunalités et totalisant près de 12,1 millions d'habitants, c'est-à-dire 19 % de la population de la France métropolitaine. Le poids économique, et sa traduction en terme d'aménagement du territoire, est important puisqu'il totalise à peu près 31 % du PIB national. Point important en terme de stratégie de développement de la recherche : la région totalise 18 universités et 24,2 % des étudiants du territoire métropolitain.

Pour autant, l'Île-de-France demeure, en dehors de la métropole du Grand Paris, une région rurale où 78,8 % des espaces sont encore des espaces naturels ou agricoles, avec quatre parcs naturels régionaux existants et deux en projet. Ce constat, sans doute assez méconnu, nécessite de construire une politique de recherche équilibrée entre les territoires fortement peuplés et consommateurs de la ressource archéologique et les espaces plus ruraux pour lesquels nous devons soutenir des actions de recherche et de valorisation, nous y reviendrons.

Plus de 17 000 entités archéologiques sont recensées à ce jour, avec un relatif équilibre en terme de densité territoriale. Ces données sont alimentées par 14 programmes de prospection au sein desquels on notera en particulier plusieurs programmes menés en collaboration avec l'ONF (programmes de relevés lidar et vérifications au sol) au sein des importants massifs forestiers présents dans la région (forêt de Fontainebleau par exemple, qui couvre 25 000 ha, ou plus récemment le programme engagé sur la forêt de Saint-Germain-en-Laye, 3 500 ha).

Le Sra et les services archéologiques de collectivités

Au regard de la densité de l'activité économique et de l'aménagement du territoire, le service régional de l'archéologie dispose d'un effectif limité à dix-huit agents : six conservateurs (dont un conservateur général, chef de service, trois conservateurs en chef et deux conservateurs), six ingénieurs (ou équivalent sous contrat), quatre agents administratifs et un technicien de recherche. Sept agents sont rattachés à une équipe de recherche au sein d'une UMR, conventionnée ou non (7041 ArScAn, 8546 AorOc, 7044 Archimède et 8096 Archam). Bien que la participation à des activités de recherche constitue une difficulté avec un effectif encore réduit, cette part de temps consacrée à la recherche et donc au maintien des compétences demeure une priorité.

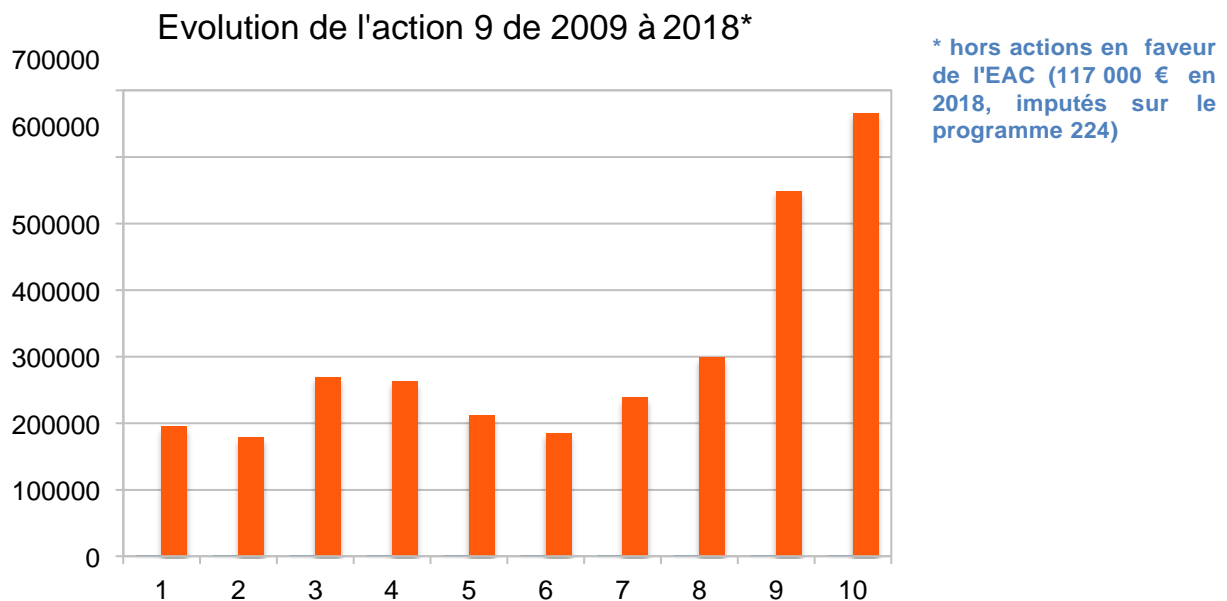
⁷ Bien que la Ville de Paris ne constitue plus à proprement parler un département depuis la loi sur le statut de la Ville de Paris et l'aménagement métropolitain de février 2017.

⁸ Elle regroupe Paris et 123 communes des départements de la petite couronne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, auxquels il faut ajouter 7 communes de départements limitrophes de l'Essonne et du Val-d'Oise, soit 7,5 millions d'habitants.

La région est également forte d'un maillage à la fois ancien et bien structuré de services archéologiques de collectivité. Six services de collectivités sont actuellement agréés (ou habilités) : le service départemental du Val-d'Oise, le service interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine, le laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, le bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis, l'Unité archéologique de la Ville de Saint-Denis et le département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de la Ville de Paris. D'autres services, non agréés, viennent compléter ce maillage (ville de Melun, département de Seine-et-Marne, ville de Chelles...).

Programmation de la recherche : un rééquilibrage en cours

Pendant de nombreuses années, le budget du Sra d'Île-de-France (action 9 du programme 175) était situé à un niveau anormalement bas au regard des enjeux de la recherche, de la densité des chercheurs et des équipes au plan régional. Cette situation a été rééquilibrée à partir de 2017, permettant de mieux soutenir les programmes de recherche existant et de susciter l'émergence de nouveaux programmes. Tel est le cas par exemple du programme collectif de recherches sur les abris gravés paléolithiques et mésolithiques du massif de Fontainebleau engagé dès 2016 et placé sous la responsabilité de B. Valentin.



Les financements sont répartis au sein de trois axes stratégiques du budget du service :

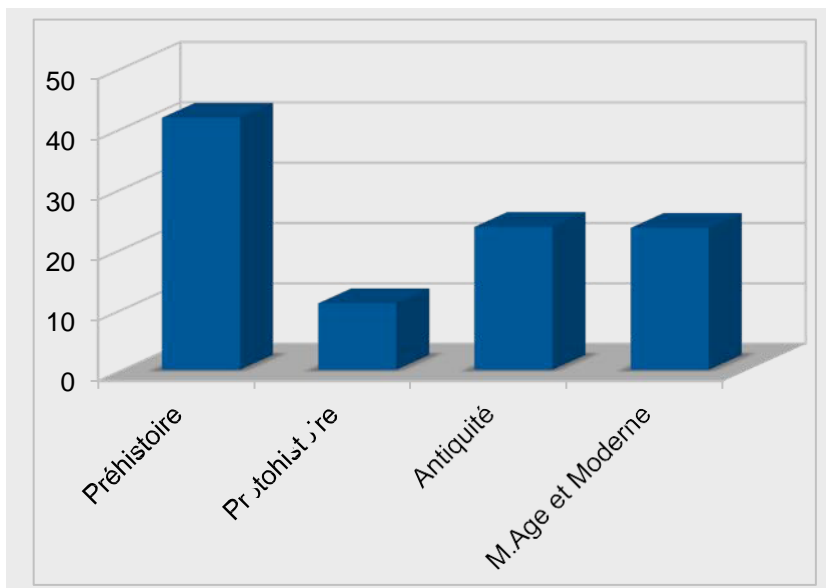
- Axe 1 : soutien à la politique de recherche (57,22 % en 2017) ;
- Axe 2 : Biens archéologiques mobiliers et chantiers des collections (27,32 % en 2017) ;
- Axe 3 : Soutien aux actions de valorisation (15,45 % en 2017, près de 25 % en 2018, hors dispositif EAC).

Les opérations programmées de recherche

En 2017, 20 fouilles programmées ou sondages ont été réalisés, 14 opérations de prospection (thématiques ou diachroniques) et 3 opérations relevant de techniques particulières (relevés Lidar, infrarouges, carottages), ce qui fait un total de 37 opérations de terrain.

En complément de ces opérations de terrain, nous avons un total de 14 opérations de recherche qui se décomposent en 5 PCR et 9 opérations de valorisation de type inventaires/études, aides à la préparation de publications, aides à l'édition et journées d'étude/colloques.

En termes de répartition par grandes périodes chronologiques, on constate un poids « historique » de la Préhistoire avec d'importantes opérations comme Pincevent (Seine-et-Marne), Etiolles (Essonne) ou Ormesson (Seine-et-Marne), un poids relativement équilibré entre l'Antiquité et les périodes médiévale et moderne, mais une faiblesse pour les Âges des Métaux, singulièrement pour l'Âge du bronze et le premier Âge du fer. L'analyse de détail, en cours dans le cadre d'un travail sur le bilan et la programmation, met d'ores et déjà en évidence d'autres faiblesses, par exemple pour la Préhistoire ancienne (Acheuléen), ou bien l'habitat pendant toute la période comprise entre le Néolithique et la fin des Âges des métaux.



Répartition des opérations programmées de recherche par grande période chronologique (en nombre d'opérations)

Le travail récemment engagé sur le bilan de la recherche permettra de faire émerger des axes prioritaires de développement de la programmation à même de nous aider à construire une programmation incitative. Dans ce cadre, une table-ronde sur le Paléolithique en IDF se tiendra en octobre 2018, puis une table-ronde sur le village en janvier 2019.

Prise en compte de l'archéologie dans l'aménagement du territoire

En raison du poids économique de la région, on imagine aisément que l'archéologie préventive constitue un enjeu de premier ordre.

Sur une période de référence de 13 années entre 2005 et 2017, 32 900 dossiers ont été soumis à la saisine du préfet de la région au titre de l'archéologie, ce qui constitue une moyenne variant entre 2200 et 2500 dossiers chaque année (2239 en 2017). Il convient de noter une singularité francilienne avec une augmentation constante des demandes volontaires de réalisation d'un diagnostic archéologique : ces dernières années, ces dossiers constituent 30 à 35 % des saisines.

En raison de ce volume important de saisines, le nombre de diagnostics prescrits est relativement élevé. En 2017, 150 ont été prescrits et 165 réalisés sur le terrain, pour une

surface totale de près de 726 ha. 27,4 % ont été réalisés par des services archéologiques de collectivités agréés et 72,6 % par l'Inrap.

En corollaire, le nombre de fouilles préventives prescrites demeure assez élevé. En 2017, 33 fouilles préventives ont été prescrites et 53 réalisées sur le terrain. L'écart important entre celles qui ont été prescrites et réalisées s'explique par la reprise économique en IDF qui a favorisé l'engagement de fouilles prescrites ces dernières années. Ainsi, 64,52 ha ont été fouillés en 2017, ce qui constitue une augmentation de 76,18 % par rapport aux surfaces fouillées en 2016.

Quelques éléments relatifs à l'observation des marchés de fouilles préventives.

En IDF, la procédure d'analyse préalable des offres des opérateurs s'est mise en place, à la demande des aménageurs, quelques mois seulement après l'adoption de la loi LCAP (fin de l'été 2016). Cette nouvelle procédure, complexe, a nécessité la mise au point d'un référentiel régional destiné à constituer une base objective d'analyse des marchés, conjointement à une adaptation progressive de nos cahiers des charges scientifiques. L'objectif clairement affirmé et assumé est de réduire les effets d'une concurrence qui s'est traduite, ces dernières années, par une baisse anormale et préjudiciable des moyens consacrés aux opérations préventives. De nombreux projets de marchés de fouilles ont ainsi fait l'objet d'un refus, y compris dans le cadre de marchés publics, dont les premiers effets peuvent aujourd'hui être mesurés. Sans entrer dans le détail, on constatera une augmentation de 21,9 % du coût moyen à l'hectare entre 2015 et 2017, ainsi qu'une augmentation de 41,26 % des moyens en journées/hommes à l'hectare. Clairement, le système mis en place produit ses effets et le contrôle scientifique et technique de ces opérations montre une meilleure adaptation des moyens aux objectifs de recherche fixés dans les cahiers des charges scientifiques de ces opérations. Loin d'être uniquement un outil technique de régulation des marchés, ce dispositif contribue à garantir la faisabilité scientifique des opérations de recherche préventive.

Collections et documentation archéologiques

Parmi les priorités du service, deux actions méritent une attention particulière et concernent à la fois les collections et les archives de fouilles.

- Chantier des collections

Si la situation des biens archéologiques mobiliers (BAM) conservés par les collectivités est globalement satisfaisante, force est de constater que l'État a pris un important retard dans la mise en œuvre d'une politique régionale de conservation des BAM. Les collections archéologiques placées sous la responsabilité de l'État, jusqu'alors entreposées dans un garde-meuble, ont été rassemblées dans un couvent propriété du ministère de la Culture (Provins, Seine-et-Marne). Ce rapatriement a permis d'engager un chantier des collections dont le marché a été attribué en 2017 au groupement Inrap–Art Rescue. Ce chantier est engagé en 2018, pour un montant de 137 692 € (première tranche du marché). Reconditionnement, constat d'état, inventaire informatisé constituent les étapes nécessaires d'un travail qui vise à redonner une accessibilité aux collections pour les chercheurs et étudiants. Parallèlement, un projet de Centre de conservation et d'études à vocation régionale est en cours d'étude (pré-programmation) avec la recherche de disponibilités immobilières plus proches de Paris. Conjointement, un travail a été engagé avec les collectivités et les musées archéologiques afin de constituer progressivement un réseau des lieux de conservation à l'échelle régionale.

- « Opérations orphelines » : inventaire et numérisation des archives des fouilles du Grand Louvre

L'objectif de ce programme, qui a débuté en 2017 dans le cadre d'une collaboration avec le Musée du Louvre (département de l'histoire du Louvre) est de rassembler l'ensemble des archives de fouilles de ces opérations (en débutant par la fouille de la Cour Napoléon) pour ensuite procéder à sa numérisation dans une double perspective de sauvegarde et d'accessibilité aux chercheurs. Dès 2018, cette opération a débuté par un travail de récolement et d'inventaire de l'ensemble de la documentation. Bien que le choix du Louvre ne soit sans doute pas le plus simple à traiter (importante masse documentaire, versements effectués dans différents lieux sans cohérence d'ensemble...), il servira de test pour traiter ensuite des ensembles documentaires plus modestes attachés à des opérations que nous qualifions d'orphelines, c'est-à-dire dont les responsables ne sont plus présents ou en capacité de traiter ces informations et qui n'ont en règle générale pas fait l'objet d'un rapport.

Bilan 2017 de la CTRA Centre-Nord

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Roland NESPOULET
Membre de la CTRA

Sur 31 dossiers examinés en 2017, 10 relèvent d'opérations programmées (6 fouilles programmées et 4 prospections thématiques et/ou sondages) et 11 d'opérations préventives (8 diagnostics et 3 RFO), auxquels s'ajoutent 4 PCR et 6 demandes d'aide à la publication. Les projets collectifs de recherche concernent pour moitié des sites uniques (La Roche Cotard et Renancourt 1 par exemple) et pour moitié des régions (réseau de lithothèques et projet interdisciplinaire Paléolithique final et Mésolithique par exemple).

Toutes opérations confondues, 2 concernent le Paléolithique ancien, 15 le Paléolithique moyen, 11 le Paléolithique supérieur et 6 le Mésolithique. Ceci correspond à des opérations de nature différente, certaines ne s'intéressant qu'à une seule période (10 opérations), alors que les autres couvrent des périodes plus longues, avec fréquemment des périodes post-Paléolithique ou post-Mésolithique (6 opérations).

La région la mieux représentée est le Centre-Val de Loire (12 opérations), viennent ensuite les Hauts-de-France (10) et l'Île-de-France (9 opérations). Il est intéressant de noter que si les opérations programmées sont presque à égalité entre les trois régions, les opérations préventives sont plus nombreuses en Île-de-France (5) et dans les Hauts-de-France (4) qu'en Centre-Val de Loire (2). C'est dans cette même région que se situent 2 des 4 PCR, et 4 des 5 aides à la publication.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

La période qui domine nettement est le Paléolithique moyen (15 opérations, dont 8 uniquement sur le Paléolithique moyen), ceci dans des contextes différents : 1 PCR, 4 aides à la publication, 4 opérations programmées et 6 opérations préventives. Pour ces dernières, on observe clairement que les sites de plein air sont les plus nombreux (11, pour 1 grotte et 1 abri-sous-roche), souvent sous la forme de sites monostratifiés, dans des contextes sédimentaires de la fin du Pléistocène moyen-début du Pléistocène supérieur. Le Mésolithique est également bien représenté (6 opérations), le plus souvent sous forme d'opérations préventives (majoritairement des diagnostics).

On observe pour l'ensemble de la région Centre-Nord, pour le Paléolithique et le Mésolithique, une très forte interaction entre les différents acteurs de la recherche (Culture, Université, Cnrs, opérateurs de préventif). Ceci est un fait particulièrement positif. Il est donc possible que, au-delà des contingences liées aux aménagements et prescriptions spécifiques à cette grande région, l'image donnée par l'ensemble des opérations de l'année 2017 reflète un état des « forces vives » des différentes spécialités. Et de leur disponibilité : on sait combien la pression est grande sur les plannings des archéologues.

Les opérations les plus marquantes (sans bien entendu oblitérer les autres), sont le plus souvent des opérations programmées ou des PCR, ou concernent des aides à la publication. Pour le Centre-Val de Loire : le site des roches d'Abilly et le site d'Auneau, tous les deux en cours de publication. Pour les Hauts-de-France : Caours (fouille Paléolithique moyen) et Renancourt (fouille et étude des statuettes gravettiennes). Sans surprise, pour l'Île-de-France, les sites emblématiques de Pincevent et d'Étiolles (Paléolithique supérieur et final), ainsi que le site multistratifié des Bossats (Paléolithique moyen et séquence impressionnante

du Paléolithique supérieur). Enfin, le nouveau PCR « Fontainebleau », interdisciplinaire et ouvert sur les problématiques fondamentales de la conservation de l'art rupestre, est précurseur d'un axe très structurant, et ce à l'échelle nationale.

Forme éditoriale et qualité des rapports

La quasi-totalité des rapports examinés sont d'une très bonne qualité, sur le fond et sur la forme. En particulier ceux relevant de l'archéologie préventive : grâce à des moyens spécifiques pour la coordination et la conception ? Sûrement l'effet de la « normalisation » éditoriale, qui améliore indéniablement la forme.

Valorisation scientifique

D'une façon générale, c'est un effort constant et un dynamisme qui caractérise les valorisations scientifiques, via des publications monographiques ou des articles, des opérations de l'année 2017. Les retards de publication, car ils existent, sont plus souvent liés aux impondérables du terrain ou des analyses qu'au manque de motivation des équipes techniques et scientifiques.

Difficultés rencontrées

Concernant l'expertise des opérations sur le Paléolithique et le Mésolithique, on peut remarquer une forte disparité dans l'année. Mais cela est bien sûr lié au poids significatif des opérations programmées et PCR, dont l'expertise est « saisonnièrement récurrente ».

Recommandations

Nous insisterons sur deux tendances qui semblent être tout à fait structurantes pour les années à venir (encore une fois, ceci n'est pas exclusif des autres opérations ou programmes) :

- renforcer la dynamique que constitue la convergence qui se dessine sur le Paléolithique final et le Mésolithique en Île-de-France : des opérations programmées, de nouvelles données issues du préventif, des PCR. On retrouve fréquemment des acteurs communs. Il s'agit là d'une dynamique interdisciplinaire qu'il faut continuer à soutenir et encourager ;
- poursuivre le soutien à la mise en place de projets émergents, comme les PCR « Lithothèques », « Le Paléolithique moyen et supérieur dans la vallée de la Claise » ou « L'inventaire des formations limoneuses quaternaires », portés par de jeunes chercheurs. Ces initiatives portent un fort potentiel structurant à l'échelle de la région, et très souvent au-delà.

Remarque souvent faite concernant les rapports (toutes opérations confondues) : la qualité de l'iconographie est variable, allant d'excellente à insuffisante. Conscient de l'investissement que cela peut représenter, une recommandation peut être formulée pour qu'une attention encore plus grande soit portée à leur qualité et leur pertinence. Ceci représentant un double intérêt, dans la perspective de l'évaluation des rapports et des publications.

NÉOLITHIQUE

Par Christophe GILABERT
Membre de la CTRA

43 dossiers pour 41 opérations concernant la période néolithique ont été examinés auxquels l'on peut ajouter deux PCR, l'un sur les meules (*Évolution typologique et techniques des meules du Néolithique au Moyen Âge*) et l'autre sur les matières premières lithiques (*Réseau*

de lithothèques en région Centre-Val de Loire) examinés par deux autres experts (I. Kérouanton et R. Nespoulet) mais dont les projets contenaient une composante néolithique minoritaire. Toutes ces opérations s'intègrent dans l'axe 4 de la programmation nationale *Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations*.

L'on retrouve pour l'archéologie programmée 8 dossiers avec 4 fouilles (3 en Hauts-de-France et 1 en Centre-Val de Loire), 2 PCR et 2 opérations de préparation à la publication (OPP et APP).

Pour l'archéologie préventive, 20 opérations de diagnostics, 7 en Centre-Val de Loire, 3 en Hauts-de-France et 10 en Île-de-France (plus deux examens de CCS) et 11 rapports de fouilles (8 en Hauts-de-France et 3 en Île-de-France) ont été examinés. Cela représente près de 295 ha de diagnostics et 16 ha de fouilles. Les opérateurs de ces opérations sont pour les diagnostics, l'Inrap à 12 reprises et les collectivités territoriales pour 8 opérations.

Pour les fouilles préventives, 8 sont l'œuvre de l'Inrap dont deux en collaboration avec des collectivités territoriales, 2 d'Éveha et 1 de collectivité territoriale. Il s'agit de rapports rendant compte d'opérations s'étant déroulées entre 2000 et 2014, à l'exception d'un rapport intermédiaire réalisé en 2017, en cours de fouille, pour réorienter avec l'appui de la CTRA la problématique et la stratégie de fouille. Les rapports sont remis entre 3 ans et 17 ans après la fin de la phase terrain (6 l'ont été en moins de 3 ans, 4 en plus de 4 ans). Ils sont donc tous rendus en retard par rapport aux prescriptions des Sra (entre 1 à 2 ans).

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Si l'on regarde la répartition des fouilles par grandes périodes chrono-culturelles et par typologie de site, sur 11 opérations de fouilles ayant livré des vestiges d'occupations néolithiques au sens large, 3 ont mis en évidence des occupations du Néolithique ancien, 7 des occupations du Néolithique moyen, notamment du Néolithique moyen II et 2 opérations ont livré des vestiges de la fin du Néolithique. Cette répartition et l'importance des occurrences du Néolithique moyen se retrouve, même si elle est moins marquée dans les résultats des diagnostics puisque sur les 22 diagnostics ayant livré du Néolithique au sens large, 13 mettent en évidence des vestiges du Néolithique moyen. Le Néolithique ancien est représenté dans 7 diagnostics et le Néolithique récent/final voire le Campaniforme/Bronze ancien dans 10 opérations.

Concernant la typologie des sites repérés, si les vestiges du Néolithique moyen et de la fin du Néolithique sont les plus nombreux, les sites datés de ces deux périodes se caractérisent plutôt par des vestiges peu structurés, des structures isolées, des niveaux de mobiliers avec bien entendu des exceptions notables comme l'enceinte Néolithique moyen II de Passel. À l'inverse, sur un nombre de découvertes moins élevé, les sites du Néolithique ancien, essentiellement attribués au VSG ou au BVSG, présentent davantage de plans de bâtiments ou *a minima* de structuration de l'espace domestique, comme à Trosly-Breuil, notamment par la présence de fosses latérales. Les découvertes de structures funéraires sont assez peu nombreuses avec seulement 5 occurrences dont 3 pour la fin de la période.

Les opérations programmées qui avec 4 fouilles en cours restent très timides pour ces périodes, se répartissent équitablement entre les différentes périodes avec 1 opération sur un site d'extraction de silex et de fabrication de haches du Néolithique final, la fouille d'une enceinte du NMII, celle d'une enceinte du Néolithique ancien associée à la présence d'une nécropole à Menneville et enfin l'opération tout aussi atypique qu'exceptionnelle sur les

niveaux hydromorphes des berges de l'Escaut à Bouchain où des activités artisanales liées au travail du bois, du Néolithique récent final, ont été mises en évidence.

Quant aux 4 PCR traitant de problématiques pour tout ou partie du Néolithique, dont un n'a pas été autorisé, ils concernent soit toute la période comme celui sur les haches en métadolérite, soit ils sont trans-chronologiques, comme celui consacré au recensement et à l'étude des meules du Néolithique au Moyen Âge, ou encore celui sur les matières premières lithiques intitulé « Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire ».

Il est d'ailleurs à remarquer que les problématiques relatives à l'acquisition et la circulation des matières premières constituent un axe important de la recherche dans cette CTRA puisqu'elles sont au cœur de plusieurs opérations programmées en fouille comme en PCR. À noter également pour la région Centre la thématique de la fabrication des ateliers de débitage développée sur la fouille programmée de Lisle et exploitée de façon particulièrement remarquable lors de la fouille de Bergeresse qui a fait l'objet d'une demande d'aide à la publication (APP).

On peut également signaler que la question « des contacts culturels que cela soit en terme de transition dans le temps ou en terme d'influence dans l'espace », notamment entre le Néolithique ancien et moyen et au cœur du Néolithique moyen, ont bénéficié de résultats particulièrement probants par le biais de fouilles préventives ou programmées comme à Passel, à Vignely ou encore à Epargny.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Les rapports de diagnostics ou de fouilles préventives sont de qualité très inégale, mais, majoritairement, le travail sur le terrain dont ils rendent compte, comme l'analyse des données, est satisfaisant avec une qualité particulièrement perceptible dans les analyses de mobilier très majoritairement de très bon niveau que cela soit pour les diagnostics comme pour les fouilles. Si les rapports de diagnostics sont globalement corrects, 2 ont été refusés, 2 autres ont fait l'objet de réserves et 7 s'ils ont été reçus et remplissent leurs objectifs *a minima* présentent néanmoins des insuffisances récurrentes sur lesquelles nous reviendront. Enfin 9 d'entre eux peuvent être qualifiés de bon à très bon rapport. Pour les fouilles, qu'elles soient préventives ou programmées, sur les 15 opérations examinées, la grande majorité (13) est d'un bon à un très bon niveau. Deux seulement présentent des insuffisances qui concernent d'ailleurs la même problématique, celle de la complétude du traitement des données de fouilles, des analyses et des inventaires, mais restent d'un bon niveau scientifique. Pratiquement toutes ces opérations ont d'ailleurs fait l'objet d'un avis favorable ou d'un encouragement à la publication de leurs résultats sous la forme d'articles ou de monographies comme pour les sites de Passel, Vignely, Bergeresse, Bouchain ou encore Menneville et Épargny dans quelques années.

D'autres problèmes, davantage de forme, mais pas seulement, sont récurrents pour l'ensemble des rapports, préventifs ou programmés, malgré les remarques répétées de la CTRA comme :

- l'absence de données précises sur la topographie du terrain investi (altitudes rarement figurées et intégrées dans les inventaires) ;
- des inventaires incomplets ou inutilisables, notamment dans les opérations programmées ;
- l'utilisation de représentations graphiques (photographies, coupes, plans...) peu lisibles et trop générales, avec souvent des échelles disparates ou erronées ;

- une représentation graphique des mobiliers (photos et/ou dessins) très insuffisante malgré une qualité d'analyse en hausse ;
- des difficultés à intégrer les résultats des études, souvent rejetées en annexes et parfois mal utilisées et en conséquence des synthèses minimales au profit d'une description uniquement factuelle.

Enfin, j'insisterais sur la nécessité de questionner les approches géomorphologique et paléo-environnementale en regard des problématiques archéologiques et taphonomiques des occupations. Trop souvent ces deux aspects sont trop déconnectés et la présentation des contextes topographiques et géoarchéologiques est beaucoup trop générale et/ou éloignée du contexte précis du site étudié. Une mention particulière toutefois pour les études géomorphologiques menées par Y. Lejeune qui sont toujours parfaitement intégrées et d'une grande rigueur et lisibilité (pour un archéologue).

Valorisation scientifique

Comme déjà mentionné dans les sites qui constituent des références pour leur période chronologique ou en termes de méthodologie scientifique, 4 opérations me paraissent être particulièrement remarquables et devront faire l'objet de publications à vocation nationale. Il s'agit des sites de Bergeresse, Bouchain et Vignely et de l'enceinte de Passel.

Difficultés rencontrées

La question de la recherche programmée en Néolithique en Île-de-France, quasiment absente, me paraît un problème au regard des potentiels archéologique de cette région et de la qualité des chercheurs présents sur ce secteur. Cela doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du Sra.

J'attirerais également l'attention sur le danger que représente la baisse des moyens mis à disposition pour le diagnostic préventif et en corolaire la baisse de qualité de traitement et d'analyse des vestiges, notamment sur le terrain, que cela entraîne. Ainsi sur le terrain on assiste parfois à des opérations où les extensions et les tranchées complémentaires sont insuffisantes au sein d'un maillage trop lâche. Où les tests de structures et l'approche des niveaux de mobilier le sont tout autant. Parfois, à l'inverse, les décapages mécaniques sont trop invasifs et l'approche manuelle insuffisante. Certains diagnostics décapent de façon trop importante les systèmes fossoyés et les niveaux archéologiques contenant du mobilier, sans prendre soin d'enregistrer les éléments stratigraphiques. L'absence de fouille manuelle limite souvent la découverte de mobiliers et interdit souvent leur enregistrement stratigraphique.

Pour les fouilles, dans plusieurs rapports, nous constatons un manque d'intégration des résultats des études qui sont « sacralisées » et placées en annexe, ou à la fin du rapport, sans que les données ne soient correctement intégrées dans la présentation des résultats. L'examen archéologique d'un site doit synthétiser l'intégralité des données, et ne doit pas être une compilation d'études successives.

On peut également remarquer, la mauvaise maîtrise des datations ¹⁴C avec des écarts-types mal appréhendés et des dates « moyennes » souvent retenues.

Enfin, les études de mobiliers céramiques et lithiques se présentent parfois comme des études de « collections », déconnectées des contextes, stratigraphiques et spatiaux. Cela traduit un problème général d'organisation et de perte de sens de l'examen archéologique d'un site. Dans certains cas, par ailleurs, le mobilier n'est pas enregistré par unité stratigraphique notamment de plus en plus souvent au sein des structures en creux.

Recommandations

Deux préconisations se dégagent pour le Néolithique :

- encourager très fortement la recherche programmée relative au Néolithique en général, et à la fin du Néolithique en particulier, en recherche programmée de terrain puisque sur cette période on relève une absence quasi totale d'opérations de ce type ;
- encourager la recherche sur le monde funéraire et l'habitat notamment pour la seconde moitié du Néolithique.

ÂGES DES MÉTAUX

Par Isabelle KERROUANTON et Geertrui BLANCQUAERT

Membres de la CTRA

91 dossiers examinés :

- 28 diagnostics : 10 en Centre-Val de Loire ; 8 en Île-de-France ; 10 en Hauts-de-France (17 Inrap, 11 collectivités territoriales) ;
- 51 fouilles préventives (RFO) : 6 en Centre-Val de Loire ; 15 en Île-de-France ; 30 en Hauts-de-France (29 Inrap, 10 collectivités territoriales, 12 opérateurs privés dont 9 Éveha, 2 Archéopole, 1 Archéosphère) ;
- 12 opérations programmées : 6 fouilles ; 3 publications ; 3 PCR.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Seules 13 des 51 fouilles préventives examinées en 2017 par les rapporteurs spécialistes de la Protohistoire ont livré des vestiges de l'**Âge du bronze** (répartition à peu près équilibrée entre habitat et funéraire). Sur près d'un tiers des sites, funéraire et habitat sont attestés dans des espaces proches ou similaires (lien chronologique pas toujours assuré). Les sites d'habitat fouillés sont majoritairement datés de l'étape moyenne du Bronze final, mais 3 occupations domestiques du Bronze moyen ou de la transition Bronze moyen/Bronze final ont également été examinées. Un seul habitat de la fin du Bronze final (datation pas très assurée), en revanche, a pu être identifié. Et, en 2017, aucun habitat du Bronze ancien n'a été examiné. 7 sites ont livré des sépultures (au total, 54 incinérations et 12 inhumations), datées pour la plus ancienne de la fin du Bronze ancien, et, pour les plus récentes, de l'étape moyenne du Bronze final. Il est intéressant de noter que, la même année, nous avons eu à examiner une nécropole de 16 incinérations dans l'Oise (Betz) et 11 inhumations dans les Yvelines (Noisy-le-Roi), pour la période fin Bronze moyen / début Bronze final (groupes culturels distincts).

En 2017, nous avons examiné (RFO) 17 enclos circulaires fossoyés, dont 7 avec sépultures associées et 10 sans sépultures. Ils ont pu être datés (sauf 5 qui ne présentaient aucun élément datant) du Bronze ancien à l'étape moyenne du Bronze final, et leurs diamètres varient de 5 à 40 m (notons que les enclos d'un diamètre inférieur à 20 m - espacement souvent constaté entre tranchées de diagnostic - sont très largement majoritaires car seuls 3 enclos dépassent 20 m).

Dans les dossiers examinés en 2017, la forme ouverte de l'habitat demeure l'apanage du premier et du début du second **Âge du fer** (4) et peut inclure d'importantes aires de stockage. De manière générale, la chronologie n'est pas très assurée/affinée (souvent «premier Âge du fer», parfois «phase moyenne» et régulièrement «transition premier/second Âge du fer»). Aucune sépulture du premier Âge du fer n'a été examinée en 2017.

Pour le second Âge du fer, la nature des occupations mises au jour en diagnostic varie peu. Il s'agit principalement d'établissements ruraux enclos (une douzaine d'occurrences). Seules deux zones funéraires marquées par des tombes à incinération du second Âge du fer ont été détectées en 2017.

Le thème du stockage enterré ressort résolument (11). Bien qu'une meilleure caractérisation de ce que l'on appelle communément « silo » s'impose en tenant davantage compte du remplissage-type constitué des effondrements à l'aplomb du goulot et des parois - travail à même de réduire leur quantité -, il est possible d'appréhender le nombre par rapport à la surface étudiée, la répartition entre eux et en fonction des autres structures, de calculer les volumes et de préciser la chronologie. Cette dernière intéresse principalement la fin du premier et le début du second Âge du fer. L'occupation de référence est indéniablement celle de Milly-la-Forêt « le Bois Rond » (Essonne), tant par le nombre de silos fouillés que par la quantité et la qualité des mobiliers, signe qu'il s'agit d'un habitat groupé à vocation agro-pastorale où vit une population prospère.

L'habitat de Palaiseau, fouillé sur 1,75 ha et s'inscrivant dans un secteur particulièrement bien étudié depuis près de deux décennies témoigne d'une installation dépassant l'établissement rural classique, même de haut rang et ouvre les réflexions relatives aux vastes domaines très structurés, occupés pendant plusieurs siècles et *a priori* régis par une élite. Quant au complexe de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (fouille de 5 ha) situé non loin du littoral, il est inhabituel en raison des aménagements singuliers de la façade est de l'enclos principal. Au-delà de l'apport scientifique, ces deux dossiers illustrent la qualité fort inégale des rapports. Le premier est exemplaire tant par l'écriture remarquablement illustrée, que par l'intégration des études spécialisées et l'argumentaire construit intelligemment ; le second, fort minimaliste, non conforme et pouvant être considéré comme inachevé, n'a pas été validé par la commission. Enfin, plusieurs dossiers alimentent une approche diachronique de l'occupation du sol et son cortège de mutations et persistances, sur des vastes espaces, tels que Lambres-lez-Douai « ZAC de l'Ermitage » (Nord) dans le Douaisis, Wissous « le Tartre » (Essonne)...

Sont également documentés monuments et lieux dédiés aux pratiques cérémoniales à Saint-Pierre-du-Paray « le Buisson Ribaud » (Essonne) et petits enclos (habitations ?) à Bondues, « Avenue de Wambrechies » (Nord). Ces derniers, très récurrents dans le Nord de la France, marquent une problématique à part entière qui mérite d'être développée et pour laquelle un protocole de fouille est à établir.

Enfin, 11 dossiers rendent compte des pratiques funéraires couvrant tout le second Âge du fer. Il s'agit principalement de tombes à incinérations pouvant être associées à quelques inhumations pour les exemples les plus anciens, ainsi qu'à des marqueurs paysagers. Sont observées des interventions répétées dans une même sépulture et des indices de possibles autels. Pour cette catégorie de sites, bien représentée en Picardie, les rapports sont de très grande qualité en raison des études approfondies et des synthèses déjà disponibles et régulièrement mises au jour, par une équipe confirmée. Citons à titre d'exemple, Bazicourt « les Terres Madame », Boves « la Forêt de Boves » et Camon « ZAC de la Blanche-Tâche » (Somme).

Les opérations programmées restent très timides pour ces périodes, et ne permettent pas, en 2017, de compenser totalement les manques relevés dans le préventif.

Trois PCR sont consacrés, pour l'un, à la dynamique et aux formes de l'occupation du sol à Tours (Indre-et-Loire), pour le deuxième, à l'étude des meules du Néolithique au Moyen Âge, et, pour le dernier, à la synthèse et l'examen des différentes formes d'habitat de l'Âge du bronze jusqu'au début du second Âge du fer dans le Nord de la France (projet nécessaire en raison de l'accumulation considérable de données sur cette question depuis une décennie, et qu'il convient de soutenir). Trois demandes d'aide à l'édition pour des monographies de site concernent des espaces funéraires (le funéraire du premier âge du Fer n'étant que rarement abordé en préventif, l'accueil pour ces publications ne peut qu'être enthousiaste), ainsi que le site de Braine (Aisne) caractérisé par un secteur agro-pastoral se muant en établissement rural aristocratique pour aboutir en monument culturel. Les autres projets d'archéologie programmée concernent essentiellement prospection, sondage et fouille d'*oppida* et de sanctuaires, ainsi que la fouille d'un site métallurgique de la transition premier/second Âge du fer.

Il s'agit là de thématiques plus rarement touchées par l'archéologie préventive et pour cause. Amboise (Indre-et-Loire), Châteaumeillant (Cher) ou encore Meaux (Seine-et-Marne) sont des sites connus de longue date et pour lesquels les interventions récentes s'effectuent désormais au sein de véritables réserves archéologiques. Les fenêtres d'observation sont de l'ordre de 300 m² chacune en raison de la catégorie de fouille, de la complexité stratigraphique des lieux et de la quantité de mobilier à traiter. À l'objectif principal des deux premières occupations, soit de documenter l'organisation interne d'un oppidum, s'ajoute pour Châteaumeillant les mutations du rempart. Quant au sanctuaire de Meaux, les nouvelles recherches visent à clarifier la chronologie et à caractériser les paysages religieux. Le cas du sanctuaire d'Ablis (Yvelines), mis au jour dans le cadre d'un diagnostic archéologique préventif et dont le terrain est désormais « gelé », va servir de laboratoire d'expérimentation conjuguant prospection non intrusive, fouille à proprement parler et imagerie en 3D. Enfin, Batilly-en-Gâtinais (Loiret) est l'exemple par excellence d'une passation habile de l'exploration d'une occupation rurale hors du commun de par ses dimensions (19 ha) et ses composantes (esplanade, enclos principal, architecture) initiée par l'archéologie préventive (A19) et poursuivie par des fouilles programmées ; celle de 2016 portait sur une surface de 1 000 m².

Forme éditoriale, valorisation scientifique et qualité des rapports

Les rapports de diagnostics ou de fouilles préventives sont de qualité inégale pour des raisons très diverses que le lecteur n'est pas toujours en mesure de saisir, car il peut s'agir d'un manque de moyens, de l'urgence du dossier, des capacités du responsable..., mais restent, très majoritairement, de bonne tenue (il n'a été difficile de statuer sur la suite à donner que pour 2 diagnostics, reçus avec réserves ; la qualité de 6 rapports de fouille a été particulièrement soulignée par la commission, 3 ont été reçus avec réserves et 2 n'ont pas été validés par la commission). Certains rapports de diagnostic sont très minimalistes et ne peuvent suffire comme document à part entière, parfois unique témoin des occupations. Enfin, on constate que le délai réglementaire pour le rendu des RFO est rarement respecté et se situe davantage entre 3 à 4 ans après l'achèvement de la fouille.

D'un point de vue formel, l'exercice du diagnostic est bien rendu par les rapports, même si l'on continue à regretter régulièrement que les altitudes, absolues ou relatives, ne soient pas toujours figurées et qu'elles soient rarement intégrées dans les inventaires ; tous les relevés ne soient pas systématiquement présentés dans le rapport ; les plans généraux avec numéros des structures (lisibles) fassent encore défaut dans plusieurs rapports ; les échelles utilisées

sur les plans soient souvent « bancales » ; les études (ou, *a minima*, les résultats) ne soient pas toujours intégrées dans le corps du texte.

Les rapports de fouille sont de bonne tenue et, d'un point de vue formel, on peut régulièrement regretter, comme pour les diagnostics, le manque de plan général des vestiges avec numéros des structures lisibles ; l'absence, régulière, des tranchées de diagnostic sur les plans, et l'absence de présentation, voire d'intégration des résultats du diagnostic ; les difficultés à intégrer les résultats des études, entraînant des redites entre plusieurs parties du rapport (intégration dans le corps du rapport, puis étude rejetée un peu plus loin).

Si, globalement, la présentation des contextes topographique, géologique et géomorphologique est correctement effectuée, dans certains cas, celle-ci est beaucoup trop générale et/ou éloignée du contexte précis du site étudié.

En contrepied de tous les défauts relevés ci-dessus, nous avons examiné en 2017, un rapport de fouille qui constitue un très bon exemple de ce qu'il convient de faire, d'un point de vue méthodologique, celui du Chemin Desnoulet à Annoeulin (seul bémol, une étude céramique globalisante, toutes périodes confondues).

Exception faite de quelques cas, les études spécialisées sont souvent remarquables. Toutefois, l'information primaire, dans le cadre des études paléo-environnementales et archéo-botaniques, nécessite d'être améliorée ; il est souvent difficile de savoir ce qui a été mis en œuvre pour documenter l'interaction entre le milieu naturel et l'homme ou argumenter l'absence de données (manque souvent nombre, provenances, types de prélèvements effectués, leur état - traité ou non -).

Valorisation scientifique

Les nombreux sites de Cuiry-les-Chaudardes ou Palaiseau, qui ont fait l'objet de multiples interventions archéologiques depuis des décennies, devront faire l'objet d'une reprise en vue d'une publication d'ensemble. Il faudrait sans doute, afin de réunir l'intégralité des données, et des intervenants, que puisse se mettre en place un programme de recherches ou un solide projet de publication.

Difficultés rencontrées

Les habitats ouverts de l'Âge du bronze ou du premier Âge du fer restent souvent peu denses, marqués par des structures éparses qui peuvent s'étendre sur plusieurs centaines de mètres. Ils restent difficiles à appréhender dans le cadre de l'archéologie préventive. C'est encore plus marquant pour le Bronze ancien qui passe régulièrement à travers les filets.

De mauvaises habitudes sont prises pour les enclos circulaires fossoyés, tant sur le terrain qu'en phase étude. Certains diagnostics décapent de façon trop importante les enclos, sans prendre soin d'enregistrer les éléments stratigraphiques. L'absence de fouille manuelle limite souvent la découverte de mobiliers (rares dans ces structures) et interdit souvent leur enregistrement stratigraphique. En phase étude, les arguments manquent régulièrement pour assurer le caractère funéraire de ces monuments. Comme souligné régulièrement, et sans pour autant vouloir à tout prix évacuer l'hypothèse funéraire, il faut se méfier du raisonnement « pas de sépulture => donc pas conservée => donc arasement => donc tertre », d'une part car les gestes funéraires des populations de l'Âge du bronze peuvent être plus discrets, d'autre part car ces monuments, visibles dans le paysage parfois pendant de très longues durées, pouvaient aussi recouvrir d'autres dimensions (limites de territoire, culturel) qu'il

convient de ne pas évacuer trop systématiquement si l'on ne veut pas biaiser les recherches.

De manière générale, pour les diagnostics, il a été regretté, dans quelques cas, l'absence d'un maillage resserré et raisonné des tranchées, l'absence de données concernant les structures non datées, qui, parfois, n'apparaissent pas sur les plans de détail, voire un manque de tests.

Pour les fouilles, dans plusieurs rapports, nous constatons un manque d'intégration des résultats des études qui sont « sacralisées » et placées en annexe, ou à la fin du rapport, sans que les données ne soient correctement intégrées dans la présentation des résultats. L'examen archéologique d'un site doit synthétiser l'intégralité des données, et ne doit pas être une compilation d'études successives. Or, il semble à craindre que nous tendions vers cela...

Les datations ^{14}C sont assez timidement utilisées, et, souvent mal maîtrisées (écarts-type mal appréhendés, dates « moyennes » retenues).

Les études de mobilier céramique se présentent trop souvent comme des études de « collection », déconnectées des contextes, stratigraphiques et spatiaux, effectuées, dans certains cas, selon une méthode définissant des horizons chronologiques déconnectés de l'étude du site. Ce biais n'est pas forcément à porter sur le compte des céramologues (qui étudient ce que veulent bien leur transmettre les responsables d'opération), bien qu'il semble que cela soit une spécificité chez certains céramologues (spécialistes d'autres périodes), mais dénote un problème général d'organisation et, surtout, de perte de sens de l'examen archéologique d'un site. Dans certains cas, le mobilier céramique n'est pas enregistré par unité stratigraphique dès la phase terrain.

Recommandations

Pour les Âges des métaux :

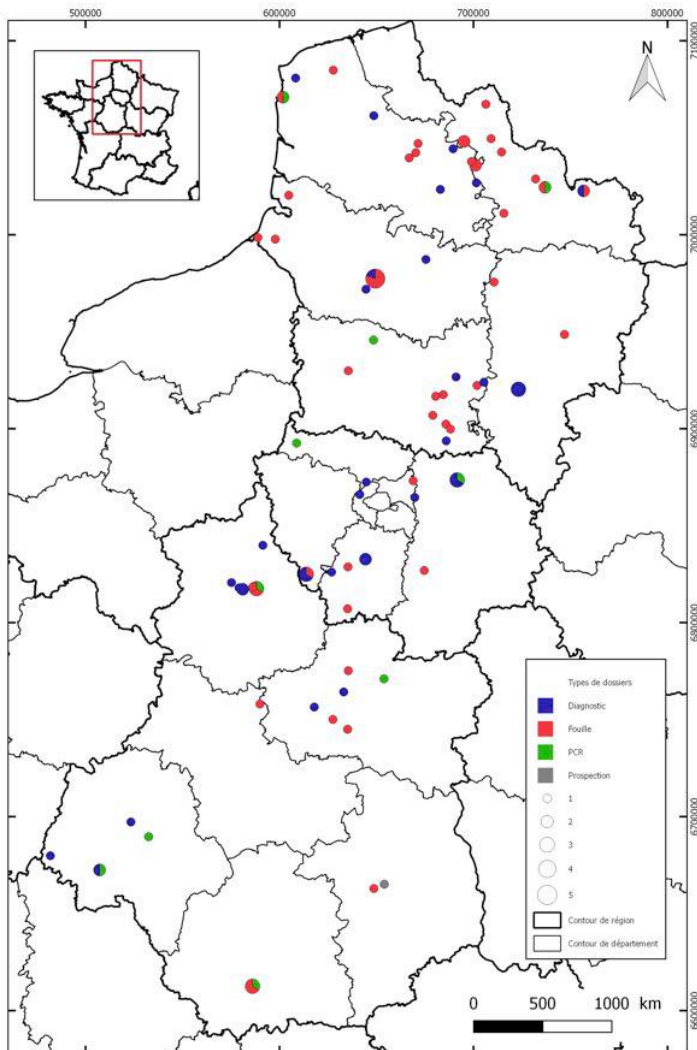
- encourager la recherche programmée de terrain puisque sur cette période on relève une absence quasi-totale d'opération de ce type ;
- développer la problématique des sites à petits enclos (habitations ?), très récurrents dans le Nord de la France pour laquelle un protocole de fouille est à établir.

ANTIQUITÉ

Par Nicola COULTHARD, Marc HEIJMANS et Stéphane VENAULT
Membres de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise

Distribution selon les types de dossiers



2 : Carte de répartition des types de dossiers par communes

Le corpus de dossiers examinés, concernant la période gallo-romaine pour l'année 2017, comptabilise 94 occurrences. La région Hauts-de-France cumule 54,26 % des dossiers, le reste se partageant entre la région Centre-Val de Loire à hauteur de 27,66 % et l'Île-de-France à hauteur de 18,09 %.

Pour le préventif, les rapports de fouilles sont majoritaires avec 51 % des opérations examinées, qui se répartissent à 68,75 % en Hauts-de-France, 20,83 % en Centre-Val de Loire et 10,42 % en Île-de-France. Les départements de l'Oise, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme concentrent 64,58 % des rapports de fouilles préventives. Les diagnostics représentent 37,23 % des dossiers répartis à 43 % en Hauts-de-France et à parts égales (28,5%) en Centre-Val de Loire et en Île-de-France.

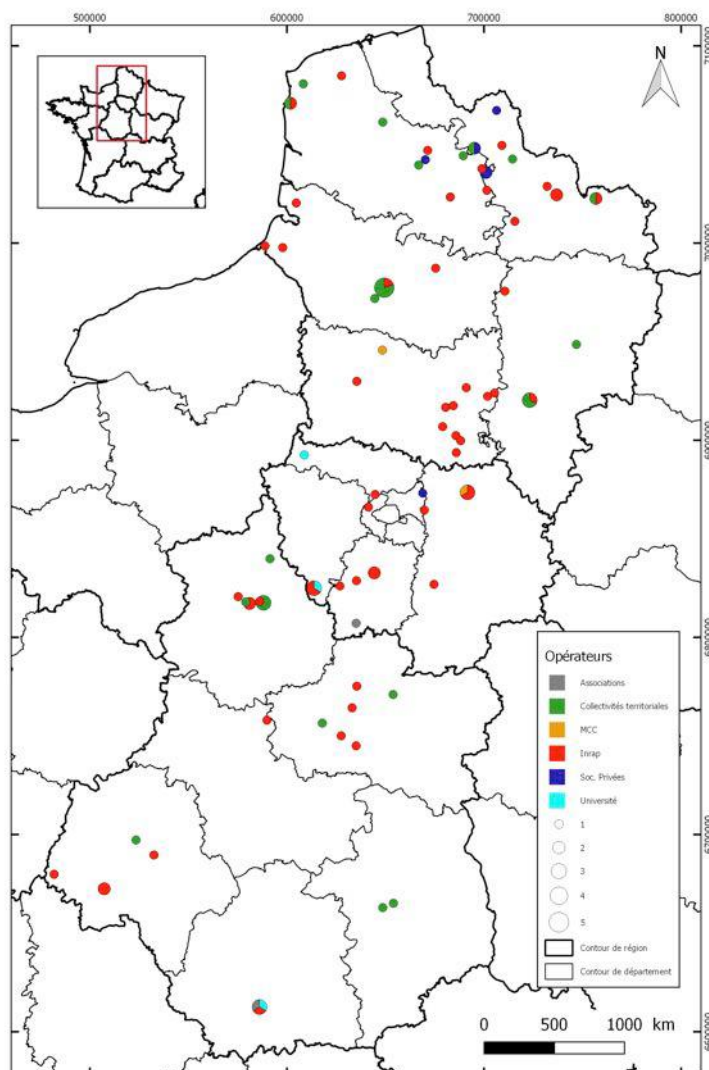
Avec 11 dossiers, les opérations programmées correspondent aux 11,7 % restants, un peu plus de la moitié des programmes (6) portant sur la région Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France et l'Île-de-France s'illustrant respectivement par 3 et 2 projets.

La répartition géographique se polarise autour de certaines grandes villes comme Chartres ou Amiens, cette dernière étant la commune qui comptabilise le plus d'opérations sur son territoire avec 5 occurrences. Une concentration de points dans la partie est de l'Oise s'explique notamment par le tracé des travaux d'un gazoduc (Cuvilly-Voisines) qui s'ajoute aux projets immobiliers et aux ouvertures de gravières.

Paris et sa grande couronne sont peu représentés : aucune occurrence pour Paris et le Val-de-Marne, 1 dossier en Seine-Saint-Denis et en Hauts-de-Seine. Excepté l'Essonne qui comporte 5 dossiers, le reste de l'Île-de-France n'a fait l'objet que d'un faible nombre de prescriptions : 2 en Val-d'Oise dont une opération programmée, 3 interventions dans les Yvelines focalisées sur la seule commune d'Ablis et 5 en Seine-et-Marne, dont 3 localisées à Meaux.

On constate en Centre-Val de Loire une relative faiblesse des opérations dans les départements du Loir-et-Cher (1 fouille), du Cher (1 fouille et 1 prospection géophysique) et dans l'Indre, où seule l'agglomération d'Argentomagus à Saint-Marcel motive des investigations.

Distribution selon les opérateurs



1 : Carte de répartition des opérateurs par communes

L'Inrap a réalisé 55,32 % du nombre total des opérations préventives relatives à l'époque romaine, dont près de 30 % des fouilles préventives et 25 % des diagnostics. Les collectivités territoriales interviennent ensuite à hauteur de 23,40 % avec un nombre pour les diagnostics et les fouilles préventives qui correspond dans les deux cas à 11,7 % du total des opérations.

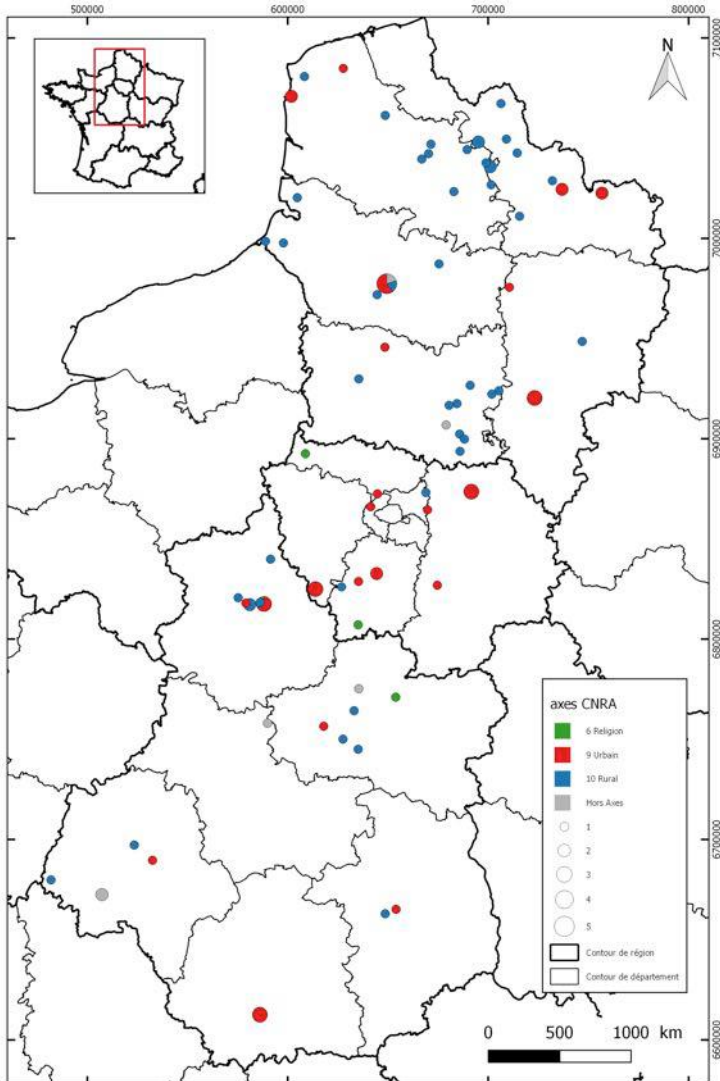
Les fouilles préventives réalisées par les sociétés privées représentent 6,38 % du total.

Les recherches programmées réalisées par les associations, les universités, le MC, les collectivités territoriales, ou l'Inrap correspondent à 14,89 % du total.

Excepté dans le Cher et en Seine-Saint-Denis, l'Inrap est présent dans tous les départements. Les sociétés privées interviennent principalement dans la région Hauts-de-France, plus précisément dans les départements du Nord

et du Pas-de-Calais. L'implication des collectivités territoriales reflète l'implantation géographique des services, les services archéologiques du Pas-de-Calais, de la ville d'Amiens et de celle de Chartres se partageant le nombre de dossiers à part à peu près égale avec l'Inrap dans chacun des départements concernés.

Distribution selon les axes de recherche



3 : Carte de répartition des opérations par communes selon les axes définis par le CNRA

Seuls trois axes de recherche définis par le CNRA sont représentés.

L'axe 10 « Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne » est majoritaire avec 50 % du total. L'axe 9 « Le phénomène urbain » arrive au second rang avec un taux de 39 %, polarisé autour de quelques grandes villes (Chartres, Amiens). La part de la recherche programmée est importante pour le cadre urbain. L'axe 6 « Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine » est marginal avec seulement 4 % des dossiers concernés. 6 % des opérations ne s'inscrivent dans aucun des axes listés par le CNRA. Il convient de remarquer que les pratiques funéraires antiques n'ayant pas été retenues dans les axes prioritaires, les rapports traitant de nécropoles ont été versés dans l'axe 10 ou l'axe 9 en fonction des formes d'habitats auxquels elles se rapportent.

Sans grande surprise les problématiques de recherche développées reflètent bien souvent l'environnement actuel des sites, ceux concernés par l'axe 10 se trouvant en contexte rural, et ceux concernés par l'axe 9 étant localisés en ville ou en proche périphérie de bourgs, l'occupation des agglomérations antiques ayant bien souvent perduré jusqu'à nos jours.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

On constate l'importance quantitative mais aussi qualitative des interventions en milieux urbains antiques, et ce à la fois à travers l'archéologie programmée (ex. *Argentomagus*, Châteaubleau) et préventive (ex. Chartres). Il faut souligner la qualité de nombreuses interventions d'envergure modeste réalisées au sein d'agglomérations dites secondaires (Dreux, Melun) qui, à moyen et à long terme produisent des résultats pertinents permettant d'enrichir la réflexion sur le phénomène urbain (axe 9). L'agglomération de type « bord de voie » de Saint-Chéron (Essonnes) par exemple, qui connaît un développement dans le quartier Saint-Evroult au haut Moyen Âge, a bénéficié d'un suivi archéologique régulier, ce qui

permet aujourd'hui de dresser un tableau significatif de son organisation et son évolution chronologique.

La fouille de nécropoles mérite mention également, car on constate une montée en compétences des équipes, une harmonisation de la présentation (par catalogage, dont celui relatif au site de Courcelles-lès-Lens (Tr. 6) est particulièrement réussi) et des analyses plus fines intégrant les études des différents spécialistes. L'intérêt particulier du rapport de la fouille préventive d'Ardres, qui développe une réflexion probante sur la parcellisation de l'espace funéraire, doit être souligné.

On note dans la plupart des cas un effort consenti dans l'étude exhaustive des divers mobiliers exhumés, même si parfois leur description s'inscrit uniquement dans une démarche de catalogage faute d'être exploitée dans l'analyse globale du site (en cause : un échange parfois pauvre entre les spécialistes et le responsable de la fouille et des délais d'exploitation insuffisants).

Les sites sont pour la plupart traités dans toute leur complexité, les résultats offrant un panel varié d'occupation allant des quartiers urbanisés aux hameaux peu denses, pour les formes d'habitats groupés et du petit établissement agricole à la complexe *villa* pour les habitats dispersés. On retiendra notamment l'étude de la *villa* de la Chapelle Saint-Ursin aux environs de Bourges qui est rigoureusement aboutie. Toutefois quelques dossiers posent problème en termes d'interprétation faute d'avoir été appréhendés avec suffisamment de précaution, les auteurs avançant l'hypothèse de l'une ou l'autre forme d'habitat sans dresser une liste de critères discriminants alors qu'une incertitude demeure.

En ce qui concerne la recherche programmée, plusieurs projets ont pour objet l'étude d'agglomérations dont certaines essentiellement illustrées par des vestiges à vocation culturelle. La démarche heuristique s'inscrit dans la volonté d'ouvrir un large champ d'investigations que ce soit du point de vue thématique (étude du lapidaire, du bâti, des productions céramiques...), spatial (rayon de plusieurs kilomètres autour de l'agglomération), chronologique (attention portée aux diverses époques représentées) ou encore technique (détection géophysique, fouille, sondage, prospection pédestre, analyse des photos aériennes...), au risque parfois de perdre le fil directeur de la problématique initiale et de voir les énergies se disperser.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Documentation administrative

La documentation administrative est complète dans 95 % des cas. Les dossiers incomplets le sont en raison d'un PSI partiel ou absent et un CCS parfois manquant.

Environnement archéologique

Les sites sont dans l'ensemble relativement bien contextualisés, mais on remarque une différence importante entre les rapports de diagnostic et de fouille, pour les premiers les présentations étant souvent succinctes voire lacunaires, en raison du manque de temps consacré à cette étape de travail. Dans un quart des rapports examinés, la contextualisation est insatisfaisante et dans 6 % des cas les sites sont mal contextualisés. Les principales insuffisances sont : l'absence de rappel du cadre politico-culturel (*civitas* de rattachement, position par rapport aux chefs-lieux de cités ou grandes villes de l'époque), l'absence de carte ou l'absence de numéro identifiant les sites mentionnés rendant le propos difficile à suivre.

Contexte géologique

Dans 90 % des cas, le contexte géologique est bien présenté. Le principal reproche réside dans un contexte trop court et trop généraliste qui ne prend pas en compte les spécificités du site et les potentialités du terrain en termes de conservations des vestiges.

Documentation graphique

La documentation graphique est de bonne qualité dans 80 % des cas. Les problèmes rencontrés relèvent de la mise en page, l'absence d'altitudes sur les coupes, le manque de vignette de localisation, des échelles et des plans inadaptées, le non-respect des règles de sémiologie graphique utilisées en archéologie, des échelles graphiques parfois erronées.

Inventaires

Les inventaires sont conformes à la réglementation dans 93 % des cas. Une mise en page parfois hasardeuse des tableaux et un classement de l'information pas toujours rationnel sont parfois à déplorer.

Argumentaire

Le propos est dans l'ensemble relativement bien hiérarchisé et structuré. Pour autant, le sommaire n'est pas toujours suffisamment détaillé. Le principal reproche réside dans l'absence d'intégration des études spécialisées à l'analyse archéologique. Celles-ci sont dans plusieurs cas rejetées en fin de rapport et déconnectées des données factuelles. Il manque parfois un paragraphe méthodologique relatif à l'enregistrement.

Bibliographie

Les bibliographies sont souvent trop régionales, c'est le cas notamment pour les auteurs des Hauts-de-France. Par ailleurs les rapports de l'opérateur national manquent parfois de références aux publications/rapports produits par d'autres opérateurs.

Valorisation scientifique

La période antique produit des informations abondantes. Un site qui aurait été étudié en quasi-intégralité aboutira, normalement, à une publication, mais comment valoriser des traces plus ténues ou moins nombreuses sur un site diachronique, où auraient néanmoins été enregistrées des structures particulières voire énigmatiques (ex. Choisy-au-Bac, Oise) ? ; l'information a de bonnes chances de se faire oublier dans la littérature grise. Des colloques thématiques et des JAR permettent parfois de présenter des découvertes partielles, peu contextualisées ou insolites.

La question des supports est également importante. Si une majorité d'opérations est vouée à un article dans une revue régionale, certains résultats trouveraient une visibilité meilleure dans une publication thématique. Encore une fois, les actes de colloques peuvent pallier l'absence de revues thématiques.

Au-delà de la publication des résultats propres à des opérations, il est nécessaire d'encourager la publication de bilans, à la fois au niveau d'agglomérations (Melun, Saint-Chéron) et de territoires plus étendus investigués sur des périodes longues, souvent dans le cadre de grandes ZAC. Si on constate pour les agglomérations antiques que les interventions sont souvent conduites par un même opérateur, facilitant la réalisation des bilans/synthèses, la situation est autrement plus complexe pour les grandes ZAC où la circulation des informations scientifiques est entravée par la concurrence entre opérateurs. On peut citer la ZAC « Sud Charles de Gaulle » en Île-de-France, qui mérite une synthèse sur les occupations protohistoriques et antiques de Tremblay-en-France ou, plus ambitieux encore, une synthèse des occupations antiques tout autour de l'aéroport Charles de Gaulle.

Difficultés rencontrées

Il faut d'abord souligner les difficultés rencontrées par les experts pour générer un bilan cette année, d'une part en raison d'un changement de rapporteur (départ de Nicola Coulthard en cours d'année), mais également en raison d'une répartition assez aléatoire des dossiers entre les rapporteurs (l'un, spécialiste du rural, l'autre de l'urbain) et qui leur a compliqué la tâche pour dresser un bilan général.

Plus généralement, lieu commun archéologique, les sites antiques sont surreprésentés dans des statistiques, les éléments diagnostics fréquents et peu périssables étant reconnaissables par tous sur le terrain. Si la CTRA fait appel à 3 rapporteurs pour cette période chronologique, c'est bien que sont évalués au même titre des sites dont l'occupation principale est gallo-romaine, avec des sites dont l'occupation s'échelonne des âges des métaux jusqu'au Moyen Âge. Or, souvent pour ces derniers les traces antiques sont relativement mineures. Il en découle, pour les responsables d'opérations, des difficultés à hiérarchiser et à gérer la grande quantité d'informations produites relative à l'Antiquité. Pour les sites multi-périodes en milieu rural notamment (axe 10), la problématisation est souvent vague, et semble parfois échafaudée *a posteriori*. La difficulté de valoriser les informations recueillies ensuite en est un corollaire direct.

Recommandations

Un temps de préparation plus important pour les opérations de diagnostic permettrait une meilleure appropriation des cadres environnemental, géologique et historique par l'équipe de terrain et améliorerait la qualité des rapports.

Les collaborations interinstitutionnelles, un point positif dans cette interrégion, sont à encourager. Des projets collectifs pertinents et performants existent en archéologie programmée autour de certains sites majeurs (Châteaubleau, *Argentomagus*...), d'une part, et autour de thématiques spécifiques, d'autre part, intégrant souvent une première phase importante de création de bases de données partagées (AnTaRec et Atlas des fermes et *villae* gallo-romaines de Beauce). Néanmoins, la synthèse puis publication de résultats obtenus sur des territoires donnés (ZAC, villes...) grâce à des opérations préventives successives, est une vraie gageure. Des moyens/dispositifs doivent être inventés afin d'inciter les opérateurs à mener ce travail essentiel, en dépit du cadre économique concurrentiel.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Isabelle CALLOT, Claude HÉRON et Étienne LOUIS

Membres de la CTRA

Le présent bilan s'appuie sur un corpus de 132 opérations archéologiques :

- 96 relèvent de l'archéologie préventive (89 diagnostics, 36 fouilles, 1 étude intégrée à 1 APD) ;
- 36 relèvent de l'archéologie programmée (22 fouilles programmées, 6 PCR, 2 prospections thématiques, 6 sondages).

Réparti en fonction des axes de la programmation nationale, le corpus se distribue comme suit :

- Axe 7 - Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions : 14 ;
- Axe 8 - Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité : 20 ;
- Axe 9 - Le phénomène urbain : 36 ;
- Axe 10 - Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne : 43 ;
- Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne : 16 ;
- Axe 12 - Mines et matériaux associés : 3 ;
- Axe 13 - Aménagements portuaires et commerce : 6 ;
- Axe 14 - L'archéologie des périodes moderne et contemporaine : 5.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Avec 43 opérations, les recherches renvoyant à l'axe 10 de la programmation nationale constituent l'ensemble numériquement le plus important. La part de l'axe 10 atteint 70 % du total pour le haut Moyen Âge, ce qui s'explique à la fois pour des raisons opérationnelles (une grande partie des diagnostics est réalisée dans des zones rurales ou ex-rurales) et pour des raisons historiques évidentes, à savoir la faiblesse du secteur urbain à la période considérée. On remarque un investissement significatif de l'espace villageois ou péri-villageois, soit par des diagnostics prometteurs (Rouvres, Moussy-le-Neuf, Villeneuve-d'Ascq), soit par une fouille préventive particulièrement éclairante pour saisir les conditions du développement du village au second Moyen Âge (Villiers-au-Tertre). À une autre échelle, une place particulière doit être accordée aux recherches conduites sur la façade littorale entre vallée de la Somme et plaine maritime flamande : les recherches conduites en contexte préventif dans la plaine maritime flamande parviennent aujourd'hui à un haut niveau de problématisation (dont témoigne notamment le rapport relatif à l'opération de Bourbourg, Saint-Georges-sur-l'Aa, Craywick) et peuvent de fait étayer de nouvelles recherches conduites dans le Marquenterre (Rue) ; un cadre de recherche et d'intégration des données élargi est dessiné par le PCR *Archgeol*. Un rattachement à l'axe 10 a été proposé pour des opérations consacrées au monde funéraire (axe 7) ou artisanal en milieu rural (ateliers potiers de Saran).

Trente-six opérations renvoient à l'axe 9 de la programmation nationale et concernent donc le phénomène urbain. L'archéologie urbaine de l'inter-région, pour l'essentiel conduite en contexte préventif se révèle de fait dynamique et de grande qualité : les moyens alloués aux opérations sont importants, les responsables d'opération sont bien choisis, les opérations sont bien conduites (avec notamment d'intelligents diagnostics), les rapports sont globalement de bonne qualité, avec des études documentaires fouillées et bien exploitées, de bons exposés de la stratigraphie, une bonne intégration des études spécialisées. On note à cet égard une bonne mobilisation de l'apport des études géomorphologiques au service d'une meilleure connaissance des conditions d'implantation des villes. Une place importante est occupée par les études relatives aux enceintes urbaines (Compiègne), notamment leurs portes (Amiens, Laon) et leurs états moderne et contemporain (Soissons, Etaples, Montreuil, Amiens, Paris, Coucy-Auffrique, La Fère, la fouille de Camon révélant pour sa part une fortification de siège d'époque moderne). Plusieurs études s'attachent quant à elles aux espaces péri-urbains (Orléans, Brie-Comte-Robert). Le PCR relatif à Blois interroge sur la longue durée les modalités de développement de la ville, avec notamment des avancées

majeures concernant les aménagements fluviaux d'époque médiévale. La place significative occupée par l'étude des élévations appliquée à des édifices non-monumentaux doit être soulignée (Aubigny-sur-Nère, Blois, Montargis). La recherche programmée s'incarne particulièrement dans la constitution de référentiels urbains relatifs soit à un type de structures (les espaces souterrains à Orléans), soit à l'ensemble de l'espace urbain : c'est le cas à Théroutte où récolement de la documentation ancienne et prospections géophysiques se conjuguent pour renouveler la lecture qui peut aujourd'hui être faite d'un espace urbain unique. De même, on peut signaler le dynamisme de la recherche sur la ville de Meulan consécutif à la réalisation de plusieurs opérations préventives au pied du castrum et à la reprise en parallèle des données archéologiques d'anciennes fouilles programmées.

La recherche relative aux constructions élitaires, relevant de l'axe 11 de la programmation nationale, est représentée aux trois-quarts par des opérations programmées quoique doivent être signalées d'intéressantes études d'élévation conduites sous le régime juridique du diagnostic (Nogent-le-Rotrou, Château-Renault, Pontgouin). La recherche programmée se signale particulièrement par la très belle étude d'une basse-cour particulièrement bien stratifiée sur un site, Boves, dont la plate-forme castrale, fouillée entre 1996 et 2016, est elle-même exceptionnelle, ainsi que par de nouvelles recherches, portées par de jeunes chercheurs s'attachant soit à reprendre l'étude de sites étudiés depuis longtemps, mais dont la connaissance s'en trouve renouvelée (Loches), soit à investir des sites ayant encore peu attiré l'attention (Montépilloy, Berzy-le-Sec). Un regard particulier doit être porté à l'étude des résidences aristocratiques ou princières de l'époque moderne, qu'elle concerne les édifices eux-mêmes ou leurs jardins. La dynamique à l'œuvre dans l'interrégion depuis plusieurs années – qui s'est notamment traduite par les recherches conduites à Versailles, Chambord, Blérancourt – ne se dément pas grâce aux travaux conduits sur le pavillon royal de Marly et le jardin anglo-chinois de Méréville.

Avec 20 occurrences, l'archéologie des lieux de culte, relevant de l'axe 8 de la programmation nationale, est d'une importance significative mais offre un panorama plus contrasté. La fouille de l'abbaye de Marmoutiers livre maintenant des éléments décisifs pour la compréhension de l'implantation monastique sur un substrat antique ; les premiers travaux conduits à l'abbaye de Preuilly révèlent une exceptionnelle grange monastique remontant à la fin du XII^e s. et abritant, aux XIV^e et XV^e s., une activité de forge ; la fouille préventive de Bailly-Romainvillers « Petites Hermières » révèle un vaste site ecclésiastique et funéraire d'époque médiévale et moderne ; le nouveau diagnostic réalisé à Noirlac se révèle très prometteur eu égard à la mise en évidence d'importants témoins d'activités sidérurgiques à mettre en relation avec les différents chantiers de l'ensemble monumental ; on note également la fouille d'une église paroissiale rurale d'époque médiévale à Juziers ou encore le diagnostic prometteur mené sur le prieuré de Lisbourg. En revanche, les nouvelles études engagées sur des monuments religieux prestigieux, en l'occurrence Saint-Germain de Paris et Germigny-des-Prés demeurent pour l'instant peu convaincantes, faute notamment d'une ferme structuration, la remarque ne valant en revanche pas pour le sondage réalisé dans l'abbatiale Saint-Riquier.

Les phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité, constitutifs de l'axe 7 de la programmation nationale sont représentés par 9 dossiers. Cette place significative doit néanmoins être relativisée car il s'agit dans tous les cas (à une possible exception près) d'aires funéraires d'ampleur limitée insérées dans un site d'occupation rurale, selon un usage quasi général jusqu'au X^e-XI^e s. Aucune nécropole altomédiévale n'a spécifiquement fait l'objet

d'opération en 2017, le PCR « Nécropoles mérovingiennes d'Île-de-France » étant provisoirement en sommeil.

Une attention particulière doit par ailleurs être portée à l'archéologie subaquatique et aux travaux conduits dans le bassin de la Loire, notamment au PCR « Naufrages et épaves depuis le haut Moyen Âge en eau douce » se signalant particulièrement par la manière exemplaire dont il fédère de façon ordonnée des approches plurielles au service d'une histoire totale du naufrage et par son heureuse conjonction avec la fouille d'un chaland de Loire chargé de matériel d'artillerie et naufragé en 1795. Les fouilles de deux épaves d'époque moderne à Épagne-Épagnette dans la Somme et Beutin dans la Canche sont également à signaler.

Les aménagements portuaires et les sites à vocation commerciale relevant de l'axe 13 de la programmation nationale ne sont représentés que par 4 occurrences de nature très diverse. Se signale ici particulièrement le PCR relatif au *portus* de Quentovic, qui permet enfin d'appréhender les modalités de développement du site dans un environnement lagunaire. À l'autre bout du champ chronologique, les diagnostics conduits à Dunkerque apparaissent prometteurs pour la connaissance du port militaire du XVII^e s. et de ses évolutions ultérieures. Le PCR relatif à la céramique en région Centre a, faute de mieux, été attribué à cet axe, de même qu'un diagnostic consacré à un secteur d'artisanat potier de Saran, également rattaché à l'axe 10.

Les mines et matériaux relevant de l'axe 12 de la programmation nationale sont peu représentés, avec seulement 3 occurrences dont trois concernent des témoins d'activités sidérurgiques découverts sur des sites d'habitat (Réau, Rouvres) ou monastique (abbaye de Noirlac, cf. *supra*). On note de fait particulièrement la découverte d'un ferrier berrichon de transition Antiquité tardive/haut Moyen Âge.

Enfin, en ce qui concerne l'axe 14 de la programmation nationale, relatif à l'archéologie des périodes moderne et contemporaine, on relève 4 occurrences dont deux concernent Marly et Méréville, également rattachées à l'axe 11. Ne relèvent donc spécifiquement de cet axe que le sondage programmé réalisé à Naours, dans une carrière souterraine d'époque moderne comportant des graffitis de la première guerre mondiale, la fouille préventive de la briqueterie d'époque moderne de Passel. L'étude de l'exceptionnel corpus de graffitis et gravures du château de Selles à Cambrai relève pour sa part des époques moderne mais également médiévale et se signale particulièrement par la diversité du répertoire iconographique, tant sacré que profane, mis au jour.

Forme éditoriale et qualité des rapports

D'emblée, on peut signaler l'homogénéité formelle grandissante de l'ensemble des rapports, quel que soit le statut juridique des opérations auxquelles ils se rapportent ou le rattachement institutionnel de leurs auteurs. Reste que leur qualité demeure très inégale. Les facteurs de péjoration qualitative interviennent à plusieurs niveaux :

- dans le processus même d'acquisition des données sur le terrain, avec notamment une insuffisance des relevés en plan de détail (autre que le plan général topographié), particulièrement flagrante pour les maçonneries, des coupes dépourvues de données altimétriques, une fouille des structures en creux parfois (souvent ?) globale, avec un mobilier recueilli et étudié en vrac, indépendamment de la stratigraphie présentée dans les relevés ou les photographies (fouille en structures ou faits et non en us) ;

- dans la composition de l'exposé, marqué de fréquents travers : une contextualisation trop rapide, superficielle, pouvant se résumer à un extrait non-enrichi en terme de légende de la carte archéologique et à une compilation non-critiquée d'études historiques anciennes, sans retour aux sources elles-mêmes ; des protocoles de fouille insuffisamment explicités, ne permettant pas de savoir exactement ce qui a été effectivement fouillé, et comment cela a été fouillé ; une chronologie assénée, non-démontrée dans l'exposé principal, obligeant le lecteur à des navettes entre exposé principal et études des mobiliers datants ; une spatialisation des vestiges insuffisamment explicite ; une intégration insuffisante, voir absente, des études spécialisées, notamment lorsque des sépultures ou de petites aires funéraires se situent en contexte d'habitat (cas fréquent durant le haut Moyen Âge), la présentation des vestiges funéraires étant alors trop souvent déconnectée de l'étude du site (cloisonnement anthropologues/archéologues) ; des études céramologiques trop globalisantes, déconnectées des structures et des couches ; des inventaires trop sommaires et/ou parfois difficiles à utiliser car réalisés préalablement et/ou indépendamment des études, avec des difficultés de corrélation, voire des incohérences entre textes et inventaires. Ces derniers devraient être réalisés ou révisés après études ;
- dans le travail éditorial proprement dit, avec des mises en pages sacrifiant la documentation photographique par réduction excessive de la taille des clichés ou, plus grave, relectures notoirement insuffisantes.

On remarque que les défauts précités ont tendance à s'exacerber dans les rapports de diagnostic, encore trop souvent conçus comme des procès-verbaux essentiellement techniques de présence de vestiges et des introductions aux fouilles préventives ultérieures, et non comme des productions scientifiques autonomes, devant permettre une première compréhension des sites.

À contrario, quelques rapports sont de véritables modèles du genre :

- en matière de fouilles préventives, ceux, par exemple, relatifs à Paris (Quai Conti), Laon, Douai (anciens abattoirs municipaux) ou Villiers-au-Tertre où l'exposé principal, clairement exprimé, bien argumenté notamment en terme chronologique, s'appuie sur une contextualisation poussée et une réelle intégration des études spécialisées ;
- en matière de diagnostics, celui de Bourbourg-Saint-Georges-sur-l'Aa, soucieux d'une contextualisation la plus poussée possible, ou celui d'Aubigny-sur-Nère, très modélisant pour ce qui concerne l'étude de l'élévation d'une maison urbaine en contexte préventif ou encore celui de Paris « Hôtel des Ambassadeurs » dont la qualité des études engagées dès la phase de diagnostic est assez rare pour être soulignée.

Valorisation scientifique

Par la qualité des rapports en rendant compte, mesurée en termes de maîtrise de l'ensemble de la documentation et du contexte dans lequel s'inscrit la recherche, plusieurs rapports finaux d'opération apparaissent relever d'une publication. Ce sont ceux relatifs aux fouilles de :

- Laon « Rue du Bourg », dont une publication monographique apparaît justifiée, au-delà d'un premier article de synthèse, eu égard à l'importance des assemblages de faune, de céramique et de verre rapportables au second Moyen Âge ;
- Paris « Quai Conti », dont une publication sous forme d'un article dans une revue nationale apparaît justifiée eu égard au caractère exemplaire de cette étude d'une

section de l'enceinte de Philippe-Auguste, mais que devrait compléter la publication spécifique d'un petit ensemble de creusets métallurgiques du XVI^e s. destinés à l'affinage des métaux précieux et associés à un atelier monétaire ;

- Villiers-au-Tertre « Rue Fressain », pour laquelle une publication sous forme d'un article dans une revue nationale s'impose compte tenu de la cohérence et de la lisibilité des vestiges relatifs à une occupation courte, apportant une contribution importante à la connaissance des rythmes et modalités de l'occupation villageoise au second Moyen Âge ;
- Craywick, pour laquelle une publication dans une revue interrégionale des résultats, riches et très complets, de cette occupation rurale de la plaine maritime flamande apparaît légitime eu égard à son caractère emblématique des modalités d'occupation médiévale de cet espace littoral désormais bien documentée par l'archéologie.

Le rapport de diagnostic d'Aubigny-sur-Nère « Rue des Dames », qui rend compte d'une opération certes limitée, apparaît également justifier une publication dans une revue à tout le moins de niveau interrégionale eu égard, ainsi qu'on l'évoquait précédemment, à son caractère modélisant.

Dans le champ de l'archéologie programmée, c'est la publication de la plate-forme castrale de Boves qui apparaît par-dessus tout s'imposer compte tenu de l'heureuse conjonction entre un site exceptionnel par la précocité de son implantation et la manière dont il décline les métamorphoses du fait castral entre la fin de l'époque carolingienne et le bas Moyen Âge, la qualité des recherches qui y ont été conduites pendant 20 ans, l'intérêt tout aussi remarquable que revêt la basse-cour dont la fouille est pour sa part en cours.

Difficultés rencontrées

On a évoqué précédemment un certain nombre de travers que révèle la lecture des rapports de fouille. On évoquera ici quelques points plus généraux :

- des diagnostics d'archéologie préventive sont insuffisamment dotés en moyens humains, notamment ceux relatifs à des occupations rurales : du coup, la caractérisation des sites peut être insuffisante, et les avis donnés sur les CCS, incertains ;
- on pressent que des responsables d'opérations archéologiques sont en partie livrés à eux-mêmes durant la phase de post-fouille et de rédaction du rapport : en témoignent ainsi l'engagement d'études spécialisées d'un intérêt discutable (ou, au contraire, le sous-investissement de certains ensembles de données) et des relectures insuffisantes.

Recommandations visant à améliorer ou orienter la recherche, la qualité des rapports ou encourager des publications

Les remarques faites au point précédent appellent à recommander que les responsables d'opérations soient mieux épaulés avant, pendant et à l'issue de la rédaction des rapports (rapports finaux d'opération mais également, le cas échéant, rapports de diagnostic s'ils se rapportent à des opérations complexes ; rapports d'opération programmée, notamment rapports de synthèse) :

- avant, par une définition prévisionnelle des attendus du rapport, notamment en termes d'études spécialisées ;
- pendant, par l'exercice d'un contrôle scientifique régulier analogue à celui exercé lors de la phase de fouille ;

- après, par un authentique travail éditorial portant relecture et, si ce peut ne pas être le cas, authentique association du responsable d'opération au maquettage du rapport. Une attention toute particulière doit être portée aux inventaires.

En termes de pilotage de la recherche, plusieurs préconisations semblent devoir se dégager :

- développer la recherche relative aux établissements ruraux du second Moyen Âge et de l'époque moderne qui ne sont représentés que par 3 opérations conduites en contexte préventif (diagnostic d'un site fossoyé des XII^e-XIII^e s. à Bondues, fouilles préventives de deux fermes à Couloisy et Corbeny) ;
- inciter de jeunes chercheurs à investir de nouveaux sites relevant de l'axe 8 de la programmation nationale ;
- prendre acte de l'absence de tout programme de recherche spécifiquement dédié aux mobiliers du second Moyen Âge et de l'époque moderne et inciter très fortement à la constitution de référentiels ;
- encourager très fortement la recherche programmée relative au haut Moyen Âge : aucun dossier de recherche programmée de terrain sur cette période n'a en effet été examiné en 2017 et on relève une absence quasi totale de cette période dans les axes 8 et 11, alors que précisément, le haut Moyen Âge correspond à l'émergence de phénomènes médiévaux majeurs que sont, dans les campagnes, l'implantation du réseau paroissial, la multiplication des sites monastiques et le développement des premiers sites élitaires fortifiés ou non.

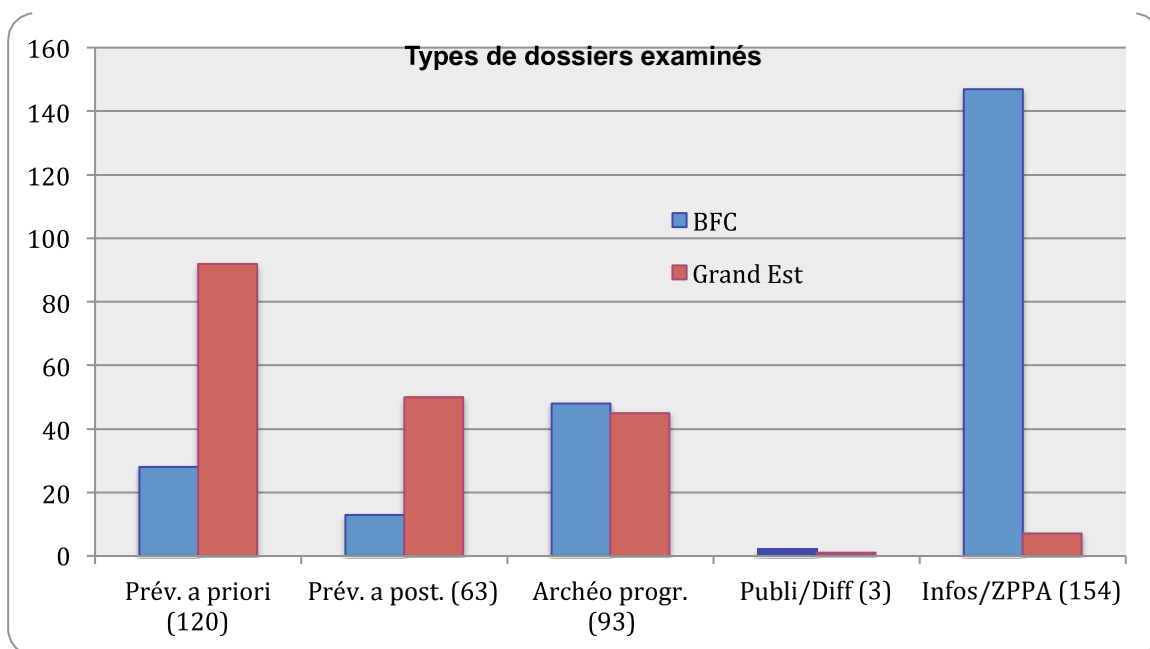
Commission territoriale de la recherche archéologique Est

Présentation de la CTRA Est

Par François FICHET de CLAIRFONTAINE
Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Est recouvre les régions de Bourgogne-Franche-Comté (fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté – 6^e région française) et Grand Est (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne – 5^e région en superficie). Elle couvre ainsi un vaste ensemble administratif regroupant 18 départements et 8983 communes. À part Strasbourg, voire Reims, Metz et Mulhouse, elle comprend des villes de taille moyenne à petite. Le siège de la CTRA est à la Drac de Dijon et c'est le Sra de Bourgogne-Franche-Comté qui assure donc la présidence de la commission ; une conservatrice générale du patrimoine, B. Bonnamour, assurant le secrétariat scientifique de la commission et le suivi de ses travaux.

En 2017, la CTRA s'est réunie 6 fois en commission plénière (mars, mai, juin, septembre, octobre et décembre), pour 16 journées de travail. Elle a délocalisé son siège une fois à Besançon. Tout comme les autres régions, en raison d'une signature de l'arrêté préfectoral de mise en place de la nouvelle commission, la CTRA ne s'est réunie la première fois qu'en mars et a alors dû traiter un nombre important de dossiers pour résorber le retard de sessions. Si on excepte 146 dossiers de modification ou de création de ZPPA, examinés lors de deux séances (pour la Bourgogne et la Franche-Comté) et 8 informations délivrées par les CRA, souvent très détaillées et faisant l'objet de débats approfondis (Contournement ouest de Strasbourg, chantier des collections de Malain...), ce sont 279 dossiers de recherches archéologiques préventives ou programmées qui ont été examinés, certains pouvant concerner plusieurs opérations à la fois. La charge de travail de la CTRA n'a pas facilité l'organisation de visites de sites lors de ses sessions ; ce qui devrait pourtant être soutenu de manière à permettre aux membres de mieux appréhender des sites sur lesquels ils assurent un suivi particulier (Bibracte, Autun, Vix, Cluny, Grand, etc.,..).



Composition de la commission

La commission est composée de dix membres :

- Vincent Lhomme, directeur adjoint scientifique et technique pour le nord de la région Nouvelle Aquitaine à la direction interrégionale Grand Sud-Ouest de l'Inrap (Paléolithique) ;
- Xavier Margarit, conservateur du patrimoine au ministère de la culture (INP), auquel a succédé Antoine Chancerel à compter du 1^{er} septembre 2017 (Néolithique) ;
- Rebecca Peake, ingénieure à l'Inrap Centre-île-de-France, UMR 6298 ArTeHIS (Âge du bronze et premier Âge du fer) ;
- Jean-Marie Laruz, attaché de conservation au service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire (second Âge du fer) ;
- Séverine Blin, chargée de recherche au Cnrs-UMR 8546 Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident (Antiquité, monde urbain et monuments) ;
- Sébastien Freudiger, ingénieur, Archeodunum SAS France (Antiquité, monde rural) ;
- Bastien Lefebvre, maître de conférences en histoire de l'art et archéologie médiévale, Université de Toulouse Jean-Jaurès (Moyen Âge, ensembles castraux et habitat villageois) ;
- Jacky Koch, attaché de conservation à Archéologie Alsace (Moyen Âge, monde rural, ensembles castraux) ;
- Anne Nissen, professeure d'archéologie médiévale à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn (haut Moyen Âge) ;
- Stéfan Tzortzis, ingénieur d'études au Cnrs-UMR 7268 ADÉS (anthropologie, études biologiques).

Pour des dossiers nécessitant une expertise particulière ou un échange approfondi entre spécialistes, il a été fait appel ponctuellement à des rapporteurs extérieurs venant ou non en soutien des rapporteurs de la commission. En 2017, G. Pinçon, J.-M. Gouédo, J.-M. Treffort, V. Brouquier-Reddé, Th. Dechezleprêtre, G. Prilaux, M. Leroy, F. Tereygeol, P. Beck, M. Signoli, E. Boucharlat ont été sollicités pour un total de 20 dossiers. Ces expertises permettent de souligner la variété des dossiers examinés par la CTRA (métallurgie, anthropologie, art rupestre céramologie, environnement, archéo-sciences, vestiges des guerres contemporaines, etc.). Dans plusieurs cas, du fait de la complexité d'un dossier et de la nécessité de bien le suivre sur plusieurs années, d'anciens membres de la CTRA/CIRA ont été associés aux nouveaux membres (pour Autun, Vix et Alise-Sainte-Reine principalement). On soulignera la spécificité de cette CTRA qui comprend trois rapporteurs spécialisés sur le Moyen Âge et un membre spécialiste en anthropologie.

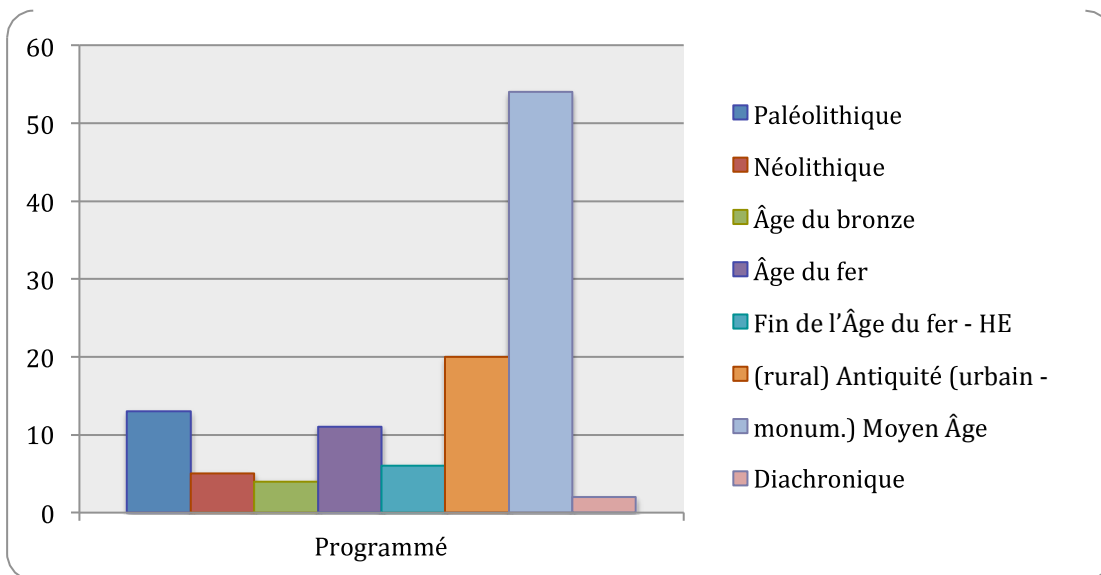
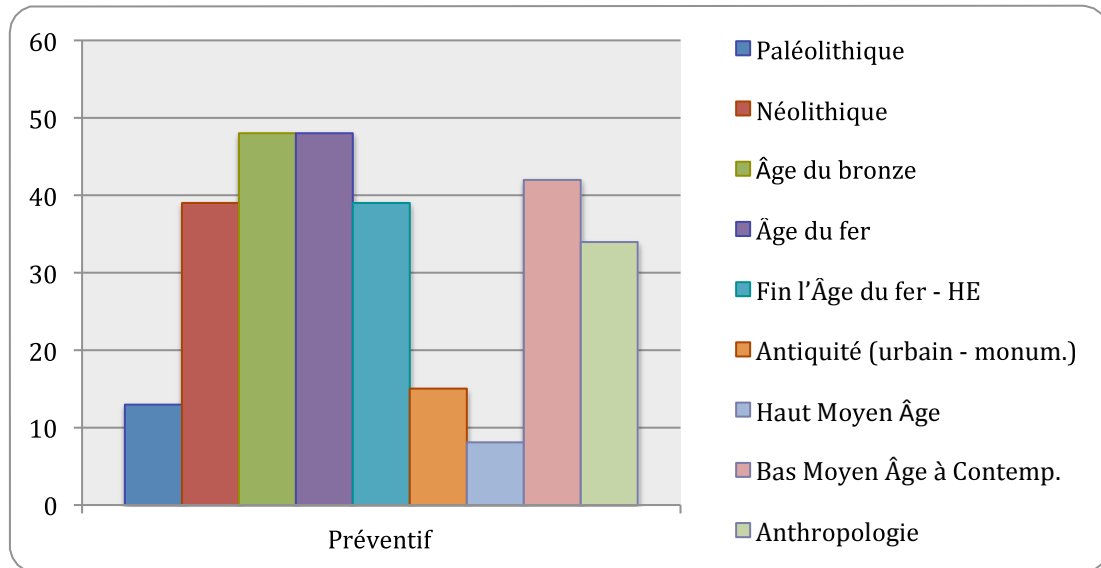
L'examen des dossiers

En 2017, 279 dossiers ont fait l'objet d'un examen puis d'un avis de la part des rapporteurs de la CTRA. Si on ajoute les dossiers de ZPPA (146 communes) et les informations (8), présentés essentiellement par les CRA (sauf le chantier des collections de Malain), ce sont 433 occurrences au final qui ont été traitées en 2017. Le seul chiffre de 279 dossiers ne traduit pas la complexité ou la lourdeur de certaines opérations, qui peuvent couvrir de vastes surfaces, concerner un aménagement donnant lieu à plusieurs prescriptions de fouilles, voire regrouper plusieurs programmes de recherches (FPP, PT, sondages, analyses, PCR... comme à Bibracte) Le contournement ouest de Strasbourg a, quant à lui, fait l'objet d'un

examen de 5 rapports de diagnostic (pour 5 tronçons) qui ont donné lieu à 34 prescriptions de fouilles préventives.

Région	Diag PSI/CCS	RFO	Prog	Publi.	Sous-total dossiers rapportés par les experts	Info	ZPPA	Total général
Bourgogne-Franche-Comté	28	13	48	2	91	1	146	238
Dijon	25	7	33	2	67	1	70	138
Besançon	3	6	15	0	24	0	76	100
Grand-Est	92	50	45	1	188	7	0	195
Strasbourg	46	13	16	0	75	2	0	0
Chalon-en-Champagne	29	24	8	0	61	5	0	0
Metz	17	13	21	1	52	0	0	0
Total	120	63	93	3	279	8	146	433

L'archéologie préventive (diagnostics, examens CCS, examens PSI et examens RFO représente 183 dossiers (ayant donné lieu à 198 avis) soit près de 66 % de l'activité de la CTRA (en ne retenant pas les dossiers de ZPPA et les informations). En 2017, l'Alsace a connu une croissance très marquée de l'activité préventive, essentiellement due au dossier du contournement ouest de Strasbourg représentant près de 84 % des rapports de diagnostics et surtout des dossiers de prescription de fouilles examinés pour cette région. Comme chaque année, la Champagne-Ardenne est aussi restée très présente sur le champ préventif. À l'inverse, la Franche-Comté avec 9 dossiers demeure une région à faible activité. Dans le détail, on soulignera que l'examen des dossiers préventifs (du diagnostic à la prescription de fouille) a revêtu plusieurs types d'examen différents : examens conjoints de rapports de diagnostic et de cahiers des charges scientifiques (65 soit 54 %), examen de rapports de diagnostic seuls (10 soit 8,3 %), examen de cahiers des charges seuls du fait d'une prescription de fouille immédiate ou à la suite d'un rapport examiné antérieurement par la commission (24 soit 20 %), examen de PSI (3 soit 2,5 %), enfin examen inter-CTRA faisant l'objet d'une information *a posteriori* auprès de la CTRA (18 soit 15 %). Encore faut-il considérer que les 18 examens inter-CTRA ont pu même concerner une à plusieurs prescriptions de fouille à la fois. Ces derniers chiffres sont donc importants, liés entre autre à des pressions dont les services font l'objet afin de rendre une prescription de fouille dans les meilleurs délais, souvent parce que le projet d'aménagement s'inscrit dans un étroit calendrier pour des raisons politiques comme économiques, parfois aussi du fait d'un rendu trop tardif du rapport de diagnostic. L'exemple du contournement ouest de Strasbourg est sur ce point emblématique, puisque 25 (sur 34) prescriptions de fouille ont été examinées en inter-CTRA. Quelles que soient les raisons évoquées pour un examen en inter-CTRA, on soulignera qu'elles posent le problème du traitement collégial des propositions de l'État par une commission d'experts.



93 dossiers liés à la recherche programmée ont été examinés en 2017. Les dossiers de demandes ou de poursuite d'opérations ont concerné 20 fouilles programmées annuelles, 17 fouilles programmées pluriannuelles, 25 projets collectifs de recherche, 22 prospections thématiques. 7 demandes de sondages ont été aussi examinées, le plus souvent conduites dans le cadre d'une intervention sur monument historique. Outre deux demandes d'analyses de matériaux (mortiers, ossements humains), on signalera 3 dossiers d'APP ou d'AE. Là encore, les chiffres sont réducteurs, tout particulièrement lorsque l'on examine dans le détail les grands projets collectifs (Vix, Bibracte, Autun, PCR mines d'Alsace entre autres). Dans le cas de la fouille du Mont-Beuvray, l'examen du dossier aura à lui seul concerné trois fouilles programmées, une prospection thématique, un PCR, plusieurs sondages, des analyses et des projets de publications, le tout placé sous la responsabilité de Vincent Guichard mais bien porté par des équipes différentes. La nécessité d'assurer une coordination étroite des recherches sur ce site éminent et une mise en cohérence des données (de la prospection à la conservation des mobiliers et des archives) explique ce choix arrêté, il y a plusieurs années. Il en est de même pour Vix qui regroupe 1 PCR, une fouille programmée pluriannuelle, une PT et un sondage ; ici un seul examen en CTRA mais plusieurs autorisations différentes délivrées par la Drac. Enfin un PCR sur les mines d'Alsace regroupe 4 opérations dont les

résultats sont tous consignés dans un seul rapport, bien que des autorisations différentes aient été délivrées pour chacun des responsables. L'exemple du programme de recherche sur Autun pourrait aussi être évoqué. Il faut donc considérer que plus d'une centaine d'opérations programmées ont été examinées *in fine*.

Tout comme pour la CTRA Sud-Ouest, le cas échéant après un nouvel examen, peu de dossiers (7) ont fait l'objet d'un avis défavorable ou dans un cas d'un ajournement de la part de la CTRA, ce qui peut suggérer un bon accompagnement préalable des Sra en matière d'aide et de conseils, plus largement lors du CST. On notera aussi que les avis très circonstanciés des experts ont autant porté sur l'examen des rapports que sur les cahiers des charges scientifiques de fouilles préventives ou les demandes de nouvelles opérations programmées.

La CTRA a ainsi émis un avis défavorable sur deux prescriptions de fouille proposées à la suite de diagnostics ainsi qu'à la réception d'un RFO. Pour ce qui concerne la recherche programmée, on signalera un avis défavorable pour un PCR, une PT, sur deux demandes de fouilles programmées annuelles (la CTRA proposant de transformer l'une d'elles en PT), une troisième demande de fouille programmée étant ajournée dans l'attente de précisions. Elle aura enfin regretté qu'une opération de 650 m² conduite sur un important site archéologique, de surcroît classé monument historique n'ait pas fait l'objet d'un examen par ses soins, l'opération ayant été autorisée sous forme d'un sondage.

Le travail des experts

409 avis ont été rendus par les experts. Ce chiffre ne traduit pas seulement un important travail accompli, mais aussi le fait que la plupart des dossiers sont souvent examinés par deux voire trois ou plus d'experts, en fonction des périodes chronologiques mises en évidence sur les sites. Le travail d'expertise est rigoureux et exigeant, portant aussi bien sur les rapports que sur les cahiers des charges scientifiques ; des marges de progression étant toutefois encore souhaitables sur ce dernier point.

Experts nommés	Dossiers	Experts extérieurs	Dossiers
V. LHOMME	25	G. PINCON	2
X MARGARIT (avant le 01/09)	20	J.-M GOUEDO	1
A CHANCEREL (après le 01/09)	24	J.-M TREFFORT	1
R. PEAKE	51	TH. DECHEZLEPRÉTRE	1
J.-M. LARUAZ	57	P. BECK	3
S. FREUDIGER	44	E. BOUCHARLAT	2
S. BLIN	33	V. BROUQUIER-REDDE	2
A. NISSEN	22	M. SIGNOLI	1
B. LEFEBVRE	48	M. LEROY	1
J. KOCH	26	F.TEREYGEOL	6
S. TZORTZIS	39	G. PRILAUX	1

Nombre d'avis émis par rapporteur (CTRA et extérieurs)

Les périodes concernées

Ce sont principalement les Âges des métaux (110 avis), romaine (87 avis) et surtout médiévale (101 avis) qui sont concernées. Constituant l'une des spécificités de cette CTRA, les avis sur les recherches anthropologiques sont soutenus par un expert, membre à part entière de la commission (39 avis), auquel s'est ajouté à l'occasion un expert extérieur (1 avis). De manière inattendue, alors que l'archéologie des témoins de la Grande Guerre s'est fortement développée dans l'Est et le Nord-Est, un seul dossier a été examiné par la CTRA (des découvertes sur des vestiges de 14-18 étant toutefois mentionnées au gré des rapports de

fouille, sans que cela ait donné lieu à un avis spécifique). Il se peut que les recherches sur les conflits contemporains ne passent pas par le canal de la CTRA (prospections, sondages). Enfin, on soulignera que la préhistoire (ancienne ou récente) n'est pas absente des travaux de recherche (72 avis en tout). En conclusion, si on excepte les travaux sur les périodes moderne et contemporaine, toutes les phases chronologiques sont bien représentées et font l'objet d'un bon suivi par la CTRA.

L'archéologie préventive (192 avis sur les diagnostics et 102 avis sur les RFO) représente 71 % des avis rendus pour 183 dossiers examinés. Ce n'est pas en soit un étonnement, l'Est, tout particulièrement les régions du Grand Est, ayant développé une archéologie parfois militante, sinon très dynamique. En 2017, deux anciennes régions se distinguent tout particulièrement : Champagne-Ardenne et surtout l'Alsace, le dossier « contournement ouest de Strasbourg » drainant une large part de l'activité, à laquelle ont pris part l'Inrap et l'opérateur public régional « Archéologie Alsace », dans une moindre mesure des opérateurs privés dont Éveha puis Antea. Les collectivités (dont Reims Métropole, le pôle archéologie préventive de Metz Métropole, cellule départementale d'archéologie des Ardennes, service municipal de Besançon...) sont présentes sur leurs territoires mais pour un nombre moindre d'interventions.

Période	Diagnostic/CCS	RFO examinés
Paléolithique	7	6
Néolithique	29	10
Âge du bronze	29	19
Âge du fer	33	15
Fin du 2e Âge du fer; Antiquité précoce/Haut- Empire Rural	24	15
Antiquité urbaine et monuments	11	4
Haut Moyen Âge	8	8
Bas Moyen Âge, moderne contemporain	32	10
Anthropologie	19	15
Total	192	102

Archéologie préventive - Répartition des périodes par rapporteurs
(des dossiers pouvant être examinés par 2 voire 3 experts ou plus)

L'archéologie programmée ne représente que 28,1 % des avis rendus pour 96 dossiers. Elle est majoritairement représentée par la période médiévale (haut et bas Moyen Âge), dans une moindre mesure par la préhistoire et la période romaine. À la différence de l'archéologie préventive, les Âges des métaux paraissent en retrait des projets de recherche. Toutefois, cet aperçu doit être pondéré par l'importance de plusieurs programmes de recherche, qui peuvent en leur sein comprendre plusieurs opérations différentes, ainsi à Bibracte et Vix. De même pour l'Antiquité, outre Grand (Vosges), les recherches sur Autun drainent à elles seules un projet de publication, deux fouilles programmées (plus une fouille ayant reçu un avis défavorable) et deux sondages. À l'évidence, le Néolithique et les périodes modernes et contemporaines (ces dernières concernant surtout des recherches sur l'activité minière et la métallurgie) pourraient constituer des enjeux de développement pour la recherche.

Période	opération programmée	APP/AE
Paléolithique	13	0
Néolithique	5	0
Âge du bronze	4	0
Âge du fer	11	
Fin second Âge du fer et Antiquité précoce Haut Empire - Rural	5	1
Antiquité. Urbain. Monuments	18	2
Moyen Âge*	54	0
diachronique	2	
Total	112	3

Archéologie programmée - Répartition des périodes par expert (plusieurs experts pouvant rendre un avis sur un même dossier)

* deux rapporteurs se partagent les dossiers de cette période.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté

Par Marc TALON

Conservateur régional de l'archéologie

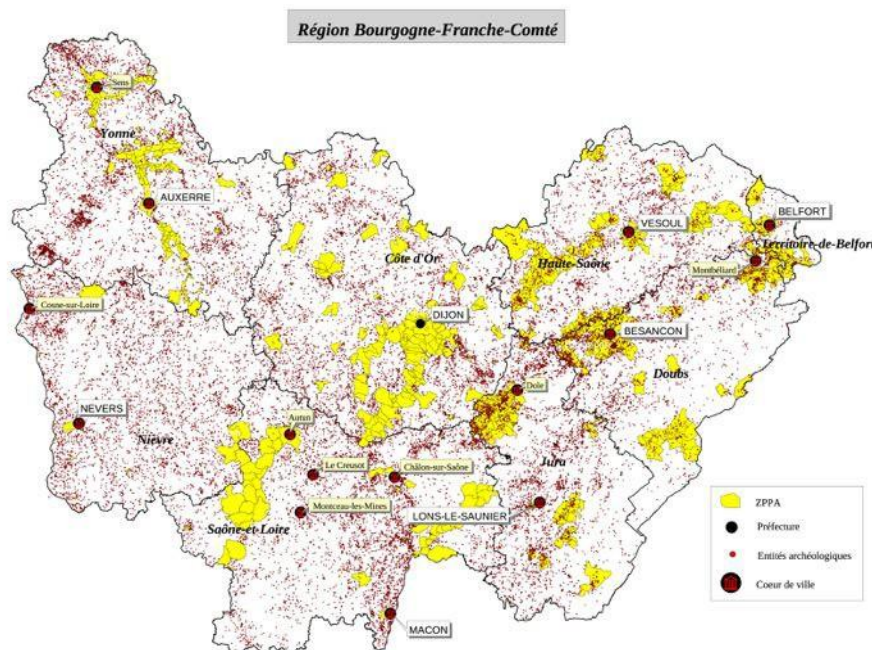
La région Bourgogne-Franche-Comté comprend 3 831 communes et 8 départements. La Bourgogne couvre un territoire deux fois plus vaste que la Franche-Comté (31 582 km² et 16 202 km²). Réunies, elles forment la 6^e région de France par la surface (environ 1/10^e du territoire national soit 48 000 km²) mais occupent le 12^e rang pour le PIB. Sa population s'élevait à 2 820 940 habitants en 2015. La région, assez rurale dans l'ensemble, ne comporte que depuis 2017, une métropole, Dijon, avec 250 000 habitants. Les zones les plus actives économiquement se concentrent dans un pentagone formé par Besançon, Belfort-Montbéliard, Chalon-sur-Saône, Dijon et Le Creusot.

Effectif et activités du Sra

Depuis l'été 2017, le Sra dispose d'un effectif de vingt-cinq agents et demi répartis sur Dijon (quatorze) et Besançon (onze et demi) mais deux postes manquent à Dijon depuis plusieurs années (suivi du département de la Nièvre et inventaire archéologique de la Nièvre et de l'Yonne). Les Âges des métaux sont sous représentés au sein de la grande région, alors même que l'un des principaux thèmes de recherche développés par les trois UMR du Cnrs concerne cette période qui s'illustre par des sites emblématiques.

L'activité du service en termes d'archéologie préventive est illustrée par les chiffres suivants (cf tableau ci-joint) :

- la partie Bourgogne compte 39 269 entités archéologiques et 305 ZPPA, soit 15 % des communes ;
- la partie Franche-Comté compte 10 573 entités archéologiques et 162 ZPPA définies en 2003, soit 9,4 % des communes. Il est prévu que 95 nouvelles zones soient effectives en 2018 pour atteindre 15 % des communes.



Carte des entités, ZPPA et coeurs de ville

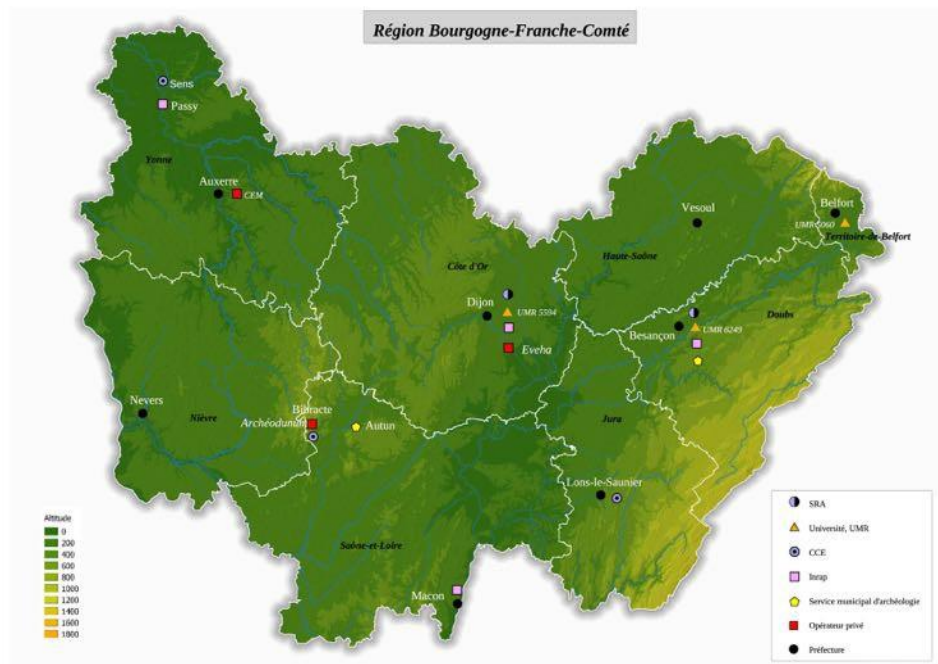
Concernant les saisines, le site de Dijon a reçu environ 600 dossiers/an en moyenne et sur celui de Besançon environ 750 dossiers. Il y a donc plus de dossiers côté Franche-Comté que Bourgogne, en revanche, son taux de prescription est moins élevé. En 2017 pour 1 357 dossiers traités, 154 prescriptions de diagnostic ont été émises et 38 prescriptions de fouille. Par ailleurs 45 opérations programmées ont été autorisées. Enfin, en 2017, les montants ordonnancés pour la RAP s'élèvent à 935 672 €.

Les opérateurs en archéologie préventive

La direction régionale BFC de l'Inrap est dotée de 126 agents dont 25 fonctionnels répartis entre les centres archéologiques de Passy (Yonne), Dijon (Côte-d'Or) et Besançon (Doubs).

La région BFC dispose seulement de deux services archéologiques de collectivités territoriales. Le plus ancien est celui qui a été implanté à Autun dans les années 80 (SAVA) mais il n'est agréé que pour les diagnostics, Besançon s'étant dotée beaucoup plus récemment d'un service archéologique (SAMP). Jusqu'ici, aucune collectivité n'a souhaité mettre en place un service à l'échelle départementale.

Les opérateurs privés sont représentés principalement par le Centre d'études médiévales (CEM) basé à Auxerre (Yonne), Archeodunum à Bibracte (Nièvre) et Éveha à Dijon (Côte-d'Or).



Carte acteurs de l'archéologie

Les intervenants en archéologie programmée

La région dispose de nombreux atouts en matière de recherches archéologiques. Trois unités mixtes du Cnrs encadrent une grande partie des recherches régionales : l'UMR 6298 Artéhis de Dijon (Côte-d'Or), l'UMR 6249 Chrono-Environnement à Besançon (Doubs) et l'UMR 5060 IRAMAT multipôles dont l'un d'eux est à Sévenans (Territoire-de-Belfort). La majorité des personnels du Sra est membre de l'une ou l'autre de ces trois unités. La nouvelle université de Bourgogne-Franche-Comté a maintenu une formation en archéologie dans le cadre de la réforme de ses maquettes. Chaque année, elle forme plusieurs dizaines d'étudiants qui contribuent à la dynamique de la recherche régionale principalement sur 2 axes (Âges des métaux/ romanisation et mondes médiévaux).

Par ailleurs plusieurs universités françaises ou étrangères interviennent sur différents programmes régionaux, on peut mentionner : Lille I, Lyon II, Paris I, Paris IV, Strasbourg, Toulouse, l'ENS, l'EPHE, DAI Berlin, Brno, UL Bruxelles, Budapest, Edimbourg, Lausanne, Leicester, Leipzig, Mayence, Rzeszow, Tübingen, Vienne et Zurich.

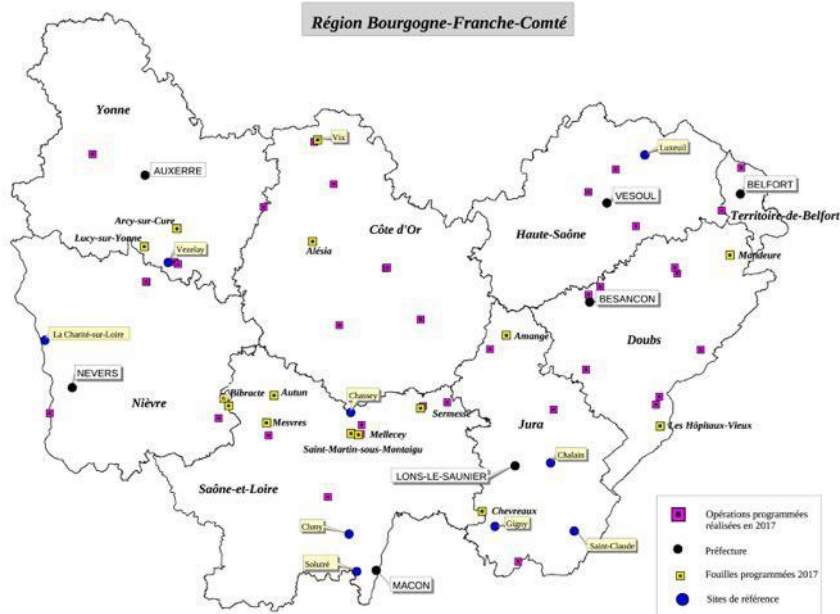
Enfin, le centre archéologique européen du Mont-Beuvray qui accueille une partie de ces équipes étrangères, est une ressource incontournable pour l'Âge du fer et la romanisation du fait notamment de ses capacités de recherche, d'accueil et documentaires.

Les centres de conservation et d'étude (CCE)

Un CCE est implanté au sein du centre de recherches de Bibracte à 140 km de Dijon. Cette situation géographique complique la consultation des archives du sol par les chercheurs, mais ce CCE bénéficie de la logistique offerte par Bibracte. Le musée de Sens accueille le CEREP, édifié en 1997 avec des crédits de la grande région Île-de-France. Il s'agit d'un CCE avant la lettre qui devait recevoir ce label en 2016.

Une des priorités de la Drac et de la Sda est de construire à Besançon un nouveau CCE qui couvrirait l'est de la région et pourrait être couplé sur le même terrain à l'édification d'un centre archéologique Inrap. Une étude de faisabilité a été rendue en juin 2018 et devrait être suivie du lancement d'une étude de programmation à l'automne 2018. En attendant la partie Franche-Comté dispose de trois dépôts de fouilles État (inadaptés à tous points de vue) à la citadelle de Besançon, à Quitteur et à Mandeuve. L'aménagement des réserves du musée de Lons-le-Saunier (Centre René Rémond) a bénéficié de crédits CCE. Elles accueillent les collections archéologiques issues du département du Jura.

Programmation scientifique



Carte des fouilles programmées 2017

Depuis une dizaine d'années, en Bourgogne-Franche-Comté, la programmation de la recherche est principalement axée sur la Préhistoire, les Âges des métaux et la romanisation autour des oppida (Vix, Bibracte, Alésia, Autun), les agglomérations secondaires dont Mandeuve-Mathay, importante agglomération antique de 200 ha et pour le Moyen Âge,

sur les édifices religieux (premiers monastères chrétiens, Cluny, Vézelay, la Charité-sur-Loire), les châteaux, les mines et la sidérurgie.

Quatre programmes collectifs de recherches couvrent le territoire commun à la Bourgogne-Franche-Comté : sidérurgie ancienne, agglomérations antiques, premiers monastères chrétiens et archéo-géographie des cours d'eau (patrimoine immergé et évolution des hydro-systèmes dans la longue durée).

L'enveloppe budgétaire 2017 sur le BOP 175 pour les fouilles programmées était de 540 000 € auxquels s'ajoute le fonctionnement des recherches à Bibracte pour un montant compris dans la contribution annuelle de 2,4 M€ versée à l'EPCC Bibracte. La région a consacré en outre 19 300 € en 2017 aux prospections-inventaires.

Évolution de l'activité de recherche pour les années à venir

On constate la fin de certains programmes de recherche, phénomène assez logique qui touche toutes les périodes mais qui concerne les phases de terrain, aussi il conviendra d'être très attentif sur la tenue de délais raisonnables pour les phases études et publications, ce à quoi s'est attelé le Sra en même temps que de régler le statut du mobilier archéologique et son versement dans les CCE concernés.

Le développement des prospections avec les nouvelles technologies de mieux en mieux maîtrisées par les équipes archéologiques et/ou leur prestataire tant en préventif qu'en programmé, ouvre des perspectives intéressantes en termes de rééquilibrage de nos connaissances sur la nature et la densité d'occupations du territoire.

Une proposition serait d'essayer de croiser les bassins d'activités économiques sources d'activités en archéologie préventive avec les secteurs d'intérêt archéologique pour œuvrer à la détermination de zones ateliers diachroniques qui permettraient de travailler sur autant d'échantillons répartis sur ce vaste territoire. Ces zones ateliers seraient nourries d'informations issues de la carte archéologique, des programmes de prospections notamment aériennes, Lidar et géophysiques, des interventions d'archéologie préventive et de projets d'archéologie programmée. Certaines de ces zones ateliers sont facilement identifiables (vallée de l'Yonne, Alésia, Vix, Bibracte, Autun, Dijonnais, Besançon, Mathay- Mandeure) d'autres sont à redynamiser comme le châlonnais, l'axe Chassey-confluence Saône-Doubs, Salins, le Finage dolois, la Chaux d'Arlier ou à développer comme le Bec d'Allier (confluence Loire-Allier) et d'une façon générale cet axe primordial que présentent les vallées de l'Allier et la Loire dans les relations avec le Bassin Parisien.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Grand Est

Par Frédéric SÉARA

Conservateur régional de l'archéologie

La région Grand Est : un cadre de recherche archéologique de premier plan

La région Grand Est totalise une superficie de 57 433 km², découpée en 10 départements, 200 cantons et 5 195 communes. Malgré une certaine disparité topographique et géomorphologique, nous avons affaire à un territoire dont l'importante richesse de son patrimoine archéologique est attestée par les 68000 sites archéologiques recensés par la carte archéologique. Ce caractère s'explique par l'existence de secteurs particulièrement attractifs, telles la plaine d'Alsace avec ses formations lœssiques très fertiles, les grandes vallées alluviales comme celle de la Moselle, véritable axe de circulation naturel et secteurs de ressources spécifiques ou encore la plaine de Troyes et la champagne crayeuse aux ressources particulières dont le silex en abondance. Ces différentes unités géomorphologiques sont globalement favorables à la préservation des occupations humaines y compris les plus anciennes comme en Alsace. Ces composantes expliquent que le foyer de peuplement précocement bien marqué dès le Néolithique (5500 av. notre ère) connaîtra un dynamisme constant et un tournant majeur à l'Antiquité avec le développement du phénomène urbain. Ce dernier implique une attention toute particulière portée sur certaines agglomérations actuelles, telles Strasbourg, Metz et Reims pour ne citer que les principales.

Ces données expliquent un niveau de prescription très soutenu grâce à l'action des trente-cinq agents du Sra répartis sur les sites de Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne. 529 prescriptions de diagnostic ont été rédigées en 2017 (328 en 2014) et 115 de fouilles en 2017 (83 en 2014).

Opérateurs	Effectifs	Agrément
Inrap	200	Toutes périodes
Archéologie Alsace	90	Toutes périodes
Metz métropole	18	Âges des métaux à Époque contemporaine
Reims Métropole	45	Néolithique à Moyen Âge
CD Ardennes	10	Antiquité et Moyen Âge
Antéa Archéologie	33	Néolithique à Époque contemporaine
Éveha	20	Néolithique à Époque contemporaine

Panorama des connaissances

L'état de nos connaissances archéologiques varie selon les périodes considérées et devrait être un élément déterminant dans la définition des stratégies de prescriptions et de certains des principes méthodologiques. La variabilité des connaissances tire son explication de paramètres très différents et parfois très subjectifs. C'est ainsi que certaines orientations ont pu être données à l'aune de la composition des équipes des Sra, de certaines traditions de recherches régionales dépassant le cadre de la Drac et de l'application systématique de certains principes méthodologiques.

Les structures de recherche sont faiblement représentées dans la région et au côté de l'UMR 7044 ArchiMède de Strasbourg, deux équipes d'accueil du Cnrs sont à signaler, l'EA 1132 de Nancy et l'EA 3795 à Reims. L'enseignement universitaire en archéologie tourne là aussi autour de Strasbourg. Strasbourg est à l'évidence un véritable catalyseur dans la recherche (18 fouilles programmées et 11 PCR) comme le montre la part des opérations programmées intéressant la frange orientale de la région. La mise en place de deux CCE de dernière génération contribuera à amplifier cette activité là où elle existe en l'amenant dans une dimension plus internationale (CCE d'Alsace) et à la développer comme en Lorraine grâce au CCE de Lorraine

Le Paléolithique

Une bien meilleure prise en compte des contextes favorables à la révélation de ces occupations assortie de principes méthodologiques adaptés a permis de faire progresser très significativement nos connaissances ces dernières années en particulier à partir de l'Alsace (fouille du site magdalénien de Morschwiller en 2014, détection et prescription de trois sites du Paléolithique moyen sur le COS, fouille d'un campement de plein-air mésolithique à Ensisheim en 2018, fouilles programmées de Wollschwiller concernant des occupations magdaléniennes et aziliennes et du site emblématique de Mutzig occupé successivement par des chasseurs néandertaliens).

Le Néolithique

Le Néolithique est particulièrement bien documenté dans la région avec de nombreux habitats plus ou moins extensifs et des nécropoles en nombre. La fouille d'Achenheim (67) en 2016 a permis de mettre en évidence des traces de violence sans commune mesure. La fouille d'une minière liée à l'exploitation de silex a été réalisée en 2018 à Saint-Mihiel (55) et des occupations de fonds de vallée avec palissades en bois conservées ont été mises au jour à La Villeneuve-au-Châtelot (10) et à Pont-sur-Seine (10).

Les Âges des métaux

Ces différentes périodes sont très bien documentés dans la région avec de nombreux sites d'habitat et funéraire. Au-delà de l'analyse de la forme des habitats qui implique une vision spatiale assez large, c'est la question de structuration spatiale de l'occupation qui se pose, à des échelles plus ou moins large. Les opérations d'archéologie préventive contribuent à livrer de nombreuses données dans ce domaine qui sont mises en perspective au travers de projets collectifs de recherche, tel celui portant sur la plaine de Troyes. Certains aspects de la culture matérielle sont à documenter soit en raison de la nécessité de préciser les corpus typo-chronologiques, soit de la collecte d'informations à caractère culturel, déterminantes au regard du positionnement géographique de Grand Est.

Pour l'Âge du fer les données sont de même nature et traduisent des formes d'occupations et une structuration spatiale en évolution. Des sites fortifiés de hauteur se développent comme en Alsace et leur étude sera intégrée en 2019 à un PCR. Des *oppida*, véritables proto-

villes dans certains cas, fleurissent sur le territoire (Camp d’Afrique en Lorraine, Camp d’Atilla en Champagne...).

Les nécropoles sont nombreuses et révèlent des pratiques funéraires variables en fonction des appartenances culturelles. C’est ainsi qu’en Champagne, les tombes dites « à char » sont fréquentes avec parmi les plus emblématiques celle de Lavau (10) dont l’étude est prolongée par un PCR financé par la Drac ou encore celle de Warcq dans les Ardennes. En revanche des nécropoles tumulaires et/ou à enclos caractérisent le reste du territoire.

L’Antiquité

L’époque antique est caractérisée par de nombreuses occupations rurales et urbaines, domestiques et funéraires. Il convient de distinguer les campagnes des villes et bien que les deux se nourrissent les problématiques sont très différentes. Pour les campagnes, c’est la notion de réseaux de sites qui domine et qui nous permet de préciser l’organisation territoriale en accord avec la hiérarchisation des sites (villas, hameaux, habitats isolés, axes de circulations). Les données intrinsèques des sites étudiés contribuent à cette réflexion globale en fournissant éléments de datations et de caractérisation tant de la nature que de la vocation des sites. Les données très nombreuses acquises dans ce domaine impliquent la mise en œuvre d’actions transversales qui malheureusement font défauts dans la région. Pour les villes, c’est la restitution de la trame urbaine et de son évolution qui est recherchée amenant à prendre en compte l’ensemble des fenêtres d’observations disponibles. Grâce à cela cette trame se révèle à l’instar des grandes villes du Grand est, dont Reims qui connaît actuellement une activité de fouilles sans commune mesure. La vision de la ville antique implique de prendre en compte ses abords immédiats comme le démontrent les opérations menées à Koenigshoffen près de Strasbourg (67) et de Bezannes (51) près de Reims. Ce contexte très favorable livre régulièrement des données exceptionnelles à l’image des stèles et éléments de mausolée mis au jour à la route des Romains à Koenigshoffen (67). L’archéologie programmée permet de s’intéresser à certains sites emblématiques comme Bliesbruck (57) ou encore Grand (88)

Les époques médiévales

Les vestiges d’époques médiévales sont bien attestés sur l’ensemble du territoire et caractérisent également villes et campagnes. En milieu urbain, ils s’inscrivent fréquemment dans la continuité de l’occupation antique alors qu’en contexte rural ce constat est à nuancer. Pour les villes les niveaux d’occupations du début de la période sont assez rares et c’est avec le bas Moyen Âge que la ville médiévale prend toute sa dimension (Troyes par exemple). Concernant le début de la période, des investigations exemplaires sont conduites à Saint-Dizier depuis 2009 avec un soutien sans commune mesure de la municipalité permettant entre autres la fouille du site des Crassées occupé à la période antique puis à l’époque médiévale avec une église et son cimetière. En campagne, l’occupation médiévale fixe l’essentiel de la trame actuelle des bans communaux et la plupart des vestiges sont enfouis au cœur des villages. Les formes de l’habitat sont assez constantes sur l’ensemble du territoire et c’est davantage au travers des nécropoles que les particularismes territoriaux se dégagent. C’est ainsi qu’en Alsace, les monuments funéraires et le mobilier renvoient clairement au monde germanique. Certaines thématiques propres à ce cadre émergent telles l’étude des nombreuses fortifications alsaciennes (villages, cimetières) celle du domaine castral en Alsace et en Lorraine ainsi que le monachisme autour des abbayes cisterciennes (abbaye de Morimont (52), PCR 2019 sur les abbayes cisterciennes en Grand Est). Différentes échelles d’analyses sont là aussi à considérer, celles du bourg et de la ville mais également celle plus large du territoire. Les projets à même de fédérer les données sont peu nombreux

et il convient de citer le PCR alsacien sur les pratiques funéraires, projet motivé par la mise au jour ces dernières années d'importantes nécropoles, la dernière en date étant celle fouillée à Eschau (67) en 2018.

L'Époque moderne

L'étude archéologique des périodes modernes s'exerce presque exclusivement en contexte urbain et s'intéresse à des bâtiments privés ou publics plus ou moins prestigieux. C'est ainsi qu'une fouille a été réalisée à Lunéville à l'emplacement du futur cinéma portant sur des vestiges médiévaux et modernes et qu'une très importante fouille doit être réalisée à Nancy à l'emplacement du musée Lorrain correspondant au palais des ducs de Lorraine. Pour les époques modernes nous disposons de fonds archivistiques assez nombreux permettant de disposer d'une vision large à l'échelle de la ville et c'est davantage la vision ponctuelle liée à un monument qui motive la réalisation d'une opération archéologique. Par ailleurs les éléments architecturaux sont souvent repris dans des constructions plus récentes et c'est l'archéologie du bâti qui supplée l'archéologie plus conventionnelle. Cette dernière porte pour l'essentiel sur les fortifications et plus particulièrement celles de l'ère Vauban.

L'Époque contemporaine

La période contemporaine est actuellement prise en compte par le prisme des conflits contemporains et de manière très opportuniste. Une structuration de la recherche dans ce domaine est nécessaire afin de définir ou de partager davantage les problématiques. Des opérations ponctuelles sortent de ce cadre très spécifique à l'instar d'une fouille réalisée à Mulhouse sur une filature du XIX^e siècle.

Bilan 2017 de la CTRA Est

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Vincent LHOMME
Membre de la CTRA

Vingt-cinq dossiers concernant le Paléolithique/Mésolithique ont été examinés au sein de la CTRA Est durant l'année 2017. En raison même de l'amplitude des périodes considérées, ce corpus de dossiers constitue un ensemble hétéromorphe, je serais même tenté de dire disparate, tant d'un point de vue chronologique que du type de recherche dont les dossiers procèdent et des thématiques dans lesquelles ils s'inscrivent.

L'archéologie préventive est représentée par douze dossiers dont la moitié sont des examens de rapports de diagnostic et de cahiers des charges scientifiques de fouille. Il est intéressant de noter que trois de ces dossiers concernent des sites en séquences stratigraphiques pléistocènes identifiées sur le tracé du contournement routier ouest de Strasbourg et que les trois autres concernent des occupations mésolithiques dans le Bas-Rhin, en Moselle et dans le Doubs.

Les six rapports de fouille préventive examinés portent sur le Mésolithique (3 cas dont 2 en Champagne) et sur le Paléolithique supérieur. Nous pouvons d'ailleurs noter la qualité des recherches menées et l'intérêt des résultats obtenus sur le site magdalénien de Morschwiller-le-Bas dans le Haut-Rhin et le site gravettien de Lans en Saône-et-Loire. Ces deux fouilles préventives méritent une publication rapide de leurs résultats.

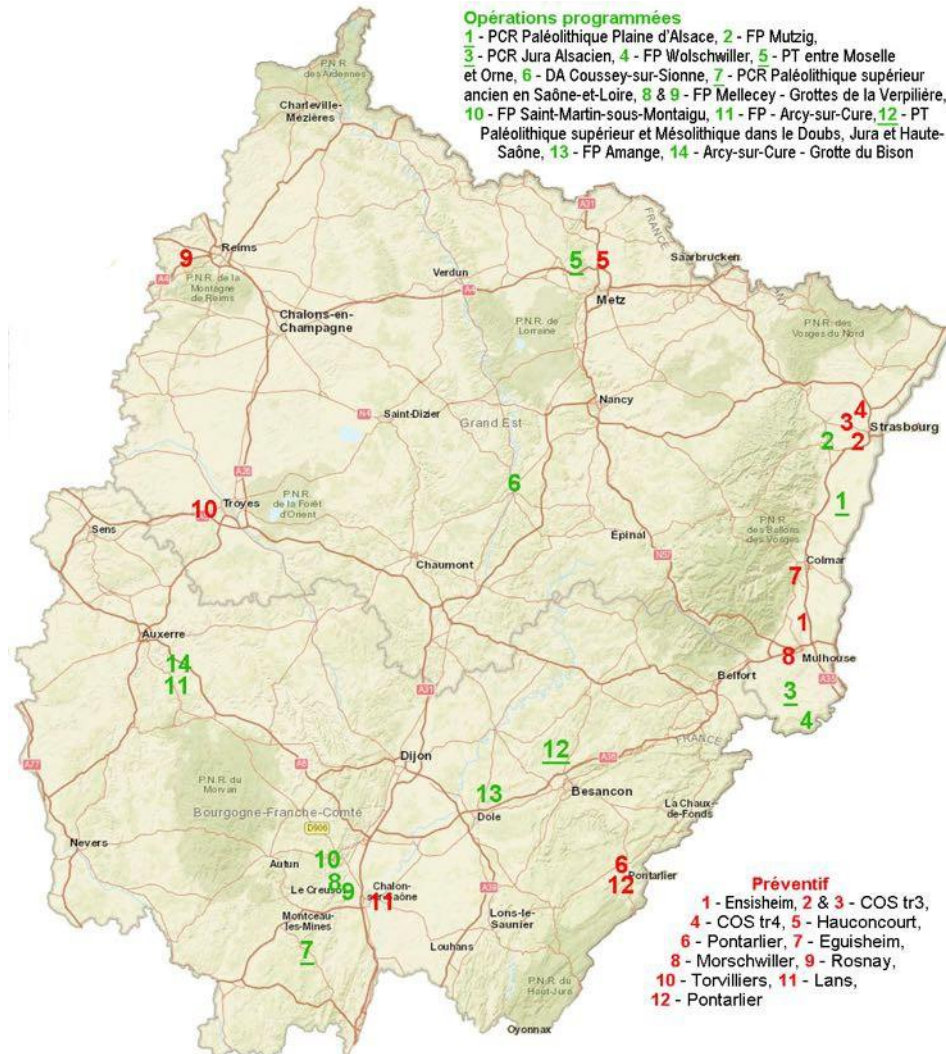
L'archéologie programmée est représentée par quatorze dossiers qui concernent des thématiques très différentes. Des recherches pertinentes sur le Paléolithique moyen sont conduites en contexte d'abri dans le Bas-Rhin sur le site de Mutzig, d'autres sont menées en Saône-et-Loire sur la Grotte de la Verpillière 2 à Mellecey et dans l'Yonne à Arcy-sur-Cure (Grotte du Bison). Il s'agit sans doute des ultimes années de fouille sur ces deux derniers sites.

Des recherches sur le Paléolithique supérieur ancien sont réalisées en Saône-et-Loire dans le cadre du projet collectif de recherche « Le Paléolithique supérieur ancien en Bourgogne méridionale » et des fouilles de la grotte de la Verpillière 1 à Mellecey et du site de plein air gravettien de La Mourandine à Saint-Martin-sous-Montaigu. Dans le Jura, la fouille menée sur la grotte d'Amange documente des occupations aurignaciennes au pied du Massif de la Serre. Enfin, la fouille de la grotte de Blenien à Wolschwiller dans le Haut-Rhin permet d'aborder la fin du Paléolithique supérieur dans le Jura alsacien à proximité de la frontière suisse.

En 2017, comme les années précédentes, l'Alsace sort du lot par rapport aux autres territoires en termes de dynamique collective sur le Paléolithique. En effet, deux projets collectifs de recherche « Le Paléolithique et le Mésolithique de la Plaine d'Alsace et des collines sous-vosgiennes » et « Le peuplement préhistorique du Jura alsacien » mis en place dans des optiques différentes permettent de fédérer les recherches en s'appuyant sur les deux acteurs locaux essentiels que sont Archéologie Alsace et l'Université de Strasbourg.

Deux prospections thématiques sont également présentes sur le territoire de la CTRA Est. La première, qui fonctionne depuis près d'une dizaine d'années, porte sur la reconnaissance des gisements paléolithiques et mésolithiques de plein air entre les vallées de la Moselle et de

l'Orne, la seconde, dont 2017 est l'année probatoire, s'est fixée pour objectif de documenter le Paléolithique supérieur et le Mésolithique dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.



Enfin, un seul dossier de grotte ornée a été examiné en 2017. Il portait sur la Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure où se sont déroulés les ultimes travaux de terrain.

Difficile à partir d'un corpus aussi varié de mettre en évidence des lignes de forces ou de faiblesse liées à une période spécifique ou un type d'exercice particulier, aussi nous contenterons-nous de faire quelques remarques.

Dans le domaine du préventif, des données sur les civilisations du début de l'Holocène apparaissent régulièrement - et surtout en Champagne - à travers la fouille de structures en creux rapportées au Mésolithique par datation de leur contenu. La récurrence de ces manifestations devenant régulière, il me semble qu'il serait souhaitable qu'un projet collectif de recherche se mette en place afin de procéder à l'analyse de toutes les données déjà acquises et d'aboutir à terme à une synthèse sur ce type de manifestations mésolithiques.

Par ailleurs, et même si dans les rapports de fouille préventive examinés cette année cette dimension avait été parfaitement prise en compte, il apparaît que les diagnostics archéologiques ne bénéficient pas suffisamment des apports de géologues quaternaristes.

Ce constat qui n'apparaît pas limité aux territoires de Bourgogne-Franche-Comté et de Grand-Est ne concerne toutefois pas les dossiers alsaciens examinés en 2017.

La recherche programmée montre un état très contrasté. Si nous pouvons noter la grande vivacité de la recherche paléolithique alsacienne (deux PCR, deux fouilles programmées et une fouille préventive pluriannuelles), nous pouvons également remarquer que sur le reste du territoire des deux régions les recherches sont plutôt ponctuelles et procèdent de programmes en voie d'achèvement (Arcy-sur-Cure, Amange, les grottes de la Verpillière). Seuls le projet collectif de recherche sur le Paléolithique supérieur ancien en Bourgogne méridionale et l'engagement de nouvelles fouilles de plein air (notamment à Saint-Martin-sous-Montaigu) permettent de constater la persistance d'un pôle de recherches de terrain dans le sud de Bourgogne-Franche-Comté, au contact du couloir Rhodanien. Nous constatons également qu'il n'y a plus aucune recherche paléolithique dans le sud-est du Bassin parisien (nord-ouest de Bourgogne-Franche-Comté) et notamment dans la vallée de l'Yonne qui fut dynamique dans les années 1990-2000.

Enfin, il est important de signaler que le principal problème rencontré à l'examen des dossiers d'archéologie programmée tient à la diversité des « normes » employées par les différents auteurs et à la qualité aléatoire de la rédaction et de l'organisation du propos. De manière un peu prosaïque, on peut dire que sur le plan formel les meilleurs rapports d'archéologie programmée, donc les plus faciles et agréables à expertiser, sont ceux rédigés par les préhistoriens rompus aux normes et aux attendus de l'archéologie préventive... Sur ce point, il apparaît essentiel que les services régionaux de l'archéologie incitent les chercheurs à améliorer la qualité formelle de leurs dossiers.

NÉOLITHIQUE

Par Antoine CHANCEREL et Xavier MARGARIT
Membres de la CTRA

Pour la période néolithique, l'année 2017 a été marquée par un changement de rapporteur, Xavier Margarit ayant assuré les trois premiers trimestres et Antoine Chancerel le quatrième.

Au cours de l'exercice ont été rapportés 29 dossiers au sein desquels le contournement ouest de Strasbourg (COS) a généré à lui-seul 3 rapports de diagnostic et 14 cahiers des charges, soit 17 opérations. Le reste se répartit en 4 Projets Collectifs de Recherche, 1 Prospection Thématique, 4 rapports finaux d'opération et 3 diagnostics. Le bilan programmé/préventif est comme partout à l'avantage du préventif avec 24 dossiers.

La répartition annuelle est irrégulière et certaines sessions ont été marquées par une charge plus importante.

La ventilation géographique est elle aussi très déséquilibrée. Ainsi, pour l'ensemble de la région Bourgogne – Franche-Comté, n'a été examiné qu'un seul dossier où le Néolithique ne compte d'ailleurs que pour une part dans une opération plus large puisqu'il s'agit du PCR sur la ville antique d'Autun. La quasi-totalité des dossiers se rapporte donc à la région Grand Est. Toutefois, là encore, l'ancienne Lorraine ne compte elle aussi qu'un seul dossier où le Néolithique n'est qu'un volet dans une opération diachronique de PCR sur la carpologie du Néolithique à l'époque moderne. Pour le reste, l'activité des rapporteurs s'est concentrée sur trois départements, le Bas-Rhin pour 1 dossier plus le COS de Strasbourg, la Marne pour 3 dossiers et l'Aube pour 4 dossiers. Une telle répartition, très déséquilibrée, est focalisée sur la Plaine d'Alsace, la vallée de la Seine aux confins de l'Île-de-France, et les plateaux qui

l'encadrent, ainsi que les marges occidentales de la Champagne Pouilleuse et les Marais de Saint-Gond. Elle ne prête guère à des commentaires poussés au plan territorial, si ce n'est qu'elle porte sur des milieux très variés, plaines alluviales, plateaux et même coteaux.

La qualité des rapports d'opérations est globalement bonne, certains dossiers étant même excellents. Les critiques formulées, lorsqu'il y en a, concernent essentiellement des points mineurs de forme ou d'organisation générale. Les rapports comportent tous les éléments attendus et aucun n'a fait l'objet d'une réception avec réserves et encore moins d'un ajournement ou d'un report. Sur le fond, des interprétations ont pu faire l'objet de remarques ou de commentaires, mais la formulation de propositions alternatives ne s'est produite qu'une fois. Le niveau scientifique élevé des rapports est tout à fait satisfaisant.

Il en est de même pour les avis relatifs aux cahiers des charges élaborés par les services. Ils n'ont guère donné lieu à des observations, hormis sur des points particuliers et, globalement, sont eux aussi tout à fait satisfaisants.

Pour aller plus loin aujourd'hui dans l'accroissement du profit scientifique, il conviendrait de porter l'accent sur la géomorphologie, ou, de façon plus générale, sur la géoarchéologie des gisements. Parmi les points faibles récurrents figure en effet une déconnexion plus ou moins marquée du discours archéologique avec les données de cette discipline. Celle-ci se manifeste le plus souvent par un manque de dialogue entre les acteurs concernés, dû le plus souvent à une maîtrise insuffisante des domaines de compétence de chacun. Les parties consacrées à la géomorphologie apparaissent trop souvent comme une obligation à satisfaire, à la manière d'un enjolivement à forte scientificité. Cette situation peut résulter du fait que les problématiques ne sont peut-être pas assez bien exposées par les archéologues ou que les réponses fournies par les géomorphologues restent cantonnées à une lecture mésoscopique des formations rencontrées, quand il ne s'agit pas d'une approche purement quaternariste (souvent totalement inutile d'ailleurs pour le spécialiste de Préhistoire récente).

Pour le Néolithique, cet aspect des recherches est pourtant tout à fait fondamental : c'est à cette période que se réalisent les premières agressions de l'homme sur son milieu et les premiers grands déséquilibres écologiques. Tous les terroirs vont être finalement touchés et en subir plus ou moins profondément l'impact. Les défrichements ont en effet entraîné d'innombrables perturbations : reprises d'érosion sur sols dénudés, transferts sur les pentes et accumulation sédimentaires dans les points bas, déflation, modification des horizons du sol, etc. Ces phénomènes inédits dans l'histoire de l'humanité ont eu des conséquences majeures en matière de conservation des niveaux d'occupation, mais aussi, à une échelle plus large, sur celle des sites eux-mêmes. Les premières érosions du Néolithique ont été les plus drastiques en ce qu'elles ont emmené les horizons superficiels, qui étaient en même temps les moins compacts et les moins résistants. La perception de ces altérations et de leurs conséquences passe par des analyses plus fines qu'actuellement, notamment pédologiques et/ou micro-morphologiques.

Pour ne prendre qu'un exemple, certains sites qui relèvent objectivement d'habitats au vu de leur mobilier domestique peuvent rester difficiles à caractériser en raison de leur pauvreté en structures. Ce qui laisse ouverte la question malheureusement trop souvent éludée de leur non-conservation par suite d'érosion, ou de leur non-observabilité par suite de manque de traces (bâti en terre crue sans fondations). Plus que pour toute autre période, les implications géomorphologiques ont une importance cruciale au Néolithique, car c'est la reconnaissance de toute la structure sociale naissante des communautés qui se trouve oblitérée par le manque de données.

Sur le plan chronologique, il n'est pas anodin que l'année 2017 a été marquée par une prépondérance des résultats concernant le Néolithique ancien, période où les sites sont justement marqués par des traces nombreuses, diverses et bien conservées grâce à une architecture sur poteaux plantés et à de nombreux creusements. Ils concernent les diagnostics réalisés sur le COS de Strasbourg et à Schiltigheim. Pour les autres étapes du Néolithique, la documentation porte sur des sites plus spécialisés. Ainsi, le Néolithique moyen initial n'est concerné que par une nécropole fouillée à Obernai, site sur lequel les témoins domestiques du Néolithique moyen final et du Néolithique récent sont moins abondants et limités à des fosses-silos. Ailleurs, la recherche programmée sur le site particulier de Vert-Toulon dans la Marne a porté sur un site où des hypogées succèdent à une minière de silex. La période du Néolithique récent a également bénéficié de deux fouilles préventives qui ont révélé la conservation exceptionnelle de bois d'œuvre dans la construction d'enceintes palissadées à La Villeneuve-au-Châtelot et Pont-sur-Seine dans l'Aube. La coexistence de ces deux sites voisins et sub-contemporains constitue une découverte d'importance supra-nationale. La présence de longues maisons dans l'un d'eux renforce le caractère non-vernaculaire de ce type de site (place centrale ?). Le Néolithique final et le Chalcolithique, toujours plus évanescents, n'ont guère été appréhendés.

Enfin, on ne saurait être complet sans faire référence à l'enceinte néolithique de Bure et Saudron (Meuse, Haute-Marne), dont le dossier, examiné en décembre 2016, a fait l'objet durant l'été 2017 d'une large polémique relayée par une pétition nationale dénonçant d'imaginaires menées de la Sda envers le Sra et la CTRA. Cet épisode illustre les dérives d'instrumentalisation qui pèsent sur les avis de la commission et de ses experts.

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

Par Rebecca PEAKE
Membre de la CTRA

Pour les périodes chronologiques de l'Âge du bronze et du premier Âge du fer, un total de 43 opérations archéologiques a été examiné, dont 20 rapports de diagnostic, 20 rapports de fouille préventive. Malgré ce nombre important de dossiers relatif à l'archéologie préventive, on attire l'attention sur le déficit flagrant de projets de recherche, car seuls trois dossiers, une opération de fouille programmée et deux projets collectifs de recherche concernent les problématiques de l'Âge du bronze et du premier Âge du fer.

Un décompte par secteur géographique des dossiers souligne une activité préventive concentrée dans les départements de la Marne (cinq fouilles et six diagnostics), du Bas-Rhin (trois fouilles et quatre diagnostics) et de la Moselle (quatre diagnostics et quatre fouilles). Par comparaison, les autres départements comptent entre un et cinq dossiers.

À travers l'inventaire des types de sites se dégage un net déséquilibre entre les domestiques qui sont au nombre de 31 et largement majoritaires par rapport aux 15 indices funéraires. La ventilation des sites par période chronologique, détaillée ci-après, se montre plus complexe, mais reflète néanmoins les tendances déjà relevées dans les diverses synthèses régionales et chronologiques récemment publiées (Lachenal *et al.* dir. 2017). Les sites du Bronze ancien et du Bronze moyen sont relativement rares et se résument principalement par des contextes funéraires modestes datés par leur mobilier ou par les analyses radiocarbones. Les contextes domestiques de cette période précoce s'avèrent difficiles à identifier en diagnostic, tout simplement à cause de la quasi absence de mobilier permettant une attribution chronologique. En revanche, la fin de l'Âge du bronze est bien représentée, avec de nombreux

sites funéraires et domestiques. Les indices attribués au premier Âge du fer sont également fréquents (mais néanmoins moins fréquents que ceux du Bronze final) et concernent majoritairement le contexte domestique. Cependant, il en ressort un problème d'attribution chronologique des sites du premier âge du Fer lors des opérations de diagnostic, qui sont souvent datés selon des grandes fourchettes chronologiques « fin l'Âge du bronze-premier Âge du fer » ou « Hallstatt ». Cette difficulté n'est pas due à une mauvaise expertise des spécialistes, mais à l'évolution typonchronologique lente de la céramique qui requiert des grands corpus pour pouvoir procéder à une datation précise. L'utilisation des analyses radiocarbones est aujourd'hui systématique et l'apport de cette méthode de datation a été essentiel pour identifier les périodes anciennes de l'Âge du bronze. Elle s'avère également importante pour caler la séquence du Bronze final en chronologie absolue. Par ailleurs, les analyses radiocarbones pratiquées sur des charbons de bois isolés provenant des comblements de structures archéologiques, notamment des fossés des monuments funéraires, constitue une méthode de datation de plus en plus répandue en archéologie préventive. Cependant, compte tenu des résultats souvent aberrants par rapport à la datation attendue, un bilan de la mise en œuvre de cette méthode de datation des charbons de bois erratiques provenant des comblements de structures Bronze/Fer semble nécessaire.

Parmi les expertises réalisées en 2017, plusieurs dossiers importants méritent d'être évoqués dans ce bilan. Les opérations de diagnostic ont permis l'identification de sites spectaculaires ayant un grand potentiel scientifique : le diagnostic réalisé à Matignicourt-Goncourt « le Haut Chemin de Matignicourt, les Vignottes » (Marne) sur une surface de 33,9 ha a révélé deux importants pôles funéraires comportant 18 monuments et une dizaine de sépultures identifiées, dont la datation s'insère dans une période longue entre la fin de l'Âge du bronze – début du premier Âge du fer; l'opération réalisée à Ensisheim, « Reguisheimer Feld » (Haut-Rhin) sur une surface de plus de 27 ha a mis au jour des occupations diachroniques dont plusieurs pôles domestiques datant du Bronze ancien, du Hallstatt B1 et du Hallstatt B2/3-C, puis un site funéraire étendu sur environ 6 hectares comportant 17 monuments fossoyés et une vingtaine de sépultures potentielles (inhumations et incinérations) dont la chronologie s'insère dans une fourchette large entre l'étape initiale du Bronze final et le Hallstatt C. Il faut également s'attarder sur les résultats très positifs des diagnostics réalisés dans le cadre du projet du contournement routier ouest de la ville de Strasbourg. Ce transect de 24 km de long a mis au jour une quinzaine de sites funéraires et domestiques couvrant tout l'Âge du bronze et le premier Âge du fer. Les opérations de fouille préventive ont été l'occasion d'étudier des sites d'un grand intérêt scientifique. Il faut tout d'abord mentionner le remarquable site d'Erstein « Parc d'activités du Pays d'Erstein tr. 2 » dans le Bas-Rhin, fouillé par Ch. Croutsch (Archéologie Alsace), comprenant une série de puits, dont les cuvelages en bois ont été conservés. Les datations de ces structures, obtenues à partir des analyses dendrochronologiques, s'étalent entre le Bronze moyen et l'étape moyenne du Bronze final. L'opération de fouille réalisée sur ce site était exemplaire et les résultats ouvrent de nouvelles perspectives quant aux aspects économiques et environnementaux des sites de l'Âge du bronze. Ce site a déjà fait l'objet d'un article dans les actes du colloque international de Strasbourg. Il faut également évoquer l'intervention sur le site Weyersheim « Rue de la Gare–Lotissement les Hauts de Zorn » (responsable M. Michler, Inrap). Elle concerne la fouille d'un habitat de statut élevé daté du Hallstatt D2/3-La Tène ancienne, où des structures, de l'outillage et des produits en lien avec une importante activité de forge ont été reconnus. Les premiers résultats de cette fouille ont été présentés

lors du colloque UISPP « *The Metalworker and his tools* » portant sur le travail du métal à l'Âge du bronze et au premier Âge du fer à Belfast en 2016 (GB).

Pour conclure, il est évidemment souhaitable que les résultats de toutes les fouilles portant sur les occupations de l'Âge du bronze et du premier Âge du fer soient valorisés par des publications dans les revues de niveau régional ou national en fonction de leur intérêt scientifique. En effet, les rapports de fouilles notamment, réalisés par des spécialistes reconnus, sont scientifiquement solides et souvent de grand intérêt. Il faut néanmoins signaler de rares cas (deux en 2017) où le budget restreint de l'opération a obligé le responsable d'opération en accord avec le service régional concerné d'exercer un choix entre les différentes études spécialisées à réaliser. Dans le cas évoqué certaines études paléo-environnementales n'ont pas engagées (carpologie et archéozoologie), au détriment de la compréhension et l'interprétation finale des sites. Il faut veiller à ce que ces études soient entreprises avant la publication des résultats.

SECOND ÂGE DU FER

Par Jean-Marie LARUAZ
Membre de la CTRA

En 2017, première année de participation du rapporteur à la CTRA Est, l'évaluation des dossiers pour le deuxième Âge du fer (et une partie du premier) a concerné 49 dossiers. Les prévisions pour cette période portaient plutôt sur une trentaine d'occurrences. Il pourrait donc s'agir d'une année remarquable. En moyenne (très stable), environ sept dossiers ont été examinés lors de chaque commission, avec un pic en mars (10) lié à l'examen des rapports de la programmation, et un autre en octobre avec un nombre important de RFO volumineux.

En premier lieu, le bilan que l'on peut dresser fait valoir la très grande disparité dans les zones géographiques représentées par les dossiers examinés cette année. Ainsi, sur les 18 départements que couvre la CTRA Est, seuls 13 sont attestés cette année, dont 8 par un seul dossier. Près d'un tiers des rapports concernent uniquement le département de la Marne, la moitié relatifs à la région Champagne-Ardenne. C'est ensuite la région alsacienne qui est la mieux représentée, avec une dizaine de dossiers, mais dont une part importante concerne le projet de contournement de Strasbourg. D'autres secteurs ont été particulièrement actifs, notamment les périphéries de Troyes et de Reims.

Concernant la nature des dossiers, une vingtaine d'entre eux sont des rapports de diagnostic et autant sont des rapports de fouille préventive. La répartition géographique par nature d'opération suit logiquement les disparités signalées plus haut (à noter 15 RFO sur 19 pour la seule région Champagne-Ardenne). Le reste, soit une petite dizaine, concerne la programmation (fouille programmée, sondage, PCR et prospection). Cette dernière reste très majoritairement l'apanage des universités ou du ministère de la culture. Toutes opérations confondues, l'Inrap a réalisé une trentaine des interventions qui concernent le deuxième Âge du fer et les collectivités une dizaine. Seule deux opérations ont été réalisées par des opérateurs privés.

L'ensemble des dossiers représente l'examen d'environ 16 000 pages, dont 12 000 rien que pour les RFO. Les rapports examinés cette année sont de qualité inégale. En règle générale, les RFO et les rapports de la programmation n'ont pas posé de problème formel. Les diagnostics en revanche sont très variables dans leurs contenus. La grande majorité offre tous les éléments nécessaires, mais certains sont réalisés avec une économie de moyens

flagrante, qui peut peser sur les interprétations. On note notamment parfois des lacunes graves (absence de relevés notamment). Cela concerne principalement des rapports de l'Inrap. Dans certains cas on peut mettre cette situation sur le compte d'un trop faible investissement sur le terrain, mais cela révèle aussi peut-être la nécessité, pour l'Institut, de systématiser une procédure de relecture après le travail de rédaction des RO. Les rapports des collectivités sont le plus souvent très complets, mais la mise en page est presque toujours minimaliste, ce qui peut nuire à la lecture, voire à la compréhension dans le cas des gros dossiers. Un effort devrait donc certainement être fait dans le sens d'une amélioration.

La nature des occupations mises au jour est très variable. Les établissements ruraux sont les plus nombreux, mais cette catégorie recouvre elle-même des formes très différentes (aires d'ensilage, petits établissements ouverts, enclos). On remarquera la faible représentation des sites fossoyés, dont plusieurs exemples découverts ou fouillés cette année indiquent qu'ils disposent dans cette partie de la Gaule d'un statut particulier dans la hiérarchie de l'habitat (contrairement aux régions plus occidentales où il s'agit d'une forme plus courante). Les sites d'Obernai, dans le Bas-Rhin (Fouille Inrap, RO : C. Féliu) et de Rosnay dans la Marne (fouille Inrap, RO : E. Millet) constituent en ce sens des découvertes remarquables. Les diagnostics réalisés sur le tracé du contournement de Strasbourg ont permis de mettre au jour un nombre considérable d'établissements du deuxième Âge du fer. Certains occupent des superficies importantes et/ou font preuve d'une longévité remarquable. Les fouilles à venir devraient être très enrichissantes pour faire évoluer les typologies et mesurer les rythmes de création et d'abandon dans cette région.

Ce sont ensuite les sites funéraires qui sont les mieux représentés. Une dizaine d'entre eux a été découverte cette année lors de diagnostics, et pas moins de six autres ont fait l'objet d'un RFO. Pour cette catégorie, on peut souligner la grande qualité de la plupart des rapports, ce qui révèle la présence d'une véritable compétence dans cette grande région. Il s'agit le plus souvent de sites inédits, mais des portions de nécropoles déjà connues ont également été appréhendées. Ces interventions partielles permettent incontestablement d'enrichir nos connaissances, et on se demande le plus souvent quel serait le cadre le plus opportun pour mettre en valeur ces apports (encourager les publications partielles, favoriser la constitution de groupes de travail ?).

Les sites agglomérés sont relativement bien représentés avec pas moins de sept occurrences. Il s'agit tout d'abord de sites de hauteur fortifiés (en Alsace uniquement), plutôt occupés aux périodes anciennes. Il s'agit ensuite d'*oppida* de La Tène finale. Les uns et les autres n'ont été fouillés que dans le cadre de la programmation, l'archéologie préventive ne donnant que rarement l'opportunité de fouiller ce type d'occupation. Il est donc primordial d'encourager et de soutenir les recherches sur ce type d'établissement, qui comblent les « lacunes » des recherches préventives. Au rang des découvertes majeures de l'année on peut mentionner la fouille du secteur PC15 sur l'*oppidum* du Mont-Beuvray, qui a permis de mettre en évidence un complexe monumental tout à fait exceptionnel par sa rareté et sa conservation. Il s'agit d'une vaste terrasse aménagée, dont les murs latéraux sont constitués avec la technique du *murus gallicus* (fouille Université de Besançon, RO : Ph. Barral). On peut enfin mentionner la découverte de deux agglomérations de plaine inédites (l'une à Cocheren en Moselle (Fouille Metz Métropole, RO : B. Chevaux) et la seconde à Bezannes dans la Marne (Fouille Reims Métropole, RO : S. Bündgen). Il s'agit de découvertes notables, particulièrement celle de Bezannes qui a été fouillée intégralement.

Les études spécialisées qui constituent une part importante de ces dossiers, sont le plus souvent d'un très bon niveau. Elles sont le fait d'un nombre de chercheurs assez limité, qui possèdent, par la force des choses, des connaissances très acérées sur le contexte régional (parfois supérieures à celles des RO). Des réflexions sont peut-être à mener pour valoriser ces compétences.

ANTIQUITÉ

Par Sébastien FREUDIGER
Membre de la CTRA

Décompte des dossiers examinés

Diagnostic et examen du cahier des charges : 24, dont 9 concernant le contournement ouest de Strasbourg (22 pour la région Grand Est contre 2 pour la région Bourgogne-Franche-Comté)

RFO : 15 (11 pour la région Grand Est contre 4 pour la région Bourgogne-Franche-Comté)
Prospection thématique, fouilles programmées : 4 (3 pour la région Grand Est contre 1 pour la région Bourgogne-Franche-Comté)

PCR : 1.

Les quelques dossiers concernant l'Antiquité examinés en 2017 ne permettent évidemment pas de tirer un bilan précis de l'activité archéologique dans cette inter-région, car c'est seulement sur le temps long que peuvent être identifiées les tendances principales. On observe toutefois un important déséquilibre dans le nombre de dossiers traités en archéologie préventive en faveur de la région Grand Est, résultant en grande partie du dynamisme économique dont profitent l'Alsace et la Champagne. La situation est légèrement plus contrastée concernant l'archéologie programmée, même si les dossiers Bourgogne-Franche-Comté restent minoritaires. Le nombre de dossiers ne saurait toutefois pas être le seul critère pour apprécier la vigueur de la recherche, comme le montrent certains projets au long cours mobilisant de nombreux chercheurs (dont Autun).

Commentaires

Parmi les fouilles marquantes, on peut signaler deux opérations qui ont mis au jour des habitats groupés dont le statut est mal défini, enrichissant le corpus de sites attestés dans le Grand-Est (Charleville-Mézières, Obernai, ou Altorf en 2016). Ces découvertes confirment la tendance déjà soulignée dans le bilan 2007-2010. Plus spécifiquement, la mise au jour d'un atelier de métallurgie du laiton, associé à la production d'un faux monnayage, dans un contexte d'habitat groupé, revêt un intérêt majeur du fait de sa rareté.

Les fouilles préventives conduites hors des zones d'activité économique, telles que les grands linéaires « Gazoduc » et « Contournement de Strasbourg » ont livré d'importantes données complémentaires ou ont permis la découverte de nouveaux établissements ruraux inédits. Certaines opérations concernant de vastes surfaces ont permis de mettre au jour des établissements ruraux protéiformes, se développant sur le temps long, nourrissant la réflexion sur l'économie rurale, l'occupation du territoire et son évolution (Steinbourg/Altenberg-Ramsberg, Norroy-le-Veneur/Écoparc). La fouille récente de Bavilliers, notamment, a permis de re-contextualiser les découvertes anciennes et d'y reconnaître la présence d'une grande *villa*.

La chronologie et l'identification de la fonction des espaces constituent les problématiques les plus largement traitées dans les rapports de fouille traitant des établissements agricoles, car

il s'agit des informations minimales attendues au terme de la fouille de chaque site. On constate fréquemment que les archéologues ont recours à la typologie des formes de l'habitat pour qualifier les unités architecturales mises au jour, au détriment parfois de la mise en évidence des spécificités observées sur leur site. On peut se réjouir que les aspects économiques des établissements ruraux fassent également l'objet d'une réflexion pertinente, lorsque la bonne préservation des vestiges le permet ou que les mobiliers sont suffisamment abondants et caractéristiques. On peut notamment mentionner le dynamisme des recherches sur les circuits de production et de diffusion de la céramique en Bourgogne-Franche-Comté.

PCR/PT : deux projets abandonnés ou poursuivis sous d'autres formes faute de chercheurs pour les porter (Arbolor, Anthropologie de la Mort). Le prolongement de la prospection thématique sur le Châtelet de Gourzon sous forme de PCR est évoqué : ce projet recèle un grand potentiel scientifique déjà mis en évidence par les premiers documents livrés. Espérons qu'il ne s'agit que d'un essoufflement passager...

Archéologie préventive

Les conditions de réalisation des fouilles, et plus particulièrement des décapages, en contexte d'archéologie préventive, conduisent trop souvent les opérateurs à oblitérer la partie supérieure du gisement pour favoriser la lecture des structures fossoyées, dont la discrimination est souvent plus facile au niveau du substrat en raison des contrastes de couleurs des sédiments. Ce type de « décapage à blanc » prive malheureusement les sites de données importantes sur l'existence d'éventuels paléosols ou de stratification plus complexe par exemple. Ce constat peut déjà être dressé au stade du diagnostic et il faut donc veiller à limiter cette pratique lors des opérations préventives subséquentes au travers des cahiers de charges préparés par les Sra.

Diagnostic

Certaines opérations de diagnostic ne bénéficient manifestement pas de moyens en J./h. suffisants. La conséquence directe de cette sous-dotation des effectifs mis à disposition par l'opérateur est une mauvaise évaluation du potentiel des sites.

Dans les rapports de diagnostic, la présentation du contexte archéologique ne consiste parfois qu'à énumérer les indices de sites inscrits dans la carte archéologique. Il conviendrait de digérer ces données sans relief afin de souligner l'intérêt ou l'importance du site étudié dans son environnement.

Concernant les prescriptions des Sra, les projets qui ont fait l'objet d'un diagnostic à un taux d'ouverture bien inférieur à 10 % (comme le COS à environ 5 %), souffrent d'un déficit significatif de données pour apprécier le potentiel des sites détectés. Si on ne peut définir le réel intérêt scientifique d'un indice de site au terme du diagnostic, il faut s'interroger sur la pertinence de ce type d'intervention plus minimaliste.

Quelques points à améliorer

De trop nombreux rapports présentent des résultats fondés sur un phasage et une chronologie peu argumentés. La qualité des ensembles de références, leur valeur stratigraphique, etc. doivent être mieux prises en compte. Les notions de *termini post quem* et *ante quem* ne sont pas toujours bien appréhendées. Le regard critique du responsable d'opération sur les arguments de datation fournis par les spécialistes fait souvent défaut. Il résulte sans doute plus généralement d'un manque de dialogue entre le responsable d'opération et les différents spécialistes, problème récurrent déjà largement souligné précédemment.

En archéologie préventive, on observe encore trop souvent un manque de communication entre les responsables d'opération appartenant à des organismes différents, mais qui sont intervenus sur un même site découpé en plusieurs opérations au gré des projets d'aménagement.

HAUT MOYEN ÂGE

Par Anne NISSEN

Membre de la CTRA

Depuis mon intégration, en tant que haut médiéviste, dans le CTRA Est en mars 2017, j'ai rapporté 24 dossiers. Quinze concernent l'archéologie préventive (8 rapports de diagnostics et 8 RFO), les autres dossiers émanent de la recherche programmée, dont trois fouilles (à laquelle s'ajoute une demande, présentée par un non-spécialiste dans une localité peu menacée, qui avait été refusée). Les opérations examinées portent sur des sites en milieu rural, que ça soit à l'écart des agglomérations actuelles ou au cœur ou à la périphérie des villages anciens. La désignation des rapporteurs n'est pas seule en cause, elle reflète aussi la difficulté bien connue de cerner les occupations urbaines du haut Moyen Âge. Les opérations préventives ont porté sur des habitats, représentés par des structures en creux ainsi que des ensembles funéraires. Deux des trois fouilles programmées ont porté sur des établissements monastiques (Saint-Mont et Mesvres). Des prospections thématiques étaient prévues dans le cadre d'un PCR sur les sites en hauteur.

Les thématiques et le type de sites abordés varient ainsi sensiblement entre les opérations préventives et programmées. Les fouilles des Crassées à Saint-Dizier, qui d'ailleurs prolongent une opération préventive, relèvent toutefois de sites qu'on retrouve aussi bien en archéologie préventive que programmée. La fouille des ultimes restes d'une église du second Moyen Âge dans ce site, lui confère d'ailleurs un intérêt du premier rang pour l'ensemble de l'époque médiévale. Les différences relevées ne doivent pas être considérées comme un handicap. C'est au contraire, une question de bien articuler leur complémentarité. Les Crassées illustre bien à l'échelle du site et par rapport aux thématiques, il est important de mieux connaître les sites en hauteur, dont le rôle dans l'organisation territoriale a longtemps été sous-estimé. Il faut également attirer l'attention sur le rôle des PCR, où la valorisation des opérations préventives peut s'enrichir d'autres corpus dans un cadre interdisciplinaire et interinstitutionnel. En Alsace, plusieurs chercheurs, surtout des agents Inrap, ont réuni leurs efforts pour mettre en valeur et contextualiser d'un côté les découvertes funéraires de l'autre les données issues des travaux d'aménagement dans et autour de Marlenheim, où se trouvait une importante résidence royale dès l'époque mérovingienne.

Comme ailleurs, on peut noter une certaine difficulté de passer de la collecte des données à leur exploitation transversale. C'est surtout une question de temps.

La plupart des prescriptions sont bien adaptées au potentiel des sites étudiés. À ce propos, je tiens à souligner la qualité des échanges au sein de la CTRA Est qui ont permis de trouver un équilibre entre les priorités des uns et des autres. Les fondements des prescriptions des fouilles reposent sur des campagnes de diagnostic atteignant d'ailleurs une ouverture de 10 %. Un seuil, qu'il faut impérativement veiller à maintenir, voire augmenter, légèrement. Toutefois, dans plusieurs cas les terrains n'ont pas été entièrement libérés avant les interventions archéologiques, créant ainsi des zones inconnues qui forcément compliquent le travail des prescripteurs. Les prescriptions de fouilles dans des zones marginales comme à Saulx sont à saluer. Elles jettent un autre éclairage sur l'exploitation des territoires durant le

haut Moyen Âge. La valorisation de ce type d'intervention constitue un défi, qui trouvera probablement la meilleure réponse dans le cadre de recherches thématiques transversales.

Dans plusieurs secteurs, l'aménagement des ZAC et/ou de projets de lotissements a entraîné une densité impressionnante d'opérations archéologiques. Cela offre une belle opportunité d'étudier les dynamiques de peuplement et les phénomènes de transmission et de transformation sur la longue durée. L'augmentation sensible des travaux d'aménagement en marge ou au sein du village constitue une autre voie prometteuse pour mieux appréhender la mise en place de l'organisation territoriale médiévale et moderne. Quelques rapports comportent des bonnes analyses des cartes et plans anciens. Pour le haut Moyen Âge, la multiplication des sites met en garde contre la corrélation trop simpliste entre les phases d'occupation des sites respectifs avec des vagues de création et d'abandon. D'une manière générale, il serait intéressant de préciser la distance entre les sites du haut Moyen Âge et l'église paroissiale, susceptible de représenter le cœur ancien des villages. Les perspectives sont prometteuses pour les études des sociétés rurales. Cependant, les laps de temps entre la réalisation et le rendu du rapport des différentes opérations suscitent aussi une certaine inquiétude, notamment pour Norroy-le-Veneur, qui est un site d'intérêt majeur pour l'étude d'un territoire depuis l'Âge du fer, jusqu'à la fin du haut Moyen Âge.

L'identification et l'interprétation des bâtiments ruraux, dont les sols sont rarement préservés, ont toujours posé des problèmes récurrents pour l'archéologie rurale. Il faudrait certainement aborder ces questions d'une manière plus explicite et volontaire. Pour l'identification, il conviendrait d'approfondir l'argumentaire, qui le plus souvent se limite à des observations spatiales plus ou moins étayées. Une meilleure prise en compte des dimensions, des profondeurs et des remplissages des trous de poteau serait souhaitable. Les interprétations fonctionnelles sont encore plus problématiques. Des analyses paléobotaniques et des mentions textuelles attestent la stabulation des bêtes, mais où ? Et comment ? En absence des sols conservés, il conviendrait d'explorer des méthodes possibles pour avancer dans ce domaine. Des tests de phosphores (rapides et peu onéreux) offrent une piste intéressante parmi d'autres. Selon les cas, ils pourront justifier des analyses plus poussées.

L'archéologie funéraire est fortement représentée, l'intervention d'un anthropologue dans la phase de terrain a été systématique. Les approches thanatologiques constituent un apport précieux à la fois pour les pratiques funéraires et pour une meilleure compréhension des phénomènes de pillage et leur datation (haut Moyen Âge ou période contemporaine). Rappelons, que les pratiques funéraires dans la région Grand Est se distinguent par l'importance des dépôts funéraires, offrant un champ d'investigation particulièrement propice aux études de genres et des pratiques sociales. Pour l'Alsace, le PCR en cours pourrait jouer un rôle important dans ce domaine. Les dossiers examinés comprennent deux ensembles remarquables, qu'il faudrait publier rapidement : Obernai (déjà connu du grand public pour un crâne déformé) ainsi qu'une nécropole en rangées à Norroy-le-Veneur d'une conservation remarquable.

Les rapports sont globalement de bonne qualité. Ils attestent d'une bonne conduite des travaux et les études spécialisées sont bien intégrées. Inrap et Archéologie Alsace ont adapté des modèles, qui pourraient avantageusement inspirer les rapports des fouilles programmées, qui paraissent nettement en retrait. Ce n'est pas une question de coût mais de cohésion. On pourrait aussi souhaiter que les supports graphiques soient davantage normalisés. La facilité des outils numériques entraîne un recours abusif aux couleurs, souvent au détriment de la cohérence des présentations. D'autant plus que les légendes changent d'une illustration à l'autre. Plusieurs photographies sont retouchées, privant le lecteur de

toute possibilité de vérifier la nature des limites stratigraphiques. Il faudrait revenir à des présentations brutes et privilégier un rapprochement avec les relevées des vestiges photographiés, ne serait-ce qu'en vignette. Les images numériques occupent une place croissante dans les rapports, notamment dans le cadre des études de bâti (Mesvres). Leur finition et leur qualité ne sont cependant pas toujours au rendez-vous et l'esthétique semble prendre l'avantage sur la précision, au risque de fragiliser l'argumentation plutôt que de la favoriser.

Les données textuelles posent parfois problèmes surtout au niveau de leur interprétation et utilisation. Il faudrait surtout veiller à améliorer ces aspects dans le cadre des publications et de la recherche programmée. Un référencement correct des sources et des bonnes éditions doit être de mise et les interprétations doivent au moins s'appuyer sur les travaux historiques récents. Le mieux serait ici, comme pour divers domaines spécifiques, d'engager et de renforcer des collaborations interinstitutionnelles.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE

Par Jacky KOCH
Membre de la CTRA

Depuis début 2017, un second expert en archéologie médiévale assure l'examen des dossiers concernant la fouille et l'étude de sites médiévaux dans la CTRA Grand Est. Ciblée principalement autour de l'habitat élitaires fortifié (ou le « château fort »), la mission est élargie à d'autres thématiques (habitat rural, fortification urbaine, archéologie religieuse...), en raison de l'importance numérique de dossiers, générée essentiellement par l'archéologie préventive. Un chapitre spécifique va donc être consacré à l'archéologie castrale. L'examen des autres dossiers reste trop anecdotique pour en tirer des conclusions. Compte tenu du peu d'exemples rencontrés, le bilan des rapports de diagnostics en contexte rural médiéval, par exemple, nécessiterait peut-être un examen sur une période plus longue (trisannuelle ?).

Sur le plan formel, les dossiers traités se dénombrent par un total de 24, dont une quinzaine concernant l'habitat élitaires, cinq en milieu urbain, trois en rural et un site d'église (couplé à une recherche sur un territoire rural). Sur le plan géographique, le dénombrement sur les anciennes régions souligne les fortes disparités entre la Bourgogne représentée par 11 dossiers, suivie par la Franche-Comté (5), la Lorraine (4), l'Alsace (3) et la Champagne-Ardenne (1). La qualité des rendus respecte une charte graphique soignée dans le cas des opérateurs en archéologie préventive. En revanche, des disparités se constatent dans le cas des dossiers présentés dans le cadre de travaux universitaires ou bénévoles, pour lesquels les manques constatés sont à mettre au compte d'une inexpérience dans la présentation éditoriale. Une surenchère sur l'utilisation de l'imagerie numérique, parfois au détriment de la qualité et de la lisibilité des documents, se constate chez la jeune génération qui se forme actuellement à l'archéologie du sous-sol et des élévations. Elle entraîne un besoin de définition claire sur les attendus des rendus obtenus à l'aide de ces moyens.

L'archéologie des sites élitaires médiévaux (axe 11 de la programmation nationale) est d'abord liée à la recherche programmée (sondages, fouilles programmées, prospections thématiques...) et beaucoup moins au préventif car les sites sont souvent situés hors des zones d'aménagement. Un premier questionnement est posé par le statut administratif et juridique des dossiers examinés. Deux cas d'habitats élitaires sont associés à l'archéologie préventive : fouilles du site de « la Vie aux Maires », sur la commune de Saint-Martin-du-

Mont et sondages sur le parc Buffon à Montbard en Côte-d'Or, donnant lieu à une prescription de fouille. Plus fréquentes sont les opérations archéologiques menées en amont ou en accompagnement de programmes de valorisation portés par des associations de bénévoles sur des sites bénéficiant d'une protection patrimoniale ou non.

Les actions engagées divergent selon les régions, voire les nouvelles directions locales, et illustrent des formes de tâtonnements autour du sujet. Ainsi, un cahier des charges de fouilles préventives a été examiné pour le château de Frauenberg (Moselle), tandis que, dans l'ancienne Franche-Comté, le même type d'opération (4 sites) est confié à un opérateur unique et rassemblé sous le chapeau commun d'une prospection thématique, mais se déclinant, le cas échéant, en fouille programmée. En Alsace, c'est une structure associative qui réalise une fouille programmée sur l'entrée de la ruine classée monument historique du château de Grand-Geroldseck, alors que la région est sujette à une très forte dynamique de travaux associatifs depuis une quinzaine d'années. Cette diversité de réponses apportées à un type de demande est emblématique d'un entre-deux nécessitant une définition claire du statut de ces recherches et une harmonisation des pratiques. Les travaux universitaires se rencontrent en Lorraine, sur les sites de Darnieulles et Romont, portés par un ingénieur de l'université de Nancy ; tandis que l'université de Dijon est très présente en Bourgogne-Franche-Comté par des recherches sur le rôle de l'habitat élitaires dans les dynamiques de peuplement, sujet d'un doctorat qui s'intéresse à deux zones géographiques montagneuses, le Haut-Doubs et le Morvan. L'étude du premier secteur géographique a l'avantage d'être rattachée à une recherche interdisciplinaire sur la montagne jurassienne, voire transfrontalière par des échanges avec des chercheurs suisses. De manière annexe, l'étude de l'habitat élitaires est également prise en compte dans les recherches sur le Temple de Janus à Autun. L'équipe de chercheurs antiquisants s'est adjoint les services d'un médiéviste.

Les résultats de ces différents programmes de recherches sont naturellement différenciés selon les régions concernées. L'étude de l'habitat élitaires porte d'abord sur une catégorie sociale spécifique, caractérisée par un mode de vie propre et un habitat aux contours militaires et monumentaux affirmés. Les fouilles et études de bâti en révèlent les diverses facettes et contribuent fréquemment à renouveler le cadre chronologique. La connaissance des phénomènes d'apparition et de diffusion d'un modèle turiforme est enrichie par les études de la tour de Darnieulles dans le département des Vosges, conservée sur la quasi-totalité de sa hauteur. Ce monument attribué à la fin du XI^e siècle revêt un intérêt national, voire international et une procédure de protection a été engagée suite à l'étude. En effet, ce bâtiment est le premier exemplaire de ce type de construction mis en évidence dans l'est de la France et paraît avoir joué un rôle-clé dans la définition de la frontière entre les possessions de l'évêque de Metz et le duché lorrain. Le même programme architectural, mais sous la forme de la récupération d'un monument antique, est mis en évidence par l'étude du temple de Janus à Autun. La *cella* transformée en tour est enclose d'un fossé aux cours des XI^e ou XII^e siècles, ce qui a valu à cette partie du site de ne pas disparaître par une utilisation en carrière. Dans le département du Jura, c'est un château de type philippien, attribué au début du XIII^e siècle, qui apparaît progressivement au « Champs des Mottes » à Chaux-des-Crotenay. Plusieurs installations défensives de la fin du premier Moyen Âge sont maintenant répertoriées dans les environs de Pontarlier, grâce aux prospections Lidar et pédestres de l'université de Bourgogne.

C'est peut-être dans le travail fourni par ces équipes que se constatent des résultats innovants, dépassant le cadre de l'étude de sites, pour passer à celle de la constitution d'un territoire. Le « château » vient en appui à une stratégie de (re)peuplement d'une zone géographique, accompagne et motive la dynamique économique qui va structurer ce territoire. Les études poussées, menées sur le Morvan comme le Haut-Doubs, mettent en évidence la création d'une première forme de château, d'une forme similaire à la tour d'habitat vue en Lorraine, qui organise un domaine (peut-être) à partir de la fin du X^e siècle, mais abandonnée après une existence de deux siècles et demi maximum. La réorganisation du pouvoir seigneurial connaît en effet des mutations dans ces régions qui recentrent les lieux de pouvoirs, précédemment isolés (Mont-Touleur, Roches de Glenne par exemple) vers un site organisé autour d'un bourg (Asnois, Larochemillay...). Des sondages limités en surface, voire des datations radiocarbone de charbons prélevés dans les mortiers de constructions, ont alimenté le *corpus*. Sur le Haut-Doubs, l'étude du territoire met nettement en évidence des activités économiques spécialisées (production de poix, de chaux) caractérisées par des dizaines de structures de combustion identifiées grâce au Lidar. De futurs programmes de fouilles extensifs sur l'un ou l'autre des sites incriminés contribueront à en affiner la connaissance topographique et chronologique.

Enfin, un dernier modèle d'habitat élitaire mérite d'être signalé : le site de Cestres, daté du bas Moyen Âge. Succédant à un habitat de qualité édifié lors du Moyen Âge central, mais non fortifié, un nouvel ensemble de bâtiments dotés de tout le confort disponible, sert de résidence au représentant de l'autorité seigneuriale, échelon intermédiaire entre l'aristocratie et la paysannerie. La fouille a montré comment cette aisance matérielle traduit un rôle social et économique qui s'amplifie au cours de l'époque moderne. Parler de mutation peut être risqué, mais le concept s'illustre néanmoins par un possible basculement, grâce à cette aisance, de cette population vers les strates supérieures du pouvoir. Les études de mobilier associées à cette fouille plaident en tout cas dans ce sens.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE (FAITS URBAINS ET ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX)

Par Bastien LEFEBVRE
Membre de la CTRA

Après déjà deux années passées en tant qu'expert médiéviste au sein de la CIRA touchant aux actuelles régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, l'année 2017 a marqué un changement important puisque de deux experts médiévistes, nous sommes passés à trois dans la composition de la CTRA. Le bilan qui suit n'est donc pas représentatif de l'ensemble des dossiers concernant le Moyen Âge et l'Époque moderne : il demande à être complété et peut-être nuancé par ceux de mes collègues.

Selon la répartition qui a été faite en début d'année, les dossiers qui me sont confiés touchent majoritairement le fait urbain, de la fin du Moyen Âge à aujourd'hui, et les établissements religieux, tandis que les opérations menées sur des sites castraux sont partagées avec mon collègue Jacky Koch. Beaucoup de dossiers incluent des études archéologiques du bâti et concernent des séquences chronologiques longues débordant largement du Moyen Âge en couvrant l'Époque moderne, voire contemporaine.

Au total 53 dossiers ont été rapportés dont 33 concernent des opérations préventives (24 diagnostics ou projet de fouille directe et 9 rapports finaux d'opération) et 20 rapports d'opérations programmées. Aucun dossier de publication ne m'a été confié cette année.

De cet ensemble, il ressort, de manière assez attendue, une corrélation entre la nature des opérations et les thématiques abordées. Alors que près d'une opération préventive sur deux concerne une fouille urbaine (15 dossiers), une seule opération programmée touche le fait urbain, d'ailleurs partiellement puisqu'il s'agit d'un PCR davantage consacré à la christianisation. Plus étonnant, les opérations en archéologie du bâti sont plutôt conduites dans le cadre de l'archéologie préventive avec six dossiers contre un seul en programmé : peut-être un certain nombre d'études de bâti réalisées dans un cadre non préventif, ne sont-elles pas déclarées ? À l'inverse, les opérations menées sur des édifices ou des établissements religieux sont plus conduites dans le cadre d'opérations programmées, d'ailleurs très majoritairement consacrées aux espaces monastiques. Les opérations menées sur de l'habitat ordinaire sont peu nombreuses. Enfin, il faut noter que le sujet des cours d'eau et de leurs aménagements, bien que peu représenté, est concerné à part égale entre archéologie préventive et programmée.

À l'échelle des régions, de grandes diversités apparaissent à commencer par le nombre d'opérations : alors qu'un seul dossier a été soumis par le Sra de l'ancienne région Franche-Comté, 23 proviennent de Bourgogne.

Les différences touchent aussi les thématiques. Ainsi, si certaines régions livrent des opérations relevant de plusieurs thématiques et sont caractérisées par une recherche tant préventive que programmée, comme la Bourgogne, d'autres sont moins diversifiées, comme la Champagne-Ardenne, avec peu d'opérations programmées, pas d'archéologie du bâti, mais en revanche de nombreuses opérations urbaines. La place de l'archéologie du bâti reste la différence la plus frappante puisque seules les anciennes régions d'Alsace et de Bourgogne fournissent de tels dossiers, à la différence de la Champagne-Ardenne alors qu'il s'agit d'une région relativement riche en patrimoine bâti et dynamique si l'on se fie au grand nombre d'opérations préventives menées en milieu urbain. Ce constat souligne de toute évidence des politiques de prescription différentes entre les services. Les dossiers de Lorraine sont globalement assez variés, mais en réalité peu nombreux, tandis que, comme signalé plus haut, un seul a été examiné pour la Franche-Comté. Avec un corpus plus important (sur plusieurs années,) il serait intéressant de dresser un bilan plus fin, à l'échelle des départements. Enfin, il convient de noter que si de nombreuses et riches informations ressortent des opérations préventives menées dans des villes comme Troyes ou Reims, voire Châlons-en-Champagne ou Dijon, aucune recherche n'est engagée afin de synthétiser ces opérations et produire des synthèses et des publications. En ce sens, l'archéologie programmée mériterait peut-être d'être stimulée, et des PCR engagés sur tout ou partie de ces villes ?

Dans leur ensemble, les rapports d'opération préventive sont de bonne qualité et répondent aux objectifs fixés : les textes sont écrits correctement et le plus souvent accompagnés d'un dossier graphique et photographique adapté. À quelques exceptions près, les rapports d'opérations programmées qui sont plus hétérogènes sont de qualité souvent inférieure, notamment dans la présentation des données primaires. Il est souhaitable que le format des rapports d'opérations programmées puisse à l'avenir être mieux encadré qu'il ne l'est actuellement.

Certains défauts touchent l'ensemble des catégories de rapports examinés. Le plus évident concerne la méthode de lecture stratigraphique et le phasage. En effet, plusieurs rapports ne présentent pas de diagramme stratigraphique, ce qui peut s'entendre pour des rapports de fouille ou de diagnostic n'ayant livré qu'une stratification simple mais qui ne peut se justifier pour restituer les résultats d'opérations complexes, en archéologie urbaine ou en archéologie

du bâti. Lorsqu'ils sont présents, force est de constater que les diagrammes sont souvent incomplets, voire qu'ils présentent des erreurs.

Certaines opérations pourtant bien menées sur le terrain souffrent ainsi de problèmes de méthode au moment de l'exploitation ou de la présentation des données. Le second problème, présent dans plusieurs rapports, concerne l'usage de la photogrammétrie. Si la généralisation de cette méthode de relevés qui repose sur la multiplication des prises de vues est assurément une bonne chose et qu'elle permet d'obtenir, dans certaines conditions, des relevés de qualité, force est de constater qu'elle n'est pas toujours maîtrisée. La grande facilité à utiliser les logiciels actuels de photogrammétrie conduit chacun à s'en emparer sans forcément avoir les compétences requises pour. Ainsi, certains rapports présentent des « vues » tirées des modèles 3D au lieu de véritables orthophotographies, sans doute sans comprendre la différence. Il est souhaitable que des efforts de sensibilisation soient engagés et des formations proposées, à l'instar de ce qui s'est passé il y a une dizaine d'années avec les SIG et qui porte aujourd'hui ses fruits.

Une autre difficulté que partagent plusieurs rapports concerne l'interprétation très rapide faites de certains niveaux qualifiés de « remblais » de « niveaux d'abandon » de niveaux marquant « l'absence d'occupation » ou de « niveaux mis en culture ». Il est frappant que, dans de nombreux rapports, ces interprétations sont proposées sans aucun argument archéologique, mais par défaut. Le plus souvent, aucun effort n'est fait pour chercher à analyser ces niveaux souvent épais, sans structure et sans élément grossier, alors que précisément ils sont les plus difficiles à comprendre et qu'ils marquent souvent des phases de transitions dont ni la nature ni les rythmes ne sont bien connus. À ce titre, on peut regretter le faible écho, dans le champ de l'archéologie préventive, des recherches universitaires conduites ces dernières années sur ces questions.

Aucun rapport remis cette année ne présente les résultats d'une opération exceptionnelle qui justifierait une publication rapide. En revanche, l'achèvement de certaines opérations est attendu, comme la fouille du palais ducal de Nancy qui, avec les études déjà réalisées sur ce site, devraient permettre dans les prochaines années d'aboutir à une publication majeure.

Enfin, il convient de terminer ce bilan en soulignant un sujet problématique à mon sens, celui des demandes volontaires de réalisation de diagnostic (DVRD) qui ne permettent pas toujours à l'issue de l'opération d'évaluer comme il se doit le potentiel archéologique du site et donc de guider la prescription de fouille. En effet, les sondages réalisés dans ce cadre ne peuvent pas toujours être positionnés de manière pertinente, mais seulement là où c'est possible compte tenu des nombreuses contraintes liées à la sécurité ou au maintien de certaines activités. Ceci conduit alors à restreindre fortement les sondages ou à en limiter l'emprise : à l'issue de la DVRD, alors que le diagnostic passe pour avoir été fait sur toute la zone prescrite, il n'a parfois porté que sur une petite partie des terrains. Cette procédure dont on comprend bien l'intérêt pour l'aménagement de certains sites, apparaît toutefois comme une très mauvaise chose pour l'évaluation archéologique.

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

Par Stéfan TZORTZIS
Membre de la CTRA

Objet d'avis sollicités auprès d'experts extérieurs dans le contexte de l'ancienne CIRA, la thématique archéo-anthropologique est désormais représentée par un spécialiste siégeant au sein de la nouvelle CTRA. Le champ considéré est plutôt vaste. D'une part, il est diachronique

et les faits montrent bien que les dossiers examinés se répartissent dans toutes les périodes, depuis au moins le Néolithique jusqu'à l'Époque contemporaine (XX^e siècle inclus). D'autre part, il concerne, certes, ce qui relève du fait funéraire *stricto sensu*, mais plus généralement ce qui ne relève que du domaine mortuaire, en comprenant bien entendu aussi l'anthropologie biologique, le tout dans une approche qui se veut autant que possible intégrée et dialectique : l'archéothanatologie (l'archéologie de la mort et des morts).

De fait, dès cette première année, un nombre assez conséquent de dossiers soumis à l'avis de la CTRA Est relevait tout ou partie de cette thématique. Ce nombre s'élève à 39, dont 34 en archéologie préventive (parmi lesquels 19 examens a priori et 15 RFO) et seulement 5 en archéologie programmée. Il faut préciser cependant qu'un nombre limité, mais effectif, de dossiers d'archéologie préventive comportant un volet archéo-anthropologique ne m'ont pas été confiés, de même qu'un dossier en archéologie programmée (il s'agit en l'occurrence d'un PCR dans lequel je suis engagé et qui concerne l'étude des cimetières de la transition Époque moderne / Époque contemporaine dans l'Est de la France). Rapporté aux 6 séances tenues en 2017, cela fait une moyenne comprise entre 6 et 7, ce qui est assez peu représentatif dans la mesure où l'amplitude a varié de 4 à 13 (un pic en septembre avec l'examen des dossiers du contournement autoroutier ouest de Strasbourg). Dans la très grande majorité des cas, les dossiers que j'ai examinés l'ont été aussi par un et souvent plusieurs autres experts en fonction des périodes chronologiques et/ou de la nature des vestiges considérés. En fin de compte, seuls 3 dossiers (1 en préventive et 2 en programmée) n'ont fait l'objet que de mon seul rapport. La part majeure des dossiers d'archéologie préventive vus concerne la région Grand-Est (36 occurrences contre 3 en région Bourgogne-Franche-Comté). Les choses sont un peu plus équilibrées en archéologie programmée, si l'on veut bien faire abstraction du nombre réduit de dossiers correspondant (3 en région Grand-Est et 2 en région Bourgogne-Franche-Comté).

Beaucoup d'ensembles funéraires s'inscrivent dans la longue durée et ne coïncident pas nécessairement avec les grandes ruptures chronologiques conventionnelles. Ceci est vrai notamment pour les cimetières urbains dont le fonctionnement peut couvrir le Moyen Âge, l'Époque moderne et même le début de l'Époque contemporaine (exemple du parvis de la basilique Saint-Denis à Reims, Marne) ou bien pour des ensembles constitués à partir d'une structure funéraire tardo-antique et perdurant jusqu'au Moyen Âge classique (exemple de la fouille programmée du site des Crassées à Saint-Dizier, Haute-Marne). Par ailleurs, certaines fouilles préventives ont porté sur des emprises où l'occupation funéraire est échelonnée dans le temps, mais sans forcément de continuité ni d'unité topographique (par exemple le site des Pointes et des Grévottes à Bréviandes, Aube, pour le Néolithique et l'Âge du bronze ou bien celui du parc d'activité d'Obernai, Bas-Rhin, pour le Néolithique, l'Âge du bronze, l'Âge du fer et l'Antiquité tardive). Il n'en demeure pas moins que les différentes périodes sont inégalement représentées. Avec 14 dossiers, le haut Moyen Âge apparaît nettement comme la période la plus fréquemment rencontrée. Cela concerne en particulier l'étude de nécropoles ou de parties de nécropoles rurales comportant plusieurs dizaines de structures funéraires, mais également des séries de sépultures plus isolées mises en évidence à proximité, voire dans l'emprise, de zones d'habitats (par exemple, site des Gravilliers à Pontarlier, Doubs). Le haut Moyen Âge constitue également la phase initiale de cimetières urbains (voir le cas du parvis de la basilique Saint-Denis à Reims, évoqué précédemment) ou d'usages funéraires qui se développent en contexte monastique (exemple de la fouille programmée du Prieuré Saint-Martin à Mesvres, Saône-et-Loire). Le haut Moyen Âge concerne d'ailleurs la totalité des opérations programmées examinées cette année.

Il est notamment l'objet d'un PCR, « Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne (V^e-X^e siècles) », qui allie à la fois haute tenue scientifique et coopération exemplaire entre structures professionnelles d'archéologie partageant un même territoire (Archéologie Alsace, Inrap, Antea). On peut en espérer, à terme, une publication majeure. Avec 8 occurrences, l'Âge du fer II est également bien représenté. L'Âge du fer I est quant à lui représenté par 5 dossiers comportant un volet archéo-anthropologique, mais s'y trouve systématiquement associé à l'Âge du fer II. Cela porte ainsi à 13 le nombre de dossiers concernant l'ensemble de l'Âge du fer. Ces dossiers témoignent notamment du travail de documentation des occupations funéraires et domestiques mené depuis plusieurs années sur des secteurs comme la plaine de Troyes (exemple de la fouille préventive au lieu-dit Culoison à Sainte-Maure, Aube). Avec respectivement 6 et 5 occurrences, le Néolithique et l'Âge du bronze occupent une place non négligeable dans ce bilan. Il faut noter ici que les dossiers se rapportant au Néolithique concernent dans 4 cas le contournement ouest de Strasbourg, déjà évoqué. Quant à l'Âge du bronze, il s'agit dans 3 cas de la phase ancienne (Bronze final) d'une aire funéraire fonctionnant aussi à l'Âge du fer I. L'Antiquité et l'Antiquité tardive ont concerné un nombre plus restreint de dossiers (respectivement 1 et 4, avec dans 2 cas un usage funéraire comprenant aussi le haut Moyen Âge). Le Moyen Âge, présent dans 5 dossiers dont deux en archéologie programmée et l'Époque moderne, présente dans 3 dossiers, sont le cadre chronologique d'études d'édifices de culte ou conventuels (exemple de l'église Saint-Guillaume à Strasbourg, Bas-Rhin ou de l'ancien Prieuré Saint-Martin à Mesvres, déjà cité) où la problématique funéraire s'impose du fait du contexte. Enfin l'Époque contemporaine (1 dossier ne relevant que de cette période) relève quant à elle d'un axe de recherche interdisciplinaire, l'étude des sépultures d'urgence, des nécropoles militaires et des pratiques d'exhumations post-conflit, dans le cadre plus général de l'archéologie de la Grande-Guerre (diagnostic du 3 rue du Mont à Spincourt, Moselle, suivi d'une prescription de fouille préventive).

De façon générale, les restitutions livrées dans les différents rapports montrent que les spécialistes qui interviennent sur les opérations comportant un volet funéraire (ou seulement mortuaire) et anthropologique sont très au fait des principes de l'archéothanatologie. Que ce soit du point de vue du démontage et de l'enregistrement des structures funéraires (inhumations, structures et dépôts de crémation), de l'étude taphonomique, et de l'étude biologique des restes humains, les méthodologies mises en œuvre sont le plus souvent consensuelles. En archéologie préventive comme en archéologie programmée, la documentation des sites intègre presque systématiquement des catalogues normalisés des sépultures ou dépôts mortuaires. Il s'agit la plupart du temps de documents bien conçus, bien renseignés et bien illustrés. On rencontre cependant encore de rares cas où la chaîne opératoire de l'étude des sépultures est fractionnée de façon un peu « brutale », du moins propice à la perte d'information et à un cloisonnement préjudiciable des résultats (intervention de l'anthropologue seulement après la fouille exhaustive par un archéologue : fouille préventive du site de la ZAC Ecoparc à Norroy-Le-Veneur, Moselle ; dans une moindre mesure, intervenants différents sur le terrain et pour l'étude biologique en laboratoire : fouille programmée de l'ancien prieuré Saint-Martin à Mesvres). Les cahiers des charges des fouilles préventives sont, dans de très nombreux cas, peu détaillés sur les objectifs scientifiques et les méthodologies qui s'attachent au traitement des ensembles et structures funéraires ainsi qu'aux restes humains (réurrence de mentions telles « traitement dans les règles de l'art », « étude poussée des restes osseux »).

Seuls quelques projets de fouille préventives sont assortis d'une définition de problématiques anthropologiques précises, en particulier en ce qui concerne la structure, l'origine et le statut social des populations archéologiques (en résonance notamment avec certains types d'études très spécialisées : paléopathologie, paléogénétique, études isotopiques).

SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RÉFLEXIONS DE LA CTRA EST

Par Séverine BLIN et Sébastien FREUDIGER
Membres de la CTRA, représentants au CNRA

Diagnostic

Les diagnostics sont très variables dans leurs contenus. Si la grande majorité offre tous les éléments nécessaires, certains sont en revanche réalisés avec une économie de moyen flagrante, qui peut peser sur les interprétations. Certaines opérations de diagnostic ne bénéficient manifestement pas de moyens en jours-homme suffisants. La conséquence directe de cette sous-dotatation des effectifs mis à disposition par l'opérateur est une mauvaise évaluation du potentiel des sites.

Décapages

En contexte d'archéologie préventive et pourrait-on ajouter souvent en contexte rural, ces décapages sévères conduisent trop souvent les opérateurs à oblitérer la partie supérieure du gisement pour favoriser la lecture des structures fossoyées, dont la discrimination est plus facile au niveau du substrat en raison des contrastes de couleurs des sédiments. Ce type de « décapage à blanc » prive malheureusement les sites de données importantes sur l'existence d'éventuels paléosols ou de stratification plus complexe. Plusieurs experts préconisent donc de veiller à limiter cette pratique lors des opérations préventives.

Rapports

Bilan formel sur les rapports : en règle générale, les RFO et les rapports de la programmation ne posent pas de problème formel important. Toutefois, les experts concernés notent que certains rapports d'opérations programmées pour le Paléolithique et la période médiévale, sont parfois plus hétérogènes. Le principal problème rencontré à l'examen des dossiers d'archéologie programmée en paléolithique par exemple, tient à la diversité des « normes » employées par les différents auteurs et à la qualité aléatoire de la rédaction et de l'organisation du propos. Sur ce point, il apparaît essentiel pour plusieurs experts que les services régionaux de l'Archéologie incitent les chercheurs à améliorer la qualité formelle de leurs dossiers.

Enfin, plusieurs experts soulignent une certaine surenchère sur une imagerie numérique utilisée tout azimut, parfois au détriment de la qualité et de la lisibilité des documents, au détriment aussi du traitement des données graphiques et de leur interprétation. Ce phénomène se constate particulièrement chez la jeune génération qui se forme actuellement à l'archéologie du sous-sol et des élévations. Ces nouveaux outils d'acquisition ne dispensent pas de traiter ces documents et par conséquent d'en présenter une version interprétée. Il y aurait lieu de définir clairement les attendus des rendus obtenus à l'aide de ces moyens.

Contenu scientifique : de manière très générale on peut déplorer une forme de sacralisation des études spécialisées. Placées en fin de rapport, elles ne sont pas toujours mises en relation avec le reste du rapport. Cette remarque est valable aussi bien pour les études de mobilier que pour les datations radiocarbone par exemple (cf. l'Âge du bronze, mais touche toutes les périodes chronologiques), analyses portant sur les questions paléo-environnementales.

Cette prépondérance donnée à l'étude d'expertise ou aux résultats d'analyse se fait souvent au détriment des espaces de réflexion collective sur le site et les contextes découverts, les volets de synthèse et d'interprétation sont parfois même complètement absents.

Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest

Présentation de la CTRA Ouest

Par Dany BARRAUD

Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Ouest est composée de la réunion des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Son siège est à la Drac de Rennes et c'est donc le Sra Bretagne qui assure le secrétariat de la commission. Depuis 2007, la CTRA se réunit huit fois par an ce qui représente 18 journées de travail en commission plénière en janvier, février, mars, mai, juin, septembre, octobre et décembre. En 2017, en raison d'une signature de l'arrêté préfectoral de mise en place de la nouvelle commission le 8 mars 2017, la CTRA n'a pu se réunir que 7 fois mais pour un nombre de journées équivalentes puisqu'il a fallu rattraper le retard des sessions de début d'année qui n'avaient pu se tenir. Ainsi pour 2017, 299 dossiers ont été traités soit 58 de moins qu'en 2016, année record pour la CTRA ouest qui avait notamment dû prendre en charge l'examen des RFO issus des fouilles des TGV ouest (Bretagne et Pays de la Loire) et gérer une augmentation des demandes d'opérations programmées notamment en Normandie. Le nombre de dossiers en 2017 revient à un étiage plus conforme avec l'activité habituelle de cette commission qui depuis 2012 traite entre 260 et 270 dossiers par an. Les séances les plus chargées sont celles de février-mars, période où sont analysés les dossiers d'opérations programmées.

Composition de la commission

La commission est composée de huit membres :

- Luc Vallin, conservateur du patrimoine (Sra Hauts de France) pour le Paléolithique et le Mésolithique ;
- Laure Salanova, directrice de recherches au Cnrs pour le Néolithique ;
- Chris-Cécile Vautrin ingénieure Inrap et Anne Villard-le Tiec conservatrice du patrimoine (Sra Bretagne) pour les Âges des métaux ;
- Anne-Marie Jouquand ingénieure Inrap et Karine Robin chef du service archéologique du département de Charente-Maritime pour l'Antiquité ;
- Sylvie Faravel, maître de conférences à l'université de Bordeaux et Fabrice Henrion du Centre d'études médiévales d'Auxerre pour le Moyen Âge et l'Époque moderne.

Ponctuellement, pour des dossiers nécessitant une expertise plus poussée (anthropologie, métallurgie, art rupestre, vestiges des guerres,...) il est fait appel à des rapporteurs extérieurs qui viennent souvent en doublon des rapporteurs de la commission. En 2017, ont été sollicités : S. Blin (Cnrs), D. Castex (Cnrs) Y. Desfossés (MC), V. Feruglio (privé), F. Giligny (université), Y. Gleize (Inrap), V. Guichard (Beuvray), S. Hurard (Inrap), M. Joly (Université), O. Kayser (MC), G. Pinçon (CNP-MC), J. Mouchard (université), M. Reddé (EPHE), D. Schaad (MC), S. Tzortis (MC) pour un total de 18 dossiers.

Nature des avis émis en 2017 par la commission

357 avis ont été rendus par les rapporteurs pour les 299 dossiers examinés, 58 dossiers ayant nécessité une double ou triple expertise. Le Moyen Âge et l'époque moderne sont les périodes les mieux représentées avec 31 % des avis émis. L'Antiquité et les Âges des métaux suivent de près avec respectivement 25 % et 23 % des avis émis. Il faut noter que pour la période romaine, c'est l'archéologie rurale qui occupe l'essentiel des travaux de la commission puisque 64 avis ont été remis par la spécialiste de ces recherches pour 26 avis concernant le monde urbain, chefs-lieux de cité ou agglomérations secondaires. Si le Néolithique se tire relativement bien de l'exercice (43 avis soit 12 % du total)

notamment grâce aux travaux menés sur les monuments mégalithiques ou les habitats de la plaine de Caen, la Préhistoire ancienne demeure le parent pauvre de l'interrégion avec seulement 11 avis émis soit 3 % des dossiers soumis à la commission.

Rapporteurs	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	Nombre de dossiers	chronologie
Luc Vallin													11	Paléolithique
Laure Salanova													43	Néolithique
Chris C.Vautrin													43	Âge du bronze
Anne Villars-leTiec													40	Âge du fer
A.-M. Jouquand													26	Antiq. urb.,sanct.
Karine Robin													64	Antiquité rurale
Sylvie Faravel													60	M. Âge, Moderne
Fabrice Henrion													52	M. Âge, Moderne
Experts extérieurs													18	

Qualité des dossiers traités en 2017 et tendances évolutives

Globalement, il faut remarquer que sur les 299 dossiers traités en 2017, 136 concernaient la région Normandie où l'activité préventive est très développée dans la plaine de Caen mais aussi autour de l'estuaire de la Seine et l'agglomération de Rouen. Cette archéologie préventive demeure d'ailleurs, et sans surprise, l'activité principale d'évaluation scientifique de la commission avec 153 dossiers traités auxquels il faut ajouter une bonne partie des informations (21 interventions) et une bonne moitié des dossiers de demande d'aide à publication. Les responsables des rapports ou demandes d'opérations examinés durant l'année sont issus pour 140 d'entre eux de l'Inrap ; 37 sont des bénévoles, salariés d'association ou des étudiants en master ou thèse ; 12 sont des membres du Cnrs (UMR Rennes), 9 du ministère de la Culture (services régionaux de l'archéologie), 38 sont issus des services des collectivités territoriales (Finistère, Morbihan, Nantes, Calvados, Eure, Maine-et-Loire, Mayenne), 22 des universités de Nantes, Rennes, Caen, Nice, 16 sont du secteur privé (Éveha, Archéopole, Archeodunum).

REGIONS	Diagnostic	RFO	Opérations Prog.	Publications	Informations	ZPPA	Total
Bretagne	26	22	32	3	6	5	94
Normandie	42	29	48	7	9	1	13
Pays Loire	23	11	24	3	6	2	69
Total	91	62	104	13	21	8	29

Sur l'ensemble des 299 avis, la commission a émis, en 2017, 9 refus et 3 ajournements pour des problèmes de constitution de dossier ou d'absences de pièces (autorisation du propriétaire, de plans, d'une programmation claire d'intervention, rapports incomplets).

Globalement, au vu des chiffres des quatre dernières années écoulées, on constate en 2017 un retour à une situation proche de celle de 2014 pour l'archéologie préventive et un léger tassement du nombre des opérations programmées.

Dans le détail, région par région, après le pic de l'année 2016 observé partout, 2017 semble revenir progressivement à un rythme de traitement de dossiers plus conforme aux années précédentes en Bretagne mais il faut noter une activité toujours soutenue en Normandie et un

effondrement préoccupant en Pays de la Loire. Cet effondrement est lié à une baisse drastique de 40 % des RFO soumis à l'examen de la commission et à un reflux d'un tiers des rapports de diagnostic et d'opérations programmées pour cette région.

	2014	2015	2016	2017
Diagnostics	86	83	110	91
RFO	65	54	84	62
Archéologie programmée	93	90	121	104
Publications/APP	10	5	14	13
Info. CRA/Drassm	12	16	17	21
ZPPA	5	7	11	8
Total	271	255	357	299

REGIONS	2014	2015	2016	2017
Bretagne	85	70	107	94
Normandie	103	92	146	136
Pays de la Loire	83	93	106	69
Total	271	255	359	299

Régions	Diagnostic, cahier des charges, PSI...				RFO			
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Bretagne	25	22	27	26	20	18	31	22
Normandie	35	30	47	42	21	12	25	29
Pays Loire	26	31	36	23	24	24	28	11
Total	86	83	110	91	65	54	84	62

Evolution des dossiers programmés (sondages, prospections thématiques, fouilles, PCR, analyses, études de bâti...)

Au cours du premier semestre 2017, la CTRA Ouest a examiné 45 dossiers de fouilles programmées dont 21 pluriannuelles, 14 dossiers de prospections thématiques, 13 projets collectifs de recherches, 5 sondages et 6 études archéologiques de bâtis.

REGIONS	2014	2015	2016	2017
Bretagne	33	20	33	32
Normandie	34	38	54	48
Pays de la Loire	26	32	34	24
Total	93	90	121	104

Les chiffres montrent une relative stabilité de la recherche programmée dans l'Ouest. Les chiffres atteints par la Normandie en 2016 et 2017 ne doivent pas faire illusion. Ils

témoignent surtout d'une volonté des universités de pousser des étudiants en master ou en thèse à déposer des demandes de sondages ou d'études monumentales d'architecture (baptisées souvent à tort d'archéologie du bâti), dossiers souvent problématiques donnant lieu à de longs échanges en commission. Ils représentent en 2017 une douzaine de dossiers dont une bonne dizaine en Normandie qui, sans cet afflux, serait dans des statistiques comparables aux années 2014-2015.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Bretagne

Par Yves MENEZ

Conservateur régional de l'archéologie

Composée des départements du Finistère, des Côtes d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne s'étend sur 27 000 km², ce qui représente 5 % du territoire national. La capitale régionale, Rennes, est le siège de la CTRA Ouest, de la direction interrégionale Ouest de l'Inrap et de l'UMR 6566 réunissant plus de 150 archéologues, historiens, archéomètres et paléo-environmentalistes travaillant notamment sur l'Ouest de la France. Deux services départementaux existent, dans le Morbihan et le Finistère.

Le service régional de l'archéologie, composé de 16 personnes, est distant du siège de la Drac et basé sur le campus universitaire de Beaulieu, à proximité du laboratoire du Cnrs. 22500 sites archéologiques sont actuellement connus et enregistrés dans la base nationale Patriarche. 12 000 d'entre eux sont actuellement protégés par des arrêtés de Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA) et plus de 2 000 ont fait l'objet de demandes de zones N, non constructibles, dans le cadre des révisions de plans locaux d'urbanisme, afin d'améliorer leur protection et de tenter de les exclure des zones à urbaniser. En 2017, 163 communes ont ainsi été traitées et 455 km² zonés.

Cette politique de mise en œuvre d'arrêtés de ZZPA, développée de manière systématique depuis 2015 dans la région, a pour conséquence une augmentation régulière des saisines de demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 770 communes ainsi traitées, sur les 1 232 que compte actuellement la région. En 2017, 1432 demandes d'urbanisme ont été traitées au service régional, ce qui représente une augmentation de 218 % au regard des 657 dossiers traités en 2015, première année de mise en place des zonages.

Cette politique conduit à une évolution des prescriptions d'archéologie préventive, avec une meilleure répartition des opérations sur le territoire, prenant en compte les aménagements d'une superficie inférieure à 3 hectares tels que les lotissements, petites zones d'activité ou aménagements de bourgs en territoire rural. 105 diagnostics ont été prescrits en 2017, sur 563 ha, et 97 réalisés sur 595 ha, majoritairement par l'Inrap à l'exception de 8 réalisés par les services de collectivités territoriales. Une augmentation est perceptible, au regard des 83 diagnostics prescrits sur 352 ha en 2015, mais elle reste gérable en termes de réalisation par les opérateurs publics comme de contrôle scientifique et technique par le service régional de l'archéologie.

Environ un quart des diagnostics réalisés donne lieu à la réalisation d'une fouille préventive. 23 fouilles (« opérations de sauvegarde par l'étude ») ont été effectuées en 2017, sur 60,6 ha : 1 par Archeodunum, 5 par Éveha et 17 par l'Inrap. Les résultats scientifiques progressent rapidement, avec la mise au jour, au sein de territoires jusqu'alors méconnus, de sites souvent mieux conservés que dans le bassin de la métropole de Rennes, qui faisait auparavant l'objet de presque la moitié des prescriptions. Ils concernent notamment des types de sites peu abordés auparavant, tels que de habitats néolithiques, de l'Âge du bronze et du premier Âge du fer, ou encore des habitats isolés ou groupés du haut Moyen Âge.

Quarante opérations de recherche programmée ont par ailleurs été effectuées en 2017 : 3 sondages, 12 fouilles, 4 projets collectifs de recherches, 9 prospections thématiques, 9 prospections diachroniques et 4 préparations de publication.

Les fouilles majeures concernent prioritairement des problématiques qui ne sont pas abordées par l'archéologie préventive, comme la grotte de Menez Dregan à Plouhinec ou l'abri sous roche du Rocher de l'Impératrice à Plougastel-Daoulas (Finistère) occupés au Paléolithique, ou encore l'habitat mésolithique de Beg-er-Vil à Quiberon (Morbihan). D'autres opérations, menées en partenariat avec les collectivités territoriales sur des sites faisant l'objet de mises en valeur à destination du public, permettent aux étudiants de se former sous la conduite d'archéologues professionnels issus des services de collectivités territoriales, de l'Inrap ou de la Drac Bretagne.

Le service régional de l'archéologie incite par ailleurs fortement les archéologues à exploiter les données issues des nombreuses opérations effectuées au cours des dernières décennies dans le cadre de projets collectifs de recherches aboutissant à des synthèses ou, pour les études les plus remarquables, à la rédaction de monographies.

En 2017, 161 rapports d'opération ont été remis et dépouillés au service régional de l'archéologie. Ils sont enregistrés dans la bibliothèque numérique des rapports, qui comprend un peu plus de 3 500 rapports. Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la Drac Bretagne ou être « moissonnés » par les grands portails de recherches en sciences humaines et sociales tels que FRANTIQ. La reconnaissance optique des caractères facilite la recherche au sein de cette documentation.

On signalera également la première audition par le comité des biens français au Patrimoine mondial du projet d'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan. Ce dossier, porté par l'association « Paysages de Mégalithes » et auquel contribuent les services patrimoniaux de la Drac Bretagne, concerne 27 ensembles mégalithiques au sein d'une zone d'étude s'étendant sur 26 communes. Cette première audition portait sur la déclaration de valeur universelle et exceptionnelle et sur l'analyse comparative.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Normandie

Par Karim GERNIGON

Conservateur régional de l'archéologie

Composée des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, la région est issue de la fusion, le 1^{er} janvier 2016, des deux anciennes régions de Basse- et Haute-Normandie (elle exclut donc les territoires normands restés sous souveraineté de la couronne d'Angleterre : les bailliages de Guernesey et de Jersey). Cette nouvelle région s'étend sur une superficie de 29 906 km², soit 5,5 % du territoire métropolitain. Le siège de la préfecture de région a été fixé à Rouen, ancienne capitale de la Haute-Normandie, tandis que le siège de la Drac et du Sra a été fixé à Caen, ancienne capitale de la Basse-Normandie et ville en position moins excentrée par rapport au territoire de la nouvelle région.

Outre le Sra, les acteurs de l'activité archéologique régionale sont plusieurs UMR, dont l'une a son siège à Caen, deux équipes de l'Inrap, trois services archéologiques de collectivités territoriales, plusieurs entreprises privées agréées, dont l'une dispose d'une antenne régionale, et plusieurs associations d'archéologues bénévoles.

Historiquement, le territoire normand a fait l'objet de fouilles archéologiques dès le XVII^e siècle et plusieurs associations perpétuent le souvenir de cet engagement bénévole important (Archéo 125, Archéo 27, Centre de recherches archéologiques et historiques de Normandie, Groupe de recherches archéologiques du Cotentin, Groupe archéologique du Val de Seine, etc.). D'un point de vue académique, la Normandie est l'un des lieux de naissance de l'archéologie médiévale française et l'équipe constituée par le doyen Michel de Boüard est encore l'une des principales UMR d'archéologie engagée dans la région et la seule à y avoir son siège. Se focalisant sur l'Antiquité et le Moyen Âge, elle laisse cependant le champ libre à des UMR actives dans les autres chronologies, mais extérieures à la région, telles que le CREAHAH de Rennes ou les UMR parisiennes (PreTech, ArScan et Trajectoires). Trois services archéologiques de collectivités territoriales sont présents dans la région et ont été agréés pour l'archéologie préventive. Par ordre d'ancienneté, ce sont le service Archéologie du département du Calvados (depuis 1982), la Mission archéologique départementale de l'Eure (initialement mission archéologique départementale du Vieil-Evreux en 1994) et le service municipal d'Archéologie de la ville d'Eu (constitué en 1995). Les deux premiers sont désormais habilités (sans pour autant que la convention ne soit signée), ce qui ne sera pas le cas du SMAVE. Par ailleurs, la ville d'Evreux a un temps (durant les années 1990) employé un archéologue municipal et le Conseil départemental de la Seine-Maritime a également embauché un archéologue de l'Inrap pour entretenir le théâtre antique de Lillebonne. Plusieurs sociétés privées agréées sont actives, régulièrement ou ponctuellement, dans la région. Éveha a une antenne régionale, dont le siège est fixé à Caen. Archeodunum intervient depuis son bureau de Nantes et Archéopole depuis les Hauts-de-France. Paléotime a réalisé une fouille en Seine-Maritime. Il faut également mentionner l'importante activité régionale d'AFT et de France-Archéologie, qui ont laissé cinq chantiers en déshérence après la disparition de ces sociétés. Côté Inrap, la Normandie dépend de la direction interrégionale Ouest (siège Cesson-Sévigné en Bretagne) et dispose de deux bases, l'une à Bourguébus (banlieue de Caen), l'autre à Grand-Quevilly (banlieue de Rouen).

Le service régional de l'Archéologie est localisé sur deux sites (Caen et Rouen) et se compose de 22 personnes : un CRA, deux CRA-adjoints, quinze autres personnels scientifiques (5 techniciens, 1 assistante-ingénieure, 6 ingénieurs d'études, 3 conservateurs), trois personnels administratifs et une secrétaire de documentation.

La carte archéologique recense 31 726 entités archéologiques. L'information archéologique est bien répartie sur le territoire, mais il faut noter des concentrations plus fortes autour de l'agglomération de Caen et le long de l'axe Caen-Alençon, autour de la ville d'Eu (Seine-Maritime), autour de l'agglomération rouennaise et dans la partie centrale du département de l'Eure. Outre l'activité économique autour des deux principales agglomérations régionales, ce sont les nombreux tracés routiers et autoroutiers qui ont renouvelé l'information archéologique.

La réception des dossiers susceptibles d'être prescrits est essentiellement assurée par des demandes d'information et par des envois volontaires de dossiers de demandes d'urbanisme sur la base des informations présentes dans les PLU. La réception des dossiers peut donc être déficiente dans les secteurs où la consigne donnée au sein des services d'urbanisme est manifestement de ne pas transmettre les dossiers en-dehors des cas expressément prévus par la réglementation (cas du littoral oriental du Cotentin, par exemple). En dépit de ce constat, le manque de temps et les autres priorités du service au moment de la fusion n'ont pas permis de mener une politique de zonage satisfaisante, même si plusieurs zonages importants (agglomérations antiques du Vieil-Evreux et de Saint-Pierre-de-Varengeville, cité médiévale de Falaise, notamment) ont pu être menés à bien. À l'heure de la loi ALUR et de la création de nouveaux services d'urbanisme dans les collectivités intercommunales, cette absence d'instrument réglementaire obligeant à la transmission des dossiers est sans doute une cause importante de la baisse de dossiers reçus. Alors qu'en 2010, le nombre de dossiers reçus dépassait les 1600 et qu'en 2011 ce nombre dépassait encore les 1 500, après une baisse systématique année après année, le creux a été atteint en 2016 (année de l'entrée en vigueur de la loi ALUR) avec moins de 800 dossiers. La tendance est depuis repartie à la hausse avec 967 dossiers en 2017 et une prévision 2018 qui devrait s'approcher des 1 100 dossiers reçus en 2015.

En dépit de cette baisse du nombre de dossiers reçus, l'activité de prescription n'a guère fléchi. Alors même que le nombre de dossiers reçus fléchissait à l'orée des années 2010, le nombre de diagnostics prescrits et réalisés amorçait une crue aboutissant à un taux de prescription élevé, oscillant entre 20 et 25 %. En 2017, 219 diagnostics ont été prescrits pour un total de près de 630 ha, tandis que 184 étaient effectivement réalisés, pour un total de 559 ha explorés. Dans les départements du Calvados et de l'Eure, la part des diagnostics réalisés par les collectivités était de 17 sur 63 dans le Calvados (représentant un total de 33 % des surfaces explorées dans le département) et de 15 sur 31 dans l'Eure (représentant un total de 59 % des surfaces explorées). 25,8 % des diagnostics réalisés en 2017 ont donné lieu à des prescriptions de fouille ou seraient susceptibles de l'être si le projet d'aménagement était confirmé. Cette moyenne cache un taux très variable d'un département à l'autre, les deux extrêmes étant le Calvados (42 %) et la Manche (6 %). Le taux élevé du Calvados (à comparer avec les 25 % de l'Eure et de la Seine-Maritime) s'explique par une concentration de la prescription sur la plaine de Caen, secteur de riches terres agricoles massivement investies par les exploitations rurales de la fin de l'Âge du fer et du Haut-Empire, au point que l'état des connaissances sur le terroir protohistorique et antique du

secteur s'apparente à celui d'un secteur urbain. À l'inverse, le taux de la Manche s'explique par une démarche beaucoup plus exploratoire et donc aléatoire, à partir de surfaces rarement importantes (2 ha en moyenne en 2017).

Le nombre de fouilles effectivement prescrites a été de 52 en 2017, pour un total de 76 ha. Le nombre de fouilles réalisées a été de 39, pour un total de 55,5 ha. La part des fouilles effectivement réalisées est assez variable d'un département à l'autre. Dans l'Eure et dans la Manche, la presque totalité des fouilles prescrites en 2017 ont depuis été réalisées (au début de l'été 2018). Dans le Calvados et la Seine-Maritime, la proportion est nettement moins importante (8 non réalisées sur 22 prescrites dans le Calvados, 6 non réalisées sur 18 prescrites dans la Seine-Maritime), ce qui s'explique par la complexité de certains gros dossiers institutionnels et par la fragilité financière de certains petits dossiers d'aménagements privés. Sur 39 fouilles réalisées en 2017, 31 l'ont été par l'Inrap, 3 par la MADE, 1 par le service Archéologie du département du Calvados, 2 par Archeodunum, 1 par Éveha et 1 par Paléotime. Outre les habituelles exploitations rurales protohistoriques et antiques, les fouilles réalisées ont concerné des occupations rurales du haut Moyen Âge, des occupations préhistoriques de milieux humides (Alizay, Arques-la-Bataille), un ensemble lithique du Paléolithique moyen (Hénouville) et des suivis de réseaux en contexte urbain avec d'importantes données nouvelles sur les agglomérations médiévales (Mont Saint-Michel, Alençon).

48 opérations de recherche programmée ont été autorisées ou soutenues en 2017 : 4 prospections diachroniques, 5 prospections thématiques, 15 fouilles, 3 opérations d'étude du bâti, 10 projets collectifs de recherches, 4 programmes d'analyses, 4 préparations de publication et 3 aides à l'édition. Un certain nombre de ces opérations sont menées sur l'estrans, en concertation avec le Drassm. Ce volume important d'opérations programmées a été rendu possible par l'engagement financier important des Conseils départementaux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, qui soutiennent la plupart des opérations menées sur leurs territoires respectifs. La recherche programmée repose principalement sur l'engagement d'agents de l'Inrap, des services archéologiques du Calvados et de l'Eure, de la société privée Éveha et du Sra, ainsi que d'étudiants et de bénévoles. Seuls quatre programmes (dont deux d'études post-fouille) sont portés par des ingénieurs du Cnrs et une maîtresse de conférences de l'Université de Caen. La recherche programmée repose donc régionalement beaucoup sur des chercheurs, dont ce n'est pas l'activité principale, et peut de ce fait être facilement fragilisée en cas de retrait, même partiel, des institutions concernées.

Des fouilles importantes concernent des sites menacés par l'érosion marine, tels que le site Paléolithique moyen du Rozel (Manche) et son exceptionnel potentiel paléolithographique, le site protohistorique de la Foulie à Réville (Manche) ou le site fortifié occupé dès le Bronze final, puis réaménagé à l'Âge du fer et camp militaire romain du Mont Castel à Port-en-Bessin (Manche).

Plusieurs opérations, telles que le forum de Vieux (Calvados), le temple du Vieil-Evreux (Eure), les îlots d'habitation de Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime), s'intéressent à la parure monumentale des agglomérations antiques et à leur contexte urbain. Plusieurs de ces fouilles sont menées par des agents des collectivités territoriales et devraient aboutir à terme à la protection et à la mise en valeur des monuments mis au jour. L'important patrimoine médiéval de la Normandie suscite également des études, soit sous la forme de fouilles programmées (château de Maulévrier-Sainte-Gertrude en Seine-Maritime), soit sous la forme d'études du bâti religieux (églises pré-romanes et romanes de l'Eure, église d'Hodeng-

Hodenger en Seine-Maritime), sans oublier le bâti civil urbain à pans de bois (maison de la rue des Cuisiniers à Bayeux dans le Calvados).

Un effort important est consacré régionalement à des thématiques ou à des chronologies généralement peu investies par l'archéologie. Deux fouilles ont ainsi été menées en 2017 sur des aménagements de cours d'eau : une pêcherie antique sur la rivière Epte à Guerny (Eure), à la frontière avec l'Île-de-France, et un embarcadère moderne et contemporain d'un bac de traversée de la Seine à Vieux-Port (Eure). Un programme de prospection et de fouilles a été lancé sur les ateliers de tuileries médiévaux et modernes dépendant de l'abbaye de Barbery (Calvados) et les travaux du PCR sur les céramiques modernes de raffinage du sucre, lancé initialement en Poitou-Charentes, ont été élargis à la Normandie. Une fouille sur le terrain permet de vérifier et de préciser la connaissance, exclusivement archivistique à l'origine, des installations carcérales installées au XIX^e siècle dans les dépendances du château de Gaillon (Eure). L'intérêt de cette fouille sera de comparer les installations normandes avec celles déjà explorées archéologiquement en Outre-Mer et conçues par la même administration pénitentiaire.

La disparition progressive des témoins du second conflit mondial renforce l'importance d'une approche scientifique de ces vestiges matériels, que ce soient ceux des défenses construites par l'occupant ou ceux relatifs aux combats de la Libération et au sort des populations civiles. Afin d'élaborer une politique d'étude et de protection adaptée à ces vestiges, le Sra, la CRMH et l'université de Caen ont lancé un programme collectif de recherches avec pour objectifs un inventaire systématique et une meilleure appréhension de leur diversité. Les résultats de ce PCR constitueront un élément important du dossier d'inscription des Plages du débarquement au Patrimoine mondial. Parallèlement a été lancée une étude palétothnographique des anciennes carrières de Fleury-sur-Orne (Calvados) qui avaient servi de refuge aux populations civiles durant les bombardements subis par la ville de Caen en juin et juillet 1944.

Il faut noter que la fusion, en 2016, de la programmation des deux anciennes régions s'est en partie traduite par un rééquilibrage vers les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime, en raison de leur important potentiel scientifique pour plusieurs des axes de recherche importants pour la région (axe Seine de l'Antiquité au Moyen Âge, cités antiques, archéologie du bâti médiéval, archéologie des périodes modernes et contemporaines). Ce rééquilibrage pose cependant question en raison du plus fort investissement des départements occidentaux dans le soutien à la recherche archéologique.

En prévision d'un projet de création d'un CCE régional à Caen, un important effort a été consenti en 2017 pour la stabilisation de collections anciennes (mobilier métallique et en bois antique et médiéval).

L'organisation de plusieurs colloques a été soutenue et le Sra organise chaque année, alternativement à Rouen et à Caen et dans cette seconde ville en 2017, des journées archéologiques régionales, qui font ensuite l'objet d'une publication.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Pays de la Loire

Par Jean-Philippe BOUVET
Conservateur régional de l'archéologie

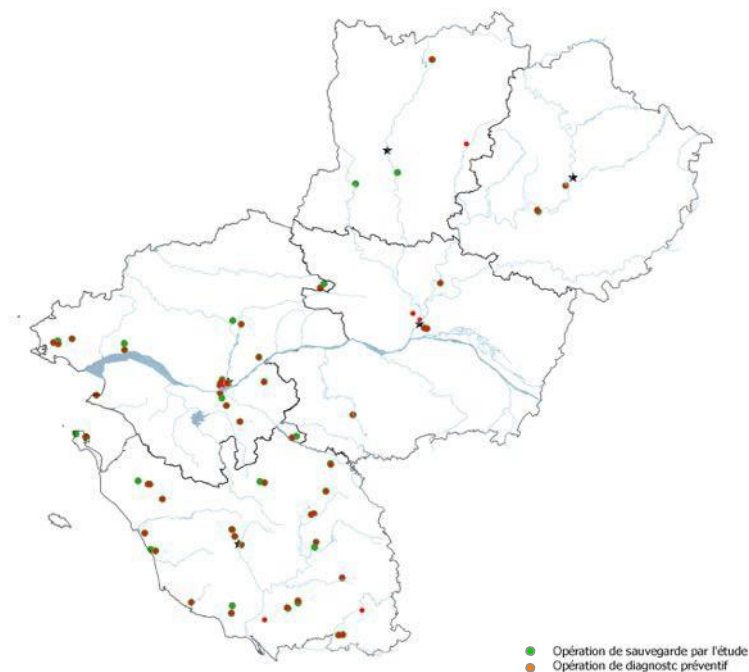
Traversée d'est en ouest par La Loire, la région des Pays de la Loire s'étend sur 32 394 km², soit 5,9 % du territoire métropolitain. La préfecture de région se trouve à Nantes où résident 17 % de la population régionale. Son territoire est constitué de cinq départements : le Maine-et-Loire, la Sarthe, la Mayenne, la Loire-Atlantique et la Vendée, ces deux derniers offrant une large façade maritime à la région.

Les acteurs de l'archéologie régionale sont issus essentiellement du service régional de l'archéologie (17 personnes), de six services de collectivités territoriales (services départementaux de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée, services de Nantes-métropole et de la ville de Laval), de l'Inrap avec ses quatre centres [Carquefou (44), Le Mans (72), Beaucozéz (49) et Fontenay-le-Comte (85)] et d'opérateurs privés d'archéologie préventive dont un, Archeodunum, possède une agence à Carquefou (44). Enfin d'autres chercheurs, universitaires et Cnrs sont rattachés aux deux laboratoires de l'UMR 6566 des universités de Nantes et du Mans.

Depuis 2010, la mise en place systématique de ZPPA par le service régional de l'archéologie s'est attachée à couvrir progressivement la totalité du territoire régional, tout en priorisant, en terme de recrutement de dossiers, les chefs-lieux de cités et les agglomérations secondaires antiques, les villes médiévales, fortifiées ou non, et les communes du littoral. À ce jour, alors que 29 705 entités archéologiques sont recensées dans la base Patriarche, les ZPPA en prennent en compte 17 649 pour les 216 communes concernées, soit plus de 59 % du nombre d'entités pour 25 % de la surface de la région. En 2017, parallèlement à ce travail de zonage, le Sra a traité 124 porter à connaissance pour les PLU dans le cadre du guichet unique que constituent, en Drac des Pays de la Loire, les UDAP. Il a proposé d'intégrer 161 entités archéologiques en zone N. L'abaissement du seuil de saisine en dessous des 3 ha, dans les 216 communes concernées par un arrêté de ZPPA, a continué de générer une augmentation progressive du nombre de dossiers reçus par le service : 993 dossiers en 2017 soit une hausse, depuis 2013, de 40 %. 176 diagnostics ont été prescrits (soit 17,7 %) pour une surface totale de 712 ha. En 2017, 114 diagnostics ont été réalisés sur une surface de 432 ha. L'Inrap en a effectué 97 pour une surface de 360 ha, les 17 autres interventions ayant été exécutées par les services archéologiques des collectivités territoriales. Seuls 14 % des diagnostics opérés en 2017 ont fait l'objet d'une prescription d'opération de fouille préventive, soit 25 fouilles couvrant une superficie de 30 ha.

L'activité d'archéologie préventive en 2017 s'est en grande partie concentrée sur les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée, territoires au développement économique important et continu impliquant des aménagements de grande ampleur surfacique. Vingt-deux fouilles ont été réalisées sur 16 ha de superficie, treize par l'Inrap, une par le service archéologique du conseil départemental du Maine-et-Loire, une autre par le service du conseil départemental de la Mayenne et sept par des sociétés privées (quatre pour Éveha et une par opérateur pour Hadès, Archeodunum et le Centre d'études médiévale). Ces fouilles préventives ont permis d'explorer des sites du Néolithique et du haut Moyen Âge, époques jusqu'alors peu abordées en préventif en Pays de la Loire. Par contre les sites attribuables à l'Âge du bronze sont toujours absents des interventions réalisées. Dans le cadre des interventions préalables sur monuments historiques, le Sra s'est aussi

attaché à prendre mieux en compte les édifices inscrits et ou classés dans le cadre des autorisations de travaux. Une étroite collaboration avec les autres services du patrimoine de la Drac a permis de mettre en place de nombreuses opérations dont l'étude de la muraille antique du Mans et de la fortification médiévale situées au pied de la cathédrale est une très bonne illustration.



En 2017, la recherche programmée a consisté en vingt-neuf opérations soit dix fouilles, trois projets collectifs de recherche, six aides à la préparation de publication, une aide à l'édition, six prospections thématiques et 3 prospections-inventaire. Ces interventions ont été portées par des chercheurs issus des collectivités, du Cnrs, du Sra, des universités de Nantes, du Mans ou de Rennes, de l'Inrap ou de la société Éveha. Ce sont les périodes les plus anciennes qui apportent cette année les résultats scientifiques les plus significatifs. Citons à Chalonnes-sur-Loire (49), le site de Roc-en-Pail qui livre des occupations moustériennes de grande ampleur ; à Louresse-Rochemenier (49) les fouilles sur le site des Choffaux et à Olonne-sur-Mer (85) le site des Caltières qui permettent d'étudier des bâtiments et des enceintes du Néolithique. Ces dernières interventions ont d'ailleurs pu être évoquées lors du colloque Internéo tenu au Mans en novembre 2017, colloque soutenu financièrement par le Sra qui était aussi partie prenante du comité scientifique. Pour l'Antiquité, le principal projet est lié à la décision de la ville du Mans à s'engager dans une procédure visant à déposer sa candidature pour une inscription de la muraille antique sur la liste indicative des biens français en vue d'une proposition ultérieure d'inscription sur la liste du patrimoine mondial au titre de l'UNESCO. En appui de la constitution scientifique du dossier, un PCR porté par M. Monteil (université de Nantes) et A. Durand (université du Mans) a été initié et encouragé par le Sra qui en a aussi assuré le financement. Il s'agit d'un enjeu scientifique majeur pour la région qui va permettre de relancer une dynamique de réflexion scientifique sur l'organisation architecturale et la perception du monde urbain de l'Antiquité tardive.

En 2018, la poursuite de création des ZPPA visera à couvrir la totalité du territoire régional à un horizon 2020. En terme de ressource open data, la Drac-Sra a décidé de mettre à disposition les rapports de diagnostics archéologiques et de fouilles préventives. Après la numérisation de ces documents pour le département du Maine-et-Loire en 2016, le département de la Vendée a été réalisé en 2017. L'opération se poursuivra en 2018 avec la mise en forme d'une plateforme dédiée permettant d'accéder à ces documents numérisés.

Plusieurs objectifs seront visés en 2018 en termes de développement de la recherche : pousser en archéologie préventive au déploiement de méthodes de repérages des sites de préhistoire ancienne en associant plus systématiquement une réflexion géomorphologique à la réalisation des diagnostics ; maintenir une vigilance accrue et développer les études préalables ou en accompagnement de travaux des édifices inscrits, ou classés ; poursuivre le développement de l'étude et la sauvegarde des vestiges de la Seconde Guerre mondiale ; mettre en place une gestion et un suivi concertés de l'érosion des sites archéologiques du littoral atlantique en lien avec les services archéologiques de la Vendée, de la Loire-Atlantique et le Drassm dans le cadre du réseau ALERT (projet européen de l'université de Rennes). Ce dernier point devrait faire l'objet de discussions avec les collectivités pour intégrer ces processus d'interventions concertés dans les futures conventions liées à l'habilitation des services archéologiques concernés par l'érosion marine.

En termes de publications, d'importants chantiers restent encore à mener. Beaucoup de fouilles programmées finalisées sont encore en attente de publication : sites paléolithiques de la vallée de l'Erve en Mayenne, château d'Angers, site portuaire antique de Rezé. Le Sra va s'attacher à ce que des manuscrits puissent être proposés dans des temps relativement courts pour publication, quitte à développer des collaborations par le biais d'études universitaires confiées à des étudiants. Il en va de même pour l'archéologie préventive où il reste encore à initier la publication d'importantes fouilles préventives notamment le site des Jacobins au Mans, le quartier urbain antique et médiéval de la clinique Saint-Louis ainsi que le *mithreum* d'Angers, l'oppidum de Moulay en Mayenne.

Enfin pour la gestion des collections archéologiques, le déploiement de l'application ISHTAR va permettre de mieux encadrer le travail d'inventaire. Cette application, que la Drac-Sra a développée pour la gestion des mobiliers archéologiques au sein des CCE et des dépôts, est maintenant active. L'expérimentation avec l'Inrap du chantier des biens archéologiques mobiliers, dans le cadre de la lettre de mission de la direction générale des patrimoines au président de l'Inrap, en constitue le premier cadre applicatif. Il a permis en 2017 d'intégrer dans la base de données les collections conservées en Sarthe et plus particulièrement dans la Chapelle des Réparatrices au Mans (144 m³). Au final, au-delà d'une gestion physique des collections, la base de données ISHTAR doit constituer un référentiel à visée scientifique et interrogeable à distance. En 2018, le CCE du Maine-et-Loire, dont le chantier des collections devrait commencer, sera concerné par le déploiement de l'application. Dans le même temps, l'étude de l'établissement d'un CCE référent en Sarthe a été amorcée et devrait être finalisée en 2018. Cette année devrait être aussi consacrée à échanger avec les services de collectivités de la Vendée et de la Loire-Atlantique (Nantes Métropole et CD 44) sur une dynamique de création de CCE au niveau départemental.

Bilan 2017 de la CTRA Ouest

PALÉOLITHIQUE

Par Luc VALLIN
Membre de la CTRA

La CTRA Ouest regroupe les régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, ce qui définit un territoire hétérogène, à cheval sur plusieurs ensembles géographiques : le Massif armoricain et le Bassin parisien. Cette diversité induit de fortes différences sur de nombreux plans : les ressources minérales (en particulier l'abondance relative et la qualité des roches siliceuses, leur accessibilité, mais aussi la disponibilité et l'aptitude à la taille des roches non siliceuses), la présence ou non de grottes et d'abris (d'origine karstique ou non), les contextes sédimentaires (en particulier la distribution des lœss et leur épaisseur, la disposition des formations alluviales, la présence ou non de dolines qui sont parfois des pièges sédimentaires inattendus...). L'acidité des sols dans le massif armoricain, obstacle à la conservation des vestiges osseux, introduit également une différence d'ordre taphonomique, privant a priori cette région de tout questionnement sur les comportements de subsistance et les stratégies d'acquisition et de traitement des ressources animales, toutefois ce constat théorique doit être nuancé comme le montre l'exemple du Rozel (Manche).

L'inter-région se caractérise aussi par une façade littorale étendue et de morphologie variée (côte à falaise vive crayeuse, côte rocheuse à criques et plages de sable ou de galets, côte basse sableuse à dune littorale, marais côtier, etc.), où l'érosion des sites côtiers est plus ou moins sensible aux fluctuations du niveau marin. Trois des cinq fouilles programmées en 2017 concernaient des sites côtiers menacés par l'érosion à plus ou moins long terme : Menez-Dregan (Finistère), Le Rozel et Beg-er-Vil (Morbihan).

À l'échelle du territoire national, l'inter-région se trouve en position de finistère, à une extrémité du continent eurasiatique. Du point de vue bio-géographique elle se situe dans une zone de transition : sa partie méridionale s'ouvre vers le Bassin aquitain, alors que sa partie septentrionale se rattache aux grandes plaines du Nord-Ouest européen.

Onze dossiers concernant le Paléolithique (inférieur à final) ont été examinés en 2017, soit trois de moins que l'année précédente. Du point de vue quantitatif, le volume d'opérations concernant le Paléolithique, déjà faible, est donc en diminution. L'archéologie préventive représente environ le quart des dossiers examinés. Plus de la moitié des dossiers est constituée par un socle constant d'opérations programmées (PCR et fouilles programmées pluriannuelles). À noter qu'aucune demande d'APP n'a été présentée.

Il faut noter que les 3 opérations préventives examinées en 2017 (et 2 des 3 opérations de 2016) concernent la Normandie, et plus particulièrement sa partie orientale. Ceci peut s'expliquer de différentes façons : un contexte sédimentaire plus favorable à la mise au jour d'occupations paléolithiques bien conservées (couverture lœssique épaisse et dont la chronostratigraphie est bien connue par les travaux des chercheurs liés au Centre de Géomorphologie de Caen, présence de terrasses dans la vallée de la Seine), mais aussi la sensibilisation de certains responsables de diagnostic et l'intégration des périodes anciennes dans les prescriptions des services régionaux de l'archéologie. La présence d'un préhistorien dans l'équipe de diagnostic est souvent déterminante, *in fine*, dans la mise au jour des sites paléolithiques.

	Diag	RFO	PT	SD	PCR	Fouille prog.
2016	1	3	1	1	3	5
2017	3	0	0	1	2	5

La prise en compte du Paléolithique dans les diagnostics d'archéologie préventive devrait être systématisée, en tenant compte évidemment du contexte géomorphologique (extension et épaisseur des formations superficielles, dynamique sédimentaire, exposition, pente, etc.). L'expérience montre toutefois que de telles directives sont inopérantes si elles ne s'accompagnent pas d'une formation spécifique des « diagnostiqueurs » à la lecture et à l'interprétation des profils stratigraphiques (ce qui suppose la présence d'un géomorphologue quaternariste dans les services agréés pour les diagnostics) ainsi qu'à une méthodologie adaptée à l'identification des occupations paléolithiques (implantation judicieuse des sondages, vidage des godets, etc.). Ceci a évidemment un coût pour la structure et pèse sur la rentabilité financière du diagnostic.

Le Paléolithique souffre aussi d'un autre handicap vis-à-vis de l'archéologie préventive : la profondeur d'enfouissement des occupations les mieux conservés, qui est souvent un argument opposé à la prescription d'une fouille, le fond de forme des aménagements atteignant rarement directement ces niveaux. Ce fait introduit un deuxième filtre (citons l'exemple de la ZA du Puceuil, où un niveau moustérien, mis au jour en 2016 à 1,20/1,30 m de profondeur, n'a pas fait l'objet de prescription de fouille ou celui de Saint-Pierre-de-Varengeville, où un niveau paléolithique avait été diagnostiqué en 2013 à 1,80 m de profondeur).

La répartition géographique des opérations montre aussi un certain déséquilibre entre les régions, en défaveur des Pays de Loire qui « décrochent » en 2017, ce qui ne semble pas attribuable à des causes structurelles.

	Normandie	Bretagne	Pays de Loire
2016	5	6	3
2017	5	5	1

Un seul site paléolithique a fait l'objet de recherches de terrain dans la région Pays de Loire en 2017, celui de Roc-en-Pail (Maine-et-Loire), site paléolithique moyen stratifié, connu depuis de nombreuses décennies mais quasiment inédit, dont l'étude a été reprise récemment par un chercheur du Cnrs en raison de sa position géographique à la frontière de deux sphères culturelles du Paléolithique moyen ; ce site représente à ce jour l'extension la plus septentrionale du Moustérien de type Quina. La baisse d'activité récente constatée en Pays de Loire tient aussi à la suspension des travaux archéologiques dans la vallée de l'Erve (Mayenne), qui fut pendant plusieurs années le moteur des recherches sur le Paléolithique (supérieur) dans cette région.

Les recherches sur le Paléolithique en Normandie sont représentées par deux opérations (un PCR et une fouille programmée pluriannuelle) dirigées par le même chercheur, rattaché au MC. Le PCR, qui en est à sa 17^e année de fonctionnement, concerne l'ensemble du Paléolithique normand mais est surtout centré sur le Paléolithique moyen récent. La fouille programmée du Rozel a débuté en 2012 et a révélé un site exceptionnel, notamment par la

qualité et la diversité des témoins anthropiques, dont de nombreuses empreintes de pas de Néandertaliens.

Les travaux sur le Paléolithique en Bretagne présentent des similitudes avec la situation en Normandie : ils s'articulent autour d'une fouille programmée entamée en 1991 (le site Paléolithique inférieur de Menez Dregan) et d'un PCR conduit en grande partie par la même équipe qu'à Menez Dregan, et qui n'est pas stabilisée au niveau statutaire. Toutefois ces recherches sont plutôt centrées sur le Paléolithique inférieur. Un programme de recherches sur le Paléolithique final et sur le Mésolithique est venu s'ajouter récemment, porté par un chercheur de l'Université de Nice et un chercheur de l'UMR 6566 du Cnrs qui ont su fédérer autour des sites de Plougastel-Daoulas et de Beg-er-Vil. Le premier gisement a livré un corpus de gravures figuratives remarquables dans un niveau azilien ancien, le second a révélé une structure d'habitation associée à un amas coquillier.

Un des problèmes du Paléolithique de l'Ouest tient au faible renouvellement des chercheurs et à la carence en équipes institutionnelles capables de susciter une véritable dynamique de recherche, particulièrement en Normandie et Pays de Loire, alors que la faible implication de l'archéologie préventive sur le Paléolithique ne permet pas de compenser cette lacune. Ce manque de renouvellement se fait sentir dans la reconduction, année par année, de quelques opérations entamées depuis une ou deux décennies. Il faut toutefois souligner la qualité scientifique des travaux de recherche sur le Paléolithique menés sur l'ensemble de l'inter-région et leur diffusion par la communication dans des colloques et la publication d'articles, souvent à l'international.

NÉOLITHIQUE

Par Laure SALANOVA
Membre de la CTRA

Une quarantaine de dossiers ont été traités en 2017 pour la période Néolithique dans le cadre de la commission territoriale de la recherche archéologique dans l'ouest de la France. Pour les programmes pluriannuels, les premiers dossiers analysés en 2018 montrent que les remarques, discutées en séance, sont généralement prises en compte. Les discussions sur les problématiques de recherche et sur le choix des méthodes se sont toutefois avérées plus fructueuses quand il a été possible d'échanger directement avec les fouilleurs, ce qui a été expérimenté avec la visite de plusieurs sites normands pendant l'été 2017. Les avis écrits peuvent en effet parfois prêter à confusion.

Dans l'ensemble, la situation dans l'ouest de la France est donc plutôt favorable. Les rapports, les discussions et les rencontres avec les acteurs des opérations de terrain montrent la mobilisation et le réel engagement des équipes de fouille. Les remarques qui suivent ne visent donc qu'à améliorer encore cette situation.

Expertise des rapports

Il a été constaté à plusieurs reprises qu'il était difficile de discuter des prescriptions archéologiques avec les éléments fournis dans les documents. Une première réunion dédiée aux opérations de diagnostics a été organisée en Normandie en 2017. Plusieurs cas problématiques ont été par ailleurs discutés en commission. Les problèmes concernent d'une part les conditions dans lesquelles sont réalisées les opérations et d'autre part les choix opérés sur le terrain.

Les délais très courts impartis aux diagnostics sont souvent soulignés comme relevant d'une difficulté majeure pour les fouilleurs. Des conditions climatiques défavorables font également partie des difficultés les plus souvent citées, plus fréquemment il est vrai pour les opérations de fouille. Concernant les choix opérés sur le terrain, les sondages en tranchée sont très efficaces pour repérer les structures fossoyées ; ils ne sont pas toujours suffisants pour détecter les traces d'occupations des périodes anciennes et les architectures légères (groupement d'habitats sur poteaux ou autres semis de fosses plus éparées). Les techniques appliquées de la géophysique ne résoudront pas totalement ces problèmes. Comme souvent, une combinaison de techniques, adaptées à chaque terrain, serait probablement plus appropriée, ce qui suppose une réflexion en amont.

La présence désormais régulière de géomorphologues sur le terrain est un fait notable. La géomorphologie ne doit cependant pas remplacer les observations archéologiques. Il ressort des présentations dans les rapports que ces deux catégories d'études s'intéressent à des champs séparés. Si les uns observent les processus sédimentaires, pour la plupart naturels, les archéologues doivent continuer à relever les structures anthropiques à l'aide des méthodes de la stratigraphie horizontale et verticale. La synthèse de ces deux types d'information est encore trop rarement réalisée. De la même façon, les rapports contiennent à présent de nombreuses études spécialisées qui ne peuvent être abouties alors que le responsable d'opération n'a pas encore livré la stratigraphie du site. Certaines de ces études ne sont d'ailleurs pas mentionnées dans le cahier des charges des prescriptions, alors qu'elles apparaissent dans le rapport de fouille et dans une version discutable du fait de la faiblesse des informations contextuelles.

Recherches actuelles

Le mégalithisme est depuis longtemps un point fort des recherches sur le Néolithique dans les trois régions concernées par la CTRA Ouest, particulièrement en Bretagne. Ce thème connaît actuellement un renouveau, grâce à de nouvelles opérations de terrain (monuments et alignements) et à la reprise de la documentation ancienne assortie de nouvelles analyses pluridisciplinaires.

L'étude des contextes non mégalithiques et la recherche d'habitats, amorcées en programmée à la fin du siècle dernier, connaît également un essor certain avec les fouilles préventives. Si la conservation des sols n'est pas optimale, les plans de bâtiments et de structures de différentes périodes se multiplient. Il est certes encore un peu trop tôt pour espérer une synthèse aboutie sur l'archéologie rurale du Néolithique, mais le nombre de données accumulées est conséquent. Plusieurs opérations programmées (fouilles et PCR) développent à présent des problématiques micro-territoriales et c'est dans le cadre de ces opérations ciblées qu'il sera possible de mettre en séquence les vestiges découverts au gré des aménagements.

Pour conclure, le Néolithique est bien représenté dans les opérations archéologiques qui se sont déroulées dans l'ouest de la France en 2017. Des discussions sont engagées pour améliorer les opérations de diagnostics et optimiser les choix lors des prescriptions de fouille. Ceci suppose une réflexion en amont adaptée à la spécificité de chaque terrain. Par ailleurs, les équipes de fouille comportent désormais des compétences très différentes. L'une ne remplace évidemment pas l'autre.

ÂGES DES MÉTAUX

Par Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN et Anne VILLARD-LE TIEC

Membres de la CTRA

Pour les Âges des métaux, la CTRA Ouest a traité un total de 88 dossiers répartis sur les trois régions de manière suivante : 33 dossiers pour la Bretagne, 18 pour les Pays de la Loire et 37 pour la Normandie. Pour la Bretagne, il s'agit de 15 diagnostics, 12 fouilles préventives et 6 dossiers d'opérations programmées (APP, PCR, PT, FPA). Pour les Pays de la Loire, on compte 7 diagnostics, 6 fouilles préventives et 5 dossiers d'opérations programmées (PT, FPA, FPP). En Normandie, on dénombre 16 diagnostics, 11 fouilles préventives, 6 dossiers de programmées, 2 demandes d'aide à l'édition et 2 PSI.

Les opérations de diagnostic

Pour la Bretagne, le nombre de diagnostics réalisés en 2017 en rapport avec les Âges des métaux est à peu près équivalent aux années précédentes. Ils sont répartis sur l'ensemble des départements, bien que le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine soient plus largement représentés avec 11 dossiers pour 3 diagnostics en Finistère et un seul en Côtes-d'Armor. On constate une différence significative avec les Pays de la Loire où le nombre de diagnostics relatifs aux Âges des métaux est nettement inférieur, de l'ordre de seulement un tiers par rapport aux deux tiers pour la Bretagne. On remarque également que les surfaces diagnostiquées sont supérieures en Bretagne, liées à des projets d'aménagement de grande ampleur (ZAC, lotissements), par rapport aux Pays de la Loire. Ces données ne sont toutefois pas chiffrées.

En Normandie, les opérations de diagnostics ont été très inégalement réparties en 2017. Plus de la moitié, soit 10 sur 16, ont eu lieu dans la Plaine de Caen (Calvados), et les 6 plus vastes (de 17 ha à 50 ha) sont situés à proximité de Caen et du Havre, zones également les plus favorables aux implantations humaines depuis la Protohistoire ancienne. On retiendra la grande densité des vestiges mis au jour dans la Plaine de Caen, où ont été repérés des enclos circulaires de l'Âge du bronze isolés ou regroupés en véritables nécropoles comme à Sannerville, de rares vestiges d'habitats des VI^e et V^e s. av. J.-C. et surtout, dans 6 cas sur 10, d'habitats enclos des trois derniers siècles avant notre ère. De ces derniers, on perçoit dès ce stade des recherches, dans les emprises les plus largement explorées comme à Blainville-sur-Orne (30 ha) et Giberville (18 ha), les systèmes parcellaires et viaires associés et, souvent, les zones funéraires. On retrouve cette densité en bordure de la vallée de la Seine. L'ampleur des superficies sondées a également suscité un intérêt grandissant pour l'évolution des systèmes parcellaires, dont la datation, fondée sur un mobilier rare, reste encore fragile. C'est en effet à cette étape qu'est menée cette approche, ce qu'autorise plus difficilement la taille beaucoup plus restreinte des emprises de fouille.

Pour les trois régions, on notera la difficulté persistante à reconnaître les occupations domestiques de l'Âge du bronze et des premiers siècles de l'Âge du fer, dont les vestiges, souvent dispersés, sont peu lisibles et avarés de mobilier datant, ou bien masqués par des occupations plus tardives. On n'a pas davantage progressé dans la découverte des sanctuaires, des habitats fortifiés et des installations artisanales liées à l'exploitation des minerais et du sel, sans doute en raison de leur topographie peu appropriée aux aménagements actuels et leur éventuelle protection.

Les techniques du diagnostic sont généralement bien maîtrisées par les responsables d'opération et les résultats de ces interventions permettent d'aborder des pans parfois étendus de territoires dans des contextes les plus divers. En revanche, leur durée souvent

très contrainte conduit parfois à une sous-évaluation de certains ensembles, comme les structures domestiques les plus anciennes déjà citées, avec comme conséquence une validation de leur intérêt et leur prise en compte dans les prescriptions de fouille moins aisées. Le recours plus fréquent à des analyses radiocarbone permettrait également d'étayer la datation de ces mêmes ensembles et de mieux les prendre en compte dans les prescriptions. Ces données sont en effet indispensables pour défendre des emprises de fouille plus extensives, essentielles pour comprendre l'organisation spatiale des vestiges et replacer de façon fiable les sites dans leur contexte parcellaire, viaire, funéraire, etc.

Les opérations de fouilles préventives achevées

En Pays de la Loire et dans une moindre mesure en Bretagne, le nombre de dossiers de fouilles préventives a diminué par rapport à l'année 2016, en raison de la fin des opérations liées à la LGV Bretagne/Pays de la Loire. L'année 2017 a toutefois été exceptionnelle pour la région des Pays de la Loire par le rendu de deux rapports de fouille préventive remarquables, portant sur des sites à statut particulier, à savoir deux *oppida*, très rarement abordés en archéologie préventive. Il s'agit de la fouille de grande ampleur sur l'oppidum de Moulay en Mayenne, réalisée en 2009-2011 sous la direction d'E. Le Goff (Inrap) et, de superficie nettement plus restreinte, celle de l'*oppidum* de Vue « La Fontaine aux Bains » en Loire-Atlantique, réalisée en 2014 sous la direction de G. Guillier (Inrap).

Pour la Bretagne et les Pays de la Loire, on constate que l'étude des périodes protohistoriques est toujours encore fortement imprégnée par une prédominance des sites du second âge du Fer. Les établissements enclos laténiens restent dominants, sans doute en raison de leur identification plus aisée dans le cadre du diagnostic. Seuls quatre sites, tous en Bretagne, portent sur l'Âge du bronze. Pour cette période, on note néanmoins des avancées importantes dans l'étude de la structuration et de l'évolution du paysage depuis les phases anciennes de l'Âge du bronze au début du premier Âge du fer (par exemple à Lannion et Larmor-Plage en Bretagne). En parallèle, nos connaissances sur l'architecture circulaire et son évolution depuis la fin de l'Âge du bronze à l'Âge du fer dans l'Ouest de la France sont alimentées par plusieurs nouvelles découvertes en Bretagne, faisant suite à la découverte remarquable du village de Caudan l'année précédente. La période du premier Âge du fer reste également mal documentée dans l'état actuel des recherches, mais, pour la phase finale de cette période, c'est indéniablement le bâtiment circulaire de Saint-Caradec en Côtes-d'Armor (fouille S. Barbeau, Inrap) qui constitue la découverte la plus remarquable de cette année. L'intérêt de ce bâtiment réside non seulement dans son architecture bien conservée, montrant plusieurs phases de construction, mais surtout dans son association à une longue cave boisée, constituant à ce jour un exemple unique dans l'Ouest de la France.

En Normandie, la fouille de deux ensembles funéraires enclos constituent les seules données nouvelles pour l'Âge du bronze. Les habitats de l'Âge du bronze et du premier Âge du fer restent en effet peu explorés, là aussi sans doute en raison de la difficulté de les caractériser lors des diagnostics. La fouille remarquable menée à Val de Reuil (Seine-Maritime) en 2011-2012 sur 7,7 ha, sous la direction de Y.-M. Adrian (Inrap), reste unique avec la mise au jour de deux habitats successifs du Hallstatt D et d'un abondant mobilier céramique, partiellement inédit.

L'essentiel des opérations a porté sur des établissements enclos de La Tène moyenne et finale. On retiendra plus particulièrement l'étude effectuée par C.-C. Besnard-Vauterin (Inrap)

sur un réseau de trois fermes et leur environnement direct (chemins, parcelles, lieux funéraires) fouillé à Bretteville-sur-Odon, en Plaine de Caen. Reconnu sur plus de 2 ha, ce dernier ensemble s'inscrit dans le schéma économique inter-communautaire fondé sur l'élevage et la culture céréalière et légumineuse, maintenant bien documenté par les nombreuses opérations préventives menées depuis une trentaine d'années dans la Plaine de Caen. Ce site répond également aux normes maintenant bien documentées des pratiques funéraires de cette région. La mise au jour à Jort, au sud de cette région, par V. Carpentier (Inrap), d'une nécropole à inhumations de la fin de l'Âge du fer et du début de l'Antiquité, exceptionnelle par sa cinquantaine de sépultures d'immatures, paraît constituer une rupture dans ce modèle. L'étude des pratiques funéraires en collaboration avec les anthropologues de terrain est généralement bien maîtrisée et intégrée à l'évolution des contextes domestiques.

Deux opérations seulement, toutes deux dans le Calvados, ont permis d'aborder des contextes rarement étudiés en archéologie préventive : la fouille ponctuelle d'un site fortifié du milieu du I^{er} s. av. J.-C. à Moulton (P. Giraud, SDAC), de taille modeste mais protégé par un rempart impressionnant, et la seule intervention menée à proximité d'un sanctuaire gaulois et antique, celui de Baron-sur-Odon (S. Pillault, SDAC). Malgré la présence de rares fragments d'armes, la zone fouillée présentait toutefois, dès le IV^e ou III^e s. av. J.-C., un caractère essentiellement domestique.

Si la plupart des avis de la commission préconisent la publication des résultats des opérations, que ce soit sous forme d'articles ou dans le cadre de synthèses, on manque de lisibilité sur la suite réservée à ces propositions. En effet, seules deux publications monographiques ont fait l'objet d'une demande d'aide à l'édition en 2017, par Y.-M. Adrian (Inrap) pour le site d'Isneville-Saint-Martin-du-Vivier, Plaine de la Ronce (Seine-Maritime), et par C.-C. Besnard-Vauterin et M. Le Puil-TeXier (Inrap) pour lfs « Object'Ifs Sud », en Plaine de Caen.

Très attendue par la communauté scientifique depuis de nombreuses années, il faut souligner tout l'intérêt de la future publication *Contributions à l'archéologie de l'âge du Bronze dans les espaces atlantiques et Manche-Mer du Nord*, reprise sous la coordination de S. Boulud-Gazo et M. Mélin. Elle porte sur des manifestations scientifiques déjà anciennes, dont les données sont restées majoritairement inédites mais demeurent toujours d'actualité pour plusieurs sites majeurs, tels que Malleville-sur-le-Bec et Cahagnes.

Opérations programmées

En Normandie, les recherches programmées ont porté sur des contextes et des problématiques peu abordés par l'archéologie préventive.

Les sondages ponctuels réalisés sur des fosses protohistoriques menacées par l'érosion marine à Réville, sur la rive orientale du Cotentin, par H. Gandois, montrent les limites de ce type d'intervention. Les méthodes à mettre en oeuvre (décapage à la pelle mécanique sur une large emprise suivi de sondages tests, sondages ponctuels ou prospection systématique, etc.) ont fait l'objet d'un débat qui, en l'absence de moyens dédiés à ce milieu spécifique d'estran, reste pour l'instant sans véritable réponse.

L'exceptionnel état de conservation des sépultures de La Tène finale mises au jour sur l'estran à Urville-Nacqueville par A. Lefort et S. Rottier (Univ. Bordeaux) a permis de mener

des analyses ADN qui mettent en évidence une corrélation entre la différenciation génétique des individus et leur disposition dans la nécropole.

Enfin, on soulignera le caractère remarquable des vestiges mis au jour sur le Mont-Castel à Commes-Port en Bessin, fouillé sous la direction de C. Marcigny (Inrap), interprété grâce à de nombreux *militaria* et son faciès monétaire comme un camp militaire où ont été stationnées des troupes probablement auxiliaires de l'armée romaine dans les années 51 à 30 av. J.-C.

Les fouilles programmées de sites protohistoriques marquent le pas en Bretagne et Pays de la Loire. En Pays de la Loire s'est achevée la fouille menée par S. Boulud-Gazo (univ.) et G. Hairy sur un vaste four du Bronze final isolé, d'un type original, dont la fonction pourrait être liée au traitement de denrées alimentaires, dans l'environnement immédiat de la riche nécropole de la transition du Bronze moyen et du Bronze final des Ouches à Auzay (Vendée), fouillée dans les années 1990.

En Bretagne, les opérations programmées concernent actuellement uniquement des prospections thématiques, comme celles sur les sites fortifiés littoraux de l'Âge du fer en Bretagne et les *tumuli* de l'Âge du bronze dans le nord-ouest des Côtes d'Armor. Un PCR porte sur Belle-Île-en-Mer, se fixant comme objectif d'inventorier et d'étudier un patrimoine archéologique insulaire particulièrement riche.

ANTIQUITÉ RURALE

Par Karine Robin
Membre de la CTRA

Les fouilles programmées

En ce qui concerne l'Antiquité rurale, les dossiers de fouilles programmées représentent 17 % des opérations examinées (11 programmes). Il s'agit principalement de programmes engagés depuis plusieurs années sur des *villae* (Plomelin - Le Pérennou, Finistère ; Le Quiou - La *villa* de la Gare, Côtes d'Armor ; Mont-Saint-Jean - La *villa* de Roullée / La Selle, Sarthe) ou des PCR en passe d'être achevés. On pourra déplorer l'absence d'investissement sur l'étude des sanctuaires ruraux en dehors de celui de Juvigné-La Fermerie (Sarthe).

Le programme mené sur l'atelier métallurgique antique de Plesder, Pilleverte (Ille-et-Vilaine, dir. J.-B. Vivet, bénévole), constitue la seule fouille consacrée à l'étude de la production primaire du fer dans une région particulièrement bien documentée quant à l'évolution technique et chronologique de la production du fer.

Seul un programme collectif de recherche novateur, destiné à comprendre et à préciser la nature de l'occupation du marais vendéen (La Barre-de-Monts, Vendée, dir. S. Thébaud, Inrap), a été proposé et validé en 2017. En dehors du PCR Arbano (Normandie) démarré en 2011 et qui arrive à échéance, aucune étude à l'échelle d'un territoire n'est envisagée et ce en dépit de l'abondance de données récentes issues des fouilles préventives.

Pour pallier l'absence de synthèse récente sur le mobilier céramique et ce malgré les nombreuses découvertes et études de sites, le PCR sur « la céramique entre Loire et littoral du I^{er} av. J.-C. au IV^e ap. J.-C. (Pays de la Loire et Morbihan, dir. S. Thébaud, Inrap) » doit pouvoir aboutir à la réalisation d'une base documentaire critique permettant d'aborder les ateliers de potiers et leur production, de définir les faciès céramiques, et de préciser les différents aspects liés à la fonction, à l'utilisation ou au réemploi de la céramique, aux traces de traitements particuliers ou aux résidus organiques.

Il convient de mentionner l'exemplarité de trois programmes de fouilles de *villae* :

- l'étude de la *villa* du Pérennou (Finistère, dir. J.-C. Aramond, Sra Bretagne et Ch. Requi Inrap) s'inscrit dans une démarche exemplaire de mise en valeur du patrimoine qui passe par un contrat de territoire entre la commune, le Département du Finistère et le Ministère de la Culture et de la Communication. Le programme de fouille qui s'appuie sur la relecture complète des élévations du bâtiment résidentiel et sur une fouille exhaustive met progressivement en évidence une occupation de La Tène finale et un premier état construit jusque-là inédits ;
- la fouille quasi exhaustive de la *villa* de la Gare (Le Quiou, Côtes-d'Armor, dir. J.-C. Aramond, Sra Bretagne) aboutit à la mise en forme des données et à la finalisation des études en vue de leur publication. Elle constitue un exemple singulier d'établissement rural de type italique précoce (toute fin du I^{er} s. av. J.-C.), le plus ancien d'Armorique, qui connaît une évolution classique jusqu'aux III^e-IV^e s. puis des transformations jusqu'au VII^e s. ;
- enfin, le programme mené sur la *villa* de Roullée / La Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe ; dir. F. Sarreste, Éveha) apporte des résultats significatifs avec la fouille exemplaire et quasi exhaustive des bâtiments de la cour agricole. L'identification de plusieurs modèles de granges plurifonctionnelles liées à des activités de meunerie, d'entrepôt, de stockage, de pacage, de forge de service ainsi qu'un probable moulin hydraulique, documente ici l'économie du domaine et l'exploitation des ressources minières et forestières locales.

Les fouilles préventives

Les fouilles préventives (18) ont surtout concerné des établissements ruraux et leurs abords immédiats. La prescription de très vastes emprises (entre 2,7 et 7,7 ha) met en lumière les formes de cet habitat rural, du plus modeste au plus monumental, et la structuration parcellaire qui en découle. La majorité des sites s'inscrit dans la continuité d'occupations antérieures dont certaines prennent naissance à La Tène. Mais c'est surtout la valorisation du terroir et son évolution qui sont maintenant appréhendées.

Ainsi, les sites voisins de « la Touche » (Chavagne, Ille-et-Vilaine, dir. J. Le Gall et M. Lemée-Demontfaucou, Inrap) et du « Val de Sermon » (Mordelles, Ille-et-Vilaine, dir. F. Leboulanger) mettent en évidence une importante structuration parcellaire du territoire à partir de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., associée à des axes de circulation en lien avec l'implantation d'enclos relatifs à des habitats modestes et un sanctuaire public. De nouveaux exemples de bâtiments agricoles destinés au stockage de denrées ou du matériel agricole illustrent la diffusion des plans standards de granges antiques mais également la présence d'une vaste construction quadrangulaire singulière (429 m²) qui ne connaît que deux exemples similaires à Pacé et à « la Dinellerie » à Brielles (Ille-et-Vilaine).

Pour le « Chemin aux Errants » (Val-de-Rueil, Eure, dir. Y.-M. Adrian, Inrap), c'est le caractère monumental d'un vaste domaine (1,5 ha) qui illustre une forme d'habitat et qui ne trouve pas de parallèle dans la région. La partie résidentielle à plan linéaire et double galerie obéit à un modèle standard bien connu. En revanche, il faut souligner l'originalité de la cour à péristyle en U dotée d'un vaste bassin d'agrément donnant sur un jardin encadré de deux portiques. De même, la qualité architecturale et la singularité du grenier et de la stabulation interrogent sur le statut de cette exploitation et sur son rôle dans l'économie locale.

Une *villa* relève d'un caractère qui peut être qualifié d'exceptionnel, celle du « Chemin Vert » à Aubevoye (Val d'Hazey, Eure ; dir. G. Guiller, Inrap). Se développant sur plus de 1,4 ha, cette *villa* « palatiale » répond à un plan complexe où l'axialité et la symétrie organisent en

quatre ailes distribuées autour d'une vaste salle de réception centrale, de multiples galeries, des espaces de vie, des pièces de bains, de détente qui lui confèrent un caractère ostentatoire indéniable et unique pour la Normandie au II^es.

Il faut surtout souligner ici l'exemplarité de l'approche historique et archéo-géographique combinée des sites de Chavagne (la Touche-Tranche 2) et Mordelles (Val de Sermon) (étude de P. Poilpré, Inrap). Cette étude apporte des données inédites sur l'évolution du paysage à l'échelle d'un vaste espace géographique entre l'Antiquité et la fin du Moyen Âge, avec la mise en évidence d'un espace structuré par un réseau viaire (axe principal et cheminements secondaires) à proximité de la confluence du Meu et de la Vilaine, et l'appartenance à un même terroir pour les deux sites. Ce type d'approche devra être systématiquement envisagé à l'ensemble des sites ruraux de cette nature dès lors que les emprises le permettent. Elle nécessite toutefois une compétence spécifique qui n'est pas nécessairement disponible à l'échelle de l'Interrégion Ouest.

Des fouilles plus modestes en termes de surfaces documentent également le terroir ou l'environnement des établissements ruraux. On peut notamment citer l'exploitation rurale atypique à « Penn an Alé » (Lannion, Côtes-d'Armor, dir. St. Blanchet, Inrap) qui se compose d'enclos accolés de 1,5 ha et qui s'insère dans un carrefour de chemins. La vocation agricole ou pastorale, attestée par la présence de bâtiments et structures spécifiques, est documentée par un nouvel exemple de bâtiment de stockage et un probable séchoir qui trouvent des parallèles bretons à La Mézière, « les Lignes de la Gonzée », Rennes, « Beaugard-Quiné » ou encore à Noyal-Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine).

Enfin, plusieurs temples ou sanctuaires ruraux ont été documentés, comme le sanctuaire du « Domaine de Sermon » (Mordelles, Ille-et-Vilaine), déjà mentionné et qui fait l'objet d'une prescription de fouille préventive. Bien que le site ait fait l'objet de fouilles programmées entre 1985 et 1989, cette nouvelle opération constitue l'opportunité de préciser son rattachement à la *villa* « du Grétay », d'en vérifier les antécédents laténiens, les aspects culturels et de mettre en perspective l'ensemble des données anciennes et à venir dans un contexte archéologique dense et sensible.

La qualité de la fouille du sanctuaire « du Sablon » (Yville-sur-Seine, Seine-Maritime, dir. G. Guiller, Inrap), et surtout l'analyse et la mise en perspective des résultats, incitent à y voir un sanctuaire public ou collectif qui pourrait relever du territoire des *Calètes* (partie ouest de la Seine-Maritime). En plus de l'évolution et des remaniements que connaissent les temples, l'intérêt du site réside dans « l'établissement sud » (deuxième moitié du II^e-milieu du III^e s.) et la caractérisation d'une activité qui semble tournée vers la gestion des animaux vivants et de leur carcasse dont la relation avec le sanctuaire reste toutefois à prouver.

Les projets de publication

Les projets de publication s'essoufflent au regard de la seule demande d'APP déposée en 2017 (Y.-M. Adrian : *Les établissements ruraux d'Isneauville – Saint-Martin-du-Vivier (76) : apports à la connaissance de l'occupation humaine au nord de Rouen entre La Tène moyenne et le haut Moyen Âge*). Deux publications sont cependant d'ores et déjà annoncées, celle de la *villa* de la Gare (Le Quiou, Côtes-d'Armor, C. Requi et J.-C. Arramond) et celle qui doit dresser le bilan de 10 ans de fouille sur la *villa* de Roullée / la Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe, F. Sarreste, Éveha).

Si les résultats de nombreuses fouilles préventives doivent pouvoir être présentés dans des synthèses régionales sur les formes de l'habitat rural et leur contexte agro-pastoral, en

revanche certaines opérations, par la qualité des résultats et des analyses relèvent de monographies. Elles doivent être soutenues pour que les responsables et spécialistes puissent bénéficier du temps nécessaire à la finalisation des manuscrits (« la Touche » à Chavagne, « Val de Sermon » à Mordelles pour l'Ille-et-Vilaine, le « Chemins aux Errants » à Val-de-Rueil, la *villa* du « Chemin Vert » à Aubevoye (Val d'Hazey) pour l'Eure, le sanctuaire du Sablon à Yville-sur-Seine pour la Seine-Maritime).

D'une manière générale, les rapports de fouilles préventives et programmées sont de bonne qualité (formalisme systématique de la présentation qui facilite la compréhension) à l'exception de quelques rapports qui demeurent trop factuels. À contrario dans certains rapports les analyses des sites et la mise en perspective des occupations à l'échelle régionale, voire nationale, sont très abouties et annoncent déjà la nécessité de leur publication qu'il conviendra de soutenir. Nous insisterons également sur la qualité et l'apport des études historiques et archéo-géographiques réalisées sur les sites bretons et qui doivent pouvoir se généraliser à l'échelle de l'Interrégion Ouest.

ANTIQUITÉ URBAINE

Par Anne-Marie JOUQUAND

Membre de la CTRA

Au regard de la forte activité de recherche touchant les campagnes, l'archéologie urbaine est moins bien représentée dans les trois régions et ne concerne qu'un tiers des dossiers portant sur l'Antiquité.

Les fouilles programmées

Les dossiers de fouilles programmées 2017 qui portent sur le fait urbain antique concernent pour l'essentiel des chefs-lieux de Cités ou agglomérations ayant été désertées et qui font l'objet pour certaines d'activités archéologiques continues depuis au moins une décennie : Vieux/ *Aregenua* (Calvados), Le Vieil-Évreux/*Gisacum* (Eure), Eu/*Briga* (Seine-Maritime), Jublains/*Noviodunum* (Mayenne), Valognes/*Alauna* (Manche), Rezé/*Ratiatum* (Loire-Atlantique). Les opérations en cours sont soutenues par les Conseils départementaux ou les collectivités dont les équipes sont très impliquées sur ces terrains, un dossier est porté par un agent de l'État (Eu, Bois l'Abbé), un autre par des bénévoles (Valognes) et un dernier par l'équipe universitaire de Nantes (Rezé). À terme une partie des vestiges dégagés (Vieux, Le Vieil-Évreux et Rezé) devrait être mise en valeur pour une présentation au public.

Ces équipes explorent les centres civiques ou religieux parfois leurs abords immédiats sur des surfaces significatives ou les franges urbaines comme à Valognes. Si tous ces programmes renouvellent les connaissances sur ces villes antiques (chronologie, urbanisme), l'opération de Rezé/Saint-Lupien retient l'attention avec ses spectaculaires installations portuaires en bois conservées (dir. J. Mouchard, Univ. Nantes et D. Guitton, Inrap). C'est l'organisation du quartier portuaire (quai, *horrea*, boutiques et habitats) d'une agglomération de la cité des Pictons établie entre Loire et mer qui nous est livrée par l'équipe universitaire de Nantes (R. Arthuis, D. Guitton, Y. Henigfeld, M. Monteil, J. Mouchard et O. de Peretti *et al.*). Cet espace urbain est abordé sur la longue durée depuis les origines jusqu'au retrait du lit du fleuve vers le nord, à l'origine de l'abandon des installations portuaires dès la fin de l'Antiquité. En libérant de nouvelles terres, cet ensablement progressif permettra dans le courant des VI^e-VII^e s., l'installation d'un cimetière, puis plus tard du prieuré Saint-Lupien. Ce programme en cours d'achèvement (études des mobiliers) sera clôturé cette année par un colloque prévu les 21 et 22 juin 2018 sur les sites portuaires de l'espace atlantique et les

eaux intérieures, avant d'entamer la publication où il sera fait une large part au site de Rezé.

Le seul nouveau dossier démarré en 2017 est celui du Parc des Tanneurs à Rennes (D. Pouille, Inrap) qui porte sur l'exploration du dernier état architectural d'un grand bâtiment à vocation résidentielle, probable *domus* périurbaine, scellé par une nécropole du IV^e s. La ville souhaite mettre en valeur cet ensemble architectural, témoin de ses origines antiques. Cette fouille urbaine programmée, prévue sur un temps court (2 ans), est également un chantier école pour les étudiants de l'Université de Rennes.

Le programme de Vieux amorcé en 2008, qui porte sur les bâtiments civiques à l'extrémité orientale du forum, est en cours d'achèvement (étude des mobiliers) (dir. K. Jardel, coll. CD 14). Sous le bâtiment identifié comme la curie, daté du II^e s., ont été reconnus un établissement thermal public implanté dans le second quart du I^{er} s. sur des vestiges d'habitats augustéens en matériaux périssables.

Sur Le Vieil-Évreux, « ville sanctuaire » unique en Gaule, le programme engagé depuis 2005 a pour objectif l'étude du grand sanctuaire (dir. S. Bertaudière, coll. CD 27), monument relevant de la grande architecture classique, et son évolution depuis les origines jusqu'au milieu du IV^e s. lorsqu'il est transformé temporairement en place forte ceinturée par un fossé.

À Eu, Bois l'Abbé, la jeune équipe qui s'est constituée autour de ce programme initié en 2006 par É. Mantel (MC) et S. Dubois (Inrap) s'est structurée en 2017 sous la forme d'un PCR. Elle doit désormais trouver un nouveau mode d'organisation et de fonctionnement et redéfinir ses priorités. L'objectif du moment est d'achever la fouille des secteurs d'habitats qui entourent le spectaculaire sanctuaire accolé à une basilique et les études des mobiliers.

Après une pause, la fouille de 1 300 m² engagée par A. Bocquet (coll. CD 53) en 2010 devrait reprendre en 2018 pour une dernière triennale. Elle concerne l'étude d'une portion d'un îlot urbain localisé immédiatement au sud du *forum de Jublains/Noviodunum*. L'objectif est d'apporter un éclairage nouveau concernant les modalités de mise en place de l'urbanisme dans un secteur central construit en « dur » (schéma urbain inachevé ou non, chronologie des occupations, architecture civile...). Le bâtiment mis au jour en cours d'exploration ne s'apparente pas à une *domus* ; il pourrait sans doute plutôt correspondre à une *schola* ou à un *macellum* (à suivre).

Les programmes collectifs de recherches

Deux Programmes Collectifs de Recherches animent également la recherche de ces territoires et concernent la ville :

- le PCR Arban « Antiquité romaine en Normandie occidentale », démarré en 2011, arrive à son terme, et les synthèses, en particulier celles portant sur les villes et les territoires (limites de Cités, chefs-lieux, réseaux des agglomérations secondaires), seront présentées, avant d'être publiées, au colloque *FAR WEST : la Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain, I^{er} siècle av. J.-C./VI^e siècle ap. J.-C.* prévu les 24 au 26 octobre 2018 à l'Université de Caen Normandie ;
- Le PCR « L'enceinte romaine du Mans (Sarthe) : bilan des connaissances » coordonné par M. Monteil (Univ. de Nantes), A. Durand (Univ. du Maine) qui démarre tout juste, est une réponse adaptée aux sollicitations des élus dans leur projet de classement de la muraille au Patrimoine mondial de l'Humanité (Unesco). Une trentaine de chercheurs ont

répondu à cet appel permettant d'aborder ce monument urbain emblématique dans la longue durée.

Enfin, un seul programme est mené sur un établissement antique très original (petite agglomération ou centre de production d'une *villa* ?) en lien avec l'exploitation des ressources maritimes, une « conserverie » de coquillages et peut-être la production de teinture pourpre (« *les Dessous des Cotis* » au lieu dit « le Bourg » à Commes dans le Calvados, dir. C. Allinne, Univ. Caen CRAHAM et S. Quevillon, Sra Normandie).

Les opérations préventives

De manière générale les opérations préventives qui abordent la ville antique sont pour l'essentiel des diagnostics, rarement suivis de fouille (modification de consistance de projet ou abandon), à l'exception des opérations « fnapées » et celles de certaines agglomérations qui connaissent actuellement un fort développement de l'urbanisation comme Portbail (Manche) et les deux métropoles de Rennes (deuxième ligne de Métro) ou Nantes sur ses marges (dont Rezé).

Pour les fouilles, on notera deux dossiers expertisés cette année qui méritent d'être mentionnés. Sur la commune de Harfleur (Les Coteaux du Calvaire), un grand bâtiment de plan basilical de 560 m², associé à une cour clôturée par un mur met en lumière l'agglomération antique méconnue de *Caracotinum* localisée dans l'estuaire de la Seine en position privilégiée. Ce contexte est idéalement placé pour un aménagement portuaire en lien avec Lillebonne/*Juliobona*, chef-lieu de cité des *Calètes* et devrait faire l'objet d'une attention particulière de la part du Service instructeur.

Le second concerne la fouille exemplaire du couvent des Jacobins de Rennes qui a porté sur la surface remarquable de 6000 m² apportant des précisions sur les modalités de l'urbanisation de la ville de *Condate* (architecture, chronologie, équipements domestiques) auxquelles il convient d'ajouter deux découvertes majeures : un sanctuaire de carrefour et un grand bâtiment au plan ostentatoire, *domus* de grand notable ou *schola* d'une corporation (dir G. Le Cloirec, Inrap). La gestion scientifique et technique de l'opérateur et le contrôle effectué par le Sra de Bretagne sont exemplaires. Les apports scientifiques sont à la hauteur des énergies déployées. À ce titre, il s'agit d'une opération remarquable sur le plan national.

Le même constat que pour les établissements ruraux peut être fait sur la qualité des dossiers soumis à expertise qui sont globalement d'un bon niveau. En Normandie les équipes des opérateurs préventifs semblent cependant moins rompues à la gestion des chantiers urbains. À plusieurs reprises nous avons soulevé dans nos expertises certaines lacunes concernant les questions d'architecture : concrètement il y a une vraie difficulté pour les équipes à trouver des interlocuteurs architectes compétents pour l'ouest de la France : l'équipe de l'IRAA-Cnrs n'étant plus à même, pour des raisons d'effectif, de répondre aux demandes de conseil ou de collaboration. Cet état de fait est préjudiciable à la recherche et à la transmission des savoirs.

MOYEN ÂGE (BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE)

Par Fabrice HENRION

Membre de la CTRA

Au cours de l'année 2017, 52 dossiers ont été examinés pour le Moyen Âge et l'époque moderne en Bretagne et Pays de la Loire, répartis entre les opérations de diagnostic (Bretagne : 10 ; Pays de la Loire : 8), les opérations de fouille préventive (Bretagne : 8 ; Pays de la Loire : 10), les prospections thématiques (Bretagne : 1), les opérations de fouille programmée (Bretagne : 7 ; Pays de la Loire : 5), APP (Pays de la Loire : 1).

Les opérations de diagnostic ont toutes été suivies d'une prescription de fouille préventive. Globalement, le nombre de dossiers est équilibré entre les deux régions, mais une seule prospection thématique, dans le cadre d'un travail d'étudiant (Rennes 2, sous la direction de G. Aubert et P.-Y. Laffont), a été autorisée (Bretagne, Enceinte de la Ville Neuve à Rennes), et une seule demande d'aide à la préparation de publication (Pays de la Loire, château du Goust à Malville dont la publication des données acquises par plusieurs équipes qui s'y sont succédé sera possiblement suivie d'une reprise des travaux de recherche). On notera l'absence de PCR, en projet ou en cours.

Sur l'ensemble des rapports de diagnostic examinés, 13 ont apporté des données diachroniques et 5 sont centrés strictement sur le Moyen Âge et les périodes moderne et contemporaine ; il s'agit alors principalement de sites urbains (Le Mans, Morlaix, Nantes). Pour les opérations de diagnostic ayant livré des indices d'occupations diachroniques, on regrettera que pour certaines d'entre elles, le Moyen Âge et les périodes suivantes sont parfois traités avec moins d'attention, sinon peuvent être présentés comme un épiphénomène. Toutefois, ce déséquilibre est régulièrement compensé par la prescription de fouille préventive qui prend en compte l'ensemble des problématiques. Un même constat de traitement différentiel peut être fait concernant les études historiques, archivistiques et documentaires qui ne sont pas toujours menées, ou du moins développées au stade du diagnostic alors qu'elles apportent systématiquement des données précieuses (Brie, 8 rue de Bretagne ; Janzé et Amanlis, Le Bois du Teilley ; ou encore Trémuson, La Colignère Tr 2), à condition que ce travail soit confié à la personne idoine. Tous les rapports de diagnostic ont reçu un avis favorable en commission.

Concernant les opérations de fouille préventive, on fera les mêmes remarques quant à l'indéniable intérêt des études historiques, et à la qualité qui peut être variable, mais il faut reconnaître un certain progrès. Quelques études de contextualisation historique et spatiale illustrent parfaitement le riche apport de cette approche dans un cadre préventif (Chavagne, La Touche Tr 2 ; Mordelles, ZAC Val de Sermon, par exemple).

À l'instar des opérations de diagnostic pour lesquelles nous avons remarqué une moindre prise en compte des occupations médiévales lorsque l'essentiel du site est plus ancien, quelques dossiers illustrent cette distance, mais ce regret est aussitôt contrebalancé par l'opération de Vue, La Fontaine aux Bains, avec une réelle prise en compte des vestiges les plus récents par rapport aux principales problématiques de la fouille.

La question de l'habitat rural, de sa création et/ou son développement au cours du haut Moyen Âge est régulièrement abordée, majoritairement en Bretagne, avec des opérations de qualité qui apportent des données solides et nouvelles (Chavagne, Mordelles encore), sans que la réflexion sur la relation avec les villages actuels (ou l'église paroissiale très tôt mentionnée) soit toujours menée. Avec celles examinées au cours des années précédentes,

plusieurs opérations préventives ont concerné ces problématiques dans les mêmes secteurs, et la CTRA a souhaité qu'une synthèse générale sur l'habitat du haut Moyen Âge et sur les transitions vers le réseau villageois et paroissial médiéval puisse voir le jour.

Certaines activités humaines sont dorénavant abordées, avec de rares opportunités d'études, comme par exemple l'analyse archéologique de fours à chaux (Chartres-de-Bretagne, ZAC des Portes de la Seiche, tranche 1B1), accompagnant le développement de l'archéologie du bâti et de la construction. Celui-ci s'inscrit dans un mouvement général et national, mais quelques beaux exemples, en Bretagne et en Pays de la Loire, l'illustre parfaitement. Cela tient par ailleurs à la présence d'archéologues et d'équipes spécialisés et rompus aux méthodes spécifiques de l'archéologie du bâti. On citera l'étude du couvent des Jacobins à Rennes, celle du front sud du château d'Angers ou encore l'intervention préventive sur le château de Talmont-Saint-Hilaire par ailleurs étudié dans un cadre programmé (cf. *infra*). Toutefois, ces études de qualité ne doivent pas en cacher d'autres, ne bénéficiant pas de compétences aussi fines et dont les résultats parfois tendent à desservir la méthode. C'est un travers que l'on constate, avec la désormais facilité d'accès aux techniques numériques de relevé, que de croire qu'en réponse aux délais souvent serrés d'un cadre préventif seule l'acquisition des données puisse se faire sur le terrain, rejetant l'analyse et la compréhension du site en face à face avec l'ordinateur. La perception in situ des indices déterminants, par l'œil et la main, ne pourra jamais être remplacée, quel que soit l'outil qui viendrait à être inventé.

On mentionnera enfin une prescription de fouille préventive directe sur le château de la Groulais à Blain justifiée par l'urgence des travaux de restauration de la tour d'artillerie sud-est.

Pour ce qui concerne les opérations programmées, 3 projets bretons ont été examinés (Rennes, Parc des Tanneurs ; Port-Louis, Citadelle ; Camors, Porh-Hoët-er-Saleu), ainsi que 8 rapports d'opération (Pour la Bretagne : La Roche-Maurice, château de Roc'h Morvan - Enceinte basse ; Rennes, Les Portes Mordelaises ; Sarzeau, château de Suscinio ; Pour les Pays de la Loire : Malville, château du Goust ; Moreilles, abbaye ; Saint-Rémy-la-Varenne, prieuré ; Sainte-Suzanne, La Motte alias Camp de Beugy ; Talmont-Saint-Hilaire, château). Huit concernent des sites castraux, fortifiés ou de résidence élitaires, 2 des sites religieux et 1 urbain. Avec les projets d'opérations programmées, l'équilibre entre Bretagne et Pays de la Loire est presque respecté, mais seuls les Pays de la Loire accueillent des opérations programmées sur des occupations religieuses, réduites toutefois à deux.

La plupart des interventions concerne des études de bâti, associant ou non des fouilles sédimentaires, dont l'excellent travail sur les Portes Mordelaises à Rennes qui devient peu à peu une référence pour la Bretagne, avec pour les Pays de la Loire le château d'Angers (cf. *supra*).

La fouille menée au Parc des Tanneurs à Rennes concerne principalement l'étude d'un quartier antique de la ville, mais l'occupation funéraire qui lui succède à laquelle s'ajoute la proximité de l'église Saint-Martin inscrivent cette opération dans les problématiques de continuité/rupture entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, puis de naissance de la ville médiévale. En conclusion, l'activité médiévale en Bretagne et Pays de la Loire pour 2017 est relativement bien développée et équilibrée dans chaque région, que ce soit en préventif ou en programmé. Il faut toutefois noter la forte représentation de sites castraux ou fortifiés, au détriment des sites religieux. De même, si l'habitat rural du haut Moyen Âge est traité par l'archéologie préventive, la recherche programmée ignore largement ces problématiques, à

l'instar de l'habitat médiéval et moderne. Par ailleurs, quelques opérations sortent du lot par la qualité des recherches menées et les méthodes employées. Cela doit être mis en relation avec la présence d'archéologues chevronnés, quelle que soit l'opérateur ou l'institution à laquelle ils appartiennent. Il y a également dans les deux régions une tradition d'expériences méthodologiques dont les effets peuvent être largement constatés. La quasi absence de PCR doit toutefois interroger, tout comme la baisse de demande d'opération par des étudiants dans le cadre de leur master, ces deux remarques sont peut-être liées et illustrent un manque d'engagement, de connaissance ou de volonté d'intégrer les procédures de demande d'opération.

MOYEN ÂGE, ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE (NORMANDIE)

Par Sylvie FARAVEL

Membre de la CTRA

En ce qui concerne la seule Normandie, les sept séances de la nouvelle CTRA ont permis de traiter une cinquantaine de dossiers d'archéologie préventive concernant directement ou de manière marginale le Moyen Âge parfois associé aux époques moderne et contemporaine.

Sur les 18 rapports de **diagnostic** évalués, 6 concernent le Calvados et l'Eure, 4 la Seine-Maritime et 1 seul dans la Manche et l'Orne. Neuf de ces diagnostics vont déboucher rapidement sur des fouilles préventives où sont attendues des données diachroniques (1) ou centrées sur les périodes médiévales (3) souvent en association avec les périodes moderne et contemporaine (5). On notera cependant que les diagnostics sans suite immédiate ont parfois apporté des données majeures sur des lieux déjà bien renseignés (Caen (14), « aménagements paysagers du château ») ou au contraire des lieux ou des questions non ou mal documentés (Charleval (27), rue Charles IX ; Evreux (27), « jardin de l'évêché » ; Argentan (61), pôle de santé ambulatoire »).

Dix-huit rapports de **fouilles préventives** achevées réalisées entre 2013 et 2014 ont été examinés. Le déséquilibre géographique des données y est le même avec 6 rapports concernant le Calvados, 6 l'Eure, 3 la Seine-Maritime, 2 l'Orne et 1 la Manche). Le Moyen Âge y est rarement la seule phase représentée (2 opérations). Dans 5 de ces opérations, il représentait la dernière phase d'occupation. Dans les autres, il marque le début d'une occupation prolongée jusqu'à l'époque moderne (5 opérations) voire contemporaine (3 opérations). Deux opérations ont porté exclusivement sur les périodes moderne et contemporaine (Falaise, Hôtel de Turgis ; Caen, rue Daniel Huet).

La qualité des rapports d'archéologie préventive est généralement notée avec des lacunes dans la contextualisation historique parfois limitée à une simple compilation de données de seconde main alors que le recours aux données primaires bien problématisées donne des résultats très convaincants (ex. du cimetière paroissial de Flers).

Du côté de **l'archéologie programmée**, l'activité est partagée entre études de bâti, fouilles, PCR, prospections thématiques et demandes de sondages.

Les études du bâti dominant avec 8 dossiers dont 3 correspondent à des opérations achevées montées par le Sra dans une fructueuse collaboration avec les monuments historiques (14 : Caen, donjon ; Lisieux, cathédrale et Jumièges, abbaye Saint-Pierre) et réalisées par l'Inrap ou des universitaires. Les autres dossiers (5) sont de nouvelles demandes émanant d'étudiants en master (1, sd L. bourgeois) ou en thèse (1, sd B. Boissavit-Camus), de post-doctorants (2) ou d'autres chercheurs (1 personnel UDAP Eure, associations) sur des projets

portant sur des monographies d'églises (4), de château (1) ou d'habitat civil (1).

Du côté des fouilles, deux demandes de renouvellement ont été faites en 2017, un rapport annonçant une pause temporaire (Chambon, château d'Avrilly), et deux projets nouveaux ont émergé. La première découle du diagnostic réalisé par l'Inrap à Rouen, Aître-Saint-Maclou (porté par A. Thomann de l'Inrap), le second (sous forme d'un sondage pour l'instant) s'inscrit dans le projet de doctorat de M. Guyot (St-Jean-de-Folleville, Radicatel, sd L. bourgeois).

Deux dossiers de PT ont enfin été soumis : prolongation pour les *Aménagements hydrauliques des fonds de vallées normandes* (Calvados, doctorant) et nouveau projet autour des *Tuileries de Barbéry* (Calvados, Cnrs-Univ).

On remarquera qu'aucun projet de recherche programmé ne porte sur la Manche et sur l'Orne. Ce déséquilibre n'est pas compensé par les PCR. Sur 6 dossiers traités, 1 seul concerne potentiellement l'ensemble de la Normandie (tout en étant tributaire de la pauvreté des données dans la Manche et l'Orne : *Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie du X^e-XV^e siècle, production, diffusion*). Un autre PCR ne concerne que la Deuxième Guerre mondiale et la Basse-Normandie et donc pas le Moyen Âge. Les autres sont ciblés sur le Calvados (*Trainecourt, De Bois de Terre et d'eau*) ou la Seine-Maritime (*Productions et échanges en Pays de Bray*) ou sur les résultats des grandes fouilles urbaines récentes : essentiellement Rouen (76), Caen (14) et Évreux (27).

Enfin, les demandes d'aide à la préparation de la publication sont peu nombreuses, centrées sur la Seine-Maritime et diachroniques. On recense un projet de publication concernant la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne (*Usine à Fer du Moulin de Glinet - Compainville-et-Beaussault, bilan de treize campagnes de fouilles programmées*, D. Arribet-Deroin, Paris 1) et un autre portant sur l'occupation humaine au nord de Rouen entre La Tène moyenne et le haut Moyen Âge (publication de la fouilles préventive 2008-2009 des *Etablissements ruraux d'Isneauville et Saint-Martin-du-Vivier*, Y.-M. Adrian, Inrap).

On notera en outre que deux fouilles programmées et un PCR portent exclusivement sur l'époque contemporaine (Gaillon, 27, château, installations carcérales du XIX^e s., resp J.-L. Breton, BEN ; Fleury-sur-Orne, 14, carrière Saingt, abri de la Deuxième Guerre mondiale, resp. C. Marcigny, Inrap ; PCR patrimoine Deuxième Guerre mondiale en Basse-Normandie, coord. St. Lamache). Un projet de sondage de la zone de crash d'un bombardier à Baron-sur-Odon (14) déposé par le P. Minturn du département de la défense des États-Unis en charge de la récupération des dépouilles des soldats américains tombés au combat pose le problème qui risque de devenir récurrent du côté « archéologique » de ce type d'intervention.

Les thématiques abordées permettent de disposer d'avancées notables dans certains axes de la programmation nationale et de pointer certains thèmes dont l'archéologie programmée pourrait s'emparer.

Dans le domaine funéraire (Axe 7), la fouille des « Côteaux du Calvaire » à Harfleur (76) fournit une étude de cas exemplaire et rare dans la région de la fouille quasi intégrale d'une occupation funéraire mérovingienne succédant à une occupation antique. L'histoire du cimetière paroissial médiéval et moderne a été, de son côté, enrichie à l'échelle de la petite ville à Flers et d'un chef-lieu de cité à Rouen grâce aux opérations réalisées ou en cours autour de l'Aître Saint-Maclou (diag, bâti, FPA, Inrap) et celles à venir à la suite des diagnostics réalisés dans le cadre du projet d'aménagement de voirie « Rouen, Cœur de

Métropole ». Les espaces funéraires et leur population sont également abordés dans leur cadre monastique (Saint-Evroult (61) bâti et fouille, resp. A.-S. Vigot, Éveha) ou hospitalier (Léproserie de St-Thomas d'Aizier (27) resp. C. Niel, analyses).

Le développement de l'archéologie du bâti, en particulier dans le cadre d'une collaboration souvent fructueuse avec les monuments historiques devrait profiter à l'étude monographique des édifices religieux (axe 8) qu'il s'agisse d'églises paroissiales (nouveaux projets), cathédrales (Lisieux, étude des charpentes et des couvertures, resp. S. Aumard, CEM, et F. Épaud, Univ) et abbatiales (Jumièges, D. Jouneau, Archeodunum). On soulignera l'intérêt de voir ces travaux réalisés dans le cadre réglementaire de l'archéologie qui en permet l'évaluation scientifique.

L'archéologie du bâti profite encore timidement à l'enrichissement des connaissances sur le bâti civil urbain (Axe 9) avec un seul projet concernant une maison médiévale de Bayeux dans le cadre d'un master. L'archéologie préventive apporte cependant un cas original à Falaise (14) où les fouilles de l'Hôtel de Turgis ont permis l'étude d'une maison (et de son mobilier) construite au XVIII^e s. et détruite par les bombardements de la Deuxième Guerre mondiale. La culture matérielle des villes de Normandie devrait par ailleurs faire l'objet d'une approche originale et dans l'air du temps autour du projet de PCR *Hygiène et gestion des déchets dans les villes normandes entre le XIV^e et le XVI^e siècle* déposé par B. Guillot (Inrap).

Enfin, la question de la fabrique urbaine dispose d'éclairages indirects et ponctuels par le biais de diagnostics sans suite ou de modestes fouilles préventives qui documentent les transformations des fortifications (Axe 11) médiévales et modernes des métropoles (Caen rue Daniel Huet ; Évreux, jardin de l'Évêché ; Alençon, cour carrée de la Dentelle) et l'impact de leur transformation sur la topographie urbaine de villes plus petites (Verneuil-sur-Avre, Eure). Au même titre, l'articulation du château dans la ville est documentée à Caen (diag. Tramway, ligne 1 - Station Quatrans, H. Dupont, Inrap) et dans de plus petites villes (Argentan, Orne et Valognes, Manche) où l'on peut s'étonner que la question du réseau des villes et villages castraux ait peu été abordée jusque-là.

Le village est d'ailleurs peu présent dans les questionnements même s'il est au cœur du PCR *Grentheville, Trainecourt* (Calvados) dirigé C. Hanusse (univ. Caen CRAHAM) qui s'attache à reprendre les fouilles anciennes pour produire la synthèse d'un maillon essentiel de l'histoire de l'habitat rural (Axe 10) de la plaine de Caen dans ses formes du second Moyen Âge paradoxalement moins bien connues que celles du haut Moyen Âge. Concernant les formes de l'habitat rural alto-médiéval, on notera l'apport des RFO des grandes fouilles réalisées en 2013 ou 2014 dans la basse vallée de la Seine en particulier dans la boucle de Vaudreuil (Val-de-Reuil, le Chemin des Errants, zone C ; Porte-Joie, Les Varennes, carrière Lafarge, zone B4 ; Léry, rue du 8 mai, fouilles Inrap, RO : Y.-M. Adrian, C. Beurion, N. Roudié). Ils rappellent la nécessité de publier une synthèse des fouilles préventives réalisées dans les boucles de la Seine qui apportent une contribution essentielle à l'histoire de l'habitat rural du premier Moyen Âge révélant la continuité de l'habitat jusqu'au XI^e s. et la stabilité de l'organisation parcellaire. On notera que d'autres secteurs du Calvados ou de la Seine-Maritime aux caractéristiques différentes commencent à être documentés comme le pays d'Auge (fouille prév. à Courcy, le bourg ; Jort rue Paul Duhomme 2 et Moulin Fouleux), le Bessin autour de Caen (diag. Saint-Gabriel-Brécy, « bourg », Inrap) et le pays de Caux au nord-ouest de Rouen (Harcenville, chemin de la Mare-au-loup, Villers-Ecalles, rue de Courvaudon, Inrap).

Productions et échanges sont assez peu abordés à l'exception des productions potières et tuilières avec deux PCR synthétiques *Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie du X^e-XV^e siècle* (coord. par St. Dervin et É. Lecler-Duby, Inrap) ou monographique *Tuileries médiévales et modernes de Barbery (Calvados), XV^e-XVIII^e s.* nouveau projet, A. Bocquet-Liénard et J.-B. Vincent, CRAHAM). Pour rester dans le domaine des échanges, on constate l'absence de projets concernant, l'archéologie industrielle métallurgique (Axe 12) (sauf PCR Pays de Bray ajourné) ou le commerce et les aménagements portuaires (Axe 12).

La question des constructions élitaires (Axe 11) est essentiellement centrée sur le « château », largement abordé en fouille programmée ou en lien avec des programmes de restauration monument historique appelant des formes d'intervention diverses (diag, études du bâti, fouilles préventives ou programmées). Les fouilles programmées en cours sont souvent portées par des associations (CHAM notamment : Chambois, château d'Avrilly et Montfort, le château, Th. Guérin) tandis que les projets nouveaux le sont plutôt par des doctorants ou post-doctorants. Tous s'inscrivent dans le prolongement de l'ancien PCR d'A.-M. Flambard (*Étude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie (2004-2011)*). Les travaux réalisés autour du château de Caen dans le cadre d'un projet d'aménagement de ville lancé depuis 2016 en lien avec les monuments historiques (B. Guillot et *alii* Inrap) s'inscrivent dans une problématique beaucoup plus large : à la fois synthèse des fouilles anciennes de M. de Boüard, compréhension de l'espace castral et palatial et de son intégration au château dans l'espace urbain. Ils sont le gage du renouvellement de l'histoire d'un site emblématique de l'archéologie médiévale. On retiendra enfin l'apport original du diagnostic réalisé à Charleval (Eure) qui a montré comment le projet de construction d'une résidence royale de Charles IX à partir de 1570 oblitéra partiellement l'ancien village médiéval et affecta durablement l'hydrographie de ce site des berges de l'Andelle.

Commission territoriale de la recherche archéologique Outre-Mer

Présentation de la CTRA Outre-Mer

Par Dany BARRAUD

Inspecteur général des patrimoines

La CIRA des départements d'outre-mer a été mise en place en 2007 prenant le relais d'une commission spécialisée placée au sein du CNRA par un décret de 1994 : la « *commission pour l'archéologie d'outre-mer* ». Le ressort initial de la CIRA se limitait alors en 2007 aux seuls départements d'outre-mer, c'est-à-dire : la Guadeloupe (avec Saint-Martin et Saint-Barthélemy), la Guyane, la Martinique et La Réunion. En 2011, Mayotte est devenue département d'outre-mer et a donc rejoint de plein droit le ressort de la commission. Avec la codification de la partie réglementaire du Livre VII du Code du patrimoine, entrée en vigueur le 14 février 2014, la CIRA devient *CIRA de l'outre-mer*. Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon entre alors dans le ressort de la commission. En février 2017, la *CTRA de l'outre-mer* vient remplacer la CIRA de l'outre-mer.

La CTRA Outre-mer est donc maintenant composée de la réunion des départements et régions ultramarins (DROM) de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion ainsi que des collectivités d'Outre-mer de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Son siège est à la Drac de Martinique et c'est donc le Sra de Fortde France qui assure le secrétariat et l'organisation de la commission. Depuis 2007, la CTRA se réunit trois fois par an ce qui représente 6 journées de travail en commission plénière en mars, juin, et septembre (ou octobre). La CTRA de mars se tient à Paris, celle de juin est réalisée en vidéoconférence et celle de septembre se déplace sur l'un des territoires. En septembre 2017, la CTRA a eu lieu à la Réunion ce qui a permis de visiter le diagnostic en cours sur les projets d'aménagement de la voie rapide (projet Néo), de rencontrer les équipes, de s'entretenir avec le Drac de la Réunion et de visiter le CCE de Saint-Denis. La commission d'octobre 2018 aura lieu à Cayenne.

Le nombre de dossiers examinés par la CTRA Outre-mer est en augmentation régulière depuis 2013. Avant cette date, la CIRA des départements d'Outre-mer ne recevait qu'entre 30 et 40 dossiers maximum par an, essentiellement des opérations programmées. En 2017, 89 dossiers ont été traités soit 19 de plus qu'en 2016. Le préventif (rapports de diagnostic, cahiers des charges et RFO) représente maintenant 57 % des dossiers examinés, les opérations programmées 36 % et les zonages, de plus en plus présents dans les ordres du jour, 7 %.

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
37	37	36	30	33	45	68	41	60	70	89

Nombre de dossiers traités de 2007 à 2017 par la CIRA, puis la CTRA Outre-mer

Composition de la commission

La commission est composée de sept membres :

- Hélène Barrand-Emam, archéo-anthropologue, SARL Antea, rapporteure pour les dossiers d'anthropologie ;
- Benoit Bérard, maître de conférences habilité à l'université des Antilles, rapporteur pour les périodes amérindiennes ;
- Christian Cribellier, conservateur en chef du patrimoine à la SDA, rapporteur pour les dossiers d'archéologie des périodes coloniales ;
- Pierrick Fouéré, ingénieur de recherches à l'Inrap, rapporteur pour les périodes amérindiennes ;
- Séverine Hurard, ingénieure de recherches à l'Inrap, rapporteure pour les périodes coloniales ;
- Sébastien Jesset, chef du pôle d'archéologie d'Orléans, rapporteur pour les périodes coloniales ;
- Dominique Rogers, maître de conférences à l'université des Antilles, rapporteur pour les périodes coloniales.

Très ponctuellement, pour des dossiers nécessitant une expertise particulière (zonages, arts rupestres, construction navale...) il est fait appel à des rapporteurs extérieurs. En 2017, ont été sollicités : B. Bizot (Drac Paca, ancien membre CIRA Outre-mer), V. Serna (MC inventaire), G. Pinçon (MC - CNP) pour un total de 8 dossiers.

Nature des avis émis en 2017 par la commission

94 avis ont été rendus par les rapporteurs pour les 89 dossiers examinés, seuls cinq dossiers ayant nécessité une double expertise.

	Nombre d'avis
Hélène Barrand-Emam	6
Benoit Bérard	13
Christian Cribellier	15
Pierrick Fouéré	13
Séverine Hurard	18
Sébastien Jesset	12
Dominique Rogers	9
Experts extérieurs	8
TOTAL	<i>94 avis</i>

Les interventions sur les sites d'époque moderne et contemporaine sont de loin les plus nombreuses avec 52 avis émis concernant ces périodes. Les occupations précolombiennes constituent l'autre point fort de la commission avec 23 avis émis. Douze avis concernent des études paléo-environnementales ou des études diachroniques (zonages, carte archéologique). Enfin deux avis ont porté sur des sites correspondant à des occupations musulmanes à Mayotte des XI^e-XV^e siècles.

Périodes chronologiques	Nombre de dossiers
Amérindiens	23
XVI^e-XX^e siècles	52
Monde musulman (XI^e-XV^e siècles)	2
Paléoenvironnement	6
Diachronique	6

Qualité des dossiers traités en 2017 et tendances évolutives

Sur les 89 dossiers traités en 2017, 31 dossiers sont issus de Guadeloupe en raison d'un nombre de dossiers préventifs en très nette progression en 2017 : 20 dossiers liés au préventif en 2017 pour 6 en 2015 et 11 en 2016. Les autres régions fournissent des données relativement stables sur les trois dernières années. Il faut toutefois noter un léger décollage de l'activité à La Réunion et l'apparition en 2016 de dossiers programmés concernant Saint-Pierre et Miquelon.

L'analyse de l'évolution détaillée et qualitative du nombre de dossiers examinés durant ces trois dernières années fait toutefois apparaître des difficultés en Guyane dans l'examen des RFO (un seul en trois ans). Cette situation avait déjà été pointée par l'inspection des patrimoines dans son rapport d'évaluation de la région réalisé en 2015, l'opérateur principal, l'Inrap, s'étant engagée à résorber le retard de remise de RFO.

Les responsables des rapports ou demandes d'opérations examinés durant l'année sont issus pour 43 d'entre eux de l'Inrap ; 7 sont des bénévoles, salariés d'association ou des étudiants en master ou thèse ; 8 sont des membres du Cnrs (UMR d'Aix ou Bordeaux), 3 du ministère de la Culture (services régionaux de l'archéologie), 12 des universités françaises, canadiennes ou hollandaises et 6 du secteur privé (Éveha 4 et Hadès 2).

Territoires	Diag/CCS/PSI	RFO	Programmées	Zonages	total
Guadeloupe	16	4	9	2	31
Guyane	7	1	8	2	18
Martinique	7	4	8	1	20
La Réunion	3	3	3	1	10
Mayotte	2	2	2	0	6
St-P.et Miquelon	0	0	2	0	2
Total	35	14	32	6	87 (+ 2 infos)

Dossiers examinés en CTRA Outre-mer en 2017

Régions	2015	2016	2017
Guadeloupe	13	22	31
Guyane	22	19	18
Martinique	20	16	20
La Réunion	3	7	10
Mayotte	2	2	6
St-Pierre et Miquelon	0	1	2

Evolution du nombre de dossiers traités par région en CTRA Outre-mer de 2015 à 2017

Régions	Diag/CCS/PSI			RFO			Programmées (FP, S, PT, PI, relevés,..)			Zonages		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Guadeloupe	3	7	16	3	4	4	7	9	9	0	2	2
Guyane	12	8	7	0	0	1	10	11	8	0	0	2
Martinique	9	9	7	2	2	4	8	4	8	1	1	1
La Réunion	2	2	3	0	1	3	1	4	3	0	0	1
Mayotte	0	0	2	0	0	2	2	2	2	0	0	0
St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0
Total	26	26	37	5	7	14	28	31	32	1	3	6

Bilan détaillé d'évolution du traitement des dossiers d'Outre-mer depuis 2015

Sur l'ensemble des 89 avis, la commission a émis, en 2017, 7 refus ou ajournements pour des problèmes de constitution de dossier ou de mauvaise qualité de rendu des données archéologiques collectées. Huit autres dossiers ont fait l'objet de prescriptions ou de recommandations quant à la nature de la publication à envisager ou la nécessité d'ajouts dans les cahiers des charges soumis à l'examen de la commission.

Evolution des dossiers programmés (sondages, prospections thématiques, fouilles, PCR, analyses, études de bâti...)

Au cours de l'année 2017, la CTRA Outre-mer a examiné 32 dossiers d'opérations programmées (demandes ou rapports) dont 9 ont concernaient des fouilles, 11 des prospections thématiques, 7 des projets collectifs de recherches, 4 des sondages et 1 dossier de relevés d'art rupestre. Sans surprise, la Guadeloupe (9 dossiers), La Martinique (8 dossiers) et la Guyane (8 dossiers) sont les régions qui présentent le plus fort investissement de chercheurs notamment du Cnrs et de l'université. Les chiffres montrent une forte stabilité de la recherche programmée en Outre-mer, au moins depuis 2015.

REGIONS	PCR	sondages	Prospection thématique	Fouille programmée	Art rupestre	Total
Guadeloupe	4	1	2	1	1	9
Martinique	2	1	3	2		8
Guyane	1		4	3		8
La Réunion		2	1			3
Mayotte				2		2
St Pierre et Miquelon			1	1		2

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Guadeloupe

Par Dominique BONNISSENT

Conservatrice régionale de l'archéologie

Le contexte régional

Les îles de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se situent dans la partie nord de l'archipel des Petites Antilles, dans la zone Caraïbe de l'Amérique Centrale, à mi-distance entre l'Amérique du sud et les Grandes Antilles. L'archipel Guadeloupéen est formé de six îles d'importance, la Grande-Terre et la Basse-Terre séparées par un bras de mer, Les Saintes constituées de Terre-de-Bas et de Terre-de-Haut, Marie-Galante et la Désirade. Les spécificités de ces territoires sont donc leur contexte insulaire et archipélagique dans un climat subtropical humide soumis aux phénomènes cycloniques et aux risques majeurs, sismique et volcanique.

Il s'agit de petits territoires, 1628 km² pour l'archipel guadeloupéen, 24 km² pour Saint-Barthélemy et 53,2 km² pour la partie française de Saint-Martin qui occupe uniquement la moitié nord de l'île, le sud Sint Maarten est un état du royaume des Pays-Bas depuis 1648, date du traité de Concordia qui divise l'île entre français et néerlandais. Si la Guadeloupe avec 245 hab./km² (399 000 hab.) et Saint-Barthélemy avec 393 hab./km² (9500 hab.) présentent une densité de population intermédiaire, elle est en revanche beaucoup plus élevée à Saint-Martin avec 684 hab./km² (36 500 hab.) malgré l'exiguïté du territoire. Ces îles présentent également des spécificités linguistiques liées à leur histoire politique et économique. Le français et le créole sont parlés sur l'ensemble de ces territoires auxquels il faut ajouter l'anglais à Saint-Barthélemy et surtout à Saint-Martin ainsi que l'espagnol.

En Guadeloupe, région monodépartementale, l'État est représenté par un préfet à Basse-Terre le chef-lieu de région et un sous-préfet à Pointe-à-Pitre en Grande-Terre. Dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, situées à 250 km au nord de la Guadeloupe, le représentant de l'État est le préfet de la Guadeloupe, assisté d'un préfet délégué. La Guadeloupe compte 32 communes de grande taille dont la superficie moyenne est de 51 km², sachant qu'en France métropolitaine la moyenne est de 15 km² par commune.

Il existe en Guadeloupe plusieurs structures muséales en lien avec l'archéologie, deux sont en relation avec la période précolombienne - le musée Edgard Clerc et le Parc archéologique des Roches Gravées - deux autres sont en lien avec la période coloniale, le musée Victor Schoelcher et le Mémorial ACTe, Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage.

Le service régional de l'archéologie

Créé en 1992 dans le chef-lieu de Basse-Terre, il est actuellement composé de cinq personnes, un conservateur régional de l'archéologie, trois ingénieurs d'étude et une assistante administrative. Deux ingénieurs d'études sont des agents prescripteurs spécialisés sur les périodes précolombienne et coloniale, le troisième est gestionnaire des biens archéologiques mobiliers et des dépôts. Le conservateur régional de l'archéologie et les deux agents prescripteurs sont membres permanents de l'UMR 8096 Archéologie des Amériques.

Le schéma régional des structures de conservation des biens archéologiques mobiliers à la charge de l'État, est actuellement de deux dépôts. L'un est situé en Guadeloupe et le second

dans la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin, où il a été ouvert en juin 2017 après l'aménagement de nouveaux locaux et le déménagement des collections. Il accueille également les biens archéologiques mobiliers de Saint-Barthélemy. La direction des affaires culturelles de Guadeloupe porte un projet de centre de conservation et d'étude régional (CCE) qui en est au stade de l'acquisition d'un des deux biens ciblés par une étude de faisabilité rendue en août 2018. Le schéma régional optimal serait à terme un CCE pilote régional en Guadeloupe et un CCE satellite à Saint-Martin.

La chronologie

Le peuplement des Petites Antilles remonte au IV^e millénaire avant notre ère, soit au Mésoindien ou Âge archaïque. Des populations nomades pratiquant la navigation en haute mer ont migré de l'Amérique du Sud et vraisemblablement de l'Amérique Centrale pour coloniser les Petites et les Grandes Antilles. Leurs moyens de subsistance reposent alors essentiellement sur la chasse sous-marine et terrestre, la pêche, la collecte de coquillages, la cueillette et une proto-agriculture basée sur l'exploitation de tubercules. À partir de 400 avant notre ère on assiste à une nouvelle migration d'agriculteurs-potiers issue du bassin de l'Orénoque sur les côtes du Venezuela. Ces populations du Néoindien ou Âge céramique sont sédentaires et structurées selon des réseaux de villages et de sites satellites spécialisés. Ces communautés organisées en chefferies exploitent comme leurs prédécesseurs les ressources du milieu marin et du milieu terrestre où elles ont développé l'agriculture.

La transition entre les périodes précolombienne et coloniale est marquée par la reconnaissance en 1492 des Grandes Antilles par Christophe Colomb, puis celle de la Guadeloupe en 1493 durant son deuxième voyage. C'est la période du « contact » durant laquelle populations européennes et amérindiennes se rencontrent, étape qui conduira à la disparition de ces dernières. Il s'ensuit la période de la « flibuste » où, corsaires, pirates et flibustiers sillonnent les Caraïbes pour leur propre compte ou pour ceux des royaumes européens, dans l'optique d'acquérir des terres ou des richesses transportées sur les navires des états ennemis. À partir de 1635, les premières implantations fondées dans les possessions françaises engendrent le développement de l'économie sucrière. Alors que les Amérindiens sont décimés et refoulés, débutent les traites négrières qui donnent lieu au commerce triangulaire entre l'Afrique, l'Amérique et l'Europe jusqu'à l'abolition définitive de l'esclavage en 1848 dans les colonies françaises.

La carte archéologique

Avec plus de 3600 entités archéologiques attribuées aux périodes précolombienne et coloniale en 2018, la carte archéologique montre que la plus grande part des occupations humaines sont distribuées sur la bande littorale de l'archipel guadeloupéen et des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. La typologie des gisements précolombiens correspond à des aires de campement, des villages, des sites spécialisés et des sites d'art rupestre. Concernant la période coloniale, on distingue les « habitations » entités économiques autonomes - sucreries, caféières, cacaoyères, indigoteries, etc. - mais également des fortifications militaires, des voies et ouvrages d'art, des vestiges des bourgs fondateurs ainsi que des cimetières. Si la carte archéologique de la bande côtière est relativement bien documentée, en revanche, l'intérieur du territoire est moins connu, en particulier le massif montagneux de la Basse-Terre de Guadeloupe qui devrait faire l'objet d'investigations plus poussées durant les prochaines années par l'obtention de relevés lidar.

Les zones de présomption de prescriptions archéologiques

Le premier zonage édicté en Guadeloupe est l'arrêté n°2004-361AD/1/4 du 23 mars 2004 portant délimitation d'un seuil de 3000 m² pour l'ensemble de la Guadeloupe au titre de l'archéologie préventive. Depuis, des zones de présomption de prescriptions archéologiques ont été établies et adaptées à la plupart des communes de Guadeloupe, soit 24 sur 32. Six zonages édictés en 2015 ont permis de réamorcer le flux de dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme en particulier pour les îles de Marie-Galante et de Saint-Barthélemy. En 2017, l'édition de la zone de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Trois-Rivières a permis d'optimiser la protection des sites précolombiens d'art rupestre de plein air potentiellement présents. L'évolution des connaissances sur le territoire, en particulier le développement de l'archéologie de la période coloniale, a conduit en 2018 à émettre un arrêté de zonage sur le bourg historique de la ville de Pointe-à-Pitre et sur la commune peu documentée de Petit-Bourg, en plein essor économique.

L'archéologie préventive

Une des spécificités de ces territoires d'outre-mer antillais est qu'il n'y a pas de service d'archéologie habilité dans les collectivités territoriales, ainsi l'Inrap est le seul opérateur à réaliser les diagnostics et il dispose d'un centre archéologique en Guadeloupe où sont affectés neuf agents et d'une base à Saint-Martin.

Le nombre de dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme réceptionnés par le service régional de l'archéologie a pratiquement doublé depuis 2015 passant de 300 à 600 dossiers par an en 2017. Cet effet est imputable aux neuf zonages archéologiques édictés depuis 2015, mais également au boom économique de l'immobilier dans la collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy pour laquelle le service régional de l'archéologie a été saisi sur 145 dossiers en 2017. L'augmentation du nombre de saisines génère un nombre plus élevé de prescriptions de diagnostics avec cependant une baisse fin 2017 suite au passage des cyclones Irma et Maria ayant donné lieu à de nombreux dossiers de déclaration préalable de reconstruction à l'identique n'impactant pas le sous-sol. On observera qu'il y existe un écart important entre le nombre de diagnostics prescrits et réalisés depuis 2015. Ceci est imputable au contexte économique où de nombreux projets sont abandonnés au cours de leur instruction. Il en est de même pour la réalisation des fouilles préventives car bien que le nombre de prescriptions soit en hausse, l'abandon des projets d'aménagement ou la modification de leur consistance sont fréquents, ils permettent néanmoins de préserver les gisements *in situ*. Concernant le marché des fouilles, depuis 2012 l'Inrap est largement majoritaire en part de marché avec un seul opérateur privé intervenant sur le territoire, la société Hadès.

D'un point de vue scientifique, les apports de deux fouilles préventives réalisées en 2017 en Guadeloupe permettent d'étoffer la typologie des habitations de la période coloniale. Celle de l'habitation-sucrière Ruillière-Saint-Jacques, datée des XVIII^e-XIX^e siècles, a été conduite par Th. Romon (Inrap) sur la commune d'Anse Bertrand en Grande-Terre de Guadeloupe. Elle a révélé sur les trois hectares de l'emprise de la prescription un site exceptionnellement bien conservé : les bâtiments industriels maçonnés de la sucrière, le quartier servile structuré par des ruelles et toute une série de fosses ayant révélé un abondant mobilier témoin des productions locales et des échanges avec l'Europe. Différentes phases d'occupations documentent les pratiques industrielles et, fait plus rare, l'évolution de l'habitat des esclaves, site de ce fait essentiel pour la connaissance de leurs conditions de vie. Une seconde fouille préventive réalisée par M. Navetat (Hadès) sur une emprise de 1500 m² témoigne au contraire de vestiges d'une petite habitation-vivrière sur la commune de Bouillante à Malendure en Basse-Terre de Guadeloupe. Ainsi, parallèlement aux très grandes exploitations se sont

développées de petites structures à la fin du XVIII^e siècle, ce qu'illustrent clairement les opérations de fouilles réalisées en 2017.

L'archéologie programmée

Le financement de la recherche archéologique programmée s'effectue sur le territoire par le biais d'une convention de partenariat État-Région. Les projets collectifs de recherches sont particulièrement soutenus car ils génèrent des équipes de recherche pluridisciplinaires susceptibles de produire d'abondantes données qui participent à l'élaboration de référentiels dont ces territoires ont crucialement besoin.

Roches gravées de Guadeloupe, Archéologie, sens et Société est un projet collectif de recherche conduit par J. Monney (EDYTEM) qui aborde l'art rupestre précolombien de plein air sous plusieurs angles et thématiques, la répartition spatiale et la taphonomie des blocs, la numérisation 3D, l'étude des représentations, la sociologie de l'art et la géographie du tourisme à travers l'offre patrimoniale.

Le projet collectif de recherche *Parures amérindiennes en matériaux lithiques dans les Antilles Françaises : minéralogie, sources géologiques et fabrication* coordonné par A. Queffelec (PACEA), a comme objectif, par des analyses élémentaires non invasives et de microtomographie laser de produire une typologie diachronique des parures et de leur origine conduisant à l'obtention de données sur les réseaux de contacts et d'échanges durant la période précolombienne dans la Caraïbe.

Extinctions : évolution de la biocénose vertébrée terrestre de Guadeloupe au cours des cinq derniers millénaires est un projet collectif de recherche conduit par A. Lenoble (PACEA). Basé sur l'étude de collections de faune issues d'opérations archéologiques et de sites naturels, il vise la reconnaissance des taxons terrestres présents avant et après l'arrivée des populations amérindienne et européenne et à l'identification des espèces endémiques, introduites et éteintes.

Un projet collectif de recherche *À la recherche du Camp des Kellers*, initié par I. Gabriel (musée Edgar Clerc) porte sur la recherche d'un camp de marronnage mentionné en Basse-Terre de Guadeloupe dans les archives administratives de la première moitié du XIX^e siècle. Il devrait se déployer en 2019 ainsi qu'un projet de fouille programmée du quartier servile de l'habitation-sucrerie Beausoleil à Saint-Claude porté par E. Moizan (Inrap).

Les publications

Deux principaux projets de publications portés par l'Inrap et le Sra synthétiseront les résultats d'opérations préventives conduites sur les sites précolombiens de la déviation de Capesterre-Belle-Eau en 2001-2002 et celles réalisées dans le centre-ville de Basse-Terre entre 2001 et 2006. L'objectif est de faire aboutir au plus vite ces synthèses territoriales qui devraient conduire à une avancée de la recherche sur la période précolombienne. D'une façon générale ces territoires souffrent d'un manque de publications de synthèse d'autant plus prégnant que la chronologie est en cours de construction et que des hiatus chronologiques subsistent. Les phénomènes migratoires et les transitions culturelles sont encore peu appréhendés d'un point de vue diachronique et géographique dans l'archipel.

La protection des sites

Outre la gestion de l'archéologie préventive et programmée, le Sra est engagé dans la protection des sites et en particulier sur deux thématiques régionales : l'art rupestre de plein air et l'érosion du littoral. La Guadeloupe est le territoire qui présente le plus grand nombre de sites d'art rupestre des Petites Antilles, soit 31 sur 71 sites, sachant que la plus

importante concentration se situe sur la commune de Trois-Rivières. Depuis 2015, le Sra met en place un plan de gestion de l'art rupestre de plein air qui comporte à la fois des mesures réglementaires de protection et de connaissance : zone de présomption de prescriptions archéologiques de la commune de Trois-Rivières, finalisation des protections au titre des monuments historiques, programmes de recherche et de numérisation 3D.

L'érosion du littoral touche de nombreux sites dont les cimetières de la période coloniale, sujet qui a une forte résonance sur le territoire. Le cimetière d'esclaves emblématique des Raisins Clairs à Saint-François subit l'érosion de la mer depuis une trentaine d'année. Le Sra, en lien avec la préfecture et la commune, a piloté l'installation d'un dispositif de protection physique du cimetière qui devrait conduire dans les prochaines années à un projet à plus grande échelle de stabilisation de la plage.

En 2018, les îles de la Guadeloupe et de Saint-Martin ont intégré le dispositif du projet ALOA (Alerte Outre-Atlantique), extension du programme ALeRT (Archéologie, Littoral et Réchauffement Terrestre) de Bretagne conduit par M.-Y. Daire (CReAAH). L'objectif est le recensement du patrimoine littoral menacé et vulnérable par des inventaires collaboratifs et des actions de science participative via un site internet permettant l'implication des professionnels, des acteurs territoriaux et du public pour conduire à une priorisation des actions de protection physique, juridique et à des études scientifiques.

La saison cyclonique 2017

Les effets des cyclones Irma et Maria qui ont traversé les 6 et 18 septembre 2017 les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de la Guadeloupe et donné lieu aux arrêtés des 8 et 22 septembre 2017 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, ont été dévastateurs en particulier sur le littoral de ces îles des Petites Antilles. Des moyens financiers exceptionnels ont été programmés par le ministère la culture pour des interventions d'urgence sur les sites archéologiques prioritaires. Afin de dresser un bilan des effets des cyclones sur les territoires concernés le service régional de l'archéologie a engagé en 2017-2018 deux campagnes de prospection diachronique dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy afin de disposer d'un état des sites connus, d'évaluer les dégradations et de détecter la présence de nouveaux sites dans les zones érodées par la houle cyclonique. Un travail similaire a été effectué en Guadeloupe sur la base des observations relevées par le service régional de l'archéologie et auprès des informateurs présents sur le territoire. Sur la base de cet inventaire le Sra a identifié différents sites archéologiques prioritaires devant faire l'objet de mesures de sauvegarde par l'étude.

La valorisation

Des actions d'éducation artistique et culturelle sont conduites sur le territoire à l'occasion de missions de recherche, à l'attention du jeune public et des enseignants, en particulier dans le cadre du projet collectif de recherche *Roches gravées de Guadeloupe, Archéologie, sens et Société* conduit par J. Monney. La maison Chapp future direction des affaires culturelles de Guadeloupe fera également l'objet d'actions de valorisation auprès du public.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Guyane

Par Nicolas PAYRAUD

Conservateur régional de l'archéologie

Le territoire et ses particularités

Seul territoire français en Amérique du Sud, la Guyane est la plus grande région ultramarine (environ 84 000 km²), mais aussi la moins peuplée, avec seulement 281 000 habitants, majoritairement concentrés dans les trois aires urbaines du littoral (Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et Kourou). Le territoire guyanais est recouvert à 96 % par la forêt amazonienne et caractérisé par un climat équatorial, avec une alternance de saisons sèches et humides et un taux d'humidité moyen de 80 %, même en saison sèche.

La Guyane abrite des types de sites archéologiques très particuliers à l'échelle du territoire national :

- des ensembles de champs surélevés majoritairement précolombiens, objets des recherches au long cours de St. Rostain et D. McKay ;
- des sites d'art rupestre très différents de ceux des Antilles, rattachés aux traditions du plateau des Guyanes, principalement des pétroglyphes dont le vaste ensemble de la Karapa, à Kourou, classé monument historique ;
- des montagnes couronnées, vastes sites fossoyés de hauteur précolombiens, dont le spécialiste est M. Mestre (Inrap), qui a démontré ces dernières années leur usage parfois funéraire ;
- des sites funéraires sans restes humains, caractéristiques de l'île de Cayenne précolombienne ;
- des habitations des XVIII^e-XIX^e s. aujourd'hui recouvertes par la forêt ;
- des ruines des établissements pénitentiaires des XIX^e-XX^e s. ;
- des sites industriels liés à l'orpaillage.

Le service de l'archéologie est constitué de quatre agents à temps plein (le conservateur et trois ingénieurs d'études), auxquels s'ajoute un agent administratif à mi-temps. Des conventions avec le parc amazonien de Guyane et l'Office de l'eau permettent une mutualisation des moyens pour les actions dans les communes de l'intérieur et les acquisitions Lidar. À la date du 28 juin 2018, la carte archéologique nationale recensait 2 439 entités archéologiques et 650 opérations en Guyane (données mises à jour en prévision du déploiement de ARP). Le dépôt archéologique régional abritait 1 798 caisses de mobilier, dont seulement un tiers environ récolées (7200 lots).

Les autres acteurs de l'archéologie en Guyane sont :

- pour le préventif : la base outre-mer de l'Inrap (1 DAST, 3 agents d'administration et de gestion, 4 archéologues), Éveha (1 CDI permanent) ;
- pour le programmé : deux associations actives (APPAAG et AIMARA) ;
- pour la médiation : un unique lieu d'exposition dédié à l'archéologie en Guyane (le CAAK, à Kourou) ;
- pour l'enseignement supérieur : le Sra assure les enseignements d'archéologie au sein de la licence d'Histoire

Trois laboratoires de recherche interviennent historiquement de longue date en Guyane : l'UMR ArchAm, l'EA Geode (université des Antilles) et le laboratoire d'archéologie de l'université de Laval (Québec). Plus récemment, des chercheurs de l'UMR Artheis (Dijon) et

des universités de Terre-Neuve, de Pennsylvanie et de Wrocław sont intervenus dans divers programmes de recherche. Il est à noter l'importance, en Guyane, de structures comme l'IRD, le labex Ceba ou le muséum d'histoire naturelle, qui sont associés à des recherches archéologiques, voire les portent (ex : projet LongTime, sur l'occupation ancienne de la forêt guyanaise).

Bilan 2017

Le nombre de dossiers instruits par le Sra est en constante augmentation depuis 2014, puisqu'il est passé de 75 à 177 en 4 ans, l'année 2017 étant pour l'instant la plus importante de ce point de vue, malgré le mouvement social qui a paralysé le territoire pendant 6 semaines et conduit à reporter la mise en place des premières ZPPA. Sur les 5 dernières années, ces dossiers concernent en majorité l'île de Cayenne (35 %), devant les savanes littorales (21 %), les communes de l'ouest (19 %), celles de l'est (15 %) et celles de l'intérieur (10 %). Dans ces dernières, il s'agit avant tout de demandes de titres miniers, instruites au titre du code minier ou du code de l'environnement.

Dans le domaine de l'archéologie préventive, l'année 2017 a été compliquée du fait de deux contraintes extérieures : le mouvement social, qui a empêché toute opération pendant la petite saison sèche et la longue absence de DAST (pratiquement d'avril à novembre), qui a considérablement compliqué la programmation des diagnostics, dans une région où les relations avec les aménageurs sont souvent très compliquées (absence de maîtrise de la langue française, difficultés récurrentes de trésorerie poussant à repousser les travaux, etc.) et nécessitent un suivi très attentif de la part de l'Inrap et du Sra. L'Inrap a ainsi réalisé seulement 14 diagnostics et 1 fouille, soit un investissement sur le terrain proche de l'année précédente (10 diagnostics et 4 fouilles), alors que, sur les deux dernières années, le Sra a prescrit 40 diagnostics. La seule opération majeure est la fouille dirigée par D. Rigal (Inrap) sur le site de l'ancien camp Saint-Maurice, à Saint-Laurent-du-Maroni, première fouille d'un établissement pénitentiaire en Guyane (et la première fouille préventive d'une rhumerie). Un diagnostic archéologique à Iracoubo a quant à lui permis la découverte d'un vaste site précolombien où se succèdent des occupations rattachées aux cultures Barbakoeba (caractéristique de l'ouest du plateau des Guyanes) et Koriabo (présente sur tout le territoire avant la période de contact), qui fera l'objet d'une fouille ultérieure.

Dans celui de l'archéologie programmée, on retrouve les deux axes forts de la recherche guyanaise : deux fouilles d'habitations (Loyola à Rémire-Montjoly et La Charlotte, à Montsinéry-Tonnegrande) et deux études d'archéologie environnementale sur le cordon de Guatemala (Kourou) et dans la réserve des Nouragues (Régina). Dans tous les cas, il s'agit de la suite de travaux antérieurs, le cas de Loyola devant être mis à part, car le nouveau programme de recherche est destiné à guider l'aménagement du site, dans l'esprit des recommandations du rapport de l'inspection sur l'archéologie dans les monuments historiques. Une autre fouille programmée, sur l'Approuague, a permis de confirmer la réoccupation d'un site à fossé précolombien par les Hollandais, au XVII^e s.

Éveha et l'Inrap se sont par ailleurs partagé des opérations d'urgence (fouille du four à chaux de l'île Saint-Joseph, la première sur les îles du Salut) et des campagnes de prospection liées à des projets d'extension urbaine, financées dans le cadre des études préalables. L'Inrap a également rendu le premier rapport d'une véritable étude archéologique réalisée dans le cadre d'une étude d'impact en Guyane, croisant prospections pédestres et analyse des données Lidar autour du projet d'exploitation minière de la Montagne d'Or. Cette étude a ainsi permis d'identifier 77 sites ou indices de sites dans l'emprise du projet, nourrissant la

réflexion du Sra et de la compagnie minière sur les stratégies à adopter en cas de feu vert pour cet énorme projet industriel.

Enfin, le Sra a consacré une grande partie de son temps et de ses moyens à la poursuite du chantier des collections, en vue du déménagement de ces dernières dans le futur CCE de Rémire-Montjoly, prévu en 2019. Le service a par ailleurs expérimenté la numérisation d'une partie des collections, dans le cadre d'un partenariat avec la Canopée des Sciences-CCSTI, qui s'étend également à la numérisation de sites.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Martinique

Par Damien LEROY

Conservateur régional de l'archéologie

La Martinique est un territoire insulaire français d'Amérique, localisé au centre de l'arc des Petites Antilles et situé à près de 7 000 km du territoire européen de la France. Il s'agit d'un petit territoire de 1 128 km², qui se place au 17^e rang des régions française par sa superficie. Seule Mayotte présente une taille inférieure avec 376 km². La Martinique, pourtant région administrative à part entière, présente ainsi une superficie qui équivaut au tiers environ d'un département métropolitain de taille moyenne. Baigné à l'ouest par la mer des Caraïbes et, à l'est, par les eaux de l'océan Atlantique, ce territoire se montre assez contrasté, en raison de l'histoire géologique de sa formation, laquelle résulte des mouvements tectoniques à l'œuvre entre la plaque caraïbe et la plaque américaine, et aux manifestations volcaniques qui y sont associées. Ces conditions ont donné à l'île des reliefs marqués et souvent spectaculaires, telle la Montagne Pelée ou les Pitons du Carbet dans sa partie septentrionale, tandis que la partie méridionale offre des reliefs plus doux, parce que plus anciens et davantage usés, et quelques plaines importantes. De vastes baies, propices au mouillage des navires et de tout temps favorables au développement des activités liées à la mer, ponctuent le littoral (baies de Saint-Pierre, de Fort-de-France, du Marin, du François, du Robert, de La Trinité). La nature y est souvent capricieuse et parfois violente : tsunamis, séismes, coulées de solifluxion, cyclones sont courants. Les manifestations volcaniques sont plus rares – on compte un épisode éruptif majeur tous les demi-millénaires environ – mais ravageuses : la ville de Saint-Pierre fut ainsi totalement détruite le 8 mai 1902 par une nuée ardente de la Montagne Pelée laquelle entraîna, en quelques minutes, la mort de près de 30 000 personnes, nous léguant désormais un patrimoine archéologique particulièrement singulier et chargé d'une dimension émotionnelle intense.

La population de la Martinique compte environ 380 000 habitants, ce qui la situe au 15^e rang des régions françaises, devant la Corse, la Guyane et Mayotte. Relativement à sa superficie, cette population place le territoire parmi ceux de plus forte densité avec 338 hab./km², soit au 3^e rang national après l'Île-de-France et Mayotte.

Sur le plan institutionnel, la Martinique a connu en 2016 une évolution majeure avec la création de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), collectivité territoriale d'un genre nouveau, qui rassemble et exerce les compétences ailleurs distribuées entre la Région et le Département. Le territoire compte 34 communes, dont la taille moyenne est bien souvent largement supérieure à celle d'une commune moyenne de l'hexagone. Le territoire compte également trois communautés de communes : au nord (18 communes – 130 720 hab.), au centre (4 communes – 160 498 hab.), et au sud de l'île (12 communes – 119 692 hab.).

Les champs de l'archéologie

Pour ce qui concerne l'histoire de l'occupation du territoire, deux grandes séquences sont généralement retenues. D'une part, une période précolombienne, qui constitue véritablement la préhistoire de la Martinique. Les occupations connues sont presque exclusivement concentrées sur la frange littorale. Les occupations d'Âge archaïque ne sont pas manifestes et l'on peine à les mettre correctement en évidence. Les périodes plus récentes, qui correspondent à des populations issues d'un vaste mouvement de peuplement maritime originaire du bassin de l'Orénoque, au Vénézuéla, horticulteurs maîtrisant la culture du manioc

amer et d'autres légumineuses, pratiquant intensément la pêche et l'exploitation des ressources du littoral, sont mieux représentées et comptent d'importants sites. Signalons en particulier celui de Vivé, au Lorrain, où l'état de conservation des occupations saladoïdes, scellées par des retombées de ponces issues d'une éruption de la Montagne Pelée datée de la première moitié du premier millénaire de notre ère, est exceptionnel et positionne ce site comme une référence majeure pour toute la zone antillaise. Le site de Dizac, au Diamant, est également important pour les périodes précolombiennes plus récentes et les horizons troumassoïdes.

La période du « contact », qui correspond à la fréquentation des petites Antilles par les Européens, sans réelles tentatives de peuplement de ces territoires au détriment des Caraïbes « historiques », n'est pas, à ce jour, correctement documentée par l'archéologie en Martinique.

La période coloniale couvre environ trois siècles et s'étend, pour la Martinique, de la prise de possession du territoire par Pierre Belain d'Esnambuc en 1635, jusqu'à la départementalisation de 1946. Elle constitue le second grand domaine chronologique auquel la discipline s'intéresse. L'histoire de l'occupation du sol est notamment renseignée par un document exceptionnel, la carte de Moreau du Temple, ingénieur cartographe du roi, qui a relevé, sur l'ensemble de l'île, au cours d'une mission initiée en 1766, à une échelle proche du 1/14 000^e, l'ensemble des installations de toutes natures présentes sur le terrain : voies de circulation, bourgs, ports, fortifications, habitations, fours à chaux, poterie, églises et cimetières, rues cases-nègres, canalisations et ouvrages hydrauliques, moulins (à eau, à bêtes, à vent), cultures, savanes et bois...

Ce document de très grande précision et d'une réelle exactitude fournit des informations essentielles particulièrement précieuses et constitue une source documentaire majeure, notamment pour l'élaboration des zonages archéologiques et pour la motivation des actes de prescription en archéologie préventive.

Un élément plus particulier, propre à la Martinique, est constitué par la ville de Saint-Pierre. Cette ville coloniale ouvrant sur la mer des Caraïbes, fondée dans le deuxième tiers du XVII^e siècle s'est trouvée détruite le 8 mai 1902 par l'éruption de la Montagne Pelée. Cet événement, qui a entraîné la destruction totale de la ville, l'a constitué en une réserve archéologique d'importance majeure, notamment pour la connaissance de la genèse et du développement des villes d'époque moderne dans l'espace colonial français. Il s'agit de la seule ville des outre-mer français à avoir fait l'objet, en 1999, de la publication d'un document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (DEPAVF), dans la collection éditée sous la direction du CNAU. Depuis cette publication, la recherche archéologique sur ce site a été poursuivie et une nouvelle publication, actualisant et revisitant les données publiées en 1999, est en préparation.

Les acteurs de l'archéologie

Placé au sein d'une direction des affaires culturelles comptant un effectif total de 30 agents, le service régional de l'archéologie se compose de cinq agents : un conservateur régional, chef de service (poste vacant depuis le 1^{er} septembre 2018), un ingénieur d'études (poste pourvu depuis le 1^{er} septembre 2017), deux techniciens de recherche (en poste depuis 1977 et 2006) et un adjoint administratif (en poste depuis 1980). Il est admis que cet effectif est notoirement insuffisant pour couvrir correctement toute l'étendue des missions. En particulier le poste d'ingénieur d'études devrait être dédoublé, un agent ne pouvant à lui seul assurer les fonctions liées, d'une part, à l'établissement et à l'utilisation de la « carte archéologique »

(inventaire, études d'impact, porter à connaissance, zonages), et, d'autre part, celles relatives à l'instruction des dossiers d'aménagement, aux prescriptions et au contrôle scientifique. Les fonctions liées à la documentation et à la conservation préventive sont assurées par les techniciens de recherche. L'adjoint administratif, outre le secrétariat courant du service, assure également celui de la CTRA de l'outre-mer.

L'activité du service implique en interne des actions transversales, en particulier avec l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine / Conservation régionale des monuments historiques (UDAP/CRMH), le conseiller pour les musées, le conseiller en charge du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire », et l'agent ayant en charge le centre de documentation de la Dac.

Un centre de conservation et d'études (CCE) entièrement neuf a été construit sur le site même de la Dac en 2012, mis en service la même année et inauguré en 2013. Il a permis de regrouper en un lieu unique des ensembles de mobiliers archéologiques jusqu'alors dispersés en différents dépôts totalement inadaptés (Le Diamant, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Fort-de-France). Il a également permis de rassembler l'ensemble des services de la Dac sur un site unique, le Sra étant auparavant localisé dans un autre quartier de Fort-de-France. Ce CCE, aux normes, dispose de deux magasins de conservation, de bureaux, de locaux techniques et de salles d'étude permettant de fournir aux équipes de chercheurs accueillies des conditions d'accueil et de travail très convenables.

Le réseau des chercheurs intervenant sur le territoire est modeste mais varié. L'Université des Antilles compte deux maîtres de conférences spécialisés en archéologie, B. Bérard et J.-S. Guibert, et une maître de conférence en histoire moderne également membre de la CTRA de l'outre-mer, D. Rogers. Une équipe d'accueil, « Archéologie Industrielle, Histoire et Patrimoine », associe des géographes, des historiens et des archéologues appartenant à diverses institutions (Université, Culture, Inrap...).

Les équipes de l'Inrap, qui relèvent de la Direction interrégionale Grand-Sud-Ouest basée à Bègles (Gironde–Nouvelle Aquitaine), interviennent à partir de deux Centres archéologiques opérationnels, l'un à Cayenne, en Guyane, le second à Gourbeyre, en Guadeloupe. L'Inrap, qui ne dispose pas d'un centre archéologique en Martinique, n'a pas d'agent affecté sur ce territoire, mais a installé une petite base opérationnelle sur la commune du Lamentin qui sert de point d'appui aux équipes qui interviennent dans la région.

La société Éveha, opérateur agréé en archéologie préventive, dispose d'une implantation en Martinique où un agent est affecté à demeure et qui sert de base d'intervention aux équipes envoyées en Martinique pour les opérations que cet opérateur y réalise.

Les collectivités territoriales ne disposent pas de services archéologiques. La CTM souhaite cependant exercer sa compétence obligatoire dans le domaine de l'inventaire, ce qui pourrait permettre des rapprochements et certains travaux en commun lorsque ce service aura été constitué.

Le territoire compte sept musées de France parmi lesquels certains offrent une composante archéologique importante. C'est notamment le cas du musée d'archéologie précolombienne situé à Fort-de-France et de l'écomusée de l'Anse Figuier à Rivière-Pilote, dans le sud de l'Île, ces deux structures appartenant à la CTM. Le musée municipal de Saint-Pierre est, quant à lui, dédié à l'histoire de la ville et à l'évocation de l'éruption de la Montagne Pelée du 8 mai 1902.

La ville de Saint-Pierre bénéficie également du label Ville d'Art et d'Histoire, la convention avec le ministère de la culture ayant été reconduite en 2018 pour une durée de dix ans. Cet engagement devrait permettre de développer des projets nécessaires à la valorisation de l'espace urbain, à la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et à des actions pédagogiques à destination des publics.

De longue date des chercheurs interviennent en Martinique depuis l'extérieur du territoire. Ce fut notamment le cas de L. Allaire, de l'université de Montréal, au Québec (Canada) et dont les travaux dans le domaine de l'archéologie précolombienne continuent de faire référence. La Martinique fut également une terre d'intervention pour de nombreuses équipes internationales : pour l'archéologie précolombienne, citons l'université de Caracas (Vénézuéla), avec A. et M. Antczak, l'université de Leyden (Pays-Bas), avec C. et M. Hofmann. Pour la période coloniale, retenons l'université de Caroline du Sud (États-Unis), avec K. Kelly.

Des équipes françaises interviennent également sur différents programmes : le Muséum national d'histoire naturelle, avec S. Grouard, l'UMR Pacea, avec A. Lenoble, le Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée, d'Aix-en-Provence, avec l'équipe d'H. Amouric et de jeunes chercheurs tels D. Ollivier sur les poteries coloniales, A. Queffelec sur la minéralogie et la technologie des parures minérales précolombiennes, Ch. Vaschalde sur l'industrie de la chaux.

L'activité archéologique

Cinq communes de Martinique bénéficient d'une zone de présomption de prescription d'archéologie préventive (ZPPA) : Saint-Pierre (2008), Les Trois-Îlets (2014), Fort-de-France (2015), Bellefontaine (2016) et Les Anses d'Arlet (2017). Les communes de Saint-Joseph, pour 2018, et de Schœlcher, pour 2019, sont programmées dans le cadre de conventions territoriales de développement culturel signées entre ces communes et la Dac. Il s'agit de reprendre et de réorganiser les données de l'inventaire archéologique communal et d'établir un zonage archéologique raisonné, tenant compte des connaissances relatives à l'histoire de l'occupation du sol, mais également des orientations de la commune en matière de développement et d'aménagement du territoire.

Le sous-effectif actuel du service, tel que signalé précédemment, ne permet pas d'envisager un rythme plus soutenu pour la mise en place de ces ZPPA, ce qui, d'une part, est très préjudiciable à la bonne prise en compte du patrimoine archéologique dans les projets d'aménagement et, d'autre part, crée une forme d'inégalité de traitement entre les différentes communes du territoire, certaines bénéficiant d'un outil de gestion de la ressource archéologique, d'autre en étant dépourvues.

Le nombre de dossiers d'aménagement instruits annuellement par le Sra se situe entre 400 et 450 environ. On remarque une montée en puissance depuis le courant de l'année 2014. Ce phénomène s'explique en partie par les nouveaux zonages, mais surtout par la co-instruction au titre de l'archéologie de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme adressées à la Dac au titre des espaces protégés.

Entre 20 et 25 diagnostics sont prescrits chaque année depuis 2013. Ces prescriptions représentent des superficies qui varient entre 25 et 60 ha selon les années. Le nombre de diagnostics réalisés se situe annuellement entre dix et quinze opérations, parfois un peu plus comme en 2015 ou 2016. Les superficies diagnostiquées représentent environ une trentaine

d'hectares. Ces diagnostics sont réalisés par l'Inrap, en l'absence de services archéologiques de collectivité territoriale.

Le nombre de prescriptions de fouille émises a varié, de 2011 à 2017, entre 2 (2013) et 9 (2012), avec une moyenne annuelle de 4,7. Le niveau d'engagement des fouilles par les aménageurs est plus variable : aucune en 2011 ou 2016, 6 en 2017 qui représente l'année la plus forte en nombre de fouilles mises en œuvre.

Il faut noter également un petit nombre de prescriptions de modification de la consistance de projets. Trois décisions de ce type sont intervenues en 2017 lorsque les projets envisagés pouvaient, sous réserve de dispositions techniques, permettre d'assurer la conservation des vestiges et éviter de devoir assurer leur sauvegarde par la mise en œuvre d'une fouille préventive.

Pour l'année 2017, 13 diagnostics ont été réalisés sur le terrain par l'Inrap, tandis que 6 fouilles préventives ont été mises en œuvre : 3 confiées à l'Inrap et 3 autres à l'entreprise Éveha. Il s'agit de :

- Le Carbet – Rue Pory-Papy – Précolombien et colonial – Th. Argant (Éveha) ;
- Le Carbet – Rue Perrinon – Précolombien et colonial – S. Honoré (Éveha) ;
- Le Diamant – Dizac – Précolombien et colonial – S. Perrot-Minnot (Éveha) ;
- Fort-de-France – Quartier Calvaire – Colonial – A. Jégouzo (Inrap) ;
- Rivière-Salée – Maupéou – Colonial – Ch. Etrich (Inrap) ;
- Saint-Pierre – Rue d'Orléans – Colonial – A. Jégouzo (Inrap).

Sur la période 2011-2017, 18 fouilles préventives ont été réalisées à raison de 9 par l'Inrap et 9 par Éveha (dont 2 en groupement : avec Hadès, une fois, et avec Mosaïques archéologies, une seconde fois). Les vestiges étudiés concernent, dans 5 cas sur 18, des occupations précolombiennes et, dans tous les cas, des vestiges d'époque coloniale également.

Pour la recherche programmée, les opérations autorisées en 2017 concernent :

- une prospection diachronique sur la Commune de Saint-Joseph, Projet ZPPA – J. Cazassus-Bérard (Autre) ;
- deux prospections thématiques : la Chauffournerie en Martinique (2017-2019) – Ch. Vaschalde (UMR 5140) ; Infrastructures littorales XVIII^e-XIX^e. (2017) – J.-S. Guibert (univ. Antilles) ;
- deux sondages : Le Robert – Grotte de l'Îlet Chancel (2017) – C. Bochaton (UMR 7209) ; La Trinité – Morne Castagne (2017) – C. Bochaton (UMR 7209) ;
- une fouille programmée – Les Anses-d'Arlet – Cimetière d'esclaves de l'Anse Bellay – Th. Romon (UMR 5199) ;
- un sauvetage urgent – La Trinité – sépulture Anse Bonneville – A. Coulaud (Inrap).

En matière de diffusion de l'information scientifique, le Sra a fourni un effort soutenu pour rattraper l'important retard de publication des BSR : en 2015 ont été publiés et mis en ligne les exercices 2008, 2009 et 2010, en 2016 ceux des années 2011, 2012 et 2013, et, en 2017, ceux des années 2014 et 2015.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de l'Océan Indien

Par Virginie MOTTE

Conservatrice régionale de l'archéologie

Le Sra de la direction des affaires culturelles de l'océan Indien a été créé en 2010. Placé sous l'autorité du Dac océan Indien, le Sra compte un conservateur et un ingénieur d'études. Une convention de mise à disposition des agents de la Dac océan Indien entre les préfets de Mayotte et de La Réunion permet d'assurer les fonctions régaliennes de la Dac Mayotte et de poser les bases d'une politique structurée de l'archéologie dans la perspective du recrutement d'un conservateur régional de l'archéologie pour Mayotte. Depuis 2011, dans le cadre d'une autre convention, le Sra collabore étroitement avec les TAAF (Terres australes et antarctiques françaises) pour sa politique patrimoniale.

Les chantiers sont nombreux pour ce Sra récent :

- mise en place des outils métiers (Patriarche, ARP, Rap, ZPPA) ;
- archéologie programmée :
 - programmation de la recherche régulièrement enrichie de nouvelles problématiques avec des agents du Sra acteurs pour initier de nouveaux travaux et développer les coopérations institutionnelles à La Réunion ;
 - pour Mayotte, soutien des opérations ;
- archéologie préventive :
 - politique raisonnée de développement de l'archéologie préventive pour La Réunion et Mayotte. Il s'agit en effet de co-construire en bonne intelligence avec l'opérateur national, pour une prescription des diagnostics en phase avec un accroissement progressif de la discipline ;
- gestion des BAM :
 - politique de gestion des vestiges très active à La Réunion avec la mise en place d'un véritable centre de stockage du mobilier ;
 - à Mayotte, préparation d'un chantier de détermination de la propriété des BAM et BCM dans le cadre du projet de transfert des collections au département.

Pour asseoir la discipline, le Sra de la Dac océan Indien a une politique de valorisation et de publication soutenue. Pour les TAAF, la collaboration s'étend des activités scientifiques à la conservation et à la valorisation du patrimoine.

Enfin, à l'international, le Sra est associé aux fouilles menées à l'île Maurice par une équipe américaine, sous la direction de K. Seetah, professeur assistant au département d'anthropologie de l'Université de Stanford. Il travaille sur l'archéologie de la migration liée à l'esclavage et à l'engagisme, avec un important volet en anthropologie biologique (analyses ADN, etc.). La contribution de la Dac océan Indien consiste à renforcer son équipe de fouille et marque concrètement le début des liens à construire avec nos collègues étrangers intervenant dans la zone océan Indien sur des problématiques similaires aux nôtres.

La Réunion

Située dans l'hémisphère sud et dans l'archipel des Mascareignes, La Réunion est une île volcanique montagneuse d'une superficie de 2 503 km², située à 684 km à l'est de Madagascar, 172 km à l'ouest-sud-ouest de l'île Maurice, 1 435 km de Mayotte, 3400 km de l'archipel de Kerguelen. Elle compte 24 communes, pour une population de 850 727 hab. en

2015 (densité : 339 hab./km²). En matière d'archéologie, elle ne compte qu'un seul opérateur public, l'Inrap, pas d'enseignant chercheur à l'Université (seule une UEL coordonnée par le Sra) et une association active (la CDGDLM, autorisée par le Drassm).

Problématiques scientifiques

Les Mascareignes étaient probablement connues des Arabes bien avant l'arrivée des Européens. Mais, les traces discrètes de ces éventuelles occupations n'ont pas été repérées pour le moment. En l'état des connaissances, le peuplement débute avec la colonisation définitive de l'île, en 1663 et les recherches, dans les bas de l'île, portent sur :

- les modalités d'implantation, d'exploitation et de développement économique de ce territoire nouvellement conquis ;
- les pratiques de consommation, d'approvisionnement ;
- la diversité des habitats ;
- les pratiques funéraires.

Dans les hauts, qui représentent 80 % du territoire, des problématiques spécifiques :

- les modalités de vie/survie des esclaves en fuite ;
- les modalités de peuplement et de dépeuplement par les petits blancs ;
- les pratiques de villégiature et d'explorations scientifiques.

Archéologie programmée

- Le Projet « Cavernes-Volcan », porté par V. Motte, joint les compétences de l'ONF, du Parc National de La Réunion, de l'Université, de La Cité du Volcan, de l'Inrap, de l'Observatoire volcanologique du piton de la Fournaise. Ce projet vise à évaluer le potentiel archéologique du massif du Piton de la Fournaise et à améliorer notre connaissance de l'histoire de ce haut lieu de l'exploration du volcan.
- Pour enrichir la carte archéologique un Protocole archéologie Sra/parc national de La Réunion a été établi par le Sra. Il définit la marche à suivre pour les agents du PNRUn dans l'enregistrement d'observations archéologiques lors de leurs activités de terrain et les modes de transmission des informations au Sra.
- Un autre projet important, piloté par J. Vidal, a pour objectif de traiter et d'exploiter les MNT LiDAR pour mettre en évidence les indices archéologiques, réaliser des prospections pédestres et orienter la programmation d'opérations ciblées. Dans cette voie, les échanges avec le SRI de La Réunion permettent de mutualiser les moyens.
- Fouille programmée de *La Roseraye*, à Sainte-Rose, opération portée par J.-F. Rebeyrotte (SRI) qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherches autour d'une petite habitation sucrière du XIX^e siècle.
- Fouille programmée de M. Legros sur les cachots de la léproserie Saint-Bernard à Saint-Denis. M. Legros est en thèse sous la direction d'A. Antoine (Université de Rennes 2) et de C. Losier. Son sujet porte sur *Le peuplement des bas de l'île Bourbon durant l'époque Moderne*. Accompagnée financièrement dans le champ du programmé, elle bénéficie également de contrats CDD Inrap. Elle est devenue, par ses travaux, la spécialiste du mobilier de La Réunion (céramique et verre).
- Enfin de février à juin 2018, le Sra a accueilli F. Lachery en stage au Sra, dans le cadre d'un master 2 de paléo-environnement qu'elle suit à l'université de Montpellier. Opportunité pour le Sra de poser les premiers jalons d'une archéologie environnementale.

Archéologie préventive

Depuis 2010, 30 diagnostics et 8 fouilles ont été prescrits. La prescription est maîtrisée pour une augmentation constante et régulière. Fin 2016, l'Inrap a d'ailleurs missionné un référent en archéologie préventive pour l'océan Indien. 2018, année prometteuse avec déjà 3 diagnostics et une fouille réalisés sur le premier semestre et la programmation attendue de 2 autres fouilles sur le second semestre et autant de diagnostics.

ZPPA

Pour une meilleure prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre des projets de développement le Sra développe les outils adaptés. Un premier zonage a été réalisé en 2017 pour la commune de Saint-Paul, au potentiel archéologique important. Déjà les premiers résultats se font sentir avec un afflux de nouveaux dossiers à instruire.

Gestion des BAM

À la fin de l'année 2016, de nouveaux locaux ont été affectés à la Dac océan indien. D'importants travaux ont été initiés en 2017, soutenus par la sous-direction de l'archéologie. En 2018, un état des lieux sanitaires a été réalisé en vue d'apporter des améliorations pour une conservation durable et un projet d'expérimentation de la gestion des données scientifiques par l'Inrap a été conçu, retenu par la commission dédiée et l'ensemble des documents administratifs pour sa réalisation sont aujourd'hui en cours d'élaboration.

Mayotte

Mayotte est un ensemble d'îles situées dans l'archipel des Comores, dans le canal du Mozambique (295 km à l'ouest de Madagascar, 67 km au sud-sud-ouest d'Anjouan, 1 435 km de La Réunion). Mayotte est constituée de deux îles principales, Grande-Terre et Petite-Terre, et de plusieurs autres petites îles dont Mtsamboro, Mbouzi et Bandrélé. Sa superficie est de 376 km². Département français depuis 2011, elle compte 13 communes pour une population de 256 518 hab. en 2017 (densité : 565 hab./km²).

En matière d'archéologie, elle ne compte qu'un seul opérateur, l'Inrap, pas d'enseignant chercheur à l'Université et une association active, la SHAM. Celle-ci est pilotée par M. Pauly qui soutiendra sa thèse en septembre prochain à l'Inalco sur le peuplement, l'islamisation et le commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XII^e-XVI^e siècles).

Problématiques scientifiques

Treize siècles d'histoire pour Mayotte depuis les premières traces d'installation humaines au VIII^e siècle et des problématiques spécifiques :

- modalités de peuplement et d'implantation sur le territoire ;
- islamisation ;
- synchrétisme culturel ;
- pratiques commerciales.

Archéologies programmées et préventives

Deux opérations programmées en 2017 : Miangani sur un cimetière médiéval souffrant de l'érosion marine et septième campagne à Acoua sur un cimetière XII^e-XIII^e siècles. Retenons que l'archéologie préventive est mise en place en 2014 avec la première fouille sur une usine sucrière à Ouagani et que le premier diagnostic a été prescrit et réalisé en 2016 sur la mosquée de Tsingoni. Deux autres diagnostics ont depuis été prescrits et devraient être réalisés en 2018 ou début 2019.

Les TAAF

Territoire créé par la loi du 6 août 1955 et administré par un préfet, il est composé de 5 districts :

- les îles Eparses ;
- Saint-Paul (8 km²) et Amsterdam (58 km²) qui sont des îles d'origine volcanique distantes d'environ 85 km ;
- Crozet, formée d'un groupe de 5 îles volcaniques d'une superficie totale de 340 km², regroupées sur un plateau ;
- Kerguelen, archipel d'une superficie totale de 7 000 km² ;
- la Terre Adélie, secteur angulaire de 432 000 km² de calotte glaciaire

Les TAAF ne comptent pas d'habitants « permanents », donc ni électeurs, ni élus. Les personnels qui y travaillent sont relevés régulièrement, par bateau ou par aéronef militaire. Le code du patrimoine ne s'y applique pas, hormis dans le domaine maritime.

Deux opérations conduites par le Sra en 2018 :

- Juan de Nova, août 2017, relevé archéologique et topographique des vestiges de l'exploitation de phosphate du XX^e siècle ;
- OP 4, décembre 2017, évaluation d'un site de phoquiers du XIX^e s. à Crozet et photogrammétrie des « Fillod » à Kerguelen, opération qui a conduit les TAAF à proposer la restauration d'une des « Fillod » pour le Livre bleu des assises de l'outre-mer.

Les publications en 2017

- Bonnissent D., Leroy D., Motte V., Payraud N., « Le développement de l'archéologie de la période coloniale dans les outre mer », *Les Nouvelles de l'archéologie n° 150*, Décembre 2017.
- Ferrandis M., « Sakouli, un hameau agricole de la seconde moitié du XIX^e au début du XX^e siècle », *Mamoudzou, Taarifa*, Archives départementales de Mayotte, 2017, n° 6.
- Pauly M. et Ferrandis M., « Le site funéraire d'Antsiraka Boira (Acoua, Grande Terre) : Islamisation et syncrétisme culturel à Mayotte au XII^e siècle », *Afriques* [En ligne], Varia, mis en ligne le 22 janvier 2018, consulté le 09 mars 2018.
URL : <http://journals.openedition.org/afriques/2064>.
- Motte V. et Huet P., « La Cité du Volcan : valorisation touristique de la recherche scientifique et archéologique du Piton de la Fournaise », dans *Troisièmes Entretiens du patrimoine de l'océan Indien, Patrimoines, mises en valeur et retombées touristiques 2 octobre-4 octobre 2017*, Saint-Denis, La Réunion.
- Motte V., Jacquot É. et Cornec Th., « L'océan Indien, des terres nouvelles pour l'archéologie », *Les Nouvelles de l'archéologie n° 150*, Décembre 2017.
- *40 années de recherches, archéologies mahoraises*, publication dans la collection Patrimoines Cachés, 64 p.

La Valorisation

Dans une région où il faut encore beaucoup convaincre et asseoir la discipline, les actions dans le domaine de la valorisation sont indispensables :

- le Sra est à l'initiative de vidéos financées par la Dac Mayotte, la Dac océan indien ou les TAAF et avec la contribution de l'Inrap pour les opérations préventives. Il se mobilise pour les expositions métropolitaines ou locales ;
- gestion de l'itinérance de la version océan indien de l'exposition « Tromelin, l'île aux esclaves oubliés » (traduite en portugais et anglais) ;
- le Sra nourrit une belle collection de bâches d'exposition sur tous les travaux ;

- co-organisation avec l'Inrap de la journée porte ouverte sur la fouille de Saint-Paul ;
- participation aux dispositifs d'EAC pour faire entrer l'archéologie à l'école ;
- co-organisation pour les JNA 2018, avec l'Inrap et la ville de Saint-Denis, de l'ouverture au public du centre de stockage du mobilier avec la mise en place d'un village de l'archéologie proposant sept activités pour tout public, scolaire et familial.

Bilan 2017 de la CTRA Outre-mer

Par H el ene BARRAND-EMAM, Benoit BERARD, Christian CRIBELLIER, Pierrick FOUERE, S everine HURARD, S ebastien JESSET et Dominique ROGERS

Membres de la CTRA

La CTRA Outre-mer qu'il conviendrait de nommer CTRA « des Outre-mers » puisque c'est ainsi qu'il convient de d esigner d esormais l'ensemble de ces territoires franais extra-m etropolitains est une petite CTRA en nombre de dossiers. Cependant, ces derni eres ann ees, l'ensemble des territoires ultramarins a connu un v eritable essor des prescriptions arch eologiques en arch eologie pr eventive et une diversification des champs de recherche explor es.

L'activit e scientifique est essentiellement r epartie en deux grands champs distincts : d'une part les soci etes am erindiennes, d'autre part les soci etes coloniales associ ees en France   l'arch eologie des p eriodes modernes et contemporaines. Pr eventif et programm e confondus, la r epartition entre les deux p eriodes est de l'ordre de 60/40 au profit des p eriodes r ecentes.

ARCH EOLOGIE PR ECOLOMBIENNE

Th ematiques fortes

Plusieurs grands axes peuvent  tre d egag es de l'activit e de la CTRA-OM consacr ee   l' tude des soci etes pr ecolumbiennes et plus largement am erindiennes.

Le premier d'entre eux concerne l'occupation am erindienne des cordons littoraux guyanais. La th ematique n'est pas nouvelle mais elle continue   b en eficier d'un r eel d veloppement. Elle est impuls ee tout d'abord par l'arch eologie pr eventive li ee   la dynamique de d veloppement de l'espace guyanais, principalement centr ee sur la bande c otiere. Des diagnostics positifs r ealis es sur des emprises tr es importantes au sein du centre spatial guyanais laissent en particulier esp erer l'obtention de donn ees de premi ere importance lors de la phase de fouille. Elles viendront s'ajouter   celles obtenues dans le cadre d'op erations plus limit ees. Cette activit e pr eventive est compl et ee par une petite activit e programm ee. Ces diff erents travaux devraient permettre dans un avenir proche d' tablir une nouvelle synth ese r egionale sur cette question.

Le second axe fort concerne des programmes   la crois ee de l'arch eologie et des  tudes environnementales. Il s'agit en particulier des  tudes relatives   l' volution des bioc enoses animales et/ou v eg etales et de l'impact humain  ventuel sur ces changements au cours des derniers mill enaires. Dans les Antilles, ces recherches initialement centr ees sur les pal eo-faunes de l'archipel de Guadeloupe se sont progressivement  tendues   la Martinique et   Saint-Martin. Port es par une  quipe solide et dynamique (responsable A. Lenoble), ces travaux ont d'ores et d j  fait l'objet d'un ensemble significatif de m emoires universitaires et de publications. Elles s'articulent autour d'un PCR et de diff erentes op erations de terrain (prospections-inventaires et sondages dans des cavit es   fort potentiel arch eozoologique). Un autre PCR, plus centr e sur les aspects pal eobotaniques, est en cours de d veloppement dans la for t guyanaise.

Deux autres th ematiques font l'objet de programmes de recherche dans les Antilles franaises : l' tude des p etroglyphes et l'analyse des  l ements de parures en roches semi-pr ecieuses. Concernant les p etroglyphes la principale dynamique est localis ee en Guadeloupe (relev es, prospections, PCR) toutefois ces travaux ont  t  compl et es par des

opérations plus limitées en Martinique (relevés et sondages). Là aussi, l'on ne peut qu'espérer l'émergence rapide d'une véritable synthèse régionale. Le projet relatif aux éléments de parures concerne tant la Guadeloupe que Saint-Martin et la Martinique. Il en est encore au stade du développement mais les premiers résultats sont extrêmement prometteurs.

Enfin, on soulignera l'émergence d'une archéologie préventive sur l'île de Saint-Barthélemy, territoire jusqu'à présent délaissé par ce type de recherche.

Thématiques « faibles »

L'archéologie précolombienne dans les Petites Antilles a pendant longtemps été centrée sur l'étude des sites d'habitats. Force est de constater que cela n'a pas été le cas au cours des dernières années. Les sites sont régulièrement documentés par l'archéologie préventive, entrevus à travers les diagnostics, mais souvent sur des emprises réduites. Plusieurs de ces opérations sont cependant porteuses d'avenir et laissent espérer l'obtention de résultats importants lors du passage à la fouille comme cela a été le cas pour celles du stade José Bade à Marie-Galante, l'une des rares opérations de fouille préventive significative expertisée par la CTRA au cours des deux dernières années. Dans le domaine de l'archéologie programmée, les travaux ont été là aussi très limités. Cela est en partie dû à l'abandon du terrain par différents acteurs historiques français (Museum national d'histoire naturelle, Univ. d'Aix-Marseille, Univ. Antilles) et au faible niveau d'intervention des équipes étrangères (arrêt des programmes sur les îlets de Martinique et intervention très ponctuelle de l'université de Leiden).

Consécutivement à cette approche insuffisante des contextes d'habitats, l'archéologie funéraire n'a pas pu connaître un développement important. Peu de sépultures ont été fouillées et aucune véritable réflexion ne semble pour l'instant émerger autour de cette thématique.

En Guyane, l'absence d'ossements, due principalement à l'acidité du sol guyanais, rend difficile la qualification des structures découvertes. Néanmoins, pour la période chrono-culturelle Thémire, les fouilles ou diagnostics réalisés sur plus de 7 sites, ces huit dernières années [Mombins II (Delpech 2018), Mombins III (Seguin 2016), Katoury (Mestre 2005), Ecolodge-Stoupan (Delpech 2010), Chennebras (Delpech 2010), Kreola Park (Delpech 2011) Cimetière Paysager Poncel (Van den Bel 2013)] ont livré notamment des fosses à dépôts de céramique dont la diversité des formes, des dimensions et de l'agencement des dépôts illustrent totalement la pluralité des pratiques funéraires au sein d'un même site ou entre les sites eux-mêmes. La multiplication des découvertes appelle désormais un réel travail de synthèse à l'échelle régionale, passant notamment par une concertation accrue entre les différents acteurs intervenant sur le territoire guyanais.

En Martinique, les quelques sépultures pré-colombiennes mises au jour sur les sites de l'Anse Bellay (occupation troumassoïde) ont fait l'objet de fouille et de description complète mais ne semblent pas susciter un intérêt scientifique particulier de la part des équipes opérant sur place malgré les recommandations de la CTRA.

Plusieurs problèmes récurrents se font jour à l'issue de ces dernières années d'examen. Le premier concerne le manque de consensus sur un cadre chrono-culturel régional solide et accepté par tous dans les Antilles comme en Guyane. Les experts déplorent également la faiblesse du paysage scientifique local et le peu d'investissement des acteurs français

hexagonaux ou étrangers qui s'accompagne, dans les Antilles et encore plus en Guyane, d'un taux de publication très faible en dehors des BSR sur les opérations préventives.

UNE ARCHÉOLOGIE « MÉDIÉVALE » MAHORAISE

L'archéologie qui se déploie depuis peu à Mayotte permet d'éclairer des cultures et une chronologie sur lesquelles tout reste à faire. Les cultures mahoraises des XI^e au XVI^e siècle apparaissent essentiellement au gré des interventions préventives. Les fouilles de sauvetage et également programmées menées sur l'île de Mayotte ces quatre dernières années, notamment sous l'impulsion de M. Ferrandis et M. Pauly, ont également permis de dévoiler des pratiques syncrétiques encore inédites sur l'île au cours des XI^e et XIII^e siècles. Plusieurs sites funéraires contemporains (Bagamoyo, Antsiraka Boira et M'Tsanga Miangani) sont actuellement en cours de fouille et laissent présager des synthèses passionnantes sur l'islamisation de l'île et l'implication des Comores dans les réseaux d'échange de l'Océan Indien médiéval.

On notera également que l'une des premières interventions préventives à Mayotte a été réalisée sur une Mosquée du XVI^e siècle, sous la direction d'A. Jégouzo. Outre, une étude sur le bâti, l'intervention s'est aussi déroulée dans l'espace sépulcral.

ARCHÉOLOGIE DES MONDES MODERNE ET CONTEMPORAIN

Il faut préciser que seule la CTRA Outre-mer fait apparaître le champ moderne et contemporain dans le recrutement de ses experts. C'est également la seule CTRA qui compte une historienne, ce qui permet notamment de riches échanges sur la confrontation des données archéologiques et archivistiques.

De fait, l'archéologie de ces contextes récents connaît un essor remarquable et la qualité des recherches qui sont menées sur ces périodes représente à bien des égards un modèle pour les opérations métropolitaines sur les mêmes périodes.

L'habitation coloniale

Traditionnellement, la recherche dans les Outre-mers, en particulier aux Antilles et en Guyane, s'est portée sur l'étude des habitations coloniales en concentrant les efforts sur les éléments résidentiels les plus manifestes ou sur l'appareil productif et industriel. Les habitations les plus spectaculaires ont donc souvent été au cœur des préoccupations (Château Dubuc en Martinique, ou Loyola en Guyane).

L'archéologie préventive a permis d'élargir le spectre et les nombreuses opérations menées montrent aujourd'hui une forte diversité des formes de l'habitat colonial. Cette diversité des tailles et formes d'établissements traduit l'hétérogénéité des situations sociales et doit nous encourager à persévérer dans une recherche qui ne s'attache pas seulement aux établissements les mieux dotés et les plus prestigieux. Quelques habitats paysans plus modestes ont ainsi pu être mis au jour et permettent d'éclairer de manière inédite la complexité des stratifications de ces sociétés modernes et contemporaines, loin de pouvoir être réduite à une société des grands propriétaires.

Les recherches s'intéressent de manière globale à la compréhension des conditions de l'économie de plantation coloniale, mais aussi aux transformations engendrées par la fin de l'esclavage. Loin d'être réduits aux pratiques industrielles, les sites invitent à considérer aux Antilles comme dans l'Océan Indien, les combinaisons culturelles, naturelles et économiques complexes entre les cultures exogènes et les cultures endogènes.

Dans ce secteur, la Guyane montre une très forte activité programmée et une forte présence des projets internationaux (universités américaines et québécoises...) comme l'université de Laval (Québec) qui développe depuis plusieurs décennies des projets de recherche autour de l'habitation jésuite de Loyola.

Ce processus voit également se développer une véritable archéologie des quartiers serviles, aujourd'hui en pleine expansion. Les données collectées, véritable archéologie des structures en creux et des bâtiments sur poteaux, sont de nature à éclairer d'un jour nouveau l'évolution des conditions de vie des populations serviles dans un système économique, culturel et politique affecté par de constants changements.

Les opérations archéologiques doivent également être l'occasion d'interroger de mieux en mieux les cadres et conditions d'une agriculture diversifiée. Les questions d'environnement et de milieu sont prégnantes dans les études et interrogent les types de culture, l'exploitation de nouvelles espèces ou la persistance d'espèces endémiques. Au gré des études géo-archéologiques, on interroge aussi les modalités de la conquête des espaces naturels par la construction des villes. C'est le cas notamment des phénomènes d'atterrissement sur la mer ou sur la mangrove à Fort-de-France ou à Basse-Terre.

Le fait urbain

Le développement récent d'une archéologie du fait urbain est sans doute une nouveauté des dernières années qui voit se multiplier les opérations menées sur les centres anciens. À La Réunion, comme à Fort-de-France, Saint-Pierre de La Martinique, Pointe-à-Pitre ou Cayenne sont régulièrement menées des opérations qui permettent d'éclairer l'évolution des topographies et des planifications urbaines. Archéologie des contextes stratifiés et archéologie sur le bâti sont réalisées de manière rigoureuse et donnent à lire les dynamiques inédites de construction de la ville, mais aussi les réseaux d'approvisionnement des matériaux (pierres exogènes notamment pierres de lest et TCA importées). L'intérêt scientifique et méthodologique de ces interventions, souvent préventives dépasse clairement le seul cadre ultramarin.

Les méthodologies de l'enregistrement de terrain et du diagramme de Harris demanderaient cependant à être homogénéisées et systématisées afin d'uniformiser la mise à disposition des données. Ce principe facilitera à terme l'intégration des résultats dans les cartes archéologiques et SAU qui ne manqueront pas se mettre en place sur les villes principales.

On notera que les premières opérations programmées ont été réalisées à Saint-Pierre-et-Miquelon. Les fouilles de C. Losier de l'université du New Foundland permettent de documenter pour la première fois les établissements de pêche saisonnière installés à partir du XVI^e siècle sur l'Ile-de-Saint-Pierre.

Bien que moins fréquentes, il faut également noter le développement de plusieurs thématiques qui contribuent à renouveler les champs de recherche sur ces territoires. D'abord celui d'une archéologie du marronnage dont La Réunion est devenue figure de proue à travers la mise en place d'un projet de recherche interdisciplinaire et interinstitutionnel sur le rempart du Piton de la Fournaise.

On notera aussi les premières interventions préventives d'ampleur sur les bagnes de Guyane, illustrées par la fouille de l'établissement carcéral de Saint-Laurent-du-Maroni.

Lieux de culte et pratiques funéraires sont encore minoritaires dans ce rapide panorama et sont encore trop souvent liés à des situations de sauvetage, notamment de cimetières

littoraux en cours d'érosion. La question des cimetières d'habitation d'époque coloniale a connu toutefois un développement scientifique indéniable ces dix dernières années, notamment en Guadeloupe et Martinique, sous la direction de P. Courtaud et T. Romon. Les données acquises méritent dorénavant de s'inscrire dans des projets de publications de plus grande envergure.

Dans ces contextes ultra marins, les études de la culture matérielle font l'objet d'une attention particulière systématique au travers des expertises des céramiques, des objets du quotidien, des consommations visant à caractériser outre les profils sociétaux, les circuits commerciaux (la faïence, les céramiques de raffinage, les pipes, l'armement...). Un certain nombre d'études permet d'aborder les processus de production avec transferts de technologie, d'assimilation et transformation des techniques (le cas de la poterie métissée de Guyane, les fours à chaux...)

Enfin, on ne peut oublier la part des espaces maritimes dans ces contextes et l'articulation constante des travaux de la CTRA et des CRA avec le Drassm. La question de la gestion des vestiges sur le DPM est une préoccupation constante sur ces territoires, tant la question des sites côtiers immergés (amérindiens comme coloniaux) est récurrente. Les outre-mers offrent également un très riche potentiel en matière de sites d'épaves. On peut citer le projet mené par J.-S. Guibert (Université des Antilles) sur l'épave de l'Anémone, goélette de la Marine Royale servant de navire des douanes à la Guadeloupe. Perdue au cours de l'ouragan du 7 au 8 septembre 1824, dans la Baie des Saintes en Guadeloupe, elle éclaire sous un angle matériel et technique la fréquentation maritime des Antilles.

Quelques écueils

En raison du développement extrêmement rapide d'une archéologie professionnelle en Outre-mer, certains écueils se font régulièrement jour. Le développement de l'archéologie préventive dans les territoires ultramarins étant un phénomène encore en pleine expansion, les moyens matériels et humains dévolus aux équipes pour réaliser les diagnostics et les fouilles, mener les études et rédiger les rapports connaissent encore un décalage avec ceux habituellement mis en œuvre en métropole (délais très courts des opérations avec des équipes réduites déjà très sollicitées. ex: Bagne de Saint-Laurent-du-Maroni).

Nous observons également des problèmes récurrents concernant la faiblesse de la formation des intervenants souvent métropolitains aux spécificités des territoires ultramarins. C'est notamment le cas en matière de géo-archéologie où les spécialistes sont trop peu souvent familiers des contextes antillais (moins vrai pour l'Océan Indien qui fait souvent appel à des acteurs locaux). C'est également le cas des spécialistes de l'étude du mobilier qui, en particulier pour les contextes modernes et contemporains, sont souvent formés de manière trop superficielle aux questions de multiculturalisme, d'acculturation. Dans ces territoires, les dynamiques économiques et sociales ne peuvent pas être exclusivement fondées sur les rapports avec la métropole et ne peuvent pas être européenocentrés.

De manière générale sur les problématiques modernes et contemporaines, les intervenants sont trop peu formés à l'analyse critique des sources écrites et cartographiques dont l'exploitation est pourtant indispensable et doit être systématisée pour ces périodes récentes.

L'ensemble de ces écueils pointe la nécessité d'une formation accrue des intervenants dans ces contextes géographiques et culturels particuliers où l'on mesure l'importance des enjeux d'une formation des ultramarins à l'archéologie des Outre-mers, condition nécessaire à la pérennisation d'équipes de chercheurs de bon niveau implantées dans ces territoires.

L'enseignement doit évidemment s'appuyer sur une forte articulation entre les universités régionales et les autres acteurs locaux (Dac, Inrap, tissus associatifs à défaut de collectivités...).

Les échanges avec les universités américaines, canadiennes ou hollandaises, bien présentes sur ces territoires, sont encore trop superficiels et contribuent à enclaver une recherche française sur des territoires très multiculturels. À cela s'ajoutent de véritables clivages méthodologiques entre les traditions archéologiques françaises et étrangères qui imposent une pédagogie répétée pour faire entrer les étrangers dans une archéologie de l'aire ouverte avec les enregistrements stratigraphiques *ad hoc*, mais aussi pour les faire entrer dans les obligations réglementaires imposées par le code du patrimoine et les obligations afférentes en matière de RFO.

La recherche sur ces territoires apparaît encore comme un monde à part et les ponts sont difficiles avec les thématiques de recherches métropolitaines (Iceramm, réseau TCA, et même PCR raffinage). La métropole semble encore avoir du mal à intégrer ces terres lointaines dans la recherche. La distance est certainement une difficulté, mais il faudrait sans doute sortir les Outre-mers de rattachements traditionnels avec le sud de la France qu'il faudrait dépasser. Ce constat est aussi celui d'une diffusion des résultats encore trop ponctuelle et qui peut avoir du mal à trouver sa place dans les ouvrages de synthèse nationaux, même si on note des efforts ces dernières années avec la parution de dossiers et articles, notamment dans les Nouvelles de l'archéologie.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

Présentation de la CTRA Sud-Est

Par Jean Olivier GUILHOT
Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Sud-Est est composée de la réunion des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Son siège est à Aix et c'est donc le Sra PACA qui assure la présidence et le secrétariat de la commission.

En 2017, en raison de la publication tardive du décret instituant les CTRA et le CNRA, la CTRA Sud-Est n'a pu se réunir que 6 fois ce qui a représenté 16 journées de travail ; les sessions de mars et d'avril majoritairement consacrées aux fouilles programmées ont de ce fait été très chargées avec près de 150 dossiers examinés par sessions. Bien qu'ayant son siège à Aix, la CTRA a tenu en 2017 une séance à Lyon, une à Clermont-Ferrand et une à Ajaccio ce qui lui a permis de rencontrer à chaque fois les équipes du Sra local.

Composition de la commission

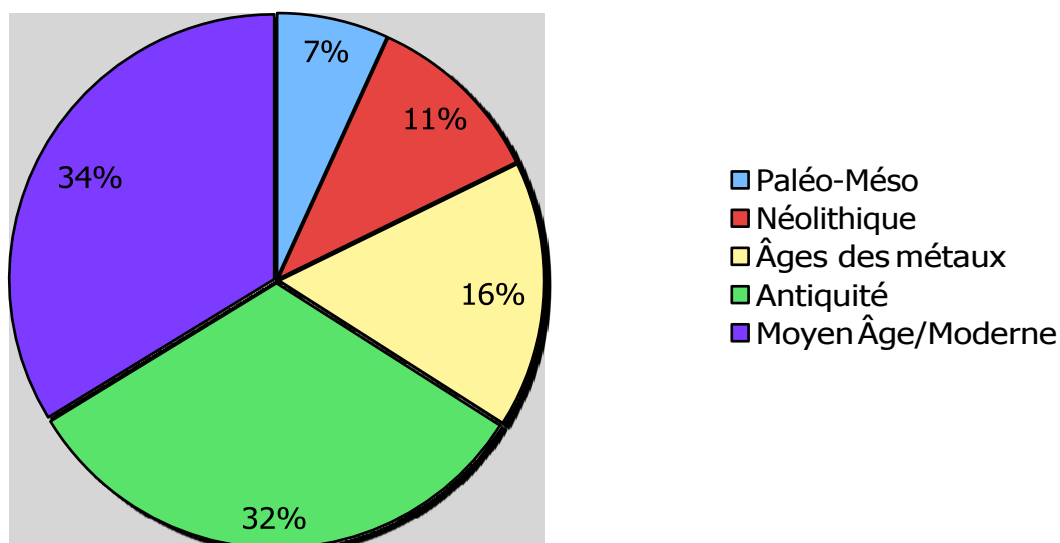
Les commissions variant en nombre selon leur charge de travail, celle de Sud-Est est composée de dix membres :

- Pierre-Jean Texier, au titre de spécialiste, rapporteur pour le Paléolithique et le Méolithique ;
- Philippe Lefranc, au titre de l'Inrap, rapporteur pour le Néolithique ;
- Anne-Marie Adam, au titre de spécialiste, rapporteure pour l'Âge du bronze ;
- Peter Jud, au titre de spécialiste, rapporteur pour l'Âge du fer ;
- Didier Bayard, au titre du ministère de la Culture, rapporteur pour l'Antiquité ;
- Laudine Robin, au titre d'un opérateur agréé, rapporteure pour l'Antiquité ;
- Sylvie Crogiez-Pétrequin, au titre de l'Université, rapporteure pour l'Antiquité ;
- Sébastien Bully, au titre du Cnrs, rapporteur pour le Moyen Âge ;
- Jean-François Goret, au titre d'une collectivité territoriale, rapporteur pour le Moyen Âge et l'Époque Moderne ;
- Vincent Maliet, au titre de spécialiste, rapporteur pour le Moyen Âge et l'Époque Moderne.

Pour certains dossiers particuliers, il a parfois été fait appel à des rapporteurs extérieurs. En 2017, ont été sollicités : J.-L. Guadelli (Cnrs) pour la Paléontologie ; T. Lachenal (Cnrs) pour la céramologie ; L. Vallauri (chercheur associé LA3M) également pour la céramologie ; N. Pousthomis (Univ.), pour de l'archéologie du bâti ; Y. Billaud (Drassm) pour des opérations subaquatiques, O. Buchsenschutz pour l'âge du Fer.

Nature des avis émis en 2017 par la commission

La commission a examiné 383 dossiers en 2017, dont 345 concernant des fouilles. Le Moyen Âge et l'Époque moderne sont les périodes les mieux représentées avec 33 % des avis émis, suivis par l'Antiquité (31 %), les Âges des métaux (16 %), le Néolithique (11 %) et le Paléolithique (7 %).



Répartition par périodes des dossiers examinés en 2017 en CTRA Sud-Est

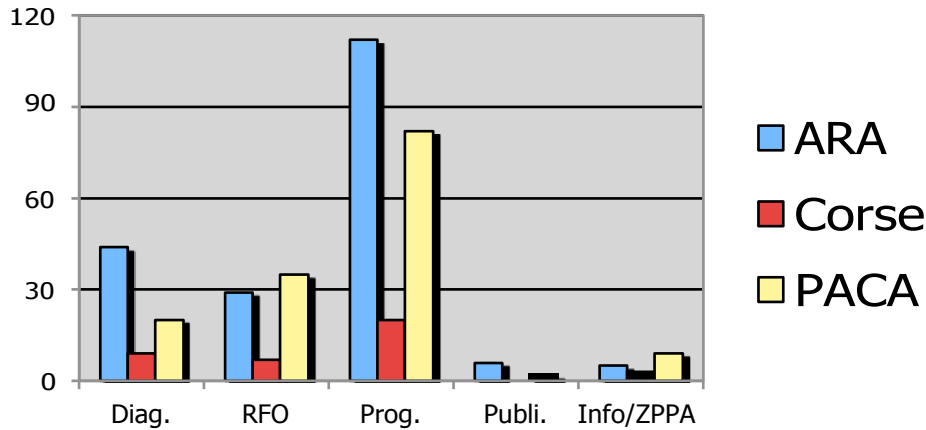
Au sein de la CTRA, le déséquilibre régional en volume de dossiers est grand, reflétant les réalités économiques et démographiques : en 2017, 196 dossiers concernaient la région Auvergne-Rhône-Alpes, 148 Provence-Alpes-Côte-D'azur et 39 la Corse.

	Diag.	RFO	Prog.	Prog. Drassm	Publi.	Info	ZPPA	Total
ARA	44	29	106	6	6	4	1	196
Corse	9	7	20	0	0	3	0	39
PACA	20	35	75	7	2	5	4	148
Total	73	71	201	13	8	12	5	383

Répartition par type et par région des dossiers examinés en 2017 en CTRA Sud-Est

Spécificités de la CTRA Sud-Est

En volume de dossiers de fouilles, la CTRA Sud-Est qui fusionne l'ex CIRA Sud-Est, diminuée du Languedoc-Roussillon, et l'ex CIRA Centre-Est, se positionne désormais au deuxième rang au niveau national.



Répartition par type et par région des dossiers examinés en 2017 en CTRA Sud-Est

Sur les 345 dossiers d'opérations traités en 2017 en CTRA Sud-Est, 201 relevaient de l'archéologie programmée et 144 de l'archéologie préventive. Cette répartition où les programmés sont fortement majoritaires (58 % de programmé pour 42 % de préventif) est une des caractéristiques de la CTRA Sud-Est qui se retrouve en 2017 dans chacune des trois régions de la CTRA Sud-Est. Elle s'explique en partie par la très forte concentration d'équipes de recherches sur ce territoire.

Constatons enfin, d'un point de vue qualitatif cette fois, que c'est en Préhistoire que l'on retrouve le plus grand nombre de dossiers d'archéologie programmée posant problème lors de leur examen en commission. Si les causes en sont multiples, l'effet générationnel est un facteur d'explication indiscutable.

Les tendances observables sur la phase 2014-2017

Le périmètre de la CTRA Sud-Est étant une création de 2017 issue de la fusion de presque deux CIRA, toute comparaison avec les années antérieures 2014-2016 se fonde sur une reconstitution. Celle-ci est riche d'enseignements :

- malgré de fortes variations en matière d'aménagement du territoire sur la période 2014-2017, on constate une relative stabilité du nombre de dossiers examinés (environ 400), leur volume évoluant dans une marge maximale de 11 %. La part importante du programmé amortit certainement sur ce territoire les variations du préventif ;
- au niveau interrégional, la proportion programmé - préventif en 2014 est exactement la même qu'en 2017 : 58 % de programmé pour 42 % de préventif ;
- cette proportion est en revanche beaucoup moins stable quand elle est examinée au niveau régional. Ainsi, en ARA, les dossiers de programmés ne sont majoritaires que depuis 2015, mais cette tendance semble se confirmer depuis lors. En PACA, la proportion programmé - préventif était de 73 % - 27 % en 2014 ; elle n'est plus que de 60 % - 40 % en 2017. En Corse, le rééquilibrage est encore plus marqué : 78 % - 22 % en 2014, passant à 56 % - 44 % en 2017.

Type de dossiers	2014			2015			2016			2017		
	Prog	Prev.	Autr	Prog	Prev	Autr.	Prog	Prev.	Autr.	Prog.	Prev.	Autr
ARA	99	117	13	106	73	21	144	93	24	112	73	11
Corse	18	5	4	16	2	4	25	4	4	20	16	3
PACA	105	39	26	78	39	39	66	51	28	82	55	11
Total	426			378			439			383		

Répartition par type et par région des dossiers examinés d'ARA, de Corse et de PACA, de 2014 à 2017

En conclusion, la fusion en 2017, dans une même CTRA, de Sra qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble et qui ont historiquement des approches et des pratiques très différentes de l'archéologie a nécessité une adaptation de chacun, agents des services et experts. On constate aujourd'hui que ce partage des pratiques sous le regard de la communauté archéologique que constitue une CTRA facilite la réduction des particularismes régionaux.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes

Par Karim GERNIGON

Conservateur régional de l'archéologie

Composée des douze départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de la Savoie, de la Haute-Savoie et de la métropole de Lyon (issue du département du Rhône), la région est issue de la fusion, le 1^{er} janvier 2016, des deux anciennes régions d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Cette nouvelle région s'étend sur une superficie de 69 711 km², en une longue bande allant du Massif central à la frontière suisse. Le siège de la préfecture de région et de la Drac a été fixé à Lyon. Le pôle Patrimoines et Architecture est basé à Clermont-Ferrand, tandis que le siège du Sra est implanté sur le site de Lyon (avec un site distant sur le site de Clermont-Ferrand).

Outre le Sra, les acteurs de l'activité archéologique régionale sont plusieurs UMR (basées à Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Grenoble), trois équipes de l'Inrap, trois services archéologiques de collectivités territoriales agréés ou habilités (ville de Lyon, départements de l'Allier et de l'Ardèche), trois services patrimoniaux de collectivités départementales incluant des archéologues (Isère, Savoie, Haute-Savoie), plusieurs entreprises privées agréées, dont deux sont siégées dans la région (Archeodunum et Paléotime), et plusieurs associations d'archéologues bénévoles.

Historiquement, la région Auvergne-Rhône-Alpes a très tôt constitué un haut lieu de l'archéologie monumentale, autour des recherches menées sur la colline de Fourvière, à Lyon, sur la cité antique de Vienne / Saint-Romain-en-Gal et sur le temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme. Cela explique la création précoce, en 1935, du premier service archéologique de collectivité territoriale, l'atelier de fouilles archéologiques de la ville de Lyon. En dépit de cet exemple précoce, l'archéologie territoriale reste peu développée dans la région. L'activité du service archéologique de Lyon reste cantonnée au territoire de la municipalité et n'a pas été étendue au reste de la métropole. Seuls deux départements sur douze, l'Allier et l'Ardèche, se sont engagés dans l'aventure de l'archéologie préventive. Trois autres départements (Isère, Savoie, Haute-Savoie) ont développé des services patrimoniaux incluant des archéologues, mais ils se consacrent exclusivement à l'archéologie programmée et à la valorisation.

D'un point de vue académique, l'équipe d'accueil 7421 LUHCIE, de l'Université de Grenoble, est issue de cette archéologie monumentale pionnière. L'UMR 5138 ARAR (archéologie et archéométrie), basée à Lyon, a repris le Centre de Datation par le Radiocarbone. La ville de Lyon abrite également une autre UMR très active dans le domaine de l'archéologie, l'UMR 5133 Archéorient, mais celle-ci est essentiellement active en Méditerranée orientale et les rares terrains régionaux ne sont pas mentionnés sur son site internet. À Clermont-Ferrand, l'UMR 6042 Geolab a été très active dans l'étude du paléo-environnement et de la paléogéographie de la plaine de la Limagne, mais paraît désormais moins tournée vers les thématiques intéressant l'archéologie. L'UMR 5204 Edytem, basée à Chambéry, est centrée sur les thématiques alpines et s'intéresse en particulier aux fréquentations humaines des cavités karstiques durant la Préhistoire.

Plusieurs sociétés privées agréées sont actives, régulièrement ou ponctuellement, dans la région (Archeodunum, Éveha, Hadès, Paléotime, Acter, pour ne citer que les fouilles de 2017). Paléotime et Archeodunum ont leur siège social dans la région.

Côté Inrap, Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une direction anciennement interrégionale basée à Bron et correspondant aux limites de l'ancienne CIRA Rhône-Alpes-Auvergne. Elle dispose de trois bases, à Bron, à Clermont-Ferrand et à Valence.

Le service régional de l'archéologie est localisé sur deux sites (Clermont-Ferrand et Lyon) et se compose de trente-cinq personnes : un CRA, deux CRA-adjoints, vingt-cinq autres personnels scientifiques (un technicien, une assistante-ingénieure, deux chargées d'études documentaires, quatorze ingénieurs d'études, sept conservateurs), six personnels administratifs (dont deux encore dans le corps des adjoints administratifs) et une secrétaire de documentation. Une ingénieure d'étude est en instance de recrutement, suite à un avis favorable de la CAP, ce qui portera provisoirement l'effectif total à trente-six agents, avant un départ à la retraite prévu en 2020.

Les deux anciens services régionaux de l'archéologie étaient historiquement liés par la participation commune à une même CIRA, Rhône-Alpes-Auvergne, dont le siège était placé à Lyon. Cet historique partagé est un facteur favorable à la mise en place de pratiques de travail similaires.

La carte archéologique recense 69 886 entités archéologiques. L'information archéologique est bien répartie sur le territoire, mais il faut noter des concentrations plus fortes autour des agglomérations lyonnaise et clermontoise (cette dernière ayant constitué un très riche terroir au Néolithique moyen, au Bronze ancien et durant le second Âge du fer), ainsi que dans une moindre mesure autour du Puy-en-Velay, le long des tracés autoroutiers des vallées alpines, de l'axe A71/A75 et du barreau vers Vichy, dans la partie centrale du département de la Loire et dans le sud des départements de la Drôme et de l'Ardèche (en raison, notamment, de la concentration des architectures mégalithiques). Outre l'activité économique autour des deux principales agglomérations régionales, ce sont les nombreux tracés routiers et autoroutiers qui ont renouvelé l'information archéologique.

La réception des dossiers susceptibles d'être prescrits est essentiellement assurée par la mise en place de zones de présomption de prescription archéologique. Elles sont au nombre de 331 (42 sur le territoire de l'ancienne région Auvergne et 289 sur le territoire de l'ancienne région Rhône-Alpes). Le nombre de dossiers reçus est de 3470 (en légère hausse de près de 6 % par rapport à l'année 2016 : 3283). Le nombre de diagnostics prescrits s'élève à 431, ce qui porte le taux de prescription à 12,4 %. La surface prescrite cumulée en 2017 n'a pu être établie que pour l'ancienne région Rhône-Alpes ; elle s'y élève à 7703 ha.

Le nombre de fouilles prescrites a été de 67 en 2017. Ce nombre se répartit assez également dans les territoires sub-alpins et dans la vallée du Rhône (5 à 12 prescriptions par département), mais est plus faible sur les pentes du Massif Central, y compris dans le département de la Loire (de 0 à 3) et à l'exception du Puy-de-Dôme, qui concentre l'activité économique au sein de l'ancienne région auvergnate.

Le nombre de fouilles réalisées a été de 43. 20 l'ont été par l'Inrap (47 %), 2 par le service archéologique de la ville de Lyon, aucune par le service archéologique départemental de l'Allier (le service ardéchois n'est quant à lui pas agréé pour les fouilles), 10 par Archeodunum, 4 par Éveha, 3 par Hadès, 3 par Paléotime et 1 par Acter. Outre les classiques opérations d'archéologie urbaine stratifiée et du bâti dans l'agglomération lyonnaise, les fouilles réalisées ont concerné des occupations rurales antiques du Haut- et du Bas-Empire

(notamment un ensemble de fermes à enclos fossoyés exploré sur près de 100 ha à Saint-Vulbas), une succession stratifiée d'occupations de l'Âge du bronze (Rochemaure/Le Teil) et une occupation mésolithique de bord de cours d'eau (Lyon, 9^e arrondissement).

Cent dix-huit opérations de recherche programmée ont été autorisées ou soutenues en 2017 : 14 prospections diachroniques (dont une prospection aérienne), 33 prospections thématiques (dont une prospection géophysique sur la plaine de la Limagne et de nombreuses prospections de mégalithes ardéchois), 25 sondages, 24 fouilles, 3 opérations de relevé d'art rupestre, 13 projets collectifs de recherches, 1 programme d'analyses, 5 préparations de publication et 1 aide à l'édition. Cette importante politique de soutien à la recherche archéologique programmée est facilitée par l'engagement des collectivités territoriales. Les départements de l'Ain, de l'Ardèche, du Cantal, de l'Isère, de la Loire, du Puy-de-Dôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie soutiennent la plupart des opérations menées sur leurs territoires respectifs. La recherche programmée bénéficie de l'engagement des chercheurs et enseignants-chercheurs des équipes de recherche implantées régionalement, d'agents de l'Inrap, du Sra, ainsi que d'étudiants et de bénévoles. La recherche programmée a bénéficié de 600 000 €. La valorisation et les publications ont bénéficié de 105 000 €.

Un effort important est consacré régionalement à l'aide à la publication des résultats de fouilles programmées menées sur de longues durées (abri mésolithique et néolithique de la Grande Rivoire, relevé de l'art pariétal de la caverne du pont d'Arc, *oppida* gaulois de Gergovie et de Corent) et des résultats d'ensembles d'opérations sur des agglomérations ou des ateliers (atlas topographiques de Lyon et de Clermont-Ferrand, PCR sur les ateliers de poterie sigillée de Lezoux). La recherche sur les périodes du Paléolithique est un axe fort de la région. Outre les recherches déjà mentionnées sur l'art paléolithique, plusieurs fouilles programmées et prospections thématiques visent à mieux caractériser la transition entre les dernières occupations néandertaliennes (PCR sur le Paléolithique moyen en Massif central, grotte Mandrin, Châtelperron) et les premiers indices de présence des humains anatomiquement modernes (projets de prospections en Ardèche, fouille de Vic-le-Comte), afin de reconsidérer les modalités de la transition entre Paléolithiques moyen et supérieur et la réalité de cette transition anthropologique. En raison de la présence de la plupart des sites palafittiques français inscrits au Patrimoine mondial et des menaces d'érosion que fait peser le réchauffement climatique, un souci particulier est apporté au maintien des compétences techniques nécessaires à l'intervention en milieu subaquatique (prospections thématiques dans l'Allier et dans le Cher). Un même effort est apporté aux prospections diachroniques menées en milieu alpin, afin de prévenir la destruction de sites révélées par la fonte des glaciers. De nombreuses opérations portent sur le Moyen Âge, en particulier sur les édifices religieux et militaires encore en élévation, afin d'apporter les éléments de connaissance nécessaires à leur conservation (commanderie de Jalès, abbayes de la Doue et du Bouschet).

Une étude portant sur un schéma régional des CCE a été conduite sur le site de Lyon, qui ne dispose pas encore d'un CCE régional. Les 13 dépôts existants sur le territoire de l'ancienne région sont saturés et ne sont plus en capacité d'accueillir les collections des opérateurs. Sur le site de Clermont, il n'y a pas eu d'étude de schéma régional des CCE ; les collections archéologiques sont aujourd'hui dispersées dans cinq dépôts et un CCE sur la commune des Martres-de-Veyre, mis en place en 2017. En tout, 285 000 € ont été consacrés aux CCE, aux dépôts et aux chantiers des collections.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Corse

Par Franck LEANDRI

Directeur régional des affaires culturelles

Véritable « Continent en miniature » la Corse s'étend sur 8 722 km² et a une altitude moyenne de 568 mètres. Des grandes îles de Méditerranée occidentale, c'est la plus petite mais aussi la plus montagneuse. La région comprend 2 départements. En 2018 la population est de 339 000 habitants.

L'archéologie suscite en Corse un engouement croissant auprès de la population et des élus. Ce domaine est en outre particulièrement scruté par les médias.

Malgré un effectif sous-dimensionné, l'activité du Sra est en augmentation constante ; la qualité et l'investissement de ses agents sont reconnus. L'Inrap mobilise sur place un petit groupe d'agents spécialistes non seulement des périodes concernées par les fouilles mais aussi du contexte culturel insulaire puisqu'ils travaillent de manière plus régulière dans l'île. La Collectivité Unique de Corse ne s'est pas dotée de service agréé bien qu'elle en ait émis le souhait il y a quelques années. Deux opérateurs agréés interviennent régulièrement sur l'île. Depuis quelques années, les travaux réalisés par les archéologues locaux s'ouvrent vers l'extérieur avec la mise en place de collaboration et la constitution d'équipes, qui manquaient jusqu'ici [MC, Universités, Cnrs (Traces, LA3M, CCJ, Cerege) Inrap, Collectivité de Corse]. Les publications témoignent de l'importance des résultats, mais montrent aussi les nombreuses lacunes que les futures recherches devront combler.

Chiffres clés 2017 :

Entités archéologiques : 6758

Zones de sensibilités archéologiques : 1786

Zones de présomption de prescription : 5

Musées d'archéologie (labellisés musées de France) : 4

Opérations archéologiques programmées : 30

Opérations archéologiques préventives : 35 (dont 6 fouilles préventives)

Dossiers d'aménagement instruits : 957

Nombre de centre d'études et de conservation (CCE) : 2

Procédures d'attributions des mobiliers archéologiques : 54

Crédits État : AE : 322 000 € – CP : 246 000 €

Dont crédits État réservés à la programmation (fonctionnement/travaux/analyses) :

AE : 109 000 € – CP : 109 000 €

Stratégie en faveur de la carte archéologique.

Depuis trois ans, les moyens mis en œuvre pour la réalisation de la carte archéologique permettent la bonne mise à jour de la base de données Patriarche, la relecture a concerné plus de la moitié des entités enregistrées. Cette montée en puissance doit permettre dans l'intervalle 2017-2021 un zonage archéologique de l'ensemble de l'île afin d'alimenter les outils de la planification régionale dont le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC). Une démarche liée à la réalisation d'atlas archéologiques micro-régionaux a par ailleurs été mise en place, conjointement avec plusieurs communautés de

communes (Nebbiu, CAPA, Alta-Rocca, Sartenais-Valinco). Le premier fascicule qui concerne la région ajaccienne est sous-presse. Les conventions de partenariat conclues récemment avec le Conservatoire national du littoral ou encore avec plusieurs communautés de communes dans ce domaine témoignent de la confiance que le service inspire aux collectivités locales.

Archéologie préventive-programmée

Au fil des décennies, la recherche archéologique en Corse offre un visage de plus en plus dynamique et équilibré entre les opérations programmées et préventives. Aujourd'hui une soixantaine de chantiers sont annuellement menés sur l'île.

L'archéologie préventive connaît une progression depuis 2009, si l'on considère le nombre de fouilles archéologiques préventives menées annuellement sur l'île. Bien que les dossiers d'aménagements soit également en forte augmentation, le taux de prescription est relativement contenu en raison d'une forte mobilisation du service sur les expertises de terrain. L'action du service sera à terme optimisée par l'utilisation renforcée des outils de la géomatique.

Le financement des opérations qui s'inscrivent dans les thématiques de la programmation nationale a fait l'objet d'une évaluation positive par la direction générale des patrimoines. Les thématiques et périodes traitées en archéologie préventive et programmée diffèrent fortement. Les périodes les plus anciennes (du Paléolithique aux Âges des métaux) sont plus rarement abordées par l'archéologie préventive que par l'archéologie programmée. C'est exactement l'inverse pour les périodes antiques, modernes et contemporaines, périodes traitées majoritairement et de plus en plus fréquemment en archéologie préventive. L'histoire de l'île peut se prévaloir d'acquis et d'orientations nouvelles.

Principaux résultats 2016-2017- Perspectives

Les phases les plus anciennes demeurent le parent pauvre de la recherche insulaire. La fréquentation de l'île au Paléolithique reste un sujet de discussion tant les gisements supposés démonstratifs font défaut. Le renouvellement des études sur le Mésolithique s'est opéré grâce à la découverte des gisements de *Campu Stefanu* et de *Punta di Caniscione*. Le Néolithique, tant en nombre d'opérations qu'en nombre de sites fouillés, est la période privilégiée par la recherche. On commence ainsi à percevoir la première phase du Néolithique ancien caractérisée par la céramique Impressa (*Campu Stefanu, Abri Albertini*). La reprise des opérations sur le site majeur de *Basi*, devrait permettre de mieux appréhender la colonisation de l'île et la diversification des activités de production durant le Néolithique. Le Néolithique final (Terrinien) a fait l'objet de recherches spécifiques depuis quelques années mais les rapports d'opérations, notamment préventives tardent à venir. À *Listrella, Stabielle* et *Sarravale* dans le nord de l'île, des villages structurés avec des espaces spécialisés ont clairement été identifiés. Signalons également pour cette période du Néolithique, l'émergence de problématiques liées à l'occupation des milieux d'altitude dans la seconde partie du VI^e millénaire BC, comme sur le site de l'abri des *Castelli* ou *la Grotte Southwell* à *Vizzavona*.

Les travaux sur les sites de l'Âge du bronze connaissent une évolution très comparable au Néolithique qui s'explique par les mêmes raisons, c'est-à-dire l'importance de cette période dans l'île. Cette évolution est la bienvenue tant la Corse faisait figure de « trou noir » dans les connaissances sur cette période par rapport à l'Italie et au sud de la France. Les recherches concernent le traditionnel thème des habitats fortifiés. Dans le même temps, des travaux concernent les pratiques funéraires avec notamment l'exploration de la cavité

sépulcrale de Lano qui a livré des cercueils monoxyles dans un état de conservation exceptionnel.

Nos connaissances sur l'Âge du fer se sont fortement accrues ces dernières années à partir des fouilles menées sur le vaste habitat de Cuciupula dans le sud de l'île. Les avancées concernent désormais les formes de l'habitat (*Cozza Torta, I Palazzi*) et la perception chronologique et culturelle des mobiliers. Il reste toutefois encore un travail considérable pour mieux connaître cette période et son articulation avec la fréquentation étrusque, phénicienne, grecque et romaine.

L'Antiquité est l'objet de recherches croissantes. Les travaux d'aménagement et de valorisation des sites de Mariana (création d'un musée labellisé musée de France) et d'Aléria, accompagnés d'une relecture systématique des vestiges dégagés anciennement, permettent de porter un regard nouveau sur ces gisements désormais étudiés sur la longue durée. Ces recherches sont à l'origine de l'ouverture de nouveaux chantiers de fouilles programmées, mais aussi de la mise en place de projets collectifs de recherche (PCR). Les recherches récentes menées notamment dans le cadre de l'archéologie préventive, permettent une meilleure perception du monde rural.

Pour la période médiévale, l'archéologie préventive ouvre de toutes nouvelles perspectives et notamment des champs d'investigations inaccessibles jusqu'ici. C'est le cas en particulier en milieu urbain, comme à Ajaccio et Bonifacio, mais pas seulement puisque plusieurs églises rurales médiévales ont aussi fait l'objet d'explorations approfondies. Parmi les thématiques retenus, celle des sites castraux est la plus investie.

L'époque moderne est la phase chronologique dont l'étude a fait l'objet d'un développement notable ces dernières années. Ainsi, les tours et les citadelles génoises sont depuis quelques années l'objet de recherches importantes motivées notamment par la volonté des pouvoirs publics locaux de mettre en valeur ce patrimoine souvent négligé. Si le développement de l'archéologie du bâti dans quelques villes (Bastia, Bonifacio, Ajaccio) contribue également à une meilleure connaissance de l'occupation à l'époque moderne, l'archéologie du monde rural demeure à peu près méconnue pour cette période. L'époque contemporaine, nouvelle venue dans le domaine de la recherche archéologique, est encore un domaine à explorer ; nous signalons cependant la mise en œuvre d'une fouille préventive à Ajaccio sur les lignes de quais du Premier et du Second Empire.

L'organisation de recherches collectives diachroniques montre la capacité de la nouvelle génération de chercheurs à élaborer des projets communs et à produire des volumes importants de données renouvelant profondément nos connaissances. Ainsi, la réflexion sur l'échange et la circulation des matières premières durant la préhistoire et la protohistoire (analyse de silex et d'obsidienne de perles en ambre et verre) conduit aujourd'hui à repenser la place de l'île dans les réseaux unissant les deux bassins de la Méditerranée. Par ailleurs le thème transversal de la géoarchéologie concerne non seulement le peuplement diachronique de l'île, mais aussi son impact sur l'environnement, sujet d'actualité. Il apporte un éclairage totalement inédit sur l'évolution des paysages littoraux en lien avec l'implantation de quelques sites majeurs (*Mariana, I Calanchi, Sagone, Aléria, etc.*) et précise de manière diachronique l'impact anthropique.

Conservation, valorisation et gestion des mobiliers archéologiques

Depuis quatre ans le Sra est particulièrement mobilisé sur les questions de gestions des mobiliers avec un lourd passif en termes de conservation, d'inventaire, de statut juridique des

mobiliers. Dans ce contexte très tendu avec le développement de l'archéologie préventive la création d'un CCE régional géré conjointement avec le Drassm a été acté. Différents scénarios sont envisagés dans l'étude de faisabilité.

Valorisation et diffusion des résultats

Comme dans les autres régions la diffusion des résultats est d'abord assurée par la publication du bilan scientifique régional qui avait cessé de paraître entre 2001 et 2012. Les notices font systématiquement l'objet d'un formatage pour une diffusion sur le site ADLFI.

Par ailleurs, le Sra vient d'organiser un colloque destiné à faire le point sur les principales avancées scientifiques de ces 20 dernières années. Au-delà des synthèses produites, il en résulte de nouvelles pistes de recherche qui s'inscriront dans la programmation du ministère de la Culture.

L'augmentation des moyens affectés aux JNA répondra à la forte demande locale et au succès du « Village de l'archéologie » dont le concept est désormais bien rodé en Corse.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par Xavier DELESTRE

Conservateur régional de l'archéologie

La région en quelques chiffres :

- 6 départements (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse)
- Population en 2018 : 5 923 000 h.
- Nombre de sites inventoriés dans la base PATRIARCHE : 36 000
- RAP 2016 : 1 555 110 euros - RAP 2017 : 977 477 €
- Nombre de ZPPA : 285
- Crédits État 2016 : AE : 310 000 € – CP : 295 000 €
- Crédits État 2017 : AE : 415 000 € – CP : 400 000 €

L'archéologie régionale a longtemps été marquée par une forte activité de recherche réalisée par des chercheurs du Cnrs et des Universités (Aix/Marseille, Nice/Valbonne) au sein des UMR (3 sont contractualisées avec le ministère de la Culture – ADES, LAMPEA, CCJ) ; l'archéologie préventive quant à elle a été essentiellement dominée par une pratique en milieu urbain (Marseille, Aix-en-Provence, Fréjus, Toulon, Nice...). Le déficit en spécialistes de la Préhistoire ancienne et en géomorphologues pénalise toujours une dynamique de recherche pour ce domaine.

Depuis ces trois dernières années, l'**archéologie régionale est en mutation** : les raisons en sont les suivantes :

- un renouvellement générationnel des chercheurs institutionnels (Cnrs/Université) avec pour conséquence des pans chronologiques qui ne sont plus pris en compte, par exemple la période grecque ;
- les départs à la retraite n'ont pas été remplacés et les jeunes chercheurs (doctorants ou post-doctorants) ne disposent pas d'assez de lisibilité professionnelle pour s'engager sur des programmes à long terme. Cette précarité des statuts est à prendre en compte lors de l'examen des dossiers de demandes de fouilles programmées pour éviter une ouverture d'excavations qui rapidement risque de ne connaître aucune suite et devenir des « friches archéologiques » ;
- par ailleurs, il est évident que le renforcement des exigences en matière de rendu des résultats et les moyens financiers mis à disposition, qui souvent reposent en grande majorité sur les crédits du ministère de la Culture, sont un frein à un investissement de ces chercheurs dans la recherche régionale.

La situation actuelle de l'**archéologie programmée** atteste clairement de cette évolution soulignée par une baisse du nombre de demandes et la fin d'opérations de longue haleine du type de celle de la grotte du Lazaret à Nice avec un record de longévité très exceptionnelle, plus de 51 ans de campagnes de fouilles ininterrompues.

On constate également la disparition dans le paysage régional de chantiers écoles, ce qui n'est pas sans poser des questions dans la mesure où cette région demeure un pôle de formation universitaire en archéologie.

L'**archéologie bénévole** dans le domaine de la fouille programmée se limite aujourd'hui à un seul chercheur ; les autres bénévoles, au demeurant peu nombreux, ont un rôle limité à la prospection. Plus aucune association archéologique n'est impliquée dans la programmation annuelle.

Quant à la **valorisation du patrimoine**, seul le Centre Archéologique du Var conserve encore une place significative. Cette disparition du tissu associatif pose également le problème de la « surveillance » des territoires et explique sans doute, pour partie, l'explosion des prospections clandestines avec détecteurs de métaux et les fouilles sauvages.

Le panorama de l'**archéologie préventive** a aussi évolué ces dernières années par une présence plus nombreuse d'opérateurs agréés intervenant sur des sites comme Marseille jusque-là explorés en continu par une seule structure, l'Inrap. Dans le même temps, les services archéologiques des collectivités se sont renforcés et ont su s'adapter pour la plupart aux exigences administratives et scientifiques. Ces acteurs, au nombre de 7 sur le territoire régional, sont incontestablement des atouts tant pour la recherche que pour la valorisation et la médiation. Le renouvellement générationnel qui doit intervenir dans plusieurs services risque également de poser problème en terme de statut et de qualification des personnes éventuellement recrutées. Le redécoupage administratif des collectivités et notamment la création de métropoles (3 à présent dans l'espace régional : Aix/Marseille, Toulon, Nice) peut être un signe positif pour l'emploi et la gestion scientifique des territoires à l'image de ce qui a pu être mis en place pour la métropole Nice Côte d'Azur, dotée d'un service et d'un centre de conservation et d'étude. La réduction de l'emploi au sein des collectivités territoriales risque toutefois de poser problème pour le maintien de certains services ou la création d'autres (cf. par ex. Toulon).

L'**activité de recherche pour les années à venir** est basée sur une redéfinition des priorités qui sont les suivantes :

- la poursuite des efforts engagés dans le domaine de la publication des résultats à l'instar de ce qui a été mené dans le domaine de l'anthropologie sur les sépultures collectives néolithiques, les cimetières modernes et pour la diffusion des résultats des grandes fouilles réalisées à Fréjus ;
- le récolement et le reconditionnement des biens archéologiques mobiliers et de la documentation scientifiques en n'oubliant pas que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur demeure la première région française en terme de volumes d'objets archéologiques. Cette priorité est aussi légitimée par la consolidation du schéma régional des centres de conservation et d'étude et la mise en place de l'expérimentation entreprise avec l'Inrap au sein du centre de conservation et d'étude régional Aix-Les Milles ;
- la reprise de recherches dans le cadre pluridisciplinaire sur des sites majeurs de la région : pour la Préhistoire, par exemple : la grotte du Lazaret, pour les Âges des métaux : la Vallée des Merveilles ou bien encore pour l'Antiquité : le site d'Arles (terrestre et subaquatique), Vaison-la-Romaine... Toutes ces actions doivent être envisagées sur la base d'un appel d'offre incluant des objectifs et priorités fixées sur un temps donné (3 ans renouvelables par exemple) ;
- la consolidation des outils de recherches partagés que sont l'osthéothèque et la dendrothèque ;
- la mise en place de « programmes prioritaires » sur des sites fragiles ou des zones étendues compte tenu des contraintes qui pèsent sur ces espaces en terme de

conservation : la grotte Cosquer, les zones littorales, les zones incendiées et la haute montagne par exemple. Des actions qui contribueront également à une nouvelle dynamique de la recherche régionale ;

- la mise en place d'un chantier-école.

La **diffusion des résultats** est assurée en premier lieu par la publication du bilan scientifique régional mis également en ligne, par des journées portes ouvertes sur les chantiers, diverses activités lors des journées nationales de l'archéologie, des journées européennes du patrimoine et par des manifestations inscrites depuis plusieurs années en période estivale dans le paysage régional (journées de la Préhistoire à Quinson, de l'Antiquité à Arles).

Bilan 2017 de la CTRA Sud-Est

Coordonné par Anne-Marie ADAM et Didier BAYARD

Membres de la CTRA, représentants au CNRA

Avec les contributions de Pierre-Jean Texier, Philippe Lefranc, Peter Jud, Laudine Robin, Sylvie Crogiez- Pétrequin, Sébastien Bully, Jean-François Goret et Vincent Maliet

Membres de la CTRA

La CTRA Sud-Est est issue de la fusion des anciennes CIRA Sud-Est et Centre-Est, la première étant amputée de la région Languedoc-Roussillon, qui formait pour le littoral et la basse vallée du Rhône le pendant occidental de la région PACA. La nouvelle inter-région en tire une physionomie assez différente, moins marquée par le littoral méditerranéen. Elle est composée désormais d'un ensemble relativement équilibré, mais hétérogène, de grands blocs territoriaux caractéristiques de milieux différents et porteurs de discours historiques autonomes : l'île de Corse, le littoral provençal et niçois avec son arrière-pays, l'ensemble de la vallée du Rhône jusqu'au lac de Genève, la totalité des Alpes françaises, se partageant entre moyenne montagne et haute montagne, l'Auvergne enfin, représentant la plus grande partie de la moyenne montagne du Massif Central, irriguée d'une certaine manière par la grande Limagne. Ce nouveau découpage territorial est à l'origine d'une grande variété de paysages et de contextes géographiques et climatiques qui influe nécessairement sur les problématiques régionales.

Son ressort couvre un espace correspondant à 20 % du territoire national métropolitain, rassemblant également 20 % de sa population. Ces régions, largement ouvertes aux flux méditerranéens, ont accumulé au fil des millénaires un patrimoine archéologique exceptionnel, dont la richesse et la renommée leur ont valu de longue date une attention particulière des chercheurs et des pouvoirs publics et sont aujourd'hui la source de convoitises de nombreux clandestins. La gestion de plusieurs dizaines de sites de renommée mondiale, parfois inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO comme la grotte Chauvet, le Lazaret, la Vallée des merveilles, Arles, les sites palafittes, mais aussi la grotte Cosquer, les *oppida* d'Auvergne, les cités étrusques, grecques et romaines d'Aléria, de Mariana en Corse, de Marseille, Aix, Arles, Fréjus, Lyon, Vienne, s'avère un exercice délicat, parfois compliqué, y compris pour la commission : elle constitue d'ailleurs une lourde charge pour les services de l'État. Ces particularités expliquent bon nombre de caractères de l'activité archéologique interrégionale : en particulier le poids de l'archéologie programmée. L'activité préventive est répartie de manière très inégale selon les spécialités et les territoires. Elle se concentre principalement dans les grandes villes « historiques » et les milieux péri-urbains, le nord de l'inter-région s'illustrant par quelques projets qui impactent des superficies importantes.

Le fonctionnement de la commission

La commission est composée de dix experts qui, pour la quasi-totalité, siégeaient déjà dans les deux anciennes CIRA et qui disposaient pour une bonne part d'une expérience antérieure dans ce domaine. Leur répartition entre les différentes spécialités/périodes est inégale, mais semble davantage adaptée à la charge de travail que précédemment. Ils ont été assistés en 2017 par cinq experts extérieurs (un membre de la précédente CIRA, des spécialistes de l'archéologie subaquatique, du funéraire ou des Âges des métaux).

Période	Nombre d'experts	Nombre de dossiers instruits
Paléolithique - Mésolithique	1	23
Néolithique	1	37
Âges des Métaux	2	55
Antiquité	3	109
Moyen Âge / Moderne / Contemporain	3	114
Total	<i>10 + 5 ext.</i>	<i>Env. 350</i>

Compte tenu de l'expérience de la plupart des membres et au-delà de quelques problèmes liés aux différences de fonctionnement des deux anciennes CIRA, vite réglés, on n'a pas ressenti le besoin de consacrer beaucoup de temps aux réflexions d'ordre méthodologique. Le temps pour ce type de réflexions a de toute façon manqué, à cause du nombre important de dossiers à traiter au cours des six sessions de l'année (la session de février n'ayant pu avoir lieu, dans l'attente des nominations des experts, le nombre de journées a été réduit à 14). Environ 350 dossiers ont nécessité un examen et un avis d'un ou plusieurs rapporteurs, auxquels il faut ajouter l'examen en séance de propositions de zonages archéologiques ou de prospections inventaires, ainsi que cinq missions d'experts à Corte, à Lezoux, à Lyon (9^e ar.), à Marseille et à Saint-Égrève (38). La commission a pu en outre visiter trois sites en cours de fouille, à Sainte Colombe, à Gergovie (en ARA), à Venzolasca et un site en cours d'aménagement et son musée à Aléria, en Corse, ce qui s'est avéré un exercice extrêmement précieux pour le suivi des dossiers.

Le poids des opérations programmées dans les activités de cette CTRA n'est plus à démontrer. Plus des deux tiers des dossiers concernent l'archéologie programmée. La proportion est même des trois quarts, si l'on s'en tient aux seules opérations en cours (hors examens de rapports finaux d'opérations de fouille programmée ou de fouille préventive). Les nécessités de la programmation ont obligé de ce fait à instruire 60 % des dossiers lors des deux premières séances (135 en mars et 81 en avril). L'examen des dossiers d'archéologie préventive, 74 projets de fouille préventive et 40 évaluations de RFO, s'est étalé sur l'ensemble des séances avec un pic en septembre, qui n'a rien de surprenant, au terme d'une lacune de près de trois mois. L'étalement des séances pendant les périodes d'été et d'hiver oblige d'ailleurs à faire examiner un certain nombre de propositions de fouilles préventives par un expert en inter-CTRA, son avis étant discuté et généralement avalisé lors de la séance suivante.

Bilan de l'année 2017

Il est difficile de dessiner un tableau représentatif pour la seule année 2017, la plupart des opérations se déroulant sur plusieurs exercices. Cette présentation se bornera à rappeler quelques particularités de l'inter-région. Les rapports par grande période en préciseront les principaux acquis. Il faut encore une fois rappeler le poids de l'archéologie programmée pour toutes les périodes, spécialement pour la Préhistoire et pour le Moyen Âge ; la répartition est plus équilibrée pour les autres périodes. De manière assez surprenante, les dossiers relatifs à l'Antiquité se partagent également entre archéologie programmée et archéologie préventive. Les opérations d'archéologie préventive se concentrent dans moins de la moitié

des départements, dans les grandes agglomérations, spécialement à Lyon, à Marseille et Clermont-Ferrand, et dans les principales villes antiques au patrimoine exceptionnel : Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Vaison, Vienne... Il y a peu d'opérations de grande ampleur, en dehors de la région lyonnaise (Lyon, Vaise, Sainte Colombe...). L'archéologie préventive concerne également le milieu rural, certes de manière moins spectaculaire : on note en effet peu de grosses opérations d'aménagement, à l'exception de quelques zones d'activité que l'ancien service régional de Rhône-Alpes a tenté d'investir ces dernières années, comme le PIPA de Saint-Vulbas, au nord-est de Lyon.

Autres particularités plus ou moins remarquables à signaler : la présence de l'archéologie minière qui se maintient, après une forte dynamique depuis les années 1980, l'activité du Drassm qui apporte une contribution remarquable pour la connaissance des sites portuaires, fluviaux et littoraux de Provence et de Corse.

Si, comme il a été dit plus haut, le temps a manqué jusqu'à présent pour mener une réflexion sur nos pratiques et la pratique archéologique en général, nous avons eu l'occasion de nous interroger sur plusieurs points qui touchaient d'une part, pour l'archéologie préventive, aux méthodes et problématiques des diagnostics archéologiques ainsi qu'à la formation de ses acteurs, qui nécessiteraient une véritable évaluation, d'autre part aux conditions d'exercice de l'archéologie programmée :

- le problème des chantiers qui s'éternisent ;
- la question soulevée par la présence de nombreuses petites opérations programmées entreprises par des étudiants (master/doctorat), souvent peu expérimentées, plus ou moins bien encadrées par leurs enseignants, et qui entreprennent ces opérations pour nourrir leur mémoire (avec des résultats souvent mitigés, à la fois sur le terrain et dans l'avancement de leur travail universitaire).

PALÉOLITHIQUE MOYEN ET SUPÉRIEUR

Du nouveau découpage régional découlent une grande diversité géologique et géomorphologique, une grande variété de matériaux, ainsi qu'une importante diversité d'environnements et d'habitats potentiels. Des reliefs et des vallées peu favorables aux accumulations sédimentaires comme on en connaît dans le nord ou l'ouest de la France, et l'absence de grands travaux d'infrastructure (autoroute, TGV, barrage...) dans ce très vaste territoire, expliquent pour ces dernières années, la rareté des nouvelles découvertes concernant le Paléolithique.

C'est plus souvent sur la reprise, parfois spectaculaire (nouveaux responsables, nouvelles problématiques, nouveaux moyens d'investigation), des recherches dans des sites connus depuis longtemps comme l'abri du Maras ou la grotte Mandrin ou bien des études qui se prolongent dans un site emblématique en vue de la publication très attendue d'une monographie (grotte Chauvet), que se développent actuellement les recherches dans cette nouvelle inter-région.

En 2017, deux opérations se sont jouées des chronologies comme de la grande diversité des paysages et des ressources en géo-matériaux propres à l'inter-région. Dirigé par P. Fernandez, le PCR « Réseaux de lithothèques », dont le caractère hautement fédérateur est à souligner, a pour but de répondre aux questionnements sur les rapports entre comportements humains et territorialité. Il s'emploie à articuler et réactualiser les initiatives anciennes ou récentes. De manière assez similaire, le PCR « Pigmentoθήque » qui vient

d'être lancé par E. Chalmin, a pour objectif à terme, de fédérer les recherches dans le domaine des pigments préhistoriques, pour mettre à disposition de la communauté un « outil pour comprendre l'approvisionnement en matériaux colorants durant la préhistoire ». Point de grandes découvertes en 2017 dans l'inter-région pour le Paléolithique, mais la poursuite/reprise d'assez nombreuses opérations sous une forme effective ou d'évaluation, en grotte, abri, ou plein-air. En bordure de la vallée du Rhône on retiendra en particulier les travaux conduits en rive droite par M.-H. Moncel à l'abri du Maras, et en rive gauche par L. Slimak à la grotte Mandrin. Avec pour objectif d'établir la chronologie et les modalités d'implantation et de circulation des groupes humains de l'épigravettien dans le domaine périalpin, c'est un tronçon tout entier d'une vallée qui, dans le Nord du Var, fait l'objet de recherches étroitement coordonnées, en plein-air ou en grotte, conduites par G. Porraz, L. Purdue et A. Tomasso.

NÉOLITHIQUE

Sur les trente-sept dossiers examinés en 2017, vingt-quatre correspondent à des rapports et demandes d'opérations programmées (64 % des opérations : neuf opérations en PACA, cinq en Corse, dix en ARA). Les opérations de fouilles préventives dont les rapports ont été finalisés en 2017 intéressent essentiellement la région PACA (quatre opérations sur six), région où l'activité s'est avérée la plus forte avec dix-sept dossiers examinés contre quatorze pour ARA (dont deux dans l'ancienne l'Auvergne), six pour la Corse.

En PACA, les résultats les plus marquants ou les plus prometteurs concernent les sites d'habitat, avec les études réalisées sur les sites de Vernègues-Cazan, où les plans de plusieurs bâtiments du 4^e millénaire ont été mis au jour, et des Bagnoles à l'Isle-sur-la-Sorgue, premier site attribué au Chasséen et au groupe de la Roberte décapé sur plus d'un hectare. La connaissance de l'habitat a également bénéficié de réelles avancées en Corse avec la fouille de bâtiments du Terrininen à Saravalle et, surtout, avec la reprise dans le cadre d'une triennale, des fouilles de Basi, site majeur occupé du Cardial et au Basien. En ARA, la fouille de l'abri de la Grande Rivoire à Sassenage semble avoir atteint ses objectifs et l'équipe doit maintenant se concentrer sur la publication. Enfin, des résultats étonnants ont été obtenus lors du suivi des stations palafittiques UNESCO par le Drassm, notamment sur la station de Beau-Phare sur le lac d'Aiguebelette où palissades et long chemin d'accès ont été relevés. Dans ce même secteur des lacs de Savoie, deux opérations de prospections avec sondages ont été autorisées afin d'étudier l'environnement archéologique terrestre des sites lacustres. L'archéologie funéraire n'est pas en reste, notamment en PACA où s'est close la fouille exemplaire de la sépulture collective du Collet-Redon et où le site de Beyssan à Gargas, célèbre pour ses stèles gravées, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage ayant révélé les vestiges de monuments funéraires du 4^e millénaire. On soulignera également la reprise de la recherche autour de l'architecture des dolmens d'Ardèche (2 opérations programmées) et la fouille d'une nouvelle grande nécropole du Bronze ancien à Lempdes, en Auvergne. Enfin, l'étude des gîtes de matières premières (silex de Sardaigne, rhyolite corse, silex du Vaucluse, etc.), avec pas moins de cinq opérations programmées, constitue un secteur très dynamique de la recherche.

ÂGES DES MÉTAUX

Pour les périodes correspondant aux Âges des métaux, un peu plus de la moitié des dossiers concernaient des opérations programmées. Si ces opérations se sont trouvées réparties de façon assez équilibrée entre les différentes régions, on note toutefois des disparités à

l'intérieur de celles-ci, où certains départements, comme l'Isère ou les deux Savoie, sont peu représentés.

Dans les trois régions, ce sont surtout des habitats fortifiés de hauteur qui sont le cadre de fouilles programmées, principalement pour l'Âge du fer (Constantine, Castellar de Cadenet, Gergovie, Corent, etc.). Dans le cas du Mourre de Sève, à Sorgues (Vaucluse), la fouille, vieille de plusieurs décennies, fait l'objet d'un projet collectif de publication. En Corse, l'Âge du bronze est également concerné par les fouilles sur des habitats de hauteur, de plus en plus nombreuses : la fin des travaux sur le site de Cuciurpula est accompagnée de la poursuite ou de l'engagement de nouvelles opérations (dans la vallée de la Gravona ou le Sartenais). Le caractère particulier, sans doute culturel, de l'enceinte de la Tournerie à Roubion (06) se confirme de campagne en campagne.

Le domaine funéraire a été représenté, outre la fouille exceptionnelle de la grotte de Lano, en Corse (inhumations en cercueils de bois du Bronze final), par plusieurs PCR, dont le point commun est de permettre la reprise d'une documentation de fouille ancienne, voire de documents d'archive remontant à des découvertes du XI^e s. : c'est le cas pour le PCR *Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud*, pour celui concernant Larina, dans l'Isère (qui traite de la relation entre un site fortifié et son environnement funéraire), ou encore pour la reprise de la documentation des nécropoles de Chens-sur-Léman (74).

Les études de territoire et les approches environnementales ont été en revanche peu développées dans la programmation 2017 des trois régions, au moins pour les Âges des métaux : quelques opérations de prospection thématique, en Auvergne, étaient liées à des travaux universitaires. Seul le PCR, d'ailleurs diachronique, consacré à la vallée de l'Arc autour d'Aix-en-Provence, fournit l'exemple d'une étude intégrée entre archéologues et paléo-environnementalistes, et d'une opération située à l'interface de l'activité préventive et d'une recherche programmée.

Enfin, on peut mentionner quelques opérations programmées consacrées à des thèmes plus spécifiques, comme l'activité minière (Cantal), le pastoralisme (Hautes chaumes du Forez), ou les gravures rupestres de la région du Mont Bego. Comme on pouvait s'y attendre, les dossiers d'archéologie préventive étaient majoritairement liés à des aménagements sur de vastes superficies (ZAC) et ils ont concerné en premier lieu la région Auvergne-Rhône-Alpes (plaines de l'Ain, vallée du Rhône, bassin clermontois). Ces opérations qui posent traditionnellement le problème du caractère diffus et dispersé des vestiges identifiés, ont fourni notamment des indices pour les différentes phases de l'Âge du bronze, qui confirment l'importance de l'occupation à ces périodes, aussi bien autour de Clermont-Ferrand (Lempdes, Riom) que dans les vallées de l'Ain et du Rhône, ou encore dans la plaine de Vaise, à Lyon. Quelques vestiges funéraires (enclos circulaires) ont été également repérés au cours de ces opérations.

Dans la région PACA, les superficies concernées par les interventions d'archéologie préventive sont notablement plus modestes ; mais plusieurs diagnostics ont mis en évidence des sites d'habitat ouvert des débuts des Âges des métaux (Âge du bronze, premier Âge du fer) qui concourent à la connaissance de l'évolution de l'occupation des paysages.

Pour conclure, on peut insister de nouveau sur la nécessaire complémentarité des différents champs d'activité de l'archéologie, préventive et programmée, notamment pour les Âges des métaux, afin d'éviter que les sites de hauteur, cibles privilégiées d'une archéologie

programmée souvent prédominante, n'apparaissent comme des isolats au sein de territoires insuffisamment documentés.

ANTIQUITÉ

L'archéologie antique dans l'inter-région Sud-Est est avant tout une archéologie des villes. Mise en oeuvre le plus souvent par des services de collectivité, elle combine des opérations programmées, fouilles, sondages liés à des monuments historiques ou PCR, à des opérations préventives qui sont généralement bien intégrées aux problématiques. Ceci est particulièrement net à Lyon, à Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Vaison-la-Romaine. La notoriété et l'importance du patrimoine archéologique monumental conservé pèse souvent sur les projets, en favorisant les regroupements de chercheurs au sein de PCR, parfois très vastes destinés à reprendre des études ou à collecter la documentation ancienne. Le PCR consacré aux atlas topographiques des villes de Gaule méridionale fournit un bon exemple de ces projets multiformes dont il est difficile de mesurer les apports sur une seule année ou même sur un exercice triennal. Créé en 1988, ce projet structurant pour la recherche régionale, qui a vu aboutir la publication de trois volumes en 18 ans, semblait connaître un certain déclin, avant de trouver un renouvellement inattendu en-dehors des limites de l'ancienne inter-région Sud-Est, à Lyon et Clermont-Ferrand. Le premier des deux volumes de Lyon, initié dans le cadre d'un PCR en 2001, est prêt à être publié. Le second fait l'objet d'un PCR qui se poursuit depuis deux ans. L'atlas de *Nemetum*-Clermont-Ferrand est considéré lui aussi comme terminé, alors que les participants du premier PCR s'interrogent sur son devenir. Le bilan de l'année 2017 doit donc tenir compte de ce temps long. Il est cependant possible de saluer en 2017 l'aboutissement de plusieurs opérations remarquables, la fin de la fouille programmée de la Verrerie dans le quartier de Trinquetaille, à Arles, ou de celle engagée en 2008 sur le site de La Butte Saint-Antoine à Fréjus, à l'emplacement de ce qui fut très probablement la préfecture de la Flotte, ou encore le PCR consacré à la colline de Cimiez à Nice.

Cette tendance à regrouper dans des PCR multiformes, si compliqués à monter et à faire progresser de manière harmonieuse, ne s'est pas démentie en 2017, avec la création du PCR *Fossae Mariae* consacré aux ports antiques de Fos-sur-Mer et au canal de Marius, qui rassemble autour du Drassm une quarantaine de chercheurs différents, et du projet consacré au théâtre de Fourvière, à Lyon, ou le nouveau PCR sur la bataille d'Orange. L'île de Corse participe du même mouvement, à son échelle, avec l'aboutissement du PCR géo-archéologique consacré aux basses vallées fluviales de l'île qui a fait progresser de manière spectaculaire nos connaissances sur l'évolution du littoral, ou le PCR créé en collaboration avec le Drassm sur les bouches de Bonifacio, sans oublier les recherches menées autour des deux sites phares de Mariana et d'Aléria qui devraient déboucher grâce aux efforts conjugués du Sra et des collectivités locales sur de nouveaux projets.

L'archéologie préventive est loin d'être négligeable puisqu'elle représente un peu plus de la moitié des opérations. Elle présente sensiblement les mêmes caractères que l'archéologie programmée : c'est principalement une archéologie des villes ; au nord, elle se concentre dans l'agglomération lyonnaise qui compte chaque année plusieurs chantiers d'importance (fin du chantier de l'Hôtel Dieu en 2017). Une part non négligeable de l'activité est consacrée à la gestion d'ensembles monumentaux remarquables comme les cirques de Vienne. Elle contribue de manière significative à la progression des connaissances. Plusieurs découvertes d'importance sont à signaler en 2017 : la carrière grecque de Marseille qui a défrayé la chronique et la découverte à Lyon, aux côtés de la muraille de la colonie romaine

qui était certes soupçonnée mais non encore localisée avec certitude, d'un rempart gaulois du type *murus gallicus*.

Les campagnes ont visiblement moins d'attrait pour les chercheurs, à l'exception de l'Auvergne où ont été menées en 2016 et 2017 des opérations de grande envergure de couverture Lidar, grâce à une aide financière importante de la région : l'exploitation de ces données, notamment dans la forêt de Tronçais, devrait enfin faire avancer de manière significative nos connaissances sur l'organisation et l'occupation de l'espace rural dans ces régions. Ailleurs, les campagnes antiques sont surtout documentées par le biais d'opérations préventives, qui, comme partout n'apportent qu'un éclairage partiel de sites que l'on peine à étudier indépendamment des paradigmes régionaux comme la recherche de centuriations, y compris en dehors de la Narbonnaise. Les quelques opérations programmées en cours concernent là encore des ensembles qui ont été choisis avant tout pour leurs caractères remarquables : leur aspect monumental comme à Châteauneuf-du-Rhône, dans la Drôme, ou à Piantarella, à l'extrémité méridionale de la Corse. Même la fouille de Panossas qui s'intéresse à des installations agricoles n'échappe pas à ce constat en raison de la taille inhabituelle de la *villa*. Il n'y a guère que la fouille de la petite ferme de Mare Stagno, à Aléria, qui apporte une image un tant soit peu représentative de l'exploitation des campagnes. L'apport des fouilles préventives dans ce domaine n'est certes pas négligeable, mais difficile à évaluer, tant il est dispersé entre de multiples champs d'intérêts (fermes, fragments de *villae*, habitats ruraux semi-groupés comme à Gemenos, entrepôts routiers à Fréjus, nécropoles...).

MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Pour le Moyen Âge et l'Époque moderne, le bilan de l'année 2017 laisse apparaître comme les années précédentes, un net déséquilibre entre les opérations programmées et les opérations préventives, de l'ordre de 2/3 en faveur des premières. Dans ce domaine, les dossiers sont nombreux, mais de nature très différente, avec une multiplication de petites opérations (sondages, prospections, bâti) portées par des étudiants de troisième cycle parfois peu expérimentés et peu encadrés, avec forcément des conséquences au niveau du rendu des résultats, et des recherches menées avec une grande rigueur méthodologique sur le long terme par des chercheurs spécialisés (comme à Saint-André-le-Haut, Ambérieu, à l'alpage de Sales etc.). Le nombre de dossiers examinés est également très différent entre les régions, avec une activité soutenue en Auvergne-Rhône-Alpes. L'intérêt pour les recherches dans les domaines militaires et religieux ne faiblit pas, les projets des chercheurs répondant souvent au souhait des pouvoirs publics locaux de valoriser leur patrimoine. L'archéologie minière et celle portant sur l'habitat des sites de hauteur et l'exploitation des ressources forestières dans les massifs montagneux (moyenne et haute montagne du Massif central principalement) forment deux autres axes assez dynamiques de la recherche archéologique pour les périodes médiévale et moderne que les rapporteurs souhaitent encourager. La qualité des rapports est jugée le plus souvent satisfaisante moyennant les remarques évoquées plus haut.

Pour ce qui relève de l'archéologie préventive, ont été traités principalement des rapports de diagnostic avec les projets de fouille préventive, l'évaluation *a posteriori* par l'examen des RFO restant minoritaire pour des raisons variées (opérations de fouille préventive non réalisées, rapports en retard, examens de RFO reportés à des séances ultérieures en raison d'un ordre du jour trop chargé). Les diagnostics portent généralement sur de faibles emprises en zone urbaine ou en zone rurale avec des résultats contrastés. Bien que la qualité des

rapports soit jugée globalement satisfaisante, la pression exercée sur les moyens accordés aux responsables d'opérations préventives de l'Inrap se fait ressentir dans un certain nombre de rapports (iconographie de qualité moyenne, contexte archéologique insuffisamment développé). Il convient de signaler que c'est dans le domaine préventif qu'ont été réalisées les rares opérations portant sur des thématiques contemporaines (Miramas, cimetière de Marseille).

Globalement, parmi les rapports examinés en 2017 se dégagent quelques beaux dossiers (Souvigny, Ambérieu, Vienne, Allemagne-en-Provence, publication du Puy), mais aucune opération n'a donné lieu à des découvertes exceptionnelles ou engagé un profond renouvellement des connaissances sur les thématiques abordées.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest

Présentation de la CTRA Sud-Ouest

Par François FICHET de CLAIRFONTAINE
Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Sud-Ouest recouvre les régions de Nouvelle Aquitaine (fusion des régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine) et d'Occitanie (Midi-Pyrénées et Languedoc- Roussillon). Au global, il s'agit du plus vaste ensemble administratif de France par sa superficie, regroupant 25 départements et 8 882 communes dont 40 grandes aires urbaines. Le siège de la CTRA est à la Drac de Bordeaux et c'est le Sra de Nouvelle Aquitaine qui assure la présidence et le secrétariat de la commission. En 2017, la CTRA s'est réunie 7 fois en commission plénière (mars, avril, mai, juin, septembre, octobre et décembre), pour 22 journées de travail. À trois reprises, (Montpellier, Toulouse et Tarascon-sur-Ariège), la CTRA a délocalisé son siège. Tout comme les autres régions, en raison d'une signature de l'arrêté préfectoral de mise en place de la nouvelle commission le 8 mars 2017, la CTRA ne s'est réunie la première fois qu'en mars et a dû traiter un nombre important de dossiers pour résorber le retard de sessions. En tout ce sont 425 dossiers qui ont été traités, y compris neuf dossiers de création de ZPPA. Une visite des sites de la grotte de Niaux puis du Mas-d'Azil a été organisée lors de la tenue de la CTRA de septembre au Parc de la Préhistoire à Tarascon-sur-Ariège ainsi que de la nécropole de Geloux en mai 2017, à l'issue de la session de la CTRA. La charge de travail de la CTRA ne facilite pas l'organisation de visites de sites lors de ses sessions, laquelle serait pourtant utile aux experts afin de mieux appréhender des sites majeurs ou ceux posant questions, dont ils doivent assurer par ailleurs le suivi par le biais de l'examen de dossiers.

Composition de la commission

La commission est composée de dix membres :

- Fiona Kildéa, ingénieur, chargée de recherche à l'Inrap Centre-île-de-France (Paléolithique) ;
- Elisa Nicoud, chargée de recherche au Cnrs, UMR de Nice (Paléolithique) ;
- Arnaud Blin, conservateur du patrimoine, Drac Auvergne-Rhône-Alpes (Néolithique) ;
- Muriel Roth-Zehner, archéologue au service d'archéologie préventive Archéologie Alsace (Âges des métaux) ;
- Régis Issenmann, spécialiste de la protohistoire au bureau d'études Éveha (Âges des métaux) ;
- Pierre Nouvel, maître de conférences, Université de Bourgogne/Franche-Comté (Antiquité précoce, Antiquité) ;
- Corinne Sanchez, chargée de recherche Cnrs, UMR de Lattes (Antiquité) ;
- Brigitte Boissavit-Camus, professeur à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense (haut Moyen Âge et Moyen Âge classique) ;
- Mathias Dupuis, archéologue au service agréé du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence (Moyen Âge) ;
- Jean-Yves Dufour, chargé d'études à l'Inrap, Centre-île-de-France (Moyen Âge classique, Époques moderne et contemporaine).

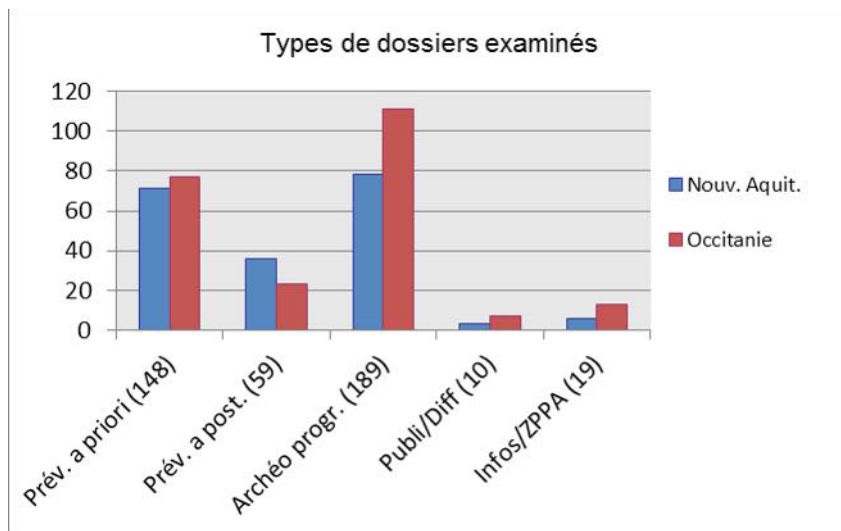
Ponctuellement, pour des dossiers nécessitant une expertise plus poussée, il est fait appel à des rapporteurs extérieurs qui peuvent venir ou non en soutien des rapporteurs de la commission. En 2017, ont été sollicités : R. Ontañon, F. Tereygeol, F. Fichet de Clairfontaine, F. Bocquentin, J.-P. Bracco, E. Thiraud, S. Linares, C. Billard, Y. Billaud, M.-C. Bailly-Maître, Y. Laborie, L. Pecquer, E. Rieth, J.-C. Sourisseau, V. Bernard, I. Darnas et A. Fourteau-Bardaji pour un total de 42 dossiers.

Ces expertises mettent en avant la variété comme la spécificité des dossiers examinés par la CTRA (métallurgie, anthropologie, art rupestre, architecture navale, archéologie minière, artisanat du sel, environnement, archéo-sciences, vestiges des guerres, etc.). On signalera l'important, riche et très complexe RFO de la caserne Niel à Toulouse dont l'examen en cours est coordonné par D. Lallemand selon un protocole examiné favorablement en CTRA en 2017.

L'examen des dossiers

Région	Diag PSI/CE	RFO	Prog	Info	ZPPA	Publi (APP/AE)	Total
Bordeaux	42	20	42	1	4	2	111
Poitiers	21	15	21	1	0	1	59
Limoges	8	1	15	0	0	0	24
Nlle. Aquit.	71	36	78	2	4	3	194
Montpellier	40	16	58	8 dont 3 Drassm	0	2	121
Toulouse	37	7	53	3	5	5	110
Occitanie	77	23	111	11	5	7	231
Total	148	59	189*	13	9	10	425

Si on retire les dossiers de ZPPA (présentés par liste par le Sra et non décomptés les années antérieures), ce sont 416 dossiers au final qui ont été traités en 2017 par les experts. Par rapport aux années précédentes (en additionnant Languedoc-Roussillon aux régions Sud-Ouest avant la fusion), ce chiffre est inférieur de 28 dossiers à 2014, année record, et en augmentation constante depuis 2015 (367) et 2016 (390). En moyenne depuis 2012, on peut estimer que l'activité habituelle de la CTRA se situe autour de 393 dossiers/an. L'année 2017 a donc été sensiblement chargée.



* y compris 7 dossiers examinés à deux reprises après ajournement en premier examen

L'archéologie préventive (Diagnostics, examen CCS, examen PSI et examen RFO) représente 207 dossiers soit 49,40 % de l'activité de la CTRA (en ne retenant pas les dossiers de ZPPA). On soulignera par ailleurs que les informations ont essentiellement concerné des opérations préventives en cours. C'est un chiffre en augmentation qui, pour la **première fois** dépasse celui de la recherche programmée. Seule une lecture plus fine permettrait de comprendre les raisons de cette évolution (moins de demandes de sondages présentées à la CTRA, fin de grandes opérations programmées, activité économique en hausse, etc. ?).

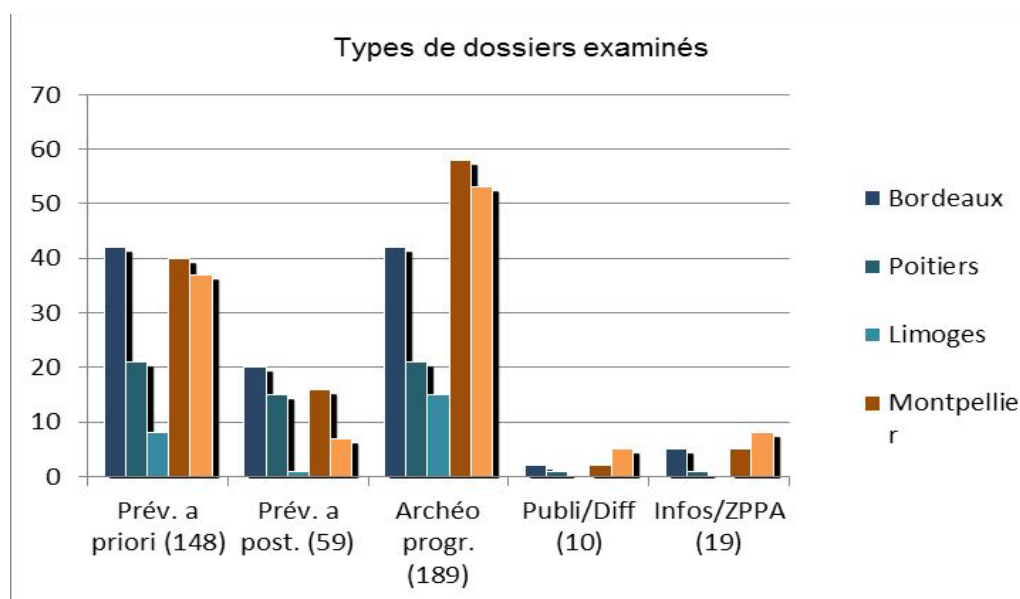
Année	Recherche préventive (Diag, CCS, PSI et RFO)		Recherche programmée		Publications (APP-AE)		Informations	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
2012	172	44,00%	184	47,00%	17	4,30%	18	4,60%
2013	152	43,40%	180	51,40%	4	1,10%	14	4,00%
2014	192	43,60%	201	45,70%	22	5,00%	25	5,70%
2015	137	37,30%	210	57,20%	15	4,00%	5	1,35%
2016	144	37,00%	209	53,60%	24	6,15%	13	3,30%
2017	207	49,40%	189	45,10%	10	2,40%	13	3,10%

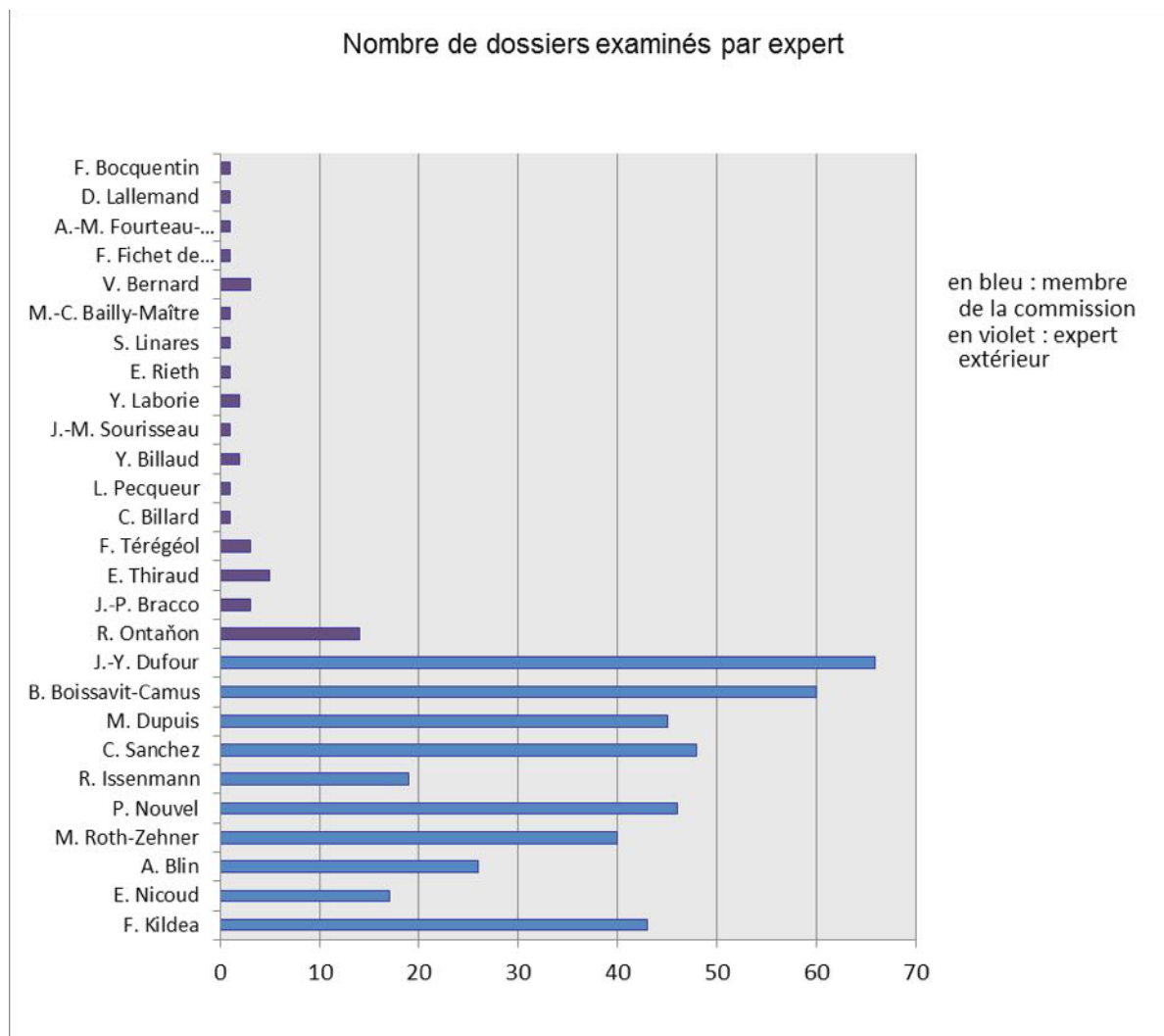
Quatre cent cinquante-deux avis ont été rendus par les experts pour les 416 dossiers examinés ou ayant fait l'objet d'une expertise en cours d'opération. 71 % des dossiers de préventif ont concerné l'examen de rapports de diagnostic accompagnés d'un cahier des charges scientifiques (dont moins de 8 % examinés et autorisés en inter CTRA), de CCS dans le cas d'une prescription de fouille directe (exemples surtout d'opérations de suivi de travaux d'assainissement ou de pose de conteneurs enterrés, sinon de poursuite de tranches de restauration de sites monuments historiques), enfin de PSI. Le reste a concerné les rapports finaux de synthèse des opérations achevées.

Cent quatre-vingt-neuf dossiers liés à la recherche programmée ont été examinés, dont 7 par deux fois suite à un ajournement pour demande de précisions. Les dossiers de demandes ou de poursuite d'opérations ont concerné 52 fouilles programmées, 32 fouilles

programmées pluriannuelles, 27 projets collectifs de recherche, 32 prospections thématiques. 7 demandes de sondages qui ont été aussi examinées, parce que concernant une grotte, dans un cas une intervention en milieu marin (Drassm) ou dans une étude du bâti. Outre deux demandes d'analyses de matériaux (mortiers, ossements humains), on signalera 7 demandes de relevé d'art pariétal. *In fine*, le cas échéant après un nouvel examen, peu de dossiers ont fait l'objet d'un avis défavorable de la CTRA, ce qui peut suggérer un bon accompagnement préalable des Sra en matière d'aide et de conseils.

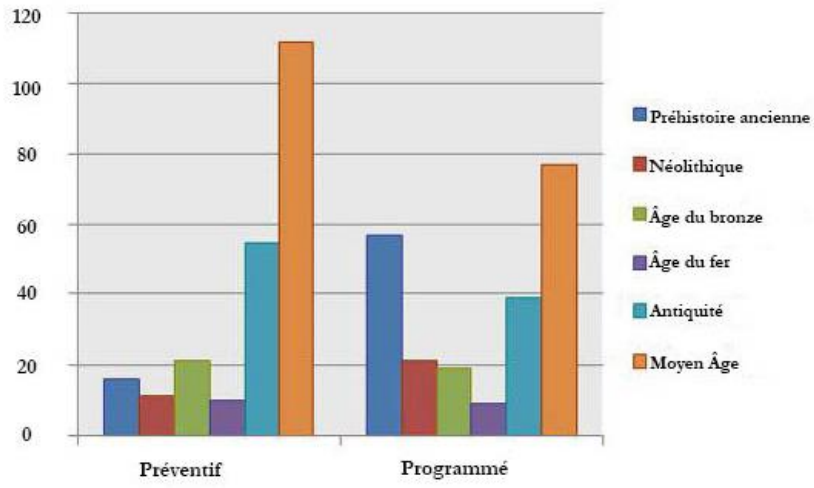
L'examen d'un PCR a fait l'objet d'un ajournement, le dossier n'ayant toutefois pas été représenté par la suite. La CTRA a émis au total un avis défavorable sur un autre projet de PCR, ainsi que sur une demande de fouille programmée et sur un projet de relevé d'art pariétal, souvent pour des raisons méthodologiques. On signalera le cas (assez rare) d'une demande de retrait d'autorisation de fouille pluriannuelle, pour manquement grave. Enfin, dans un cas, la CTRA a émis un avis défavorable à la réalisation d'un sondage sur un monument du Néolithique. Lors d'une nouvelle présentation du dossier par le service de Bordeaux, elle a confirmé son avis défavorable tout en constatant qu'une autorisation avait pourtant été délivrée entre temps ! 32 autres dossiers concernant l'archéologie programmée correspondaient à des rapports de fin d'opérations, certaines donnant déjà lieu à une demande d'APP (5), dont la demande était examinée aussi par la CTRA.





Les périodes concernées

En archéologie préventive, le Moyen Âge est fortement représenté (112 avis), devant l'Antiquité (55 avis). Le Paléolithique, le Néolithique et les Âges des métaux se situent à un même niveau. On soulignera le nombre important d'opérations préventives conduites sur des sites du Paléolithique, à la différence d'autres régions françaises où cette phase est plus que sous représentée parfois.



Période	Diagnostic / CCS	RFO examinés
Paléolithique	15	1
Néolithique	9	2
Âge du bronze	11	10
Âge du fer	7	3
Fin 2 ^e Âge du fer, Antiquité précoce, Haut Empire - Rural	15	8
Antiquité. Urbain. Monuments	20	12
Moyen Âge*	86	26

Archéologie préventive - Répartition des périodes par rapporteurs
(des dossiers pouvant être examinés par 2 voire 3 experts)
* trois rapporteurs se partagent les dossiers de cette période

Période	opérations programmées	APP/AE
Paléolithique	56	1
Néolithique	19	2
Âge du bronze	17	2
Âge du fer	7	2
Fin 2 ^e Âge du fer, Antiquité précoce, Haut-Empire - Rural	20	0
Antiquité urbaine, monuments	18	1
Moyen Âge*	75	2

Archéologie programmée - Répartition des périodes par expert
(des dossiers pouvant être examinés par 2, voire 3 experts)

L'archéologie programmée est majoritairement représentée par le Moyen Âge puis le Paléolithique. Comme déjà constaté pour l'archéologie préventive, les Âges des métaux (sauf l'extrême fin du second Âge du fer – Antiquité précoce) demeure peu présente. Les responsables des rapports ou demandes d'opérations examinées sont issus majoritairement de l'Université, surtout pour la Préhistoire (on y ajoutera les dossiers de doctorants et de post-doctorants), et du monde du bénévolat (comprenant quelques retraités d'organismes de recherches ou du Ministère de la culture!). L'origine des responsables est par ailleurs très variée, associant des chercheurs du Cnrs, de l'Inrap, à ceux d'associations, d'opérateurs privés (dont Éveha ; Hadès), de l'éducation nationale ou des Musées et enfin de services de collectivités territoriales.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine

Par Nathalie FOURMENT
Conservatrice régionale de l'archéologie

La région Nouvelle-Aquitaine forme la plus vaste région de France, d'une superficie supérieure à celle de l'Autriche. Elle résulte de la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes et regroupe douze départements s'étendant sur 84061 km², soit un huitième du territoire national. Ses caractéristiques géologiques et géomorphologiques sont diverses (zones de hautes et moyennes montagnes, plateaux, contextes karstiques importants, réseau hydrographique dense, larges plaines alluviales ou vallées plus encaissées, zones humides et de marais, littoral océanique de plus de 500 km de long (de la frontière vendéenne à la frontière espagnole) sont à l'origine d'une diversité de peuplements et de modalités d'occupations du territoire sur le temps long qui confèrent à la région un potentiel exceptionnel en matière de potentiel scientifique archéologique.

Effectifs et compétences du Sra

Le service, qui constitue aussi le siège de la CTRA Sud-Ouest, comprend quarante agents répartis entre les trois sites de Bordeaux (seize agents), Limoges (neuf) et Poitiers (quatorze) et placés sous la direction d'une conservatrice régionale de l'archéologie. Chaque siège a à sa tête un CRA - adjoint : G. Migeon - Bordeaux, H. Mousset - Limoges et G. Marchet-Legendre - Poitiers. Le personnel scientifique reflète pour partie l'activité de recherche et surtout la richesse patrimoniale de la région, comprenant ainsi, en ETP, 4 paléolithiciens (outre la CRA), deux protohistoriens, sept antiquisants et six médiévistes-modernistes et demi. Un américaniste vient compléter l'effectif qui souffre de ne disposer que d'un demi-poste de néolithicien. Outre ces agents, on compte deux agents et demi gestionnaires chargés des biens archéologiques mobiliers et de la gestion des CCE. Pour rendre plus effective la fusion des anciennes régions, dont une meilleure mutualisation des missions, les agents peuvent à la fois être en charge de parties de territoires (pour la gestion scientifique des dossiers préventifs) et assurer des missions transversales sur compétences administratives ou scientifiques à l'échelle infra-régionale ou régionale.

Eu égard au patrimoine et aux enjeux scientifiques en présence, on comprendra que le Sra se soit organisé de manière à assurer, entre autre :

- la coordination scientifique de l'archéologie subaquatique et de la continuité écologique des cours d'eau ; le site de Poitiers se chargeant de la coordination des actions ;
- le suivi et la coordination de l'archéologie littorale : cette question est essentielle notamment en raison des difficultés induites par le recul de trait de côte. Pour 2018, est prévue la mise en place de rencontres pluri-institutionnelles afin de donner à l'archéologie la place requise au sein des dispositifs existants (GIP Littoral, chargé de mission Dréal à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et le conservatoire du littoral) ;
- la conservation et recherche en Grottes ornées : en 2017, un tableau de synthèse a été lancé, qui comprend une liste des sites, l'état de protection réglementaire, physique, l'état des recherches, des supports d'enregistrements (3D, etc.), les perspectives à venir, notamment en liens avec la CRMH.

Relations du Sra avec ses partenaires institutionnels

La région dispose de 4 pôles universitaires actifs et présents sur les champs de la formation et de la recherche : ceux de Poitiers (CESN et Herma), de La Rochelle (Liens), de l'université de Pau et Pays de l'Adour, des universités de Bordeaux et Bordeaux-Montaigne (PACEA, AUSONIUS, IRAMAT, CRP2A, Archeovision), l'université de Bordeaux bénéficiant de la reconnaissance en faisant partie des IDEX (Initiatives d'excellence). La présence d'agents du Sra (14 agents rattachés à une UMR) est affirmée dans les conseils de laboratoire des UMR conventionnées (CESCM et PACEA) ou non (AUSONIUS), avec participation aux réunions scientifiques de ces UMR (dont implication es qualité et scientifique de la conservatrice régionale dans le directoire du LabEx des Sciences Archéologiques de Bordeaux). Les agents du Sra délivrent des enseignements ponctuels dans les universités de Limoges, Poitiers, Bordeaux, Bordeaux-Montaigne et Pau.

L'Inrap dispose de 5 bases en région, dont celle adossée au siège situé à Bordeaux. Les bonnes relations avec l'Institut permettent la tenue de réunions régulières en présence des agents du service et des CRA-adjoints environ une fois tous les 1,5 mois (suivi opérationnel) et une réunion à l'échelle régionale, deux à trois fois par an avec le directeur scientifique interrégional de l'Inrap, la CRA, les CRA-adjoints et un nombre plus limité d'agents du Sra (discussions et réflexions plus stratégiques sur l'évolution réglementaire et les pratiques, l'organisation structurelle des services, les enjeux du contrôle scientifique et technique, la nouvelle procédure d'analyse des offres, la gestion des mobiliers).

Quatre opérateurs privés ont leur siège en région (Atemporelle, Iker, Hadès et Éveha), Éveha disposant de deux agences, outre son siège qui se trouve à Limoges. Les relations ont été renforcées avec ces sociétés. Ainsi au-delà des rencontres sur site (CST), une réunion à l'échelle régionale a été organisée avec les opérateurs (Hadès, Éveha) intervenant principalement sur le territoire, afin d'échanger sur l'actualité des dossiers, sur l'évolution réglementaire et celle des pratiques.

Trois services de collectivités sont actuellement agréés (le service d'archéologie départemental de Charente-Maritime, le service départemental de l'archéologie de Dordogne, le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole). Outre les relations courantes (CST, programmation, etc.), le Sra tiendra en 2018 une réunion sur le sujet de l'habilitation, partant du dossier déjà reçu de la Dordogne et afin de mutualiser les expériences et apports pour la Charente-Maritime et Bordeaux-Métropole. Cette rencontre sera aussi l'occasion de faire un point sur la position de ces CT au regard de la conservation des biens archéologiques mobiliers et de l'EAC.

Carte archéologique et zones de présomption de prescriptions archéologiques

Près de 80000 entités archéologiques sont recensées en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes avec une croissance d'environ 1500 EA par an. Pour autant au-delà de ces chiffres, fruits d'une activité en archéologie préventive assez intense, on constate en termes de répartition territoriale de forts effets de contrastes qui méritent d'être analysés :

- les zones de forte densité sont celles des zones urbaines, péri-urbaines ou des zones à fort développement économique ; ainsi cette carte archéologique n'est pas une carte de la réalité du potentiel archéologique mais est au contraire de plus en plus marquée par le fait que la connaissance renouvelée de ce potentiel est principalement si ce n'est uniquement liée au développement depuis 20 ans des travaux d'archéologie préventive ;

- ce phénomène est moins sensible en Limousin, territoire moins marqué par ces enjeux de développement économique et urbain ;
- des « zones blanches » existent à la périphérie de chacune des anciennes régions et sont le reflet sans doute d'un moindre investissement, ancien celui-ci, des prospecteurs et services dans les « confins » des anciennes limites administratives.

De même, la vision disponible à l'issue de la fusion des régions sur les zones de présomption de prescriptions archéologiques montrait une carte régionale très contrastée, marquée par de fortes disparités, résultant de stratégies régionales très diverses (en matière d'importance de l'emprise des zones, de la définition ou non de seuils, etc.) voire par des vides bien trop importants sur de très larges espaces géographiques. En conséquence, en fin d'année 2017, dans le cadre de la réserve d'emploi en Préfecture de région, une chargée de mission a pu être recrutée pour 6 mois. L'objectif de la mission est de disposer d'une synthèse plus complète de la situation et de livrer les éléments d'aide à la décision pour la construction à venir d'une nouvelle stratégie régionale en la matière. Les résultats seront exploités fin 2018 – puis à partir de 2019.

Centres de conservation et d'étude

La question scientifique et technique de la gestion des biens mobiliers est placée sous la coordination de Ch. Redien-Lairé. Le travail se fait en partenariat avec les agents en charge de cette question sur les autres sites. Le passage à une très grande région et l'actualité post-LCAP donnent un enjeu très fort non seulement à la stratégie, mais aussi au fonctionnement des CCE (structures à gérer, d'un point de vue logistique et financier avec des frais de fonctionnement de plus en plus importants).

L'activité archéologique a généré la création de dépôts de fouille, certains anciens et d'autres plus récents, les centres de conservation et d'étude. À ce jour, la répartition territoriale est la suivante :

- pour les cinq départements aquitains : dépôts de Coulounieix-Chamiers (banlieue de Périgueux), Aiguillon dans le Lot-et-Garonne, Hasparren en Pyrénées-Atlantiques et CCE de Campagne (Pôle mixte de recherche Inrap, collectivité départementale, UMR PACEA + État-Drac en vallée de la Vézère, Dordogne), de Pessac (métropole bordelaise), de Mont-de-Marsan pour les Landes. Plus récemment (inauguration en octobre 2017) le CCE de Certes à Audenge est venu compléter ce maillage, en conservant des collections provenant des milieux terrestres et subaquatiques du Bassin d'Arcachon, du delta de la Leyre et plus largement du littoral atlantique et du domaine lacustre ; la présence de chambre froide à vocation de conservation des prélèvements paléo-environnementaux et d'une salle pour les matériaux sensibles donnent à ce CCE une spécificité pertinente compte tenu des enjeux régionaux en la matière. Le problème est posé de l'avenir du site de Pessac que la collectivité souhaite récupérer pour une autre destination, alors qu'il s'agit du plus grand CCE de la région au regard du volume de mobiliers qui y est actuellement conservé ;
- hormis les dépôts ne répondant à aucune des normes requises en matière de conservation des BAM de Varlin (Limoges) et de Chateaux (en Corrèze) aucune structure de conservation État, ni aucune autre structure en convention avec une collectivité ne sont présentes sur le Limousin ce qui entraîne un très fort déséquilibre régional et une réelle difficulté en matière de stratégie de développement territorial. Pour cette raison, en 2017 a été lancée une étude de faisabilité pour la création d'une structure sur le territoire limousin dont les résultats sont étudiés plus finement en

2018 en vue de la création d'un lieu adapté et répondant aux exigences et enjeux actuels ;

- à Poitiers se trouve un CCE État-Drac, neuf, inauguré fin 2015 répondant parfaitement aux attendus de tels lieux en matière de conservation préventive et qui conserve les mobiliers principalement issus de la ville de Poitiers et du département de la Vienne, avec un projet de transfert des collections vers le Musée de Poitiers, ce qui permettra ensuite d'accueillir de nouveaux BAM. En Charente se trouve le CCE de Magnac-sur-Touvre, près d'Angoulême, en convention avec la collectivité territoriale départementale et qui offre un bon potentiel de développement en termes de surfaces, alors qu'en Charente-Maritime se trouve le dépôt archéologique État de St-Vivien, qui certes n'est pas un CCE, mais offre des dispositions techniques tout à fait adéquates. Enfin, le travail réalisé depuis des années sur ce territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes a conduit à l'existence de lieux de conservation assumés par les collectivités territoriales sur lesquelles le CST de l'État continue de s'exercer.

Toutefois, ce maillage territorial régional n'est pas en adéquation totale avec les enjeux posés par le territoire en termes de conservation et accessibilité des BAM. Pour cette raison, au-delà de l'étude de faisabilité lancée pour la création d'une structure sur le territoire limousin, il convient de mettre en œuvre une étude prospective visant à mieux déterminer le potentiel existant et à venir en matière de BAM à l'échelle régionale, et celui de l'évolution du schéma régional dans sa stratégie renouvelée (création d'un grand CCE régional, de plusieurs structures de conservation ou extension des existantes), plus proche des territoires infra-régionaux et des acteurs de la recherche. Envisagée à partir de 2018 cette étude de grande ampleur s'étalera sur plusieurs années

Chantiers des collections

L'année 2017 a été surtout marquée par la mise en œuvre d'opérations de grande envergure concernant la prise en charge par l'État de la question des biens archéologiques mobiliers. Ainsi, un marché public de chantiers des collections, à l'échelle de la nouvelle région, et d'un montant estimé à 300 000 €, a fait l'objet d'un appel d'offre.

Collections traitées :

- site de Limoges : Le dépôt archéologique de Varlin était à la fois complètement saturé, incomplètement indexé et dans un état sanitaire moyen. En 2017, 1 600 caisses ont ainsi été traitées, soit environ la moitié du dépôt. Les objets reconditionnés cette année sont ceux provenant de Creuse et de Corrèze, une partie de la Haute-Vienne, et enfin des fouilles de Limoges des années 1960-1970 notamment ;
- site de Bordeaux : 4 opérations (Pessac, Aiguillon, Hasparren, Coulounieix-Chamiers ont ainsi fait l'objet de 4 marchés (état sanitaire) attribués respectivement à l'UMR Ausonius, à Archeodunum, à l'Inrap et à l'UMR Ausonius. À l'issue des travaux, un marché propre de restauration et de définitions de collections ayant un intérêt pour des programmes de recherche sera lancé en 2018. Fin octobre est tombée l'information selon laquelle la mairie de Pessac souhaitait résilier le bail du CCE, ce qui nécessitera l'achèvement du chantier des collections en 2018 ;
- site de Poitiers : le CCE de Saint-Vivien a fait l'objet d'un traitement de 400 caisses, concernant entre autres les fouilles de La Rochelle, ce avant une dévolution des collections au musée de cette ville.

Financements

L'exercice budgétaire 2017 a été complexe en début d'année. En raison de la constitution tardive de la CTRA, le retard en matière de lancement des intentions de subvention auprès des responsables d'opérations de recherche programmées a dû être rattrapé dans une année budgétaire ainsi considérablement raccourcie. De même, la mise en œuvre de gros appels d'offres pour les chantiers des collections a mobilisé fortement le service et ses gestionnaires financiers.

Quelques chiffres :

- crédits État 2017 : AE : 2 074 100 € – CP : 2 034 99 € ;
- crédits État 2017 réservés à la programmation des recherches (fonctionnement/travaux/analyses) : près de 1,2 millions d'€.

La recherche archéologique programmée en région Nouvelle-Aquitaine

La recherche archéologique en Nouvelle-Aquitaine témoigne d'un très grand dynamisme. Quelques chiffres : en 2017, 54 opérations de recherche programmées (toutes catégories confondues) ont été autorisées ou décidées pour chacun des sites de Poitiers et Bordeaux et 21 à Limoges. La répartition de ces opérations montre que ces opérations de recherche se trouvent partout sur le territoire, et présentent donc un levier potentiel en matière de dynamique territoriale.

Toutefois, au-delà de cette vision macroscopique il est intéressant d'analyser d'autres critères de la programmation régionale.

La répartition par catégories d'opération montre par exemple que les « relevés d'art rupestre » sont présents uniquement à Bordeaux, et pour des sites de première importance (grotte ornée et sépulcrale gravettienne de Cussac) ce qui est logique si on se réfère au potentiel représenté par la vallée de la Vézère notamment et ses sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. Toutefois, un potentiel existe aussi en Charente et Vienne mais est pour l'heure moins exploité. Par ailleurs, on note sur le site de Poitiers l'existence de gros PCR, sur le Néolithique par exemple (V. Ard), qui drainent ainsi plusieurs opérations de recherche programmée et constituent un élément moteur de la recherche sur cette période au niveau régional, venant encourager le développement d'opérations dans des secteurs où ils faisaient défaut. Est à souligner aussi l'originalité du montage de l'opération exécutée par l'État à Geloux, Landes, confiée à un enseignant, motivé par l'urgence conservatoire d'une nécropole protohistorique exceptionnelle notamment en matière de gestes funéraires et de mobiliers archéologiques mais menacée de destruction et de pillage. La fouille, inscrite dans la maquette de master de l'université de Bordeaux permet ainsi aux étudiants de suivre toute la chaîne opératoire de l'archéologie (du diagnostic au traitement conservatoire des mobiliers archéologiques sensibles) et bénéficie de l'intervention de nombreux spécialistes.

Le rattachement scientifique des responsables d'opérations est également très contrasté selon les anciennes régions. Ainsi en Charente et Charente-Maritime on constate la présence de chercheurs de collectivités ce qui est le reflet de leur implication en matière de cofinancement de la recherche programmée. Alors que les opérations du site de Limoges et de Bordeaux sont portées en grande majorité par des chercheurs de l'Université et du Cnrs, souvent de jeunes chercheurs (post-docs ou nouveaux entrants), il apparaît que ceux-ci ne se sont jamais réellement investis dans le territoire limousin (dénué d'ailleurs d'enseignement universitaire en archéologie) ; sur ce territoire la recherche programmée

n'existe que par l'action des agents du Sra et celle des archéologues bénévoles et associatifs. Cet état de fait implique des actions fortes menées par le Sra afin de conduire à une nouvelle mobilisation pluri-institutionnelle de l'archéologie dans ce secteur de la région.

En termes de champs chronologiques, le Moyen Âge (fouilles des mottes de Cabanac, ensemble castral du Haut-Clairvaux, abbaye de Nanteuil, prieuré de Lavinadière, abbaye de Grandmont), puis l'Antiquité (Mouthiers-Rozeille, *villa* de Saint-Saturnin du Bois, agglomération de Chassenon, PCR *Montagne limousine antique*, etc.) dominent la recherche régionale et celle des sites de Poitiers et Limoges, et ce principalement autour des questions des constructions élitaires et des espaces religieux et funéraires. Sur le site de Bordeaux, ce sont les opérations intéressant le Paléolithique supérieur qui dominent largement résultat du potentiel en présence, du dynamisme de l'université et de ses chercheurs et enseignants, « historique » de la situation, etc. (opérations dans le piémont pyrénéen et principalement en Dordogne).

Tout comme le Mésolithique (aucune opération), si on excepte le cas particulier de la fouille de Geloux, les Âges des métaux sont bien trop faiblement étudiés dans l'ensemble de la région alors que le potentiel y est parfaitement attesté ; aucune opération n'intéresse la période contemporaine.

Par ailleurs, les départements du Poitou et des Charentes montrent une forte activité en matière d'archéologie subaquatique (autour de 10 opérations) dont l'apport est intéressant face aux enjeux posés aujourd'hui en matière de traitement archéologique des questions de continuité écologique des cours d'eau. Enfin la recherche sur le littoral connaît un nouveau dynamisme depuis quelques années (opération de F. Verdin sur la côte médocaine, ou du CD 17 sur les îles du Pertuis charentais).

En conclusion c'est une programmation régionale de la recherche archéologique encore très tributaire des caractéristiques de celles des anciennes régions qui se présente à nous. Ainsi, le déficit posé en l'espèce par cette réforme de l'État est bien de parvenir à créer un échelon territorial intermédiaire, de grande ampleur géographique, intermédiaire sans doute signifiant entre la programmation de régions plus petites et la programmation nationale. Les enjeux de formation doivent aussi pouvoir y trouver une place forte. Afin de susciter cette évolution nécessaire, en 2018 aura lieu une rencontre scientifique permettant d'avancer collectivement sur la programmation de la recherche archéologique régionale destinée à partager cet état de la question et ces enjeux scientifiques à renouveler.

Bilan 2017 de l'activité en matière d'archéologie préventive

Il est difficile et a fortiori dans une région récemment fusionnée de parler de stratégie régionale de prescription en matière d'archéologie préventive, d'autant que - cela a été dit - les ZPPA sont dans un état très inégal, quantitativement et qualitativement sur le territoire. Cependant, en matière d'évolution globale, on constate que les grands projets structurants d'aménagements du territoire (LGV, autoroutes) qui ont été pendant une quinzaine d'années les moteurs de l'activité préventive, avec les opérations connexes qui leur sont souvent associées (grandes ZAC) sont terminées. En revanche, les lois récentes d'urbanisme conduisent à avoir un très grand nombre d'opérations relatives aux projets de rénovation des centres anciens, de bourgs et de villages ce qui conduit à une meilleure connaissance de ces ensembles urbains.

Toutefois, l'activité préventive témoigne aussi de fortes disparités territoriales et reste pour l'heure soumise au dynamisme du développement économique et urbain comme le montrent les chiffres par sites.

	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Total
Nombre de dossiers	> 2000	534	2945	> 5000
Diagnostics	168	52	202	422
Fouilles	52	36	9	97
Modif. projet	5	0	0	5

Données chiffrées : opérations prescrites en 2017

	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Total
Diagnostics	97	24	51	172
Fouilles	46 (dont 16 en Dordogne et 14 en Gironde)	5 (dont 3 en Corrèze)	17 (>Vienne et Charente-Maritime)	68

Données chiffrées : opérations réalisées en 2017

En Gironde, de nombreuses opérations ont concerné des occupations majoritairement antiques et médiévales connues (dans plusieurs centre-villes et édifices remarquables) à Blasimon (abbaye), Bordeaux (Sainte Colombe, bâti ; Porte Dijeaux, réseaux), Sadirac (four de potier), Saint-Emilion (fouille en centre-ville). De même dans les Landes, des opérations ont été réalisées principalement en centre-ville ancien à Dax, Miramont-Sensacq, Mont de Marsan (1^{er} quartier extérieur au Castelnau), Roquefort, Saint-Sever et en milieu rural : à Mazerolles (ferme indigène de La Tène finale), Saint-Sever (Matoch-Cabos) ou encore dans le Lot-et-Garonne à Aiguillon (centre-ville), Montflanquin (centre-ville), Sainte-Livrade (esplanade Saint-Martin), Francescas (Maison de la Hire), à Villeneuve-sur-Lot, où des diagnostics et des fouilles ont précisé l'occupation de l'agglomération gauloise et du camp romain.

Pyrénées-Atlantiques : des occupations anciennes à Villefranque sur la fouille préventive prescrite en 2016 de la ZAC de Dubuscoa. La ville d'Orthez a connu une importante activité préventive en 2017 : d'une part, sur le site de la future crèche, où a été dégagée une partie du cimetière lié à l'hôpital moderne et a été mise au jour une fosse d'inhumations multiples, correspondant à une sépulture de catastrophe vraisemblablement en lien avec la bataille d'Orthez de 1813 ; d'autre part, le réaménagement des abords de l'église Saint-Pierre en centre-ville a notamment mis au jour des tronçons de l'enceinte médiévale et moderne qui ceinturait l'îlot ecclésial. La fouille du site de l'ancienne clinique Chénieux à Limoges concerne un quartier antique relativement dense avec plusieurs voies et un carrefour, des portiques, des constructions d'habitat et des traces d'artisanat, un égout, des fosses et puits (Hadès).

À la Roche-au-Gô (Limoges), un temple antique à deux *cella*, pressenti au diagnostic, a été fouillé sur un promontoire dominant la Vienne et un passage à gué (Inrap).

Sur les monuments historiques, globalement, pour l'ensemble des départements, il faut souligner la coordination avec la conservation, souvent efficace grâce aux bonnes volontés individuelles. Ainsi en Charente, à Saint-Amant de Boixe : le diagnostic archéologique dans le cadre de la restauration de l'abbatiale a permis de démontrer que l'enfeu, considéré comme tel depuis le classement et enjeu de la restauration, était en réalité une piscine liturgique monumentale de 7 m de haut, une des plus grandes connues à ce jour en France (elle n'a d'ailleurs pas de comparatif). Cette opération prouve l'immense plus-value des opérations archéologiques dans le cadre des restaurations sur monument historique, tout comme à Magnat-l'Étrange, où la fouille du tour du chœur de l'église a permis d'étudier les chapelles des bras du transept disparu, ainsi que des marques verticales et horizontales de tombes médiévales en place (Hadès).

Par ailleurs, on mentionnera le diagnostic archéologique conduit sur un golf créé par la communauté d'agglomération à Saint-Laurent de la Pré (Charente-Maritime). Les 30 ha diagnostiqués ont livré une densité de sites exceptionnelle, par leur nombre et l'importance scientifique : 6 sites majeurs, allant du Paléolithique au haut Moyen Âge ont été reconnus (Néolithique : exploitation du sel, Néolithique et Âge du bronze : une nécropole, une ferme gauloise, une occupation rurale de l'Âge du fer à l'époque gallo-romaine, une occupation rurale du haut Moyen Âge). Sur la Zac de Chauvigny, une fouille préventive a été prescrite sur un des deux derniers paysages agraires fossilisés et utilisés jusqu'au début du XX^e siècle, encore visibles dans le paysage actuel en Poitou-Charentes. Cette opération démontre l'étendue de la démarche archéologique qui tient compte également du patrimoine ethnologique et de la dimension archéologique des micro-paysages.

Valorisation grand public et actions EAC

Il s'agit d'une des priorités du Sra, qui conduit depuis longtemps ce type d'action, et qui relaie ici les orientations ministérielles. Dans la stratégie régionale pour 2018 il a été proposé que cette année soit celle d'un bilan voire de l'émergence d'une à deux expériences nouvelles. Parmi les actions on mentionnera :

- site de Bordeaux : rappelons que l'essence même de l'EPCC pôle international de la Préhistoire (PIP) et donc de son financement à hauteur annuelle de 200 000 euros de l'action 9 (État) correspond exclusivement à des actions de valorisations, transmissions, médiations, de la Préhistoire. Par ailleurs, en Dordogne toujours, un important programme est monté depuis plusieurs années avec les professeurs (souci de pluridisciplinarité) du collège du Bugue (et dans une moindre mesure d'autres établissements, Sarlat, etc.) en vue de la sensibilisation à l'archéologie, ses métiers, ses ressources, et qui se déroule en grande partie au Pôle Mixte de Recherche de Campagne avec participation de l'État, le PIP, le service d'archéologie départementale du CD 24, l'Inrap ;
- site de Poitiers : la subvention allouée pour la fouille programmée du site de Saint-Saturnin du Bois (17, RO: L. Maurel), inclut une forte dimension EAC (médiatrice du Patrimoine recrutée spécifiquement par la commune propriétaire du site, actions pédagogiques spécifiques à destination des scolaires, visites théâtralisées, etc.) financée par la Drac uniquement. Par ailleurs, on citera la reconstruction et création d'un *fac simile* des épaves mérovingiennes du Priouté incluant une dimension recherche (archéologie expérimentale), mais aussi une très forte dimension

d'insertion professionnelle pour jeunes adultes handicapés (partenariat avec l'IME-Professionnel de la Croix-Rouge de Tonnay-Charente), et des actions spécifiques en faveur des publics scolaires et publics plus larges ;

- site de Limoges : le musée Marius Vazeilles bénéficie depuis plusieurs années dans le cadre d'une convention de partenariat d'un financement pour la mise en valeur publique et pédagogique de ses collections archéologiques ; il en est de même pour le site paléolithique de la Chapelle aux Saints, site essentiel du Paléolithique.

Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie d'Occitanie

Par Didier DELHOUME

Conservateur régional de l'archéologie

L'Occitanie est une vaste région de 13 départements, fusion des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Son territoire est marqué par un très gros contraste, en matière de désenclavement, de développement économique (agglomérations de Toulouse et de Montpellier, « déserts » de Lozère et des départements pyrénéens ; Pyrénées-Orientales sinistrés)... et de réseaux de recherche, notamment en archéologie.

La recherche archéologique programmée

Trois UMR interviennent principalement sur le territoire :

- TRACES (Toulouse) ;
- Archéologie des Sociétés méditerranéennes (ASM, Montpellier, ex-Lattes) ;
- PACEA (Bordeaux).

Les chercheurs membres de ces trois UMR (en Co-tutelle du ministère de la Culture) interviennent de manière très soutenue en Occitanie, dans le cadre de la recherche archéologique programmée, comme par le biais de collaborations scientifiques avec les opérateurs d'archéologie préventive (conventions existantes : Inrap, Cellule départementale d'archéologie du Lot, Service départemental d'archéologie de l'Aveyron ; 3 autres conventions sont en projet avec ASM).

On notera les interventions plus limitées/localisées des trois UMR suivantes :

- Centre Européen de Recherches Préhistoriques de *Tautavel* (MNHN) et UMR LAMPEA (Aix-Marseille) pour le Paléolithique ;
- LA3M (Aix-en-Provence) pour l'Antiquité et le Moyen Âge en Languedoc oriental.

On ajoutera quelques projets de recherche portés par des chercheurs relevant de l'université de Pau, de l'université de Perpignan-Via Domitia ou d'universités franciliennes...

Au travers des projets de recherche et des rapports d'opération examinés par la CTRA Sud-Ouest, on constate que le paysage actuel de la recherche archéologique programmée correspond pour une large part aux dominantes identifiées dans les champs de recherche privilégiés par les membres de ces UMR, lesquelles fédèrent l'essentiel des archéologues chercheurs actifs sur le territoire. On relèvera ainsi :

- une recherche en archéologie médiévale dynamique, en grande partie impulsée par les chercheurs membres de l'UMR TRACES, mais très inégalement répartie sur le territoire. Ainsi, la majorité des fouilles programmées et PCR autorisés et soutenus par le Sra Occitanie concernent les départements riverains de Toulouse (Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude) et les Pyrénées-Orientales. Pas de projets en cours dans le nord et l'est de la région (départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard) ;
- une recherche en archéologie antique essentiellement active dans l'est de la région (ex-LR), et notamment à Narbonne (ancienne capitale de la Province), Nîmes et sur le territoire du département de l'Hérault, où les chercheurs de l'UMR ASM constituent une force de frappe considérable. Le déficit de projets côté occidental (hormis à Saint-Bertrand-de-Comminges, W. Van Andringa), alors que le corpus de sites à étudier est considérable, a motivé une reprise de contact entre le Sra et les

enseignants-chercheurs antiquisants de l'UMR TRACES, afin de susciter de nouvelles initiatives de recherche... ;

- l'archéologie des Âges des métaux souffre du même déséquilibre territorial. À l'ouest, peu de projets et d'opérations en cours, à l'exception du Sud-Aveyron (Ph. Gruat), situé dans l'orbite de l'UMR de Montpellier, de l'oppidum de Roquelaure (Gers) et d'un PCR récent portant sur les *oppida* entre Garonne et Pyrénées. Côté Toulouse, l'essentiel des dossiers soutenus par le Sra concernent en fait de beaux projets de publication relatifs à des fouilles anciennes. À l'est (ex-Languedoc-Roussillon), la recherche est au contraire très dynamique et les programmes de fouilles et de PCR sont nombreux, notamment autour de la thématique des *oppida* ou des structures portuaires (Ensérune, Mourel-Ferrat à Olonzac, Lattes, etc). Un rééquilibrage est à encourager au cours des prochaines années ;
- *a contrario* la recherche archéologique relative à la période néolithique se révèle plus dynamique à l'ouest qu'en ex-Languedoc-Roussillon (où elle est devenue relativement anecdotique), avec des opérations de grande qualité réalisées sous la direction de chercheurs membres de l'UMR TRACES en Rouergue (Th. Perrin, M. Maillé), en Quercy (V. Ard), avec de nouvelles opérations lancées dans les Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Ariège) ;
- enfin, le dynamisme de la recherche en Paléolithique ne se dément pas, sur la totalité du territoire de l'Occitanie, grâce à des chercheurs émanant essentiellement des UMR PACEA, TRACES et de l'unité de Tautavel. Sans surprise, le département du Lot est celui abritant le plus grand nombre d'opérations archéologiques programmées (une dizaine par an).

Au final, si l'on examine le nombre de dossiers d'opérations programmées (rapports d'opération / demandes) instruits par le Sra Occitanie et soumis à l'examen de la CTRA Sud-Ouest au cours de l'année 2017 on constate une répartition relativement équilibrée : 59 dossiers ont en effet été examinés pour le site de Montpellier, alors que ce sont 52 dossiers qui concernent le site de Toulouse (mais le nombre de départements gérés par chacun des sites est différent : 5 pour Montpellier, 8 pour Toulouse). 111 dossiers d'archéologie programmée examinés par la CTRA Sud-Ouest ont donc concerné la région Occitanie en 2017.

La recherche archéologique préventive

Les acteurs :

- l'Inrap avec 6 centres archéologiques relevant de deux directions interrégionales distinctes. Saint-Orens, Montredon (à proximité de Toulouse) et Montauban relèvent de la direction GSO ; Villeneuve-lès-Béziers, Perpignan et Nîmes relèvent de la direction Méditerranée (siège à Nîmes) ;
- 6 services agréés de collectivités territoriales. Chacun de ces services est constitué d'une équipe de 7 à 12 agents à plein temps auxquels sont adjoints des agents temporaires, au gré des opérations à réaliser au cours de l'année :
 - service de l'archéologie et de l'inventaire patrimonial (SAIP) de Toulouse Métropole ;
 - cellule départementale d'archéologie du Lot ;
 - service départemental d'archéologie de l'Aveyron ;
 - pôle départemental d'archéologie des Pyrénées-Orientales ;

- service archéologique de la communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée (ex-Bassin de Thau) ;
- service archéologique municipal de la Ville de Béziers.
(demandes d'habilitation à venir, déjà effective pour le SAIP (novembre 2017))

Ces services ont réalisé en 2017 environ une centaine d'opérations de diagnostics archéologiques sur leur territoire de rattachement (la moitié ayant été réalisée par le service archéologique de Toulouse Métropole, « poids lourd » de la région en tant qu'opérateur archéologique de collectivité). Sur 272 ha d'emprises diagnostiqués par ces six services, 150 ha le sont par Toulouse-Métropole).

Plusieurs opérateurs privés d'archéologie sont également actifs dans la région :

- Hadès, Archeodunum et Éveha possèdent des bases logistiques près de Toulouse (Hadès a même son siège social à Balma) ;
- Mosaïques Archéologie est implanté près de Montpellier et actif dans le centre de la région et dans l'Hérault ;
- Acter est un petit opérateur installé dans les Pyrénées-Orientales.

Les chiffres :

- 2600 dossiers ou saisines ont été reçus par les deux sites du Sra Occitanie ;
- un peu plus de 300 diagnostics ont été prescrits dont les résultats autant que les projets d'aménagements ont généré environ 80 fouilles préventives prescrites ;
- 83 rapports de diagnostics / projets de CCS examinés (instruits à peu près par moitié par chacun des deux sites du Sra) ;
- 24 RFO ont enfin été examinés par la commission.

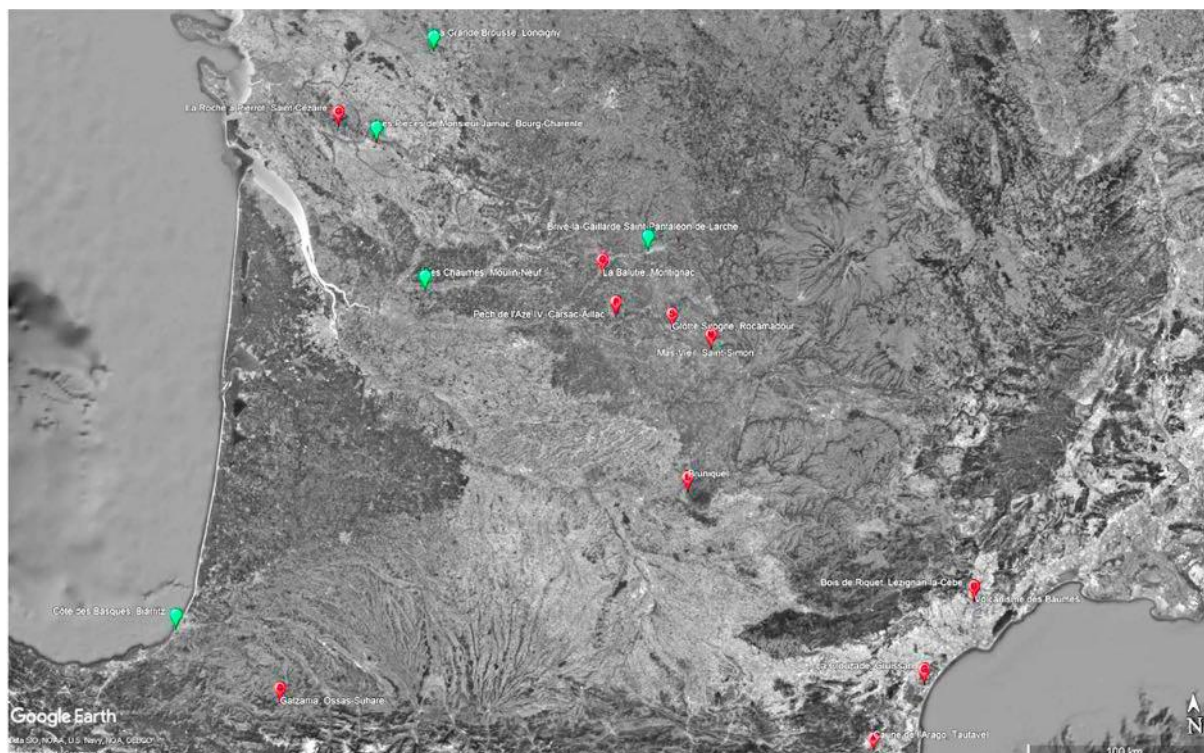
Bilan 2017 de la CTRA Sud-Ouest

PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR ET MOYEN

Par Élixa NICOUD
Membre de la CTRA

17 dossiers concernant le Paléolithique inférieur et moyen ont été examinés durant l'année 2017 au sein de la CTRA Sud-Ouest, qui s'étend sur un grand territoire, varié tant du point de vue géologique que de l'histoire des recherches. 12 d'entre eux concernaient des opérations programmées et 5 autres, des opérations préventives. Un dossier peut être constitué du rapport d'opération de l'année écoulée et d'un dossier de demande d'autorisation de fouille pour l'année suivante ; un rapport de diagnostic préventif s'accompagne en général d'un cahier des charges scientifiques à évaluer. Ainsi, un avis a pu être donné sur des rapports de fouilles et prospections intermédiaires ou finals (11), des nouvelles demandes d'autorisation de fouilles ou PCR programmées (6), des rapports de diagnostics (2), des cahiers des charges scientifiques pour les fouilles préventives (3).

Dans la grande région expertisée, les fouilles programmées sont majoritairement en contexte de grotte ou d'abri dans les formations calcaires : Tautavel, Gatzarria, Saint-Cézaire, Montignac, La Crouzade, Carsac, Bruniquel, Mas Viel, Sirogne, plus rarement de plein air et ici, en contexte volcanique (Lézignan-la-Cèbe, Les Baumes). Les fouilles préventives sont en plein air (Moulin Neuf, Aéroport de Brive, Falaise de Biarritz, Londigny, Bourg-Charente). La part minimale des sites du Paléolithique inférieur (4) reflète l'état général de la recherche et des découvertes. Tous les départements ne sont pas représentés, indiquant avant tout des positions historiques des laboratoires sur certains terrains.



L'impression première qui émane des dossiers est la grande hétérogénéité des pratiques sur le terrain, des stratégies d'interventions et de mise en œuvre d'études pluridisciplinaires ayant pour conséquence une variabilité forte dans la nature et la qualité des données

primaires récoltées. Des différences importantes s'observent également dans la façon de restituer ces données et dans la clarté formelle des travaux examinés. Cela peut résulter de traditions régionales, certaines régions étant réunies ici pour la première fois au sein de la grande CTRA, mais avant tout d'habitudes individuelles des responsables d'opération. Par ailleurs, ceux-ci sont issus d'institutions variées : Cnrs, Universités, Inrap, ministère de la culture, post-doctorants.

Bien des incertitudes et des incompréhensions à la lecture des dossiers apparaissent, en particulier dans la localisation chrono-stratigraphique des niveaux archéologiques considérés. La raison majeure est la faiblesse récurrente des études géomorphologiques, stratigraphiques et paléo-environnementales, s'additionnant parfois à des interprétations trop hâtives. Les incidences peuvent être importantes en particulier lors de la réalisation des cahiers des charges scientifiques pour les fouilles préventives.

Plusieurs demandes d'autorisations concernent des reprises de fouilles en grotte ou abri, souvent explorés à de multiples reprises depuis le XIX^e siècle, par des archéologues ou des clandestins. Souvent, la reprise des recherches sur ces sites a pour objectif une meilleure datation des niveaux et une identification culturelle des faciès en présence. Se pose alors la question du traitement des déblais anciens, de la vitesse d'avancée du travail, de la nature des enregistrements nécessaires pour outrepasser les hiatus ou les biais induits par ces travaux anciens et les réponses données sont variables d'un site à l'autre. Les corrélations stratigraphiques des fouilles récentes avec les fouilles anciennes doivent être une priorité.

Cette année, plusieurs études originales ont attiré notre attention, citons par exemple le projet d'étude pluridisciplinaire des foyers du Pech de l'Aze IV à Carssac-Aillac, les relevés par méthodes non envahissantes de la célèbre structure en spéléothèmes de Bruniquel ou l'étude taphonomique poussée des vestiges sur le site de plein air de Bourg-Charente.

Pour la période considérée ici, tous les travaux méritent de faire l'objet de publications : les sites et études sur le Paléolithique ancien et moyen restent suffisamment rares, faisant de chaque découverte un élément décisif dans l'établissement des modèles de peuplement. On attend toutefois de ces publications une clarté absolue dans l'exposé de l'attribution chronologique des vestiges comprenant l'évocation des doutes et des aspects incertains ou encore, la localisation précise des prélèvements pour datations radiométriques. Les processus taphonomiques ayant affecté les gisements ne doivent pas être laissés pour compte. Enfin, on souhaiterait voir systématiquement des études archéologiques actualisés (techno-économie), par niveau archéologique, et non pas par zone de fouille, chacune pouvant concerner plusieurs niveaux successifs. Enfin, nous encourageons fortement les rédacteurs de rapports à s'assurer de la qualité formelle des dossiers, la lecture de certains d'entre eux, y compris des résultats scientifiques, devenant très laborieuse (fichiers Word en mode « révision », problèmes de paginations, de renvois aux figures, de légendes, multiples contradictions, erreurs grossières de syntaxes et d'orthographe...).

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ET MÉSOLITHIQUE

Par Fiona KILDÉA
Membre de la CTRA

La mission de rapporteur au sein de la Commission territoriale de la recherche archéologique du Sud-Ouest pour les périodes du Paléolithique supérieur et du Mésolithique m'a été confiée en mars 2017. Du fait de la réorganisation territoriale de la commission et de

l'absence de session en février, les rapports intermédiaires de certaines opérations programmées pluriannuelles ne m'ont pas été adressés en raison d'un nombre très important de dossiers.

La répartition du nombre de dossiers examinés dans l'année pour les périodes du Paléolithique supérieur et du Mésolithique (21 dossiers examinés en mars sur un total de 41) révèle la forte proportion d'opérations programmées. Neuf dossiers relevant de l'archéologie préventive ont été examinés : sept rapports de diagnostics assortis de cahiers des charges scientifiques, un rapport d'opération de fouille et une expertise dans le cadre d'une opération de fouille (phase étude).

La distribution géographique des sites découverts faisant l'objet de prescriptions de fouille est inégale. Pour la région Occitanie, seul le site du Mas d'Azil fait l'objet d'une prescription de fouille dans le cadre des travaux liés à la sécurisation du site accueillant du public. Les six dossiers de Nouvelle-Aquitaine se répartissent sur 4 départements : Dordogne (3), Landes (1), Pyrénées-Atlantiques (1) et Charentes (1). Les périodes chrono-culturelles ne sont que rarement précisées, leur identification étant fondée le plus souvent sur la seule étude des silex taillés. Si le rapport de diagnostic réalisé sur la commune d'Angoulême (A.-A. Lichon et N. Connet) peut être cité en exemple pour la qualité de l'approche pluridisciplinaire mise en œuvre pour la caractérisation des occupations humaines détectées, les approches géomorphologiques ainsi que les prélèvements pour datation absolue (^{14}C , TL, OSL...) apparaissent ailleurs insuffisamment investis. En Occitanie, hormis la grotte du mas d'Azil qui fait l'objet d'opérations préventives depuis une dizaine d'années, aucun rapport de diagnostic ayant livré des occupations du Paléolithique supérieur ou du Mésolithique ne nous a été transmis. Il apparaît que la réalisation de sondages profonds ne soit pas encore une pratique courante, en encore moins systématique. De nombreux échanges constructifs ont eu lieu au sein de la commission et un retour très positif nous est d'ores et déjà parvenu, les prescriptions de diagnostics rappelant désormais la nécessité de procéder à la recherche des témoins des occupations humaines, y compris les plus anciennes.

	Diag/CCS	RFO	FP / FPP	PCR	APP	PT	RE	Total
Mars 17	2		9	4	2	2	2	21
Avr. 17	1		3	1	3	3		11
Mai 17	1		1					2
Juin 17	2			1				3
Sept 17		1						1
Oct. 17	1	1		1				3
Déc 17								0
Total	7	2	13	7	5	5	2	41

Nombre de dossiers examinés par session et par type

Les fouilles programmées portent très majoritairement sur des sites en grotte ou sous abri. Seul le site aurignacien de Régismont-le-Haut à Poilhes dans l'Hérault est situé en plein air. Une des fortes tendances de la recherche programmée pour la Paléolithique supérieur (et dans une moindre mesure pour le Mésolithique) est la reprise de la fouille de sites multi-stratifiés explorés à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Les collections anciennes font l'objet d'études pluridisciplinaires critiques qui permettent de préciser le degré d'intégrité des

ensembles considérés et d'identifier des archéo-séquences bien plus complexes qu'initialement appréhendées. Les approches karstologiques et morpho-sédimentaires, souvent de très grande qualité, viennent soutenir de manière très pertinente ces révisions critiques. De nouveaux outils d'analyse ou d'enregistrement sont assez largement employés (photogrammétrie, modélisation 3D, MNT...) mais leur exploitation scientifique est pour l'heure inégale ; en effet, le recours parfois excessif à ces techniques appauvrit paradoxalement la qualité des enregistrements de terrain et leur restitution (absence ou imprécision des plans de masse et/ou de détail, absence d'échelles graphiques et d'orientations).

Parmi les travaux remarquables, signalons l'abri Fournol à Soturac dans le Lot mis en péril par une fouille clandestine. A. Morala a entrepris de documenter le contexte de découverte des vestiges archéologiques saisis dans le cadre d'une procédure judiciaire. Trois occupations du Paléolithique supérieur ancien ont été identifiées (Aurignacien récent à grattoirs Caminade, Gravettien ancien et Gravettien moyen). La présence de restes humains attribués au Gravettien a été confirmée par l'identification de cinq individus (dont trois immatures). Cette découverte fait écho aux travaux menés à la grotte de Cussac au Buisson-de-Cadouin en Dordogne par l'équipe de J. Jaubert aux enjeux majeurs quant à la connaissance des pratiques funéraires des populations gravettiennes.

L'examen des dossier soumis à notre avis dans le cadre de la CTRA sud-Ouest nous permet d'apprécier le relatif équilibre de l'investissement de la recherche pour l'ensemble du Paléolithique supérieur. Le dynamisme des travaux de recherche menés sur les débuts du Magdalénien est à saluer. Le PCR SAM (du Solutréen au Magdalénien) s'est achevé mais de nouveaux projets très prometteurs sont en gestation. Le Mésolithique fait l'objet de peu de recherches programmées mais celles menées ont une portée scientifique de première importance. Le site du Cuzoul de Grammat dans le Lot fouillé par N. Valdeyron livre en effet des données qui, si elles se trouvent confirmées, renseignent sur les mécanismes de transition culturelle entre les dernières populations de chasseurs-cueilleurs et les premiers paysans (Axe 4). Il est à noter que deux dossiers d'archéologie préventive font état de découvertes mésolithiques : le diagnostic d'Angoulême et la fouille de Bourg-Charentes, tous deux situés dans le département de la Charente.

Il n'est peut-être pas vain de rappeler que la détection des sites paléolithiques et mésolithiques en contexte préventif est, outre les facteurs inhérents à tout site archéologique, conditionnée par l'action des Services régionaux de l'archéologie par la teneur des prescriptions et la réalisation du contrôle scientifique, par les moyens alloués aux opérateurs par le biais de la redevance, enveloppe le plus souvent jugée inadéquate pour permettre la réalisation systématique de sondages profonds réguliers et la présence au sein des équipes de géomorphologues quaternaristes, et enfin par la sensibilité des archéologues réalisant les diagnostics. L'actionnement de ces leviers constitue à mon sens un enjeu majeur pour le développement des connaissances sur les périodes anciennes. Au-delà du territoire concerné par la CTRA du Sud-Ouest, trop de diagnostics sont encore réalisés sans que des protocoles spécifiques de recherche des occupations préhistoriques ne soient mis en place.

NÉOLITHIQUE

Par Arnaud BLIN
Membre de la CTRA

La mission de rapporteur dans la CTRA Sud-Ouest m'a été confiée en mars 2017. Il s'agit donc de ma première année d'expertise. Celle-ci porte uniquement sur les dossiers portant sur la période du Néolithique, exception faite de certains dossiers portés par V. Ard (Cnrs, UMR 5608) dont j'ai été partie prenante. Ces dossiers ont été confiés à un expert extérieur, en l'occurrence E. Thirault, professeur à l'Université de Lyon 2.

Depuis mars 2017, 25 dossiers m'ont été confiés. Le périmètre de la précédente CTRA Sud-Ouest n'englobait pas l'ancienne région Languedoc-Roussillon, dans laquelle on recense de nombreuses opérations sur le Néolithique. Ainsi, à n'en pas douter, la mise en place des nouvelles CTRA en janvier 2017 a entraîné une augmentation de dossiers à traiter pour le Néolithique pour la CTRA Sud-Ouest.

Il y a un certain équilibre entre les champs de l'archéologie préventive et programmée. Pour le Néolithique, cela a représenté 11 dossiers pour la première et 12 pour la seconde. Logiquement, les dossiers de préventif ont été régulièrement étudiés au cours de l'année 2017, avec un pic pour la CTRA du mois d'octobre. L'essentiel des dossiers d'opérations programmées ont été traités lors des premières sessions, l'ensemble formant près de la moitié du volume des expertises (11 sur 25).

Globalement, il y a trois fois plus de dossiers à traiter sur l'Occitanie que sur la région Nouvelle-Aquitaine. Les quelques dossiers de V. Ard, traités par E. Thirault, ne compensent pas ce déséquilibre. Toutefois, la dynamique archéologique reste très variable d'un département à l'autre. Des départements sont totalement dépourvus d'opérations sur la Préhistoire récente : Ariège, Aude, Gers, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne, Corrèze, Creuse, Dordogne, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne. Ainsi, les anciennes régions Aquitaine et Limousin ont été peu ou pas concernées par des opérations sur le Néolithique en 2017. Au contraire, certains départements sont en pointe : l'Hérault, l'Aveyron et la Haute-Garonne. L'état des connaissances sur le Néolithique y est particulièrement avancé et aujourd'hui complété soit par le fort dynamisme de l'archéologie préventive (Hérault, Haute-Garonne) ou par l'importante dynamique de recherche dans les arrières-pays (Aveyron, Hérault). Les départements charentais sont aussi bien visibles grâce aux multiples opérations de V. Ard et des PCR qui leur sont liés.

Toutes les phases du Néolithique sont représentées à travers ces différentes opérations. La néolithisation et le Néolithique ancien restent globalement l'apanage de l'archéologie programmée à travers une seule opération celle de Roquemissou (Aveyron), dirigée par T. Perrin (Cnrs, UMR 5608). Le Néolithique moyen est mieux représenté, dans les deux champs de l'archéologie : RFO sur Perpignan (Pyrénées-Orientales), RD 900, rapport de diagnostic sur Vendargues (Hérault) ou fouille programmée sur La Perte du Cros (Lot) de K. Gernigon. Les phases les plus récentes du Néolithique restent les mieux explorées en contexte funéraire [fouille programmée sur l'aven Janna (Hérault) par M. Leroy notamment] ou domestique [fouille programmée au Planet (Aveyron) par M. Maillé]. Le Campaniforme n'est qu'entre-aperçu par l'opération de Guillaume Saint-Sever (UMR 5608) sur les stations d'estive du cirque de Troumouse (Aveyron).

Quatre PCR travaillent actuellement à l'élaboration de synthèses des données issues de l'archéologie préventive et programmée sur l'occupation néolithique de différents secteurs

géographiques : PCR *Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne* coordonné par J.-Y. Breuil (Inrap), PCR *Milieu et peuplement en Languedoc occidental du Néolithique au Bronze ancien* de M. Gandelin (Inrap), PCR *Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer* de V. Mathé et V. Ard et le PCR de V. Ard sur la région charentaise.

Le Néolithique fait donc l'objet d'une belle dynamique de recherche en 2017, notamment grâce aux efforts de l'UMR 5608 TRACES, liée à l'Université de Toulouse. Plusieurs titulaires d'autorisation viennent de cette structure et travaillent surtout sur les dynamiques d'occupation de la façade atlantique (PCR de V. Ard notamment) et la néolithisation de l'arrière-pays méridional (opération de T. Perrin). On ne peut que se féliciter de ce dynamisme qui permet de revisiter et de compléter les données existantes sur la Préhistoire récente du Sud-Ouest français. Ces opérations sont d'ailleurs régulièrement valorisées dans des publications ou de événements scientifiques réguliers, comme les RMPR. Il faudra soutenir à l'avenir des démarches similaires portant sur des régions encore en retrait sur le Néolithique comme les anciennes régions Aquitaine et Limousin.

Les opérations sur le Néolithique portent donc sur ses différentes phases chronologiques, surtout développées par une UMR dynamique et selon des approches variées. La qualité scientifique des demandes et des rapports d'opération est en grande majorité d'excellente facture. Au cours de l'année 2017, un seul cas a posé un véritable problème, tant l'approche scientifique et méthodologique n'était pas à la hauteur du site exceptionnel qui était fouillé, entraînant un retrait de l'autorisation.

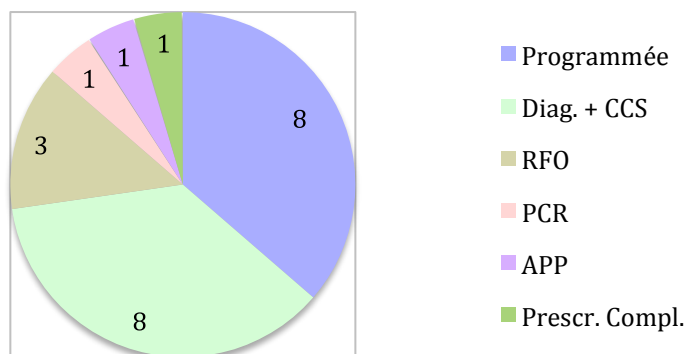
D'un point de vue purement formel, les rapports d'opération sont tout à fait corrects. Je peux citer en exemple la qualité des rapports de T. Perrin sur sa fouille de l'abri Roquemissou. La qualité de la construction du rapport et des illustrations est à saluer et permet aisément de voir l'avancée des travaux année après année.

À noter toutefois deux tendances contradictoires en 2017 : un surinvestissement dans la photogrammétrie, offrant des illustrations de très bonne qualité, et un sous-investissement dans les relevés de plans et de coupes, qui dessert souvent le propos. Les nouvelles normes sur le rendu des rapports devraient à l'avenir améliorer la qualité des rapports. Un rappel aux titulaires d'autorisation sur les attentes en terme de qualité des illustrations, particulièrement celle des relevés, pourrait être le bienvenu. Cette demande pourrait n'être que bénéfique afin d'avoir des relevés de bonne qualité en cours d'opération et de faciliter à terme le travail de publication.

ÂGE DU BRONZE

Par Régis ISSENMANN
Membre de la CTRA

Vingt-deux dossiers intéressant l'Âge du bronze ont été évalués en 2017. Treize dossiers concernent l'Occitanie (dont 4 pour l'Hérault et 4 pour la Haute-Garonne) et neuf dossiers concernent la Nouvelle-Aquitaine.



Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

L'habitat ouvert est le plus souvent concerné, le funéraire ayant également la part belle. La recherche programmée est répartie de façon inégale entre l'habitat ouvert, l'habitat de hauteur, les dépôts et le funéraire.

Les points forts constatés concernent le dynamisme des équipes de recherche et la pluridisciplinarité à l'œuvre, notamment en Occitanie, et tout particulièrement aux abords de la Méditerranée. Les points faibles concernent la présence trop peu régulière d'une réelle étude géomorphologique dans le cadre du préventif, certaines lacunes parfois dans la problématisation historique et comparative dans les PSI et dans les CCS, et l'absence régulière d'une mobilisation des données accumulées en France septentrionale lorsqu'il s'agit de caractériser et interpréter les découvertes (notamment en préventif), ce qui limite parfois fortement la portée du propos.

Les opérations les plus marquantes sont les sites de :

- Prignonrieux Borie-Basse où un travail pluridisciplinaire a permis de tirer le maximum des informations sur l'évolution d'un site de bord de berge et du milieu naturel environnant, et dont les résultats ont été remarquablement restitués ;
- Agde La Motte où les méthodes mises en œuvre et l'état de conservation exceptionnel des vestiges sont d'un apport notable à la connaissance sur l'habitat de la fin du Bronze final ;
- Geloux Pouyet qui correspond à l'un des premiers exemples, dans les Landes, d'une nécropole laténienne dense, fouillée sur une surface appréciable, par le biais de méthodes adaptées et novatrices.

Forme éditoriale et qualité des rapports

La qualité des rapports est inégale. Certains sont tout à fait conformes à l'attendu réglementaire, d'autres n'en tiennent pas tout à fait compte. Les manques les plus réguliers sont l'absence d'inventaire, notamment dans le cadre de l'archéologie programmée. Toutefois, la majeure partie des documents évalués est globalement satisfaisante. Les rapports pouvant avoir valeur d'exemple sont celui de Prignonrieux Borie-Basse, Agde La Motte 1 et Saint-Jean et Saint-Paul Vialaret.

Valorisation scientifique

Les résultats de la fouille de Prignonrieux Borie-Basse méritent une publication, qui a été effectuée. La nécropole de l'Âge du fer de Pouydesseaux (40) Loustalet, qui documente des pratiques funéraires encore mal connues, doit aussi être publiée.

Difficultés rencontrées

Comme évoqué, pour la période spécifiquement, l'absence régulière d'une mobilisation des données accumulées en France septentrionale lorsqu'il s'agit de caractériser et interpréter les découvertes (notamment en préventif), limite parfois fortement la portée du propos, puisque certains domaines restent encore peu documentés en France méridionale (pratiques funéraires de l'étape moyenne du Bronze final par exemple en Languedoc, de La Tène dans le secteur pyrénéen, etc.).

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée à la lecture des rapports et dossiers adressés, sinon, parfois, le choix de présenter les vestiges par tranchées dans le cadre des rapports de diagnostic, et non chronologiquement, ce qui n'aide pas à la compréhension et oblige à d'incessants allers retours.

Recommandations

Il me semble utile d'insérer une véritable approche historique et scientifique dans les CCS (et donc, de fait, dans les PSI des opérateurs) qui se contentent souvent de consignes méthodologiques et techniques. Cela permettrait d'insuffler une réelle démarche de recherche qui valoriserait le travail effectué et restitué, et, de fait, favoriserait la publication des résultats.

ÂGE DU FER

Par Muriel ROTH-ZEHNER
Membre de la CTRA

39 dossiers se rapportant à l'Âge du fer ont été examinés de mars à décembre 2017 dont neuf diagnostics et cahier des charges scientifiques (dont 2 CTRA écrites), dix rapports de fouille préventive, cinq rapports de fouille programmée, cinq rapports de prospection thématique, deux demandes de fouille programmée, deux rapports de PCR, deux demandes d'APP et une demande d'AE.

En région Occitanie, les fouilles programmées sont majoritaires tandis qu'en Nouvelle-Aquitaine l'activité préventive pour les sites de l'Âge du fer semble plus marquée. Ces opérations se polarisent autour de trois thèmes principaux :

- les sites de hauteurs fortifiés du Hallstatt et du début de La Tène (VI^e-III^e s. av. J.-C.) ;
- les sites miniers (essentiellement la production du fer) des Âges des métaux à l'époque médiévale ;
- les agglomérations ouvertes à vocation artisanale de La Tène finale (fin III^e s. au tournant de notre ère).

Les deux premiers thèmes sont principalement évoqués lors d'opérations programmées menées en Occitanie, le troisième a été surtout abordé lors de fouilles préventives en Nouvelle-Aquitaine.

Plusieurs fouilles programmées et prospections thématiques ont été menées sur des fortifications de l'âge du Fer (Olonzac, Le Cayla, La Monédière, Ensérune). Ces différentes opérations se complètent et font avancer de manière concluante les problématiques sur ce sujet. Elles se concentrent sur l'organisation interne des sites de hauteur, l'interaction entre les différentes phases de fortifications repérées et l'habitat (phases d'essor et de déclin), les relations avec les sites localisés autour du site fortifié (nécropoles contemporaines, « ville-basse »...). Ce dernier aspect mériterait d'ailleurs d'être plus développé sur l'ensemble des

sites fouillés par des prospections pédestres et géophysiques (comme à Ensérune) pour mieux cerner l'occupation du territoire proche et moins proche que ces sites fortifiés dominant.

Ce thème est complété par les travaux d'un PCR nommé *Fortipolis* (prospection inventaire) qui recense l'ensemble des sites localisés dans les départements situés entre l'axe garonnais et les Pyrénées proposant un inventaire détaillé des sites de hauteur fortifiés et une cartographie renouvelée. Le tout est adossé à un SIG mis en ligne sur le serveur de la direction d'appui à la recherche de l'Université de Toulouse Jean Jaurès (482 sites recensés fin 2017).

Les différents projets sur les sites miniers permettent aujourd'hui de proposer une importante cartographie en Occitanie. Ils s'intéressent plus particulièrement à l'extraction et la production du minerai de fer. Les prospections sur le Mont Canigou (Ph. Gardès) doivent être soulignées (plus de 400 sites répertoriés). Les analyses menées sur les scories et déchets des mines amènent des problématiques nouvelles (relation entre sites d'extraction et sites de production, répartition des types de site dans le paysage). Des prospections sont également menées en Ariège sur des mines de cuivre.

Le dernier thème abordé par les dossiers est celui des agglomérations ouvertes à « vocation artisanale » qui ont fait l'objet de plusieurs fouilles préventives sur des surfaces parfois importantes (Lacoste, Villeneuve-sur-Lot /Eysses, Aiguillon). Les différents documents nous rendent attentifs à l'importance de ces sites ruraux de La Tène moyenne et finale qui souvent continuent à fonctionner à l'époque romaine donnant naissance à d'importantes agglomérations (Eysses/*Excisum*). Un premier bilan sur ce thème a été proposé en 2015 lors d'une table-ronde à Bibracte. Un programme de recherche se met en place actuellement sur ce sujet, piloté par l'université de Bordeaux. Ce projet verra le jour fin 2018-début 2019.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Les rapports de fouille sont généralement de bonne qualité et intègrent correctement les études spécialisées qui accompagnent les projets. Quelquefois pourtant ces analyses sont ignorées, donnant lieu à des incohérences voire contradictions entre les résultats proposés par les études spécialisées et les conclusions apportées dans la synthèse (ex : 5 phases repérées lors de l'étude de la céramique alors que seules trois phases sont signalées en conclusion du rapport...). Dans la grande majorité des documents soumis, les études céramiques et de l'*instrumentum* sont intégrées et exploitées convenablement lors de la synthèse alors que les travaux archéozoologique et carpologique sont souvent survolés voire ignorés (et parfois non réalisés). Ces études semblent souvent déconnectées des recherches menées sur le terrain et ne se présentent que comme une analyse accolée au rapport et non comme une étude à but archéologique. Les torts semblent partagés : le manque de discussion ou de questionnement des responsables d'opération avec les spécialistes (ou vice-versa) pourrait être en cause.

Les rapports de diagnostics présentent des données souvent succinctes (absence de géomorphologie, manque de plans et de coupes, structures non sondées et donc non datables, peu voire pas d'études de mobilier) ce qui pose problème au moment de la prescription. De plus, le maillage à 5 % semble être devenu une habitude, alors que les 10 % sont mentionnés dans les cahiers de charges. Ce maillage est insuffisant et ne permet pas de sonder de manière fiable des sites d'habitat ruraux à maillage large des Âges des métaux.

Mais soulignons aussi des rapports de qualité, pour tout type d'opération souvent liés à une implication particulière de leur auteur (fouilles du Cayla ou La Monédière, Villeeneuve-sur-Lot, Aiguillon, Flaujac-Poujols).

Valorisation scientifique

Le site de hauteur fortifié de Le Cayla à Mailhac a fait l'objet de plusieurs fouilles programmées (2012-2015) ces dernières années révélant une importante agglomération datée des VI^e-III^e s. av. J.-C. et un système de rempart complexe qui serait intéressant à publier (prévu par le fouilleur A. Beylier dans son dernier rapport). Une étude aboutie des mobiliers et une mise en contexte régional seront nécessaires pour une publication.

Le site d'Eysses/Villeneuve-sur-Lot est une importante agglomération ouverte de La Tène finale qui perdure à l'époque romaine ; elle devrait faire l'objet d'une synthèse, esquissée dans le dernier rapport du site (Alcantara). Les très nombreuses découvertes des deux dernières décennies permettent aujourd'hui de mettre en place une série de travaux (reprendre l'étude des mobiliers, réaliser un phasage sur l'ensemble du site de La Tène finale à l'Antiquité tardive...) et d'aboutir à une synthèse (travaux universitaires ? PCR ?). Il faudrait également mettre en relation les travaux réalisés sur la période laténienne et la période romaine, menés indépendamment et donc ne posant que peu (ou pas du tout) la question de l'origine de l'agglomération romaine et surtout de la genèse de l'ensemble monumental : existe-t-il une origine gauloise à cet espace monumental ?

Sur ces agglomérations ouvertes à vocation artisanale, des travaux de synthèses commencent à se dessiner (table-ronde de Bibracte 2015). Un programme plus ambitieux va être proposé dans l'année à venir (projet annoncé par l'Université de Bordeaux).

À noter aussi, des travaux remarquables sur les nécropoles de l'Âge du fer qui sont en cours de publication : Flaujac-Poujols (J.-M. Beausoleil) et Ensérune (M. Schwaller).

Difficultés rencontrées

Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures dans l'ensemble des dossiers que l'on nous a confiés. Il est vrai que certains rapports étaient parfois difficiles d'accès, mais cela reste exceptionnel. Il manque quelquefois des synthèses micro-régionales ou régionales, les rapports se contentant parfois d'une simple conclusion dans laquelle n'apparaissent pas les contextes régionaux et les enjeux de la recherche sur le thème abordé par la fouille.

ANTIQUITÉ

Par Corinne SANCHEZ

Membre de la CTRA

Sur 52 dossiers examinés, 34 concernent le préventif (dont 12 RFO et 22 CCS) et 16 l'activité programmée. Deux informations portent sur des comptes rendus de visites suite à des découvertes exceptionnelles.

Si, pour 2017, aucune demande d'aide à la publication n'a été déposée, les demandes 2016 ont bien abouti avec la publication en 2017 de l'atlas de Montans.

Les dossiers sont diversifiés et couvrent des domaines très différents comme l'habitat urbain, l'artisanat, les installations hydrauliques et quelques dossiers sur le funéraire. On remarque également que les monuments (remparts, théâtres) ainsi que des dispositifs hydrauliques (aqueducs) sont étudiés aussi bien dans le cadre d'opérations préventives que programmées.

De manière générale, les interventions programmées et préventives concernent les mêmes domaines et sont souvent complémentaires. Par exemple, la fouille préventive du site de Montignac, Plaine de Chambon en Dordogne, a été suivie par une prospection thématique dans l'objectif d'un bilan sur l'agglomération.

En revanche, on constate le peu de recherches dans des zones périphériques (littoral, montagne) non soumises à du préventif excepté en pays basque avec une intervention dans une mine antique en milieu montagnard. Cependant, le site concerné se poursuit de l'autre côté de la frontière ce qui mériterait une collaboration internationale. En revanche, les opérations en milieu fluvial se développent avec, en programmée, les fouilles des Berthons à Naintré à laquelle il faudrait ajouter les opérations subaquatiques dont nous n'avons pas la liste (Saintes, Limoges...). Les aménagements des zones humides avec les fouilles qui se profilent à Bordeaux constituent un thème de recherche pour lequel il faudrait également avoir une synergie à une échelle au moins régionale.

Autre constat : les prescriptions sur les suivis de réseaux que ce soit en ville ou campagne sont rares et parfois une récupération de dossier de dernière minute excepté pour Périgueux, Dax/Bayonne/Lescar ou Auch. Pourtant les informations livrées sur ces fenêtres étroites sont nombreuses et permettent, entre autre, de caler des découvertes anciennes. Pour la pose des conteneurs enterrés, les prescriptions sont systématiques dans des villes comme Cahors et montrent l'utilité de ces observations. Le développement de ces creusements dans les centres historiques ne semble pas avoir été pris en compte ailleurs vu le nombre de conteneurs que l'on voit apparaître dans la plupart des agglomérations. On s'interroge également sur le suivi de travaux de pose de réseaux qui pourrait être plus généralisé. Si pour Cahors la ville bénéficie d'un service archéologique, pour l'Aquitaine méridionale le suivi est confié à des opérateurs qui rendent de bons rapports.

Sur les territoires concernés, plusieurs dossiers remarquables émergent pour la Charente, la Vienne ou la Dordogne par rapport à des sites en Aquitaine méridionale ou centrale. Parmi les points forts à souligner, le nombre d'interventions sur les agglomérations concernant le site de Poitiers (Saint-Cybardeaux, Chassenon, Les Berthons, Barzan, Saintes, Poitiers) permet d'avoir des problématiques communes (évolution urbaine, monuments, aménagements fluviaux) et mériterait de voir émerger des études transversales et, dans tous les cas, il serait opportun de mettre en réseau ces recherches.

Le développement de projets collectifs sur des sites comme Jaunay-Clan ou Auch serait également à soutenir dans les prochaines années. La seule difficulté pour faire émerger ces projets est l'investissement des principaux acteurs. Leur charge sur les fouilles préventives rend difficile leur mise à disposition sur des programmées même en bénéficiant de jours PAS. Le cas de Saintes ou des aqueducs de Poitiers, portés par des agents de l'Inrap, constituent des projets qui ont bien fonctionné et dont la publication mérite d'être soutenue. Il faut également citer le PCR sur Chassenon qui est renouvelé depuis 2011 et dont la publication de synthèse est prévue pour 2018.

Concernant les mobiliers, le rendu n'est pas homogène. Ce constat n'est pas critique car les inventaires sont fournis mais les études dépendent bien entendu des spécialistes impliqués. Si pour certains opérateurs les mêmes spécialistes interviennent et permettent une uniformité dans le traitement des données, dans la majorité des cas les mobiliers ne sont pas traités de la même manière. Un rappel de la notion d'assemblage ne serait pas inutile car on assiste souvent à une juxtaposition d'études spécialisées sans qu'il y ait une réflexion collective sur l'ensemble. On constate un problème de fond pour certains RFO préventifs qui

est le manque de moyens pour ces études spécialisées, les moyens ayant été prioritairement consommés pour le terrain. Cette faiblesse a des implications importantes pour la publication de ces travaux, l'APP n'étant pas là pour compenser un problème d'attribution des moyens. D'autre part, la rareté des spécialistes dans certains domaines a pour conséquence une surcharge de travail de ces spécialistes qui ne peuvent que rendre un inventaire sans pousser jusqu'à l'étude. C'est là un constat de la nécessité de recruter des spécialistes. Certains rapports présenteront juste un inventaire et d'autres une vraie étude. Les études abouties sont d'ailleurs une valeur ajoutée aux rapports mais on ne peut exiger dans le cadre d'un rapport un rendu de publication.

Les bons rapports sont nombreux mais on soulignera parmi les très bons rapports le PCR Saintes *no limit*, la prospection thématique de Montignac et certains rapports de diagnostics rendus par Bordeaux métropole. Pour Saintes, un projet de publication a été annoncé suite à l'organisation d'une table ronde.

On constate une qualité générale de l'ensemble des dossiers qui ne posent pas de difficultés dans leurs traitements. La seule difficulté concerne les PSI car la vérification de l'adéquation entre les objectifs et les moyens reste compliquée. Certains sites qui semblaient avoir un réel potentiel qui ont fait l'objet d'une demande d'ajouts de moyens n'ont pas livré les vestiges attendus (Villenave-d'Ornon) ou inversement.

Le problème de la géomorphologie reste récurrent avec un manque de disponibilités des spécialistes qui n'est pas acceptable. Quant aux tranchées, il faut rappeler la nécessité d'un pourcentage minimum et des implantations qui ne soient pas dans l'orientation du cadastre actuel.

MOYEN ÂGE

Par Brigitte BOISSAVIT-CAMUS
Membre de la CTRA

En 2015 et 2016, étant la seule experte pour le Moyen Âge, nombre de dossiers ont été traités par des experts extérieurs, pour la plupart des spécialistes régulièrement sollicités (subaquatique C. Billard, archéologie minière M.-C. Bailly-Maitre, F. Teyregeol), d'anciens membres de la CIRA (Y. Laborie, I. Darnas, P. Conte) et des agents du MC (J. Martineau, Y. Roumegoux, E. Normand, D. Delhoume, A.-M. Fourteau-Bardaji, F. Fichet de Clairefontaine) intervenants notamment pour l'archéologie castrale et militaire, l'archéologie agraire médiévale, moderne ou contemporaine.

2017 : 63 dossiers, 9 inter-CTRA ; l'archéologie préventive représente les 2/3 environ des dossiers traités, ce qui est, pour ce qui me concerne, sensiblement identique aux années précédentes, toutefois, en 2015 plusieurs dossiers programmés des périodes médiévales et modernes ont été traités par d'anciens membres de la CIRA –Y. Laborie, I. Darnas, P. Conte ou spécialistes (subaquatique C. Billard, archéologie minière M.-C. Bailly-Maitre)

2015-17 : 185 dossiers ; 8 visites effectuées (4 à la demande expresse du Sra, 2 en préventif, 2 en programmé)

Archéologie préventive : augmentation des opérations préventives et des CCS liés à des opérations directes ; depuis 2016, examen PSI. Plusieurs opérations trans-périodes sont situées dans des petites agglomérations rurales d'origine médiévale ou au développement médiéval (réseaux - assainissement, électricité, fibre ; rénovation centre bourg - voirie, place)

Archéologie programmée : pas de prospection inventaire, par an environ très peu de PT, 3 PCR et une quinzaine de fouilles programmées régulières.

Les dossiers qui m'ont été confiés pour avis concernent en priorité les recherches sur l'archéologie religieuse : édifices de culte, établissements religieux chrétiens, cimetières, l'archéologie urbaine et du bâti enfin des recherches sur l'artisanat céramique médiéval et moderne.

En 2017, j'ai traité 63 dossiers. Même si je n'ai retenu ici que l'intérêt scientifique principal de l'opération, certains sites intéressent plusieurs types de structure.

Sites funéraires. Les sites où une utilisation funéraire est avérée ou déduite de la documentation historique ou d'observations situées à proximité du site représentent un gros tiers, ce qui est normal vu le partage entre les trois médiévistes de la CTRA.

Une large part se rapporte à des ensembles médiévaux de type paroissial (abords des églises concernés par des installations de drain contre l'église ou enfouissement de réseaux ou rénovation de place ou de voirie autour des églises). Toutes ces opérations sont liées à un cadre préventif. Une partie non négligeable est située en Aquitaine, dans les communes environnantes de Bordeaux, et témoigne de la poussée démographique qui s'accompagne d'une rénovation des centres urbains (en particulier des places).

Viennent ensuite les sépultures découvertes, en espaces monastiques fouillés en majorité dans un cadre programmé. On aura ici une mention particulière, à caractère scientifique et méthodologique, pour la fouille exemplaire du parvis de l'ancienne église de la Madeleine à Saint-Emilion (33), fouillé par N. Sauvaître (Éveha), avec la présence de nombreux pourrissoirs pour lesquels la responsable expérimente des procédés d'enregistrement et de fouille. C'est une opération majeure.

La recherche sur les édifices de culte chrétien est principalement le fait de l'archéologie préventive, dans des conditions similaires aux cimetières paroissiaux auxquels on ajoutera les opérations dans un cadre monument historique. Ce suivi des travaux d'assainissement au pied des églises paroissiales reste toujours fondamental non seulement pour saisir les origines de ces églises, entre les VI^e et XII^e siècles ou pour mieux comprendre les évolutions architecturales, mais elles apportent des informations précieuses sur les choix et les procédés constructifs dans la durée (du Moyen Âge au XIX^e siècle) ; ce qui, à terme, permet d'envisager des études comparatives au niveau régional sur les techniques architecturales et les matériaux employés. L'opération préventive de Saint-Pierre d'Aulnay, dirigée par J.-P. Nibodeau (Inrap), est significative de ce type d'observation. La fouille menée par J. Roger (MC) sur l'église de Moutiers-Rozeille dans la Creuse est une des très rares fouilles exhaustives d'église paroissiale ; elle est exemplaire par les questionnements sur le mausolée antique qui sert de première assise à l'édifice chrétien et l'utilisation des matériaux antiques dans la mise en œuvre non seulement de l'église du haut Moyen Âge mais aussi dans l'église reconstruite au Moyen Âge central, enfin par la relation sur la durée entre fonction funéraire et fonction cultuelle. Sinon la plupart des fouilles d'église en contexte programmé se rattachent à l'étude des établissements monastiques. Cette dernière recherche reflète les préoccupations scientifiques nationales sur l'histoire des établissements monastiques bénédictins pour la période carolingienne et romane - à l'exemple de l'opération du bâti et de fouille menée par F. Henrion (CEM) à Cuxa ou celle menée sur le site de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée par P. Bouvard (Hadès) - ou d'établissements de

communautés moins importantes comme l'ordre de Gramont (fouille du siège d'ordre par Ph. Racinet, Univ. Picardie).

On signalera qu'avec l'étude du bourg monastique et du terroir monastique, en particulier de l'installation d'étangs et d'un réseau hydraulique, cette recherche (dir. Ph. Racinet) comme celle qui s'achève entreprise par N. Pousthomis (Univ. Toulouse) sur le site de l'abbaye de Lagrasse (ainsi que là encore le bourg et le terroir monastiques) intègre donc une approche globale de l'organisation de l'établissement monastique mais aussi de son impact dans la longue durée dans l'économie rurale par la création d'un terroir monastique et le façonnage d'un paysage qu'elle induit. Utilisation du lidar ou géoradar pour compléter l'appréhension de l'établissement ou des pôles et aménagements ruraux associés. À signaler que plusieurs anciens établissements monastiques ont fait l'objet d'une prescription préventive, montre d'un certain intérêt de la part des aménageurs pour ces anciens terrains (Montmorillon dans la Vienne par exemple).

Fouilles de sites ecclésiastiques et culturels qui se distinguent :

- en Limousin les sites outre l'église de Moutier-Rozeille et de Grandmont (église du siège de l'ordre), les recherches sur l'église de Saint-Martial de Limoges (X. Lhermite Éveha) dont la fouille trisannuelle prend place dans une recherche sur cette grande abbaye et sa crypte archéologique, réactivée en 1995 et qui s'est poursuivie par un PCR à partir de 2005/6 ;
- en Aquitaine, le site de la Madeleine à Saint-Emilion ;
- en Poitou, le PCR sur Saint-Eutrope de Saintes qui met en collaboration les acteurs de plusieurs institutions et s'articule avec un programme monument historique ;
- en Occitanie, les recherches collectives dirigées par O. Passarius et J. Bénézet (Pôle archéologique départemental des Pyrénées orientales) sur le plateau des Garaffes d'Elne qui ont permis de retrouver la trace de ce qui pourrait être si ce n'est la cathédrale paléochrétienne, du moins un édifice paléochrétien du groupe épiscopal, et les recherches préventives sur l'église Saint-Benoit de Perpignan intéressent la constitution et les transformations du siège épiscopal. En Haute-Garonne, à signaler l'étude originale et de qualité menée par Mélanie Chaillou (Hadès) sur la tour castrale de Vielmur-sur-Agout, adossée à l'église monastique du lieu, et sur les fonctionnalités de cette tour, en particulier l'occupation du rez-de-chaussée par des sépultures privilégiée en terre cuite.

Les opérations préventives conduites en milieu rural confirment la diversité des habitats ruraux et invitent à réfléchir sur la répartition des fonctions entre lieux d'habitations et d'activités agricoles. À cet égard, on aimerait que le projet de PCR déposé par A. Bolle et E. Barbier (Inrap) pour le Poitou-Charentes et qui ambitionne de faire le point sur trente ans d'archéologie rurale, très largement préventive, puisse démarrer par l'octroi de jours PAS. Ce programme permettra de comparer les situations avec d'autres régions où de tels PCR ont permis de fédérer la recherche (Centre ; Loire). À signaler la poursuite des recherches menées par D. Vivier (Édu.) avec la collaboration d'agents de l'Inrap sur le site troglodyte des Varennes dans la Vienne.

La recherche des agglomérations est principalement le fait de l'archéologie préventive : agglomérations urbaines ou rurales dynamisées par les rénovations des centres bourgs de petites villes ou par le suivi de tranchées d'assainissement et d'installations de réseau qui offrent avec l'installation de conteneurs à ordures des transects documentant la stratigraphie et les phénomènes d'urbanisation de ces agglomérations pour une bonne part considérée si

ce n'est d'origine du moins développée à la période médiévale. Quelques recherches programmées sont à citer sur des sites désertés : Villeneuve-les-Maguelonnes (Cl. Reynaud dir.) qui pose le problème de l'envasement de la lagune et le devenir du port de Lattes et reprend la question de l'émergence des sièges épiscopaux sur cette côte méditerranéenne et Angoutrines (dir. N. Luaux, doctorante Univ. Toulouse) qui intéresse la relation de l'habitat de haute montagne des Pyrénées orientales et l'activité minière dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Une recommandation qui pourrait être portée est celle d'une analyse documentaire plus poussée en amont des opérations de diagnostic (et non après) avec analyse des parcellaires des documents planimétriques anciens.

Enfin certaines opérations poursuivent les recherches engagées sur l'activité carrière de sarcophages en Poitou (D. Morghellem dir., jeune docteur) et les productions céramiques XVI^e-XX^es. en Sud Garonne (dir J.-M. Lassure) dont la demande d'APP vient clore comme le souhaitait la CIRA en 2016 un riche PCR. À signaler une prise en compte des établissements modernes (faïencerie d'Auvillar par exemple) dans l'archéologie préventive, alimentant les recherches sur les productions céramiques médiévales et modernes.

En conclusion, des régions plutôt dynamiques pour la recherche médiévale ce que confirment également les rapporteurs qui ont eu à instruire les dossiers d'archéologie castrale. En ce qui concerne l'étude de la céramique médiévale, on observe une certaine unification des méthodes autour de celles mises en place par Ph. Husi à Tours (bases iceramm). Enfin des APP et des PCR bienvenus à encourager et à soutenir comme celui sur l'habitat.

Type d'occupation	Nombre	Type d'opération
Activités agraires, parcellaire	6	Préventif (diag, fouille)
Habitat rural	3	Programmé (1) Préventif (1) PCR 5 ^e - 15 ^e (reporté en raison non obtention jours Pass)
Agglomération rurale/portuaire	6	Préventif (prescription directe : 3) Programmé (3)
Agglomération urbaine	12 villes/	Préventif (diag, prescription directe, fouille : 10) Programmé (2)
Production	3	Préventif (1, faïencerie) Programmée (2 : APP Céramique mod-cont. ; carrière sarcophages)
Établissement castral	1	Préventif (diag.)
Établissement monastique (méd 9 ; mod. 2)	10	Préventif (diag, bâti, fouille : 5) Programmé (sd, Fouille, bâti : 5)
Église	13	Préventif-MH (diag., fouille : 5) Programmé (PCR, sd., fouille, prélèvement mortier : 8)
Funéraire	24	Préventif (diag., fouille : 15) Programmé (fouille, sd. : 9)

Dossiers examinés en 2017 par type d'occupation médiévale

MOYEN ÂGE

Par Mathias DUPUIS
Membre de la CTRA

Ce bilan présente une première approche de la répartition des dossiers traités au cours de l'année 2017, ainsi que les principaux enjeux scientifiques et méthodologiques soulevés par leur consultation. Il s'agit également de pointer les difficultés ou les écueils rencontrés.

Répartition des dossiers

Les 40 dossiers traités au cours de l'année 2017 ont concerné des avis émis sur 22 rapports d'opération, 21 prescriptions d'archéologie préventive (CCS parfois assortis de PSI), 11 demandes d'opérations archéologiques programmées ainsi qu'une demande d'aide à la publication. La répartition entre les types administratifs de dossier montre une surreprésentation de l'archéologie préventive (25 dossiers), par rapport aux opérations archéologiques programmées (15 dossiers).

D'un point de vue géographique, les dossiers se répartissent majoritairement à la faveur de la région Nouvelle-Aquitaine (25 dossiers contre 15 pour l'Occitanie). Parmi les « anciennes » régions, la mieux représentée est l'Aquitaine (15 dossiers). Un nombre égal de dossiers (8) a été traité en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Poitou-Charente. Le Limousin est très nettement sous-représenté, avec 1 seul dossier traité en 2017.

Près de la moitié des dossiers traités concerne la thématique de l'habitat fortifié (20 avis sur 40), qu'il s'agisse d'ensembles castraux complexes (associant habitat, systèmes défensifs, lieux de culte, etc.) ou de formes architecturales plus simples (mottes castrales ; maisons fortes ; réduits fortifiés ; logis ; ouvrages défensifs).

Les autres thématiques abordées concernent essentiellement l'habitat groupé, au sens large du terme (10 dossiers environ) : principalement des centres villageois ou urbains, traités dans le cadre de l'archéologie préventive (diagnostics suivis de fouilles préventives ou prescriptions directes).

D'autres thématiques apparaissent de façon plus marginale : formes d'occupations dispersées en milieu rural (3 dossiers : habitat isolé, approches diachroniques de l'occupation) ; édifices religieux (3 dossiers) ; établissements artisanaux et agricoles ou encore sites funéraires. Les dossiers relatifs à ces dernières thématiques sont en effet attribués, pour l'essentiel, aux deux autres rapporteurs se consacrant aux périodes médiévales et modernes.

Enfin, d'un point de vue chronologique, la plupart des sites traités concernent des occupations de la seconde partie du Moyen Âge (période X^e-XV^e siècles), se prolongeant souvent au cours des époques modernes ou contemporaines, ce qui semble logique puisqu'il s'agit majoritairement de monuments encore conservés en élévation. Plus rarement, les occupations présentent des plages chronologiques plus importantes pouvant débuter au cours de l'Antiquité tardive (Carcassonne par exemple) ou du haut Moyen Âge (Caramany). Là encore, ce déséquilibre s'explique largement par les modalités de répartition des dossiers entre rapporteurs.

Sur la forme des rapports et des demandes

La qualité des rapports est très variable en fonction des types d'opérations. Les rapports de fouilles préventives, sont généralement de très bonne tenue et comportent l'ensemble des documents requis dans le cadre de l'arrêté de 2004. On regrette toutefois le manque de soin

souvent apporté à la réalisation des relevés en plan dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive urbaine livrant des vestiges de structures bâties arasées : l'absence de relevés pierre-à-pierre, au profit de plans schématiques réalisés à la station totale, nuisent en effet à la qualité de l'étude architecturale des bâtiments, ainsi qu'à la lisibilité des rendus. Ces exigences devraient peut-être apparaître de façon plus systématique dans les cahiers des charges scientifiques.

La qualité des rapports d'opérations archéologiques programmées varie beaucoup en fonction des responsables d'opération. Plusieurs rapports d'excellente qualité n'appellent aucune remarque particulière. De manière générale, les principales critiques se rapportent plutôt à une juxtaposition parfois quelque peu sommaire des différentes études spécialisées – notamment pour les rapports de PCR – ou à la piètre qualité des illustrations graphiques. Quelques très rares cas montrent une interprétation erronée ou hasardeuse des données archéologiques.

Quelques pistes de réflexion

Il est encore difficile de tirer des conclusions scientifiques après une année d'exercice. Quelques pistes de réflexion peuvent toutefois être ébauchées.

Les opérations d'archéologie préventive en contexte urbain sont particulièrement marquantes par la densité de données qu'elles génèrent. Plusieurs opérations conduites ces dernières années ont ainsi permis d'appréhender des établissements conventuels mendiants, supprimés par l'évolution de la morphologie urbaine et sur lesquels les sources textuelles ne donnent que des informations lacunaires. L'opération conduite à Montpellier sur le site du couvent des Carmes est sans doute, à ce titre, l'une des plus exemplaires en raison de sa rigueur méthodologique et des spécialités convoquées. Les opérations réalisées sur le couvent des franciscains de Carcassonne ainsi que sur celui d'Angoulême (dossiers rapportés en 2018) offrent d'autres illustrations de l'apport de ce type d'opération. On note, de ce point de vue, à l'échelle régionale, la rareté des synthèses qui tireraient parti des découvertes consacrées à ce type d'établissement et, plus généralement, au développement urbain du second Moyen Âge. La publication de ces dossiers semble donc prioritaire.

L'archéologie castrale se taille la part belle des dossiers rapportés. Les enjeux varient évidemment en fonction des interventions, selon que celles-ci concernent des sites castraux dans leur totalité, des monuments isolés ou bien certains éléments architecturaux plus localisés (tour, courtine, porte, etc.). Dans ce domaine, les apports de l'analyse stratigraphique et technique (fouille sédimentaire et analyse des élévations) apportent une réelle plus-value par rapport à une approche plus « traditionnelle », focalisée sur l'évolution des formes architecturales.

Presque aucun dossier ne se rapporte à l'Antiquité tardive ou au très haut Moyen Âge. Il est probable que plusieurs dossiers relatifs à ces périodes soient traités par d'autres rapporteurs, mais – de manière générale – peu d'opérations paraissent consacrées, dans le domaine de l'archéologie programmée, à la fouille d'ensembles fortifiés du premier Moyen Âge.

Les premières attestations du phénomène castral post-carolingien font en revanche l'objet de plusieurs interventions archéologiques. Les sites abordés dans le cadre de l'archéologie programmée concernent souvent des petits ensembles isolés et peu accessibles : mottes castrales (Bordelais, Poitou...) ou roca dans les régions plus montagneuses (contreforts du

massifs central). Des sites de plus grande ampleur, souvent appréhendés dans le cadre de l'archéologie préventive, livrent également des vestiges des X^e-XI^e siècles, comme à Barbezieux, Surgères ou Angoulême. Ces travaux s'inscrivent dans des dynamiques de recherches fortement ancrées dans le sud-ouest de la France (travaux des équipes toulousaines, de L. Schneider en Languedoc, de L. Bourgeois en Aquitaine et Poitou-Charente...).

Plusieurs interventions concernent des sites fortifiés plus tardifs (XII^e-XV^e siècles) et mettent en regard les apports de l'archéologie sédimentaire et de l'analyse des élévations. Soit dans le cadre d'opérations archéologiques programmées (Villandrault, Biron, Scorbé-Clairvaux, Miremont...) ; soit dans le cadre de fouilles archéologiques préventives, généralement prescrites en lien avec des travaux conduits sur monument historique (Puilaurens, Saissac, Beynac). Les multiples interventions réalisées en Languedoc-Roussillon sur les fortifications postérieures à la croisade albigeoise dépoussièrent considérablement le mythe des « châteaux cathares » et appellent de nouvelles synthèses sur le sujet.

Les opérations de suivi de travaux sur les centres villageois anciens, prescrites dans le cadre de l'archéologie préventive, sont particulièrement nombreuses et souvent riches d'enseignement. On retiendra que ce type d'opération est particulièrement répandu en Aquitaine et Midi-Pyrénées, mais beaucoup plus rare dans les autres régions. Il faut souligner l'importance de ces opérations qui permettent d'appréhender des occupations continues depuis des périodes anciennes. Seuls des projets (CCS de fouilles préventives directes la plupart du temps) ont cependant été examinés à ce jour.

Parmi les publications devant être particulièrement encouragées, semblent prioritaires les découvertes réalisées sur les ensembles urbains remarquables de Carcassonne (couvent des Franciscains), Montpellier (couvent des Carmélites), Lavour ou Angoulême (couvent des Franciscains). Plusieurs sites castraux d'ampleur, qui ont fait l'objet de plusieurs campagnes d'archéologie programmée ou préventive, peuvent également faire l'objet de premières synthèses, sous la forme d'articles dans des revues régionales, voire de monographies (Surgères, Barbezieux, Miremont).

À propos de l'archéologie du bâti

Les opérations d'archéologie du bâti, qu'elles soient exclusivement dévolues à l'étude des élévations ou bien couplées avec des sondages au sol, sont assez fréquentes, aussi bien dans le domaine de l'archéologie préventive que programmée.

Pour ce qui concerne l'archéologie préventive, les prescriptions comprenant des études d'élévations s'inscrivent le plus fréquemment dans le cadre de travaux réalisés sur Monuments historiques. Les cahiers des charges restent cependant très variables d'une (ancienne) région à l'autre, démontrant des pratiques et des habitudes différentes dans les préconisations scientifiques et techniques. De ce point de vue, il semble nécessaire de systématiser, autant que possible, le phasage des interventions afin de permettre la réalisation de relevés d'élévations préalables – désormais facilités par les nouvelles technologies (photogrammétrie, scanner-laser, drone pour les parties inaccessibles) – pour appuyer, dans un second temps, des observations fines sur échafaudages au cours des travaux. Par ailleurs, l'archéologie « du bâti » reste trop souvent associée aux études de monuments médiévaux « prestigieux » conservés en élévation (châteaux, églises), alors que l'analyse architecturale est fondamentale dans le cas de structures monumentales arasées, ainsi que pour le patrimoine monumental moderne ou contemporain.

De ce point de vue, un dossier comme celui du couvent des Carmes de Montpellier constitue une exception notable : l'association d'une spécialiste lors de la fouille a permis de tirer pleinement parti des vestiges architecturaux exhumés lors de la fouille de l'église conventuelle.

On remarque enfin le dynamisme et la qualité des études techniques consacrées aux structures souterraines et troglodytiques en région Nouvelle-Aquitaine et tout particulièrement en Poitou-Charente.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Jean-Yves DUFOUR
Membre de la CTRA

La CTRA est une expérience nouvelle pour un rapporteur ne connaissant ni les intervenants régionaux, ni des enjeux et modes d'intervention bien différents de ceux en usage en Île-de-France. Pour l'activité liée à l'archéologie préventive, m'ont été confiés 11 rapports de diagnostic, 15 rapports finaux d'opération, 17 CCS, et 1 PSI. L'archéologie programmée n'est pas en reste ; j'ai examiné 5 rapports de PCR, 2 rapports de prospection thématique, 6 RFO de prospection-inventaire, 3 rapports de prospection programmée pluriannuelle, 1 demande d'opération programmée, 1 demande de prospection-inventaire. Soit en tout 62 dossiers.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Les points forts de l'activité archéologique dans les territoires concernés sont :

- le grand nombre, la diversité et la bonne qualité des PCR, opérations programmées, prospections-inventaires... généralement menés par des universitaires ;
- une très forte activité autour des châteaux de pierre ;
- une réflexion constante sur les aires d'ensilage du haut Moyen Âge, particulièrement en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ;
- la brillante archéologie minière, menée sous forme de prospection-inventaire et prospection-thématique ;
- les efforts remarquables des Sra pour intervenir dans les villages et petites villes par le biais de suivi des petits travaux d'aménagement (conteneurs enterrés, plantation d'arbres, enterrement de réseaux). Ces interventions sont à ma connaissance inexistantes dans la moitié nord de la France.

Les points faibles de l'activité archéologique dans les territoires concernés :

- pas d'archéologie agraire, en dehors du rapport de diagnostic sur le vignoble de Chauvigny (Vienne) ;
- la quasi absence de recherches sur les fortifications de terre et bois ;
- une archéologie du bâti cantonnée aux châteaux, édifices religieux et maisons de ville médiévales : pas d'étude de bâti rural ou agricole (ferme) en élévation, pas d'étude d'îlot urbain ou villageois. C'est le point le plus décevant ;
- encore trop peu d'archéologie préventive des périodes modernes et contemporaines, en dehors des sites d'extraction et du développement de l'activité des équipes de Bordeaux Métropole sur le sujet des espaces montagnards encore méconnus...

Les pôles marquants de l'activité me semblent être :

- la région perpignanaise, particulièrement active et riche de plusieurs équipes ;
- l'activité des équipes de Bordeaux Métropole est remarquable, mais manque d'un véritable anthropologue de terrain.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Trop de rapports de fouille séparent encore inutilement et maladroitement le texte des figures ; certains rapports manquent d'une relecture, souffrent d'études numismatiques limitées à la détermination.

Valorisation scientifique

Les fouilles qui doivent absolument faire l'objet d'une publication sont l'épave de la Justine, les fortifications allemandes dans les Pyrénées-Orientales, les résultats même partiels, de l'ensilage expérimental réalisé par le PCR Habitats groupés *Villae* du haut Moyen Âge en Languedoc et Roussillon, la fouille de l'habitat rural médiéval de Reignac (Charente), ainsi que celui du Champs du Frêne à Asnières-sur-Nouère (Charente), la fouille de la carrière moderne de Villiers-le-Roux (Charente).

Difficultés rencontrées

Pour la période spécifiquement : encore des rapports de diagnostic sans altimétrie, sans plans phasés. Peu ou pas d'archéologie environnementale dans les opérations de fouilles préventives, on a l'impression que certains responsables d'opération ne savent tout simplement pas comment faire. À l'inverse, ce point est bien développé dans la plupart des copieux rapports de PCR ou d'opérations programmées. Enfin, on se demande pourquoi certains rapports de diagnostic n'ont pas été directement rejetés pas les Sra.

SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RÉFLEXIONS DE LA CTRA SUD-OUEST

Par Muriel ROTH-ZEHNER et Régis ISSENMANN

Membres de la CTRA, représentants au CNRA

En 2017, les dossiers évalués sont répartis ainsi :

- Paléolithique inférieur et moyen : 17
- Paléolithique supérieur : 41
- Néolithique : 25
- Âge du bronze : 22
- Âge du fer : 39
- Antiquité : 49 pour un rapporteur + 52 pour l'autre, soit 101
- Médiéval et postérieur : 72 pour une rapporteure 62 pour l'autre et 40 pour le dernier, soit 174

En tout, 378 dossiers.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Les points forts constatés concernent :

- le dynamisme des équipes de recherche et la pluridisciplinarité à l'œuvre, notamment en Occitanie, et tout particulièrement aux abords de la Méditerranée ;
- le grand nombre et la qualité des PCR et opérations programmées ;
- une forte activité autour des châteaux de pierre ;
- une réflexion constante autour des aires d'ensilages du premier Moyen Âge, surtout en Occitanie ;
- l'attention désormais portée, en préventif comme en programmée, aux sites fugaces antiques, en particulier en Languedoc ;
- l'effort financier supporté par le site de Toulouse dans l'accompagnement de projets divers, notamment l'étude et la publication de dépôts monétaires et la reprise du *castrum* de St-Lézer ;

- le dynamisme des projets portant sur l'extraction et la production métallurgique de la fin de l'Âge du fer en Occitanie ;
- le développement de liens entre préventif et programmée (prospections thématiques successives à la fouille préventive) ;
- l'essor de l'archéologie subaquatique et notamment fluviale ;
- les nombreuses interventions sur les agglomérations concernant le territoire géré par le site de Poitiers, qui permettent d'aborder des problématiques communes.

Les points faibles constatés concernent :

- la présence trop peu régulière d'une réelle étude géomorphologique dans le cadre du préventif ;
- l'absence de sondages profonds sur des sites à potentiel paléolithique, bien que ce problème semble être en cours de résolution à la lecture des dernières prescriptions de diagnostic ;
- certaines lacunes parfois dans la problématisation scientifique dans les PSI et dans les CCS ;
- l'absence régulière d'une mobilisation des données accumulées en France septentrionale lorsqu'il s'agit de caractériser et interpréter les découvertes (notamment en préventif), ce qui limite parfois fortement la portée du propos ;
- un taux d'ouverture généralement trop faible dans le cadre des diagnostics ;
- l'absence de réel programme de prospections thématiques et aériennes à large échelle ;
- le constat du peu de recherches dans les zones de littoral et de montagne pour l'Antiquité, excepté en Pays basque ;
- les prescriptions sur les suivis de réseaux qui sont rares, ou rattrapées au dernier moment, à l'instar des conteneurs enterrés. Or, il faut saluer les efforts des Sra dans les villes (comme Cahors, Périgueux ou Bordeaux par exemple) où le suivi est réel, la multiplication de ces petites fenêtres participant grandement à l'accroissement des connaissances historiques ;
- peu d'archéologie agraire de façon générale pour le Moyen Âge, ni sur le bâti rural ou agricole en élévation ;
- la quasi-absence de recherche sur les fortifications médiévales de terre et de bois ;
- encore trop peu d'archéologie moderne et contemporaine ;
- trop de photogrammétrie et un sous-investissement dans les relevés de plans et de coupe. Peu de relevé pierre à pierre pour la période médiévale. À exiger dans les CCS.

Les opérations les plus marquantes sont les sites de :

- Narbonne « La Roubine » : grande nécropole
- Bellegarde
- le PCR sur Saintes ;
- Arnières-sur-Nouère « Le Champ du Frêne » : village médiéval entier sur le tracé de la LGV Tours-Bordeaux ;
- le parvis de l'ancienne église de la Madeleine à Saint-Émilion ;
- étude pluridisciplinaire des foyers du Pech de l'Aze IV à Carssac-Aillac ;
- l'abri Fournol à Soturac dans le Lot mis en péril par une fouille clandestine ;
- le site du couvent des Carmes à Montpellier.

Forme éditoriale et qualité des rapports

La qualité des rapports est inégale. Certains sont tout à fait conformes à l'attendu réglementaire, d'autres n'en tiennent pas tout à fait compte. Les manques les plus réguliers sont l'absence d'inventaire, notamment dans le cadre de l'archéologie programmée.

Parallèlement, les études de mobilier sont globalement de bonne facture, si ce n'est celles portant sur les monnaies qui ne se limitent souvent qu'à un simple inventaire, sans étude critique.

On peut déplorer la régulière absence de dialogue entre les études spécialisées dites « secondaires » (hors céramique et *instrumentum*) et le corps principal du rapport.

Valorisation scientifique

Au rang des publications sollicitées et les plus attendues, citons :

- l'ensemble de mobilier remarquable du I^{er} siècle avant notre ère découvert au Boulou (Pyrénées-Orientales) ;
- l'aménagement hydraulique de Narbonne « L'Orangerie » ;
- le site de hauteur fortifié du Cayla à Mailhac par A. Beylier ;
- l'agglomération ouverte laténienne et antique d'Eysses, fouillée par M. Alcantara ;
- la synthèse prochaine sur le site de Chassenon, dont le PCR est en cours depuis 2011 ;
- l'épave de la Justine ;
- les fortifications allemandes dans les Pyrénées-Orientales.

Difficultés rencontrées

Comme évoqué, l'absence régulière d'une mobilisation des données accumulées en France septentrionale lorsqu'il s'agit de caractériser et interpréter les découvertes (notamment en préventif), limite parfois fortement la portée du propos, puisque certains domaines restent encore peu documentés en France méridionale (pratiques funéraires de l'étape moyenne du Bronze final par exemple en Languedoc, de La Tène dans le secteur pyrénéen, etc.).

On peut déplorer le choix parfois de présenter les vestiges par tranchées dans le cadre des rapports de diagnostic, et non chronologiquement, ce qui n'aide pas à la compréhension et oblige à d'incessants allers retours. Le peu d'approches environnementales en préventif est aussi à noter.

On constate parfois le faible investissement apporté aux études spécialisées en préventif, la majeure partie des moyens ayant été consommés pendant la phase terrain, qui donne lieu à la présentation de simples inventaires, préjudiciables à la bonne tenue de la publication à suivre, les subventions d'APP n'étant pas prévues pour compenser ces manques.

La réception de certains dossiers en CTRA est parfois discutable ; certains rapporteurs se demandent pourquoi tel rapport (de diagnostic surtout) n'a pas été refusé par le Sra avant passage en CTRA.

Recommandations

Il semble utile d'insérer une véritable approche historique et scientifique dans les CCS (et donc, de fait, dans les PSI des opérateurs) qui se contentent souvent de consignes méthodologiques et techniques. Cela permettrait d'insuffler une réelle démarche de recherche qui valoriserait le travail effectué et restitué, et, de fait, favoriserait la publication des résultats.

Concernant l'Antiquité, la mise en place de PCR sur les formes de l'occupation antique et la structure de peuplement est fortement souhaitable, surtout au regard du nombre important de projets portant sur un seul établissement. La question des réseaux urbains devrait également être au cœur des projets à développer, et, pour le Languedoc, une synergie apparaissant nécessaire au regard de l'éclatement des différents projets sur la question. Dans l'ancien Poitou-Charente, la multiplication des découvertes rend désormais nécessaire la création d'un PCR sur l'habitat rural. Le thème de l'aménagement des zones humides devrait pouvoir fédérer les chercheurs, notamment en « ancienne » Aquitaine.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture